

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R DES SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Discipline: GEOGRAPHIE

Présentée et soutenue publiquement

par

Frédéric GROSJEAN

Le 18 décembre 2003

**LE FOOTBALL, UN ÉLÉMENT DE
STRUCTURATION DE L'ESPACE
FRANC-COMTOIS**

JURY

Jean-Pierre AUGUSTIN

Professeur, Université de Bordeaux III

Patrick BAYEUX

Maître de Conférences, Université de Toulouse III

Jean PRAICHEUX

Professeur de Géographie, Université de Franche-Comté

Loïc RAVENEL

Maître de Conférences, Université de Caen

Jean-Paul VOLLE

Professeur, Université de Montpellier III

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R DES SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Discipline: GEOGRAPHIE

Présentée et soutenue publiquement

par

Frédéric GROSJEAN

Le 18 décembre 2003

**LE FOOTBALL, UN ÉLÉMENT DE
STRUCTURATION DE L'ESPACE
FRANC-COMTOIS**

JURY

Jean-Pierre AUGUSTIN

Professeur, Université de Bordeaux III

Patrick BAYEUX

Maître de Conférences, Université de Toulouse III

Jean PRAICHEUX

Professeur de Géographie, Université de Franche-Comté

Loïc RAVENEL

Maître de Conférences, Université de Caen

Jean-Paul VOLLE

Professeur, Université de Montpellier III

Résumé

Le football représente une activité dominicale essentielle en France : on se retrouve autour du stade pour commenter le match, supporter l'équipe locale, décourager le club visiteur, voir son fils jouer, etc. Sa large expression (en France, deux millions de licenciés répartis dans vingt-mille clubs) lui confère le rôle de service offert à la population.

L'objectif de cette thèse est de démontrer que le football, et plus généralement le sport, peut être assimilé à un service. Les recherches présentées sont appliquées au football en Franche-Comté. Les clubs de football sont alors les prestataires de ce service (l'offre), et les footballeurs en sont les consommateurs (la demande). Les recherches se composent donc en deux parties :

- la première se consacre à l'analyse du service football sous l'angle de l'offre (les clubs) ; elle examine les logiques de diffusion spatio-temporelle de l'offre de service. Elle illustre le cycle de vie d'un service sportif ;
- la deuxième est dédiée à la demande (les pratiquants), ou plutôt des demandes. Les licenciés répondent aux mêmes règles du jeu, mais ils consomment leur pratique sportive différemment : ils choisissent leur club en fonction de leur motivation individuelle (pratique de loisir ou de compétition) et de leur appartenance sociale (proximité sociale).

Un outil de gestion de base de données spatio-temporelles (MGÉO'FOOT : Mieux Gérer et Organiser le Football) a été élaboré. En vue de proposer des politiques cohérentes de planification territoriale, l'utilisation d'un tel outil s'avère pertinente et très utile pour les responsables de la discipline.

***Mots clés** : service sportif, offre, demande, base de données spatio-temporelles, aide à la décision.*

Abstract

Football is an integral part of Sunday life in France: The French gather around the stadium to comment on the game, support the home club, discourage the visiting club, see their sons play, etc. Its broad appeal (in France, two million players are represented in a total of 20,000 clubs) suggests that it can be seen as a type of service for the population.

The aim of this dissertation is to show that football, as well as sport in general, can be compared to a service. The research presented is specific to football in Franche-Comté. Consequently, the clubs themselves can be equated to the producers of the service (the supply), with the players as the consumers (the demand). The research is made up of two parts:

- the first is concerned with the analysis of football as a service from the perspective of the demand (clubs); it examines the various manners in which football (the supply) has been delivered to its audience (the ones who demand it). It illustrates the life cycle of a sport as a service;
- the second is concerned with the demand (the players), or rather the demands. The participants play according to the same rules, but they pursue the activity differently: they choose their club based on their own personal motivation (be it for pleasure or for competition) and on the club's social advantages (the social milieu)

A basic management tool (MGÉO'FOOT: Mieux Gérer et Organiser le Football) for the collection of space-time data was designed to more effectively manage and organize football. In order to facilitate more effective land planning, this tool was considered very appropriate and useful for the persons in charge of the discipline.

***Key words**: sporting service, supply, demand, space-time databases, decision-making.*

SOMMAIRE

Introduction générale

Première partie : La diffusion spatiale des clubs de football en Franche-Comté : les logiques d'implantation de l'offre de service

Chapitre I. La diffusion historique du football en Franche-Comté : l'illustration du cycle de vie d'un service sportif

Chapitre II. Un football des champs, un football des villes

Deuxième partie : La consommation du service football : l'analyse des demandes des pratiquants

Chapitre I. Le marché du football en Franche-Comté : analyse quantitative et comportementale des pratiquants

Chapitre II. Les critères déterminant la pratique du footballeur

Introduction chapitre

Chapitre III. Vers une segmentation du marché : l'exemple du football en milieu urbain

Chapitre IV. Le football féminin en Franche-Comté : un nouveau marché ?

Conclusion générale

REMERCIEMENTS

Une thèse est, de toute évidence, le résultat d'un (long) travail personnel, elle est aussi le fruit de rencontres, d'échanges. Je tiens ainsi à remercier un certain nombre de personnes qui ont participé, de près ou de loin, à sa réalisation.

A l'issue de ce travail de recherche mené au Centre d'Etude et de Recherche sur le Sport et l'Olympisme (CERSO), mes remerciements s'adressent tout d'abord à Monsieur Jean Praicheux, Professeur à l'Université de Franche-Comté, qui a assuré la direction de cette thèse. Il a su m'accorder une grande liberté dans mes recherches, tout en étant disponible et présent aux moments opportuns.

Je souhaite remercier ensuite l'ensemble des membres du jury, Monsieur Jean-Pierre Augustin, Professeur à l'Université de Bordeaux III, Monsieur Patrick Bayeux, Maître de Conférences à l'Université de Toulouse III, Monsieur Loïc Ravenel, Maître de Conférences à l'Université de Caen et Monsieur Jean-Paul Volle, Professeur à l'Université de Montpellier III, pour avoir accepté de juger ce travail.

Je souhaite également apporter toute ma reconnaissance à Pascal Gillon pour toute l'aide qu'il m'a apporté, ses précieux conseils, ses nombreuses relectures. Toujours surchargé de travail, il a su m'accorder de son temps. Pour cela, je le remercie sincèrement.

Je tiens aussi à remercier Manu Faivre, joueur emblématique de Baume-les-Dames, pour ses corrections et son ouverture d'esprit.

Ma gratitude va à la Ligue de Franche-Comté de Football pour la mise à disposition des informations, sans lesquelles cette thèse n'aurait pu être réalisée.

Je remercie tous les membres du CERSO : Joce, Cham, Sylvain, Adeline, Emmanuelle, Alex, Souleymane, pour leur soutien, l'aide qu'ils m'ont apportée.

Enfin, mes remerciements vont à ma famille qui a contribué à l'aboutissement de ce travail et m'a encouragé durant ces trois années de recherches. J'adresse en particulier mes remerciements à Claire qui a supporté ma mauvaise humeur durant de longs mois, mais qui a toujours su me motiver dans mon travail.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les individus consacrent leur temps libre à la lecture, aux rencontres avec leur famille, à la chasse, au bricolage, au jardinage, et une part non négligeable au sport. Certains préfèrent les activités intellectuelles aux activités sportives, les pratiques individuelles aux pratiques collectives. Chacun a ses propres stratégies familiales, de sociabilité, d'art de vivre. L'âge, le sexe, le revenu, le mode de vie, sont déterminants dans leur rapport aux activités de loisir.

Le football s'insère pleinement dans le champ des activités de temps libre. Il représente une activité dominicale essentielle en France. Il est source d'animation et de vitalité dans les villages et les quartiers urbains : on se retrouve autour du stade pour commenter le match, encourager l'équipe locale, décourager le club visiteur, voir son fils jouer, etc. Le match de football est également prétexte à des rencontres entre amis, où les discussions s'éloignent du spectacle sportif offert : le football entretient le lien social.

Sujet d'étude jugé longtemps peu sérieux, investi surtout pour son aspect médiatique, le football est pourtant un élément qui structure nos sociétés et nos territoires. En effet, au regard de la population concernée par la discipline, il semble normal de la qualifier de service. Ainsi, en milieu rural, le football fait office d'un service de base, au même titre que le bureau de tabac ou le café (lieu de convivialité, maintien du lien social). En milieu urbain, il représente une source de convivialité dans les quartiers, mais son offre de pratique est en concurrence avec d'autres activités de loisirs.

Le sport, un service public...

Le sport, jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, n'est jamais apparu comme un service, et il n'a jamais été analysé comme tel. En effet, les travaux consacrés à l'analyse des services (leur évolution depuis les années soixante, leur répartition spatiale, leur aire d'influence, etc.) ne traitent jamais du sport. Alors que dès 1963, le secrétaire d'État à la Jeunesse et aux sports le proclamait comme tel. Récemment, l'État réaffirme son rôle de service. « *L'accumulation d'anomalies et de changements à la fois endogènes (corruption, dopage, violence, ...) et exogènes (décentralisation et privatisation de l'offre sportive) conduit aujourd'hui à une mise en question de la notion de service public du sport telle qu'elle fut pensée et voulue par M. Herzog¹ »².*

¹ Maurice Herzog, nommé en 1963 secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, est le premier à considérer le sport en tant que service public : « *Je ne revendique pas pour l'État la nationalisation pour les uns et la socialisation pour les autres du sport obligatoire [...]. Mais en son nom et pour l'accès de tous les jeunes à l'éducation, dès l'instant qu'ils en ont les dons et les mérites nécessaires, je déplore le système actuel que certains, au nom du passé, voudraient maintenir. Le sport est un service public. Voilà ce qu'il nous faut proclamer. Seul l'État est capable actuellement de donner à chacun ses*

Ainsi, la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999 (LOADT 1999) reconnaît le statut de service public au sport. Elle définit neuf schémas de services collectifs dont un est consacré au sport. Ils organisent à un horizon de vingt ans huit politiques publiques structurantes pour le développement des territoires, ils déterminent l'organisation ainsi que les modalités d'accessibilité des services concernés pour l'ensemble des territoires. La notion de service est reconnue au sport, autour de deux objectifs prioritaires :

- élargir l'offre d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement, de façon à ce que chacun, quel que soit son sexe, son âge, sa capacité et son lieu de vie, puisse accéder aux activités sportives, et les pratiquer de la manière la plus satisfaisante possible ;
- favoriser l'expression de la demande sociale, et y répondre à l'échelon territorial pertinent en renforçant la structuration des services et les synergies entre les acteurs.

Ainsi, le schéma doit être un instrument de cohérence et de mobilisation de tous les acteurs du sport, notamment autour du Mouvement sportif, des collectivités locales et de l'État.

La Loi du 6 juillet 2000, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, présente le sport comme un élément important de l'éducation, de la culture, de la santé, de l'intégration et de la vie sociale : son développement et sa promotion sont déclarés d'intérêt général. Les activités physiques et sportives sont désormais sous la dépendance de l'État : le sport est un service public. Ainsi, l'État délègue une mission de service public au Mouvement sportif. Ce dernier doit favoriser l'accès de toutes et de tous à la pratique des activités physiques et sportives. Les fédérations, délégataires de service public, fixent ainsi les règles des activités sportives. Elles ont en charge le développement de leur pratique. L'intervention de l'État dans la sphère sportive a pour conséquence de faire de l'État le titulaire d'un monopole en la matière, même si cela semble en contradiction avec l'histoire du Mouvement sportif, né et développé en dehors de l'État.

... de plus en plus marchand ?

Mais le sport, et plus particulièrement le football, est à la limite du service public (le football de tous les jours, assimilé à un service de base) et du service marchand (le football spectacle).

chances, dans la justice et dans le respect le plus intransigeant des principes de l'olympisme et de l'éducation tout court ». (Conférence de Maurice Herzog, 16 mai 1963).

² ARNAUD L., AUGUSTIN J.P. (2000), « L'État et le sport : construction et transformation d'un service public », in ARNAUD P. (dir.), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Notes et études complémentaires, coll. La Documentation Française.

Le football ne peut être réduit à sa fonction de pratique sociale, accessible (en théorie) à tous les citoyens. L'image véhiculée aujourd'hui par le football spectacle auprès de l'opinion publique « *n'a plus grand chose à voir avec le mythe du désintéressement et de la gratuité que continuent à prôner contre vents et marées les pouvoirs publics* »³. La très large diffusion du football⁴ le positionne aujourd'hui dans un système de plus en plus marchand, à la fois dans les structures du sport spectacle (clubs professionnels) et dans les plus petites associations. D'un service public gratuit ou considéré comme tel, le football s'assimile progressivement à un service marchand, un service rendu à titre onéreux : le pratiquant, de plus en plus exigeant, est devenu un consommateur à part entière. En outre, le football, à la différence d'un autre service public (la Poste dans la distribution du courrier par exemple), n'est pas en situation de monopole sur le marché des activités de temps libre, et en particulier sur celui des pratiques sportives. En effet, depuis une vingtaine d'années, le football doit faire face à une situation de sévère concurrence sur le marché des loisirs : apparition de nouvelles pratiques sportives (roller) et démocratisation d'activités plus anciennes (tennis), progression du temps passé devant la télévision, généralisation des jeux vidéos chez les jeunes, connexion internet dans de nombreux foyers, etc. Le développement extraordinaire des activités de loisirs s'accompagne d'une exigence croissante des individus envers leurs pratiques de temps libre. Dans ce contexte, l'analyse de la demande du service football est alors intéressante puisqu'elle conditionne fortement l'offre de pratique.

Au-delà de l'image d'un sport ouvert à tous et populaire, il nous semble pertinent d'étudier l'offre du service football (les clubs) mais aussi sa demande (les pratiquants). Une vision systémique du service football ainsi qu'une spatialisation de ses composants dans un cadre régional, où son expression est optimale et son étude idéale, se révèlent alors particulièrement intéressantes en vue d'adapter au mieux l'offre des clubs aux diverses demandes des pratiquants. Les recherches sont ainsi appliquées à la région Franche-Comté (1 100 000 habitants, 40 000 licenciés répartis dans environ 400 clubs). Cette région du nord-est de la France offre des configurations spatiales intéressantes dans l'analyse d'une pratique sportive car elle présente à la fois des espaces urbains, périurbains, rurbains et ruraux. Le territoire franc-comtois est ainsi parfaitement adapté à notre problématique.

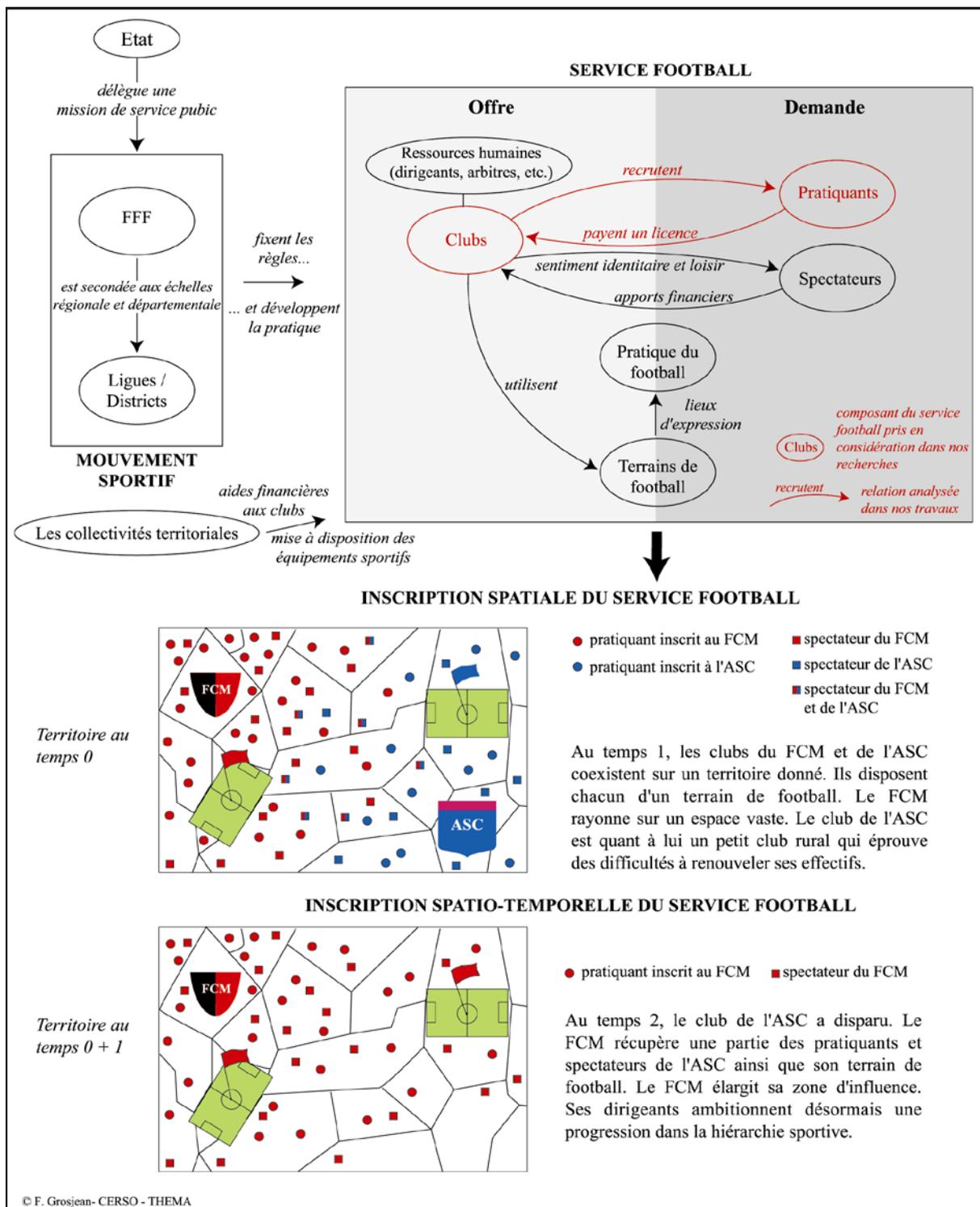
³ *Ibid.*

⁴ Deux millions de licenciés à la Fédération Française de Football.

Une approche systémique du service football

L'approche systémique nous engage à mettre en place une démarche d'analyse rigoureuse afin de comprendre comment ce système se structure, évolue et se transforme dans le cadre franc-comtois.

Figure 1 : Une vision systémique du service football



Le « système service football » est ainsi composé d'une offre de service représentée par les clubs et d'une demande exprimée par les pratiquants et les spectateurs.

Les clubs réunissent les éléments nécessaires à la pratique du football. Pour cela, ils se positionnent dans l'offre de service. Leurs ressources financières (buvette, tombola, animation, subvention) permettent l'achat du matériel indispensable à la pratique du football (tenue sportive, ballon), la participation aux compétitions officielles (frais d'engagement dans les championnats, coût d'arbitrage), l'entretien des installations sportives mises à disposition par les collectivités territoriales. Leurs ressources humaines (dirigeant, éducateur) assurent l'enseignement de la pratique du football auprès des pratiquants.

Les pratiquants payent une licence auprès des associations sportives et attendent un retour un service. En conséquence, ils expriment une demande du service football. Ils jouent au football pour s'entretenir physiquement, pratiquer une activité de loisir, satisfaire un esprit de compétition, s'insérer dans un tissu social. Sur le marché des temps libre, le football n'est pas seul à proposer ces services (centre de remise en forme pour l'entretien physique, pêche pour une activité de loisir). Lorsque le football ne répond pas aux attentes des pratiquants, ces derniers peuvent changer de club ou s'orienter vers une nouvelle activité.

Les terrains de football, puisqu'ils sont le lieu d'expression de la pratique, se positionnent à l'interface de l'offre et de la demande : ils représentent le lieu où se réalise la jonction entre l'offre et la demande. Le service football (son offre, sa demande et ses installations sportives) présente une inscription spatio-temporelle. Ce système évolue dans le temps, traduisant le permanent ajustement entre l'offre et la demande (un nouveau club apparaît, le pratiquant change de club, un nouveau terrain est construit), induisant une modification des territoires concernés, à différentes échelles.

Une analyse quantitative du service football sous l'angle de l'offre et de la demande des pratiquants

Au début de nos recherches, il était tentant d'analyser le « système service football » dans son ensemble. Mais une étude du service football dans son intégralité représente un travail considérable, trop important pour un travail de thèse. De plus, l'information disponible ne permet pas d'examiner avec précision tous les composants du système. A l'échelle régionale, il n'existe pas de données relatives aux spectateurs (nombre d'entrées aux stades, apports financiers, profil social du public). A ce niveau d'analyse, il est également illusoire d'étudier l'implication des collectivités territoriales dans le service football (subventions auprès des clubs, conditions de mise à disposition des équipements sportifs). Les clubs ne sont pas

disposés à présenter leur budget. Une étude de leur capacité d'encadrement est tout aussi hasardeuse (éducateurs, dirigeants, bénévoles, arbitres).

La Ligue de Franche-Comté fournit, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Université de Franche-Comté⁵, de riches renseignements sur ses clubs (lieu d'implantation, niveau de compétition, date de création, etc.) et ses pratiquants (lieu de résidence, club d'appartenance, date de naissance, etc.). Les données sont disponibles sur plusieurs saisons sportives. Il est alors possible de mener une étude statistique précise de l'offre et de la demande (représentée par les pratiquants) du service football.

La large expression du football autorise une analyse du service football à une échelle fine (échelle communale), au contraire d'activités sportives moins répandues (tennis de table, escrime, boxe) ou confinées en des lieux précis (le tennis en ville, les activités de pleine nature en milieu rural par exemple). Le football est présent partout : sa large expression viabilise les traitements statistiques. Il est ainsi possible de calculer des seuils d'apparition des équipes de football et des installations sportives, de proposer des variables explicatives à la diversité des taux de pratique communaux.

Dans ces conditions, les recherches reposent sur une approche quantitative du service football (analyse de données, production cartographique). La dimension comportementale et sociologique de la pratique du football n'est pas envisagée dans nos travaux. Pourquoi un individu joue-t-il au football ? Quel est le profil social des pratiquants ? Répondre à ce type d'interrogations n'est pas l'objectif de notre analyse. En outre, le déficit d'informations sur la thématique sportive n'autorise pas une approche sociologique de la pratique du football à l'échelle régionale (nécessité de recourir à une enquête systématique auprès des pratiquants).

Le rôle du temps et de l'espace dans l'analyse du service football

Les travaux présentés prennent à la fois en considération le temps et la dimension spatiale du service football. L'analyse temporelle du service football permet de suivre l'adaptation du football aux redistributions de la population dans l'espace : étalement urbain, rurbanisation, exode rural, etc.

⁵ En 1998, la Ligue de Franche-Comté de Football et l'Université de Franche-Comté ont signé une convention de partenariat. Dans ce cadre, la Ligue interroge chaque année l'Université sur des points précis : le développement du football féminin, la violence sur les terrains de football, les fusions d'associations sportives, etc. La plupart des travaux ont abouti à la réalisation de mémoires de maîtrise et de DEA.

La localisation du service football relève d'une problématique classique qui se retrouve dans l'analyse d'autres activités de service : les services culturels (théâtre, bibliothèque, école de musique), financiers, l'éducation (lycée, l'université), la santé (hôpital), etc. Les distributions de l'offre du service football s'ajustent, globalement, sur le modèle des lieux centraux⁶, modèle qui concerne à la fois les services marchands et l'administration. Le modèle explique comment un espace homogène, sous l'action d'économie d'agglomération et de la distance (modèle gravitaire), engendre une organisation hiérarchisée. La portée des villes conduit ainsi à un maillage du territoire.

Placée dans la problématique classique de localisation des services, des notions telles que l'accessibilité, les seuils d'apparition, la concurrence, deviennent intéressantes en vue d'interpréter la géographie du service football. Dès lors, les propriétés de l'espace (densité de population, réseaux de communication, ...) doivent être intégrées dans nos travaux. L'étude des aires de chalandise des clubs de football identifie les populations desservies par le service et les lieux à conquérir. L'analyse spatiale doit souligner la concurrence des clubs de football en milieu urbain, la diversité de l'offre qu'ils proposent aujourd'hui. Enfin, la dimension temporelle permet de considérer la problématique du maintien d'un service public en milieu rural. Au même titre qu'un bureau de poste ou une école maternelle, le club de football quitte les petits villages (notion de seuils d'apparition).

L'élaboration d'un outil de gestion de base de données spatio-temporelles

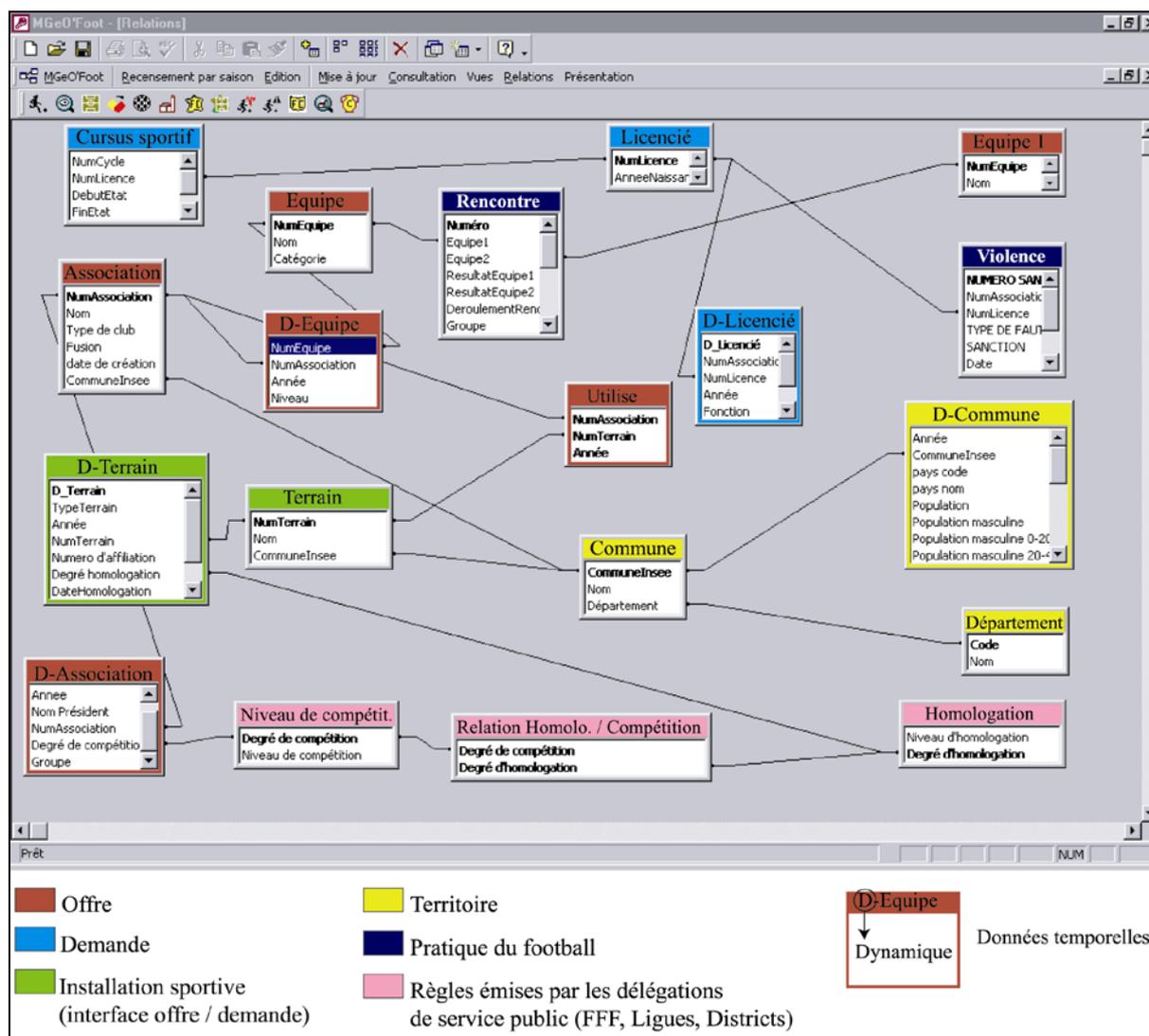
Pour suivre l'offre et la demande du service football dans le temps et dans l'espace, nous avons construit un outil de gestion de base de données spatio-temporelles (figure 2) : MGéO'FOOT (Mieux Gérer et Organiser le Football). Il fonctionne à partir d'un logiciel de base de données (ACCESS) relié à un Système d'Information Géographique (MapInfo).

Il intègre les données relatives au football à l'échelle d'une ligue régionale (club, pratiquant, terrain, etc.) et au territoire (commune, Pays, etc.). Les informations sont collectées sur plusieurs saisons sportives.

Ainsi, l'outil prend à la fois en considération l'espace et ses propriétés (l'accessibilité par exemple), et le temps (l'apparition et la disparition de clubs). Notre travail doit démontrer l'intérêt de l'utilisation d'un tel outil dans la gestion et l'organisation d'un service sportif.

⁶ Le géographe Christaller en 1933 et l'économiste Lösch en 1940 posent les fondements du modèle des lieux centraux, ou théorie des villes. Pour plus d'informations sur le modèle voir : BEGUIN H. (1995), « La localisation des activités banales » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 515-539.

Figure 2 : La structuration de la base de données spatio-temporelles



L'organisation des recherches

Nos recherches s'articulent en deux parties :

- La première se consacre à l'analyse du service football sous l'angle de l'offre. Elle vise à décrypter les logiques de diffusion spatiale de l'offre du football, la diversité des vocations des clubs (football d'encadrement au quotidien ou football spectacle). Activité peu répandue au début du XX^e siècle, le football a suivi l'essor extraordinaire des activités de temps libre depuis un demi-siècle. Nous proposons une lecture des logiques de diffusion spatio-temporelles du football, en insistant particulièrement sur la notion de cycle de vie d'un service sportif. La géographie actuelle de l'offre présente une dichotomie urbain / rural. En effet, aujourd'hui, l'offre proposée diffère sensiblement selon les lieux : les zones urbaines se caractérisent par une diversité de l'offre tandis qu'en campagne, la pérennité de l'offre est fortement remise en cause par l'exode rural.

- La deuxième partie est dédiée aux consommateurs. Elle analyse le service football par la fenêtre de la demande. Elle localise la clientèle et tente de dégager des carrières sportives types (âge de la première licence, arrêt, reprise, etc.). Elle étudie les aires de recrutement des équipes et présente les distances que les joueurs sont prêts à parcourir pour jouer au football dans un cadre officiel. L'acceptation de la distance se révèle alors étroitement corrélée aux modes de consommation du service (football loisir, football spectacle). Les recherches se terminent par une analyse du football féminin. La pratique des filles est envisagée comme un formidable potentiel de développement de la discipline. Il s'agit alors de proposer une démarche de conquête d'un nouveau marché. En effet, le football a largement conquis la population masculine : les filles représentent une des dernières niches de déploiement du football.

Au-delà d'une analyse géographique du service football, les travaux se doivent de proposer des méthodes applicables à d'autres activités de service, notamment celles relevant du secteur public. Par l'entrée de la thématique football, les recherches s'interrogent notamment sur les conditions du maintien du service public dans les zones de faibles densités (école, bureau de poste).

PREMIÈRE PARTIE

LA DIFFUSION SPATIALE DES CLUBS DE FOOTBALL EN FRANCHE-COMTÉ : LES LOGIQUES D'IMPLANTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Introduction de la partie I

La première partie se consacre à l'analyse de l'offre du service football, représentée par les associations sportives. L'offre est « *ce que l'on présente aux autres* »⁷. L'objectif est d'explicitier les logiques d'apparition de l'offre du service football en Franche-Comté et d'identifier les profils des associations sportives présentes sur le territoire régional. Pour cela, cette partie fait appel à la théorie des lieux centraux et s'appuie sur les travaux effectués dans le domaine de la diffusion spatiale d'une innovation. Ainsi, les recherches s'inscrivent dans la problématique classique de localisation des services. Dès lors, des notions telles que seuil d'apparition ou concurrence se révèlent pertinentes en vue d'illustrer la géographie de l'offre du service football. La figure 3 présente schématiquement l'objectif des recherches : elle montre comment l'offre du service football suit, dans le temps et dans l'espace, les redistributions de la population (étalement urbain, déprise rurale, péri-urbanisation).

Le premier chapitre se consacre à l'examen de la diffusion historique de l'offre du service football dans l'espace régional. La notion de diffusion est introduite lorsqu'« *on considère les processus qui mettent en jeu des déplacements de matière, de produits, de personnes, de pratiques, ou d'idées par exemple, dans un milieu, sur un espace, sur un territoire* »⁸. Elle identifie les mécanismes qui ont conduit la propagation d'un phénomène. L'analyse de la diffusion historique de l'offre de pratique en Franche-Comté s'avère ainsi utile dans la compréhension des localisations contemporaines de la discipline.

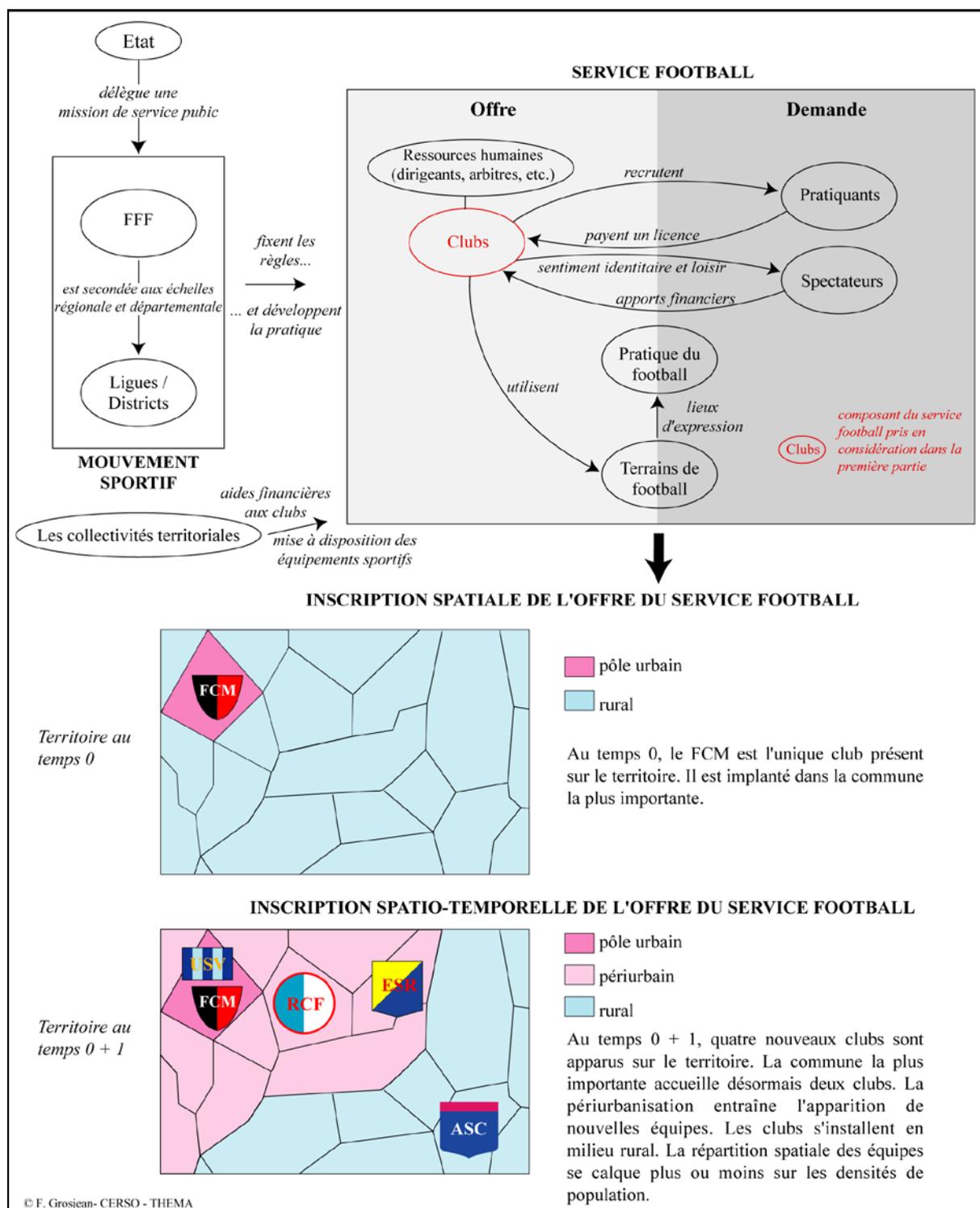
Le chapitre s'appuie sur les modèles hiérarchiques de diffusion⁹ (qui décrivent plus spécifiquement la dimension spatiale) et sur la théorie du cycle de vie d'un service sportif (qui se positionne plus dans la dimension temporelle), théorie qu'il conviendra alors de présenter. Il s'agira d'exprimer la pertinence de la complémentarité de ces deux approches, tout en précisant les biais issus du transfert du cycle de vie dans le domaine d'un service sportif.

⁷ BRUNET R., FERRAS R. et THERY H. (1992), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.

⁸ SAINT-JULIEN T. (1995), « Diffusion spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 577-598.

⁹ HAGERSTRAND T. (1953), *Innovation diffusion as a spatial process*, Postscript and translation by Allan Pred, Chicago/London, University of Chicago Press, 1967.

Figure 3 : Une analyse du service football sous l'angle de l'offre



Le second chapitre propose une lecture de la diversité de l'offre du service football proposée par les clubs francs-comtois. Inséré dans un marché des activités de temps libre de plus en plus concurrentiel, le football doit aujourd'hui répondre à des attentes variées, exprimées par des pratiquants de plus en plus exigeants. Ainsi, les clubs de football adoptent des stratégies

particulières, des orientations sportives étroitement déterminées par les configurations spatiales (taille des communes, composition par âge des populations). Certains clubs offrent une pratique de loisir tandis que d'autres, moins nombreux, proposent une pratique de compétition (le football spectacle). Ce dernier exige des moyens humains et financiers qui imposent une logique d'implantation urbaine. Le football spectacle affirme sa présence au sommet de la hiérarchie urbaine (service rare) alors que le football de loisir est présent sur tout le territoire franc-comtois (service de base). Le football de haut-niveau est alors présenté comme une nécessité de visibilité territoriale (Vesoul Haute-Saône et Jura Sud Foot par exemple). Ainsi, il s'agira d'évoquer les mécanismes qui établissent le lien entre la hiérarchie sportive et la hiérarchie urbaine (le potentiel en footballeurs, les capacités à proposer des installations sportives de qualité, etc.).

D'avantage qu'une simple lecture des conditions d'apparition de l'offre du service football et de sa diversité, cette partie insiste sur les potentialités de renforcement de l'offre dans l'espace régional. Elle cible les perspectives d'apparition de nouvelles équipes en des lieux qui peuvent accueillir un club (commune péri-urbaine), et où la coexistence de plusieurs associations est autorisée (certains centres urbains sous-équipés). En ce sens, le travail apporte une aide à la décision pour les responsables de la discipline.

Chapitre I

La diffusion spatiale des clubs de football en Franche-Comté : l'illustration du cycle de vie d'un service sportif

La vitesse de propagation du football dépend de la capacité des foyers émetteurs à diffuser l'innovation. On comprend dès lors le rôle joué par les principales villes : au regard du nombre d'adoptants potentiels, une ville de taille importante a des probabilités plus grandes de devenir centre émetteur qu'une petite ville. Dans ces conditions, l'éloignement du centre d'impulsion et la taille réduite des villes franc-comtoises influenceront certainement la vitesse de diffusion de la discipline. En outre, les configurations spatiales seront déterminantes, notamment les formes de la hiérarchie urbaine régionale. D'emblée, nous précisons que la propagation de la discipline est étudiée uniquement par le biais de ses structures sportives. Nous ne disposons pas d'informations permettant d'examiner le processus à partir des pratiquants. Il est certain qu'une analyse à travers les clubs et les licenciés aurait enrichi considérablement notre discours.

Notre travail s'effectue en cinq étapes :

- dans un premier temps, nous définirons le contexte de notre étude. La Franche-Comté est alors l'illustration d'un phénomène de diffusion d'une innovation. Avant d'observer les processus de propagation du football en Franche-Comté, il convient d'examiner succinctement l'implantation de la discipline à l'échelle mondiale puis française ; l'introduction de références mondiales et nationales constitue donc une aide appréciable à la lisibilité de phénomènes perceptibles à l'échelle régionale. « *La diffusion est transcalaire* »⁷ ; les facteurs de proximité et de hiérarchie interviennent de l'échelle mondiale à l'échelle locale. La position géographique de la Franche-Comté (proximité de l'Allemagne et de la Suisse) peut jouer en effet un rôle déterminant dans la diffusion du football dans la région. Dans notre discours, les références porteront sur les travaux de J. Bale (échelle mondiale) puis de L. Ravenel (échelle française) ;

⁷ RAFFESTIN C. (1995) , « La diffusion » in BAILLY A. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3^{ème} édition, pp. 205-209.

- ensuite, nous identifierons les grandes étapes de la diffusion du football en Franche-Comté. L'allure en S de la courbe de sa propagation⁸ fera référence au marketing et particulièrement aux travaux portant sur le cycle de vie⁹ d'un bien ou d'un service ;
- suite à l'identification des grandes étapes de la diffusion de la discipline en Franche-Comté, nous analyserons les parcours empruntés par le processus. Le football se propage-t-il dans la région selon les canaux de la hiérarchie urbaine ?
- puis, nous examinerons les configurations actuelles de l'offre de pratique en Franche-Comté. Existe-t-il encore des potentialités d'apparition de nouvelles équipes ? Si oui, où se localisent-elles ?
- enfin, nous analyserons une tendance forte observée en France depuis le milieu des années 1980, les fusions de structures d'accueil. Instaurés pour préserver une offre de pratique en milieu rural, les rapprochements de clubs ont-ils les résultats escomptés par les dirigeants sportifs ?

L'analyse de la diffusion du football dans notre cadre régional combine donc les références aux modèles hiérarchiques (évolution spatiale de la diffusion) et la théorie du cycle de vie (évolution temporelle du processus). Le chapitre doit ainsi mettre en lumière les complémentarités de ces deux approches en décrivant les mécanismes spatio-temporels de la diffusion d'un service sportif.

I. Le contexte d'étude

I. 1. La diffusion du football à l'échelle mondiale : l'Angleterre, foyer originel

A ce niveau d'analyse, la diffusion historique du football peut être abordée par la date de création des fédérations nationales. Après une lente période d'adoption, la progression s'accélère autour de 1900. Cet intérêt se traduit aujourd'hui par une diffusion générale (203 fédérations affiliées en 2002).

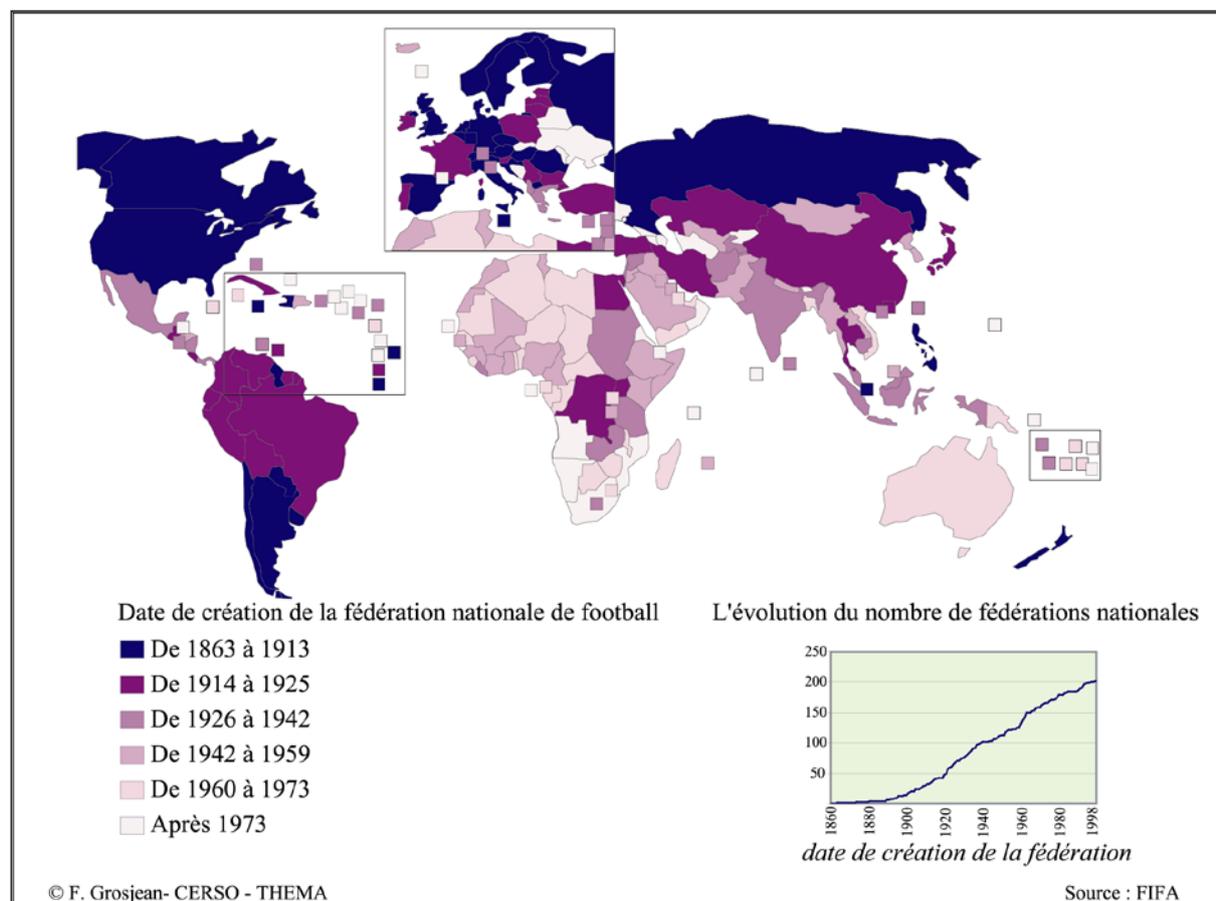
⁸ La courbe de diffusion du football est le résultat du calcul suivant : (nombre de communes possédant au moins un club de football / nombre total de communes) * 100.

⁹ FENNETEAU H. (1998), *Cycle de vie des produits*, Economica, Gestion Poche.

La première nation à adopter officiellement le football est l'Angleterre en 1863. A partir du foyer originel, la progression est lente et reste circonscrite au Royaume-Uni. La Fédération Écossaise de Football est créée en 1873, celles du Pays-de-Galles en 1876 et de l'Irlande en 1879. Les premières organisations non-britanniques voient le jour au Danemark et aux Pays-Bas (1879) ; la Fédération Française de Football apparaît plus tard, en 1919. A partir du début du XX^e siècle, l'évolution du nombre de fédérations nationales est régulière malgré quelques ralentissements (durant les deux conflits mondiaux) et accélérations (en 1962, 9 fédérations sont créées, essentiellement en Afrique du fait de l'indépendance de certains pays qui accroît le nombre d'affiliations).

L'espace d'adoption envisagé apparaît désormais saturé ; les créations les plus récentes émanent de micro-fédérations (Andorre en 1994, Erythrée en 1996, Iles Vierges en 1998) ou de bouleversements politiques (Bosnie en 1992, Slovaquie en 1994).

Carte 1 : La diffusion du football : la date de création des fédérations nationales



J. Bale a avancé le postulat d'une vitesse d'adoption selon la hiérarchie économique des pays. L'auteur remarquait la relation entre la part de la population employée dans le secteur non-

agricole et la date d'adoption officielle du football. La carte proposée témoigne également du phénomène de contagion (carte 1) : l'éloignement de l'Angleterre influence sur la date d'adoption.

Ainsi décrite, la diffusion de la discipline valide les modèles hiérarchique et de contagion, mais les écarts aux modèles dégagent quelques spécificités : le retard de la France notamment dû au rejet du professionnalisme et les éclatements politiques troublent cette lecture déterministe.

La France s'insère donc dans ce champ global de la diffusion ; l'étude de son propre territoire ne peut ignorer cette situation géographique. La proximité britannique impose en effet un certain déterminisme. Mais à l'intérieur du territoire national, l'effet de voisinage ne se manifestera pas partout avec la même intensité. Les vitesses d'adoption en seront dès lors différenciées.

I. 2. La diffusion du football en France : Paris, le Nord et la façade méditerranéenne, de véritables têtes de pont

Les recherches portant sur l'analyse de la diffusion du football en France sont pour la plupart issues de travaux d'historiens. L'ouvrage majeur est celui d'Alfred Wahl¹⁰ qui propose une synthèse sur l'histoire du football dans notre pays. Des approches similaires ont été entreprises à des échelles régionales et locales ; nous pouvons citer les études de P. Lafranchi sur le Languedoc-Roussillon¹¹, P. Monnier sur le Gard¹² ou encore L. Le Coadic sur la Bretagne¹³. Les histoires de clubs, à travers leur palmarès et leurs joueurs vedettes, sont abondantes mais ne proposent pas un caractère scientifique susceptible d'alimenter nos recherches.

Officialisé en Angleterre en 1863, le football se diffuse tardivement en France. L. Ravenel¹⁴ a spatialisé le processus de diffusion de la discipline sur le territoire français. L'auteur a

¹⁰ WAHL A. (1989), *Les archives du football, Sport et société en France (1880-1980)*, Galliard/Julliard.

¹¹ LAFRANCHI P., « Apparition et affirmation du football en Languedoc : 1900-1935 », in P. Arnaud, J. Camy (dir), *La naissance du mouvement associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, 1985.

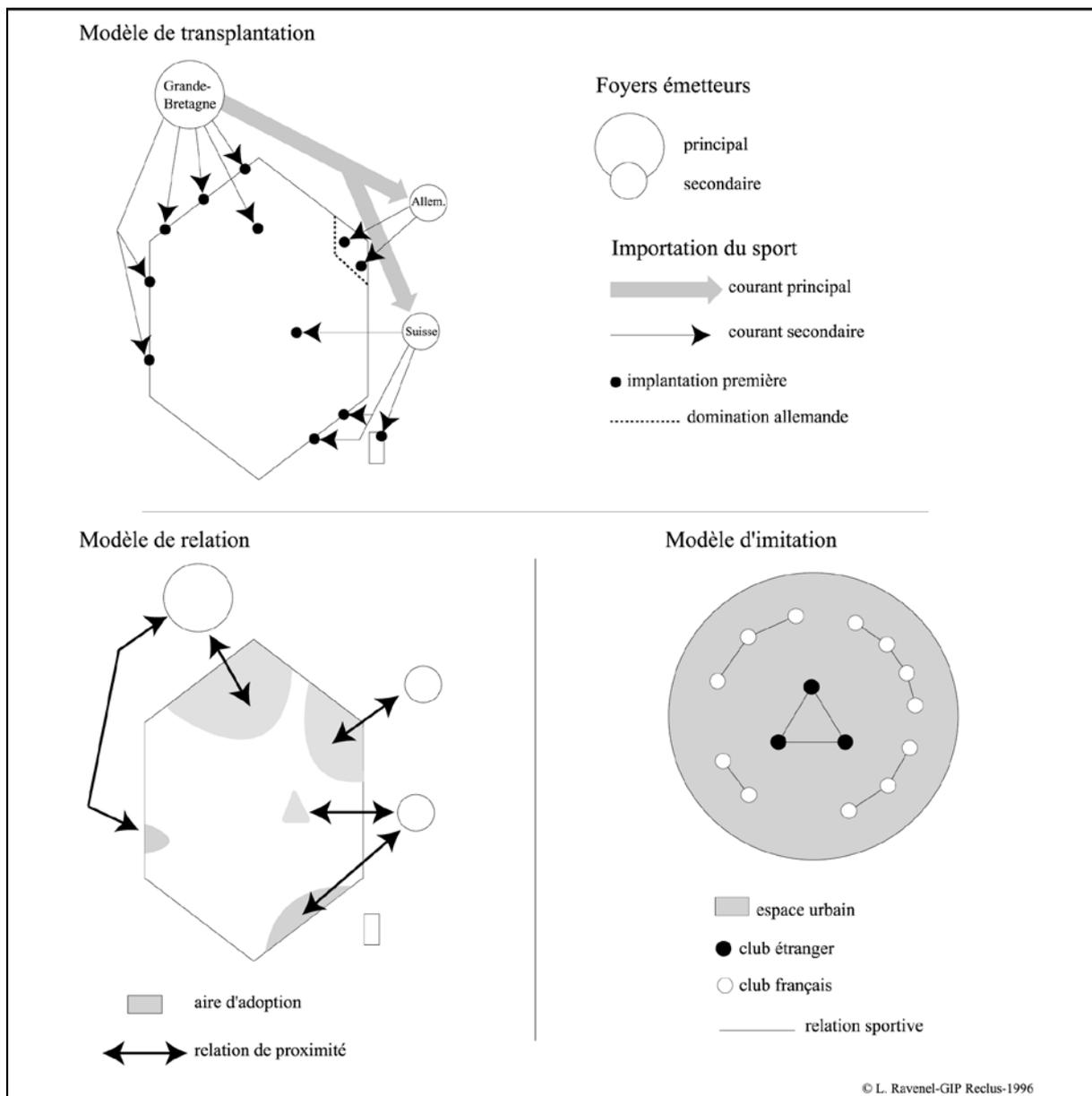
¹² MONNIER P., *Le football dans le Gard : 1901-1970*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Montpellier III, 1983.

¹³ LE COADIC L. (1992), « Implantation et diffusion du football en Bretagne (1890-1925) : de l'histoire à l'anthropologie », *Sport-Histoire*, n°1, pp. 27-50.

¹⁴ RAVENEL L., *Le football de haut-niveau en France : espaces et territoires*, Thèse de géographie, 1997.

construit trois modèles graphiques de sa propagation : un modèle de transplantation, un modèle de relation et un modèle d'imitation (figure 4). Une présentation sommaire de ces modèles résume les logiques de diffusion du football en France et introduit des variations régionales importantes.

Figure 4 : Trois modèles d'implantation du football en France



Le modèle de transplantation : l'auteur fait référence aux modes de diffusion des sports britanniques ; les premiers clubs sont créés dans les ports et les grandes villes. Le Havre Athletic Club, le premier club français, est né en 1872 ; les suivants sont fondés dans la capitale, par des Britanniques pour des Britanniques. Le processus se poursuit dans les

principaux ports français (Sète en 1894). Ce schéma est reproductible à l'échelle européenne : les négociants anglais sont à l'origine des premières équipes espagnoles (Huelva) ou italiennes (Turin, Gênes, Milan).

Mais une variante est à considérer dans cette transplantation depuis le foyer émetteur : au Sud de la France, la Suisse relaie la diffusion et au Nord-Est, l'Allemagne la propage.

Le modèle de relation : le modèle s'appuie sur la proximité géographique pour décrire le processus de diffusion du football sur le sol français. Ainsi, la proximité britannique fixe le football dans le Nord de la France.

Le modèle d'imitation : le modèle décrit une diffusion originelle par contagion. Des clubs français apparaissent au contact de clubs étrangers puisque ces derniers recrutent très peu de footballeurs français.

A la lecture des trois modèles graphiques proposés, la pratique du football est vers la fin du XIX^e siècle circonscrite à des aires géographiques clairement délimitées : Nord de la France, région parisienne et façade méditerranéenne. A partir des foyers originels, le football va se propager sur l'ensemble du territoire français (modèle de contagion).

En 1919, la Fédération Française de Football Association (FFFA) est créée ; une vingtaine de ligues régionales sont fondées sur le réseau ferroviaire : la densité du réseau favorise les affiliations. Les effectifs des ligues sont très variables et mettent en lumière l'avance des foyers originels et le retard de l'intérieur du pays. Mais la hausse des affiliations dans les petites ligues (Auvergne, Midi) permet aux rencontres de se dérouler en minimisant les distances. « *Les joueurs peuvent ainsi se rendre au stade à bicyclette* »¹⁵. Les créations de clubs en seront dès lors facilitées.

Après la première guerre mondiale, le football français s'institutionnalise avec la naissance de la FFFA et se décentralise par le biais des ligues régionales¹⁶. Les licenciés et les affiliations progressent mais le football reste l'apanage des villes. Au début des années 1920, « *très peu de communes rurales disposent d'un club figurant sur les tablettes de la Fédération* »¹⁷.

¹⁵ WAHL A. (1989), *Les archives du football, Sport et société en France (1880-1980)*, Galliard/Julliard.

¹⁶ Dès sa constitution, la FFFA projette la division du pays en une vingtaine de ligues régionales. A la fin de la saison 1920-1921, 18 ligues régissent 1 800 sociétés et 35 000 licenciés. Par la suite, leurs limites territoriales fluctueront largement ; ce n'est qu'en 1925 que les ligues trouvent leur tracé quasi-définitif.

¹⁷ WAHL A. (1989), *Les archives du football, Sport et société en France (1880-1980)*, Galliard/Julliard.

L'exemple de la diffusion du football en Alsace est un révélateur du caractère urbain de sa pratique. Au cours de la saison 1920-1921, 70 clubs sont affiliés à la Ligue d'Alsace. Sur ce total, le tiers est implanté dans les trois grandes villes de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, sept autres dans les chefs-lieux d'arrondissement desservis par une ligne de chemin de fer, la quasi-totalité du reste dans les bourgs de plus de 2 000 habitants¹⁸. Dans le Languedoc, « *la géographie des structures se calque également sur les densités de population* »¹⁹.

La Franche-Comté s'inscrit dans ce contexte national de diffusion. Région aux marges des foyers originels (mais à proximité de la Suisse), elle accuse un retard certain sur ses voisines du Nord, l'Alsace et la Lorraine. Au début du XX^e siècle, la discipline est en phase de familiarisation et d'apprentissage de ses règles. Cette période perdurera jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale.

I. 3. Les sports en Franche-Comté au tournant du XX^e siècle : l'avance des activités conscriptives, la familiarisation de la pratique du football

Un regard posé sur le système des sports en Franche-Comté au tournant du XX^e est utile pour percevoir le contexte dans lequel le football va se diffuser. Notre bref détour historique n'est en aucun cas un état des lieux exhaustif de la pratique sportive dans la région. L'objectif est d'exposer les bases de l'expansion du football, activité à cette période peu ouverte.

Du fait de sa proximité avec l'Allemagne, la Franche-Comté est très sensible aux exercices corporels « militarisants ». Le football doit donc faire face à la concurrence d'activités sportives largement implantées sur le territoire régional : tout d'abord les pratiques conscriptives²⁰ (gymnastique, le tir et l'instruction militaire) puis le cyclisme. Notre discours s'articulera donc autour de ces trois activités sportives : pratiques conscriptives, cyclisme et football.

La diffusion d'une pratique sportive peut être abordée à partir des associations et à partir des licenciés. La statistique la plus continue et la mieux répertoriée dans l'histoire du sport en général est celle des clubs sportifs. Les localisations des structures d'accueil vont donc servir

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ LAFRANCHI P., « Apparition et affirmation du football en Languedoc : 1900-1935 », in P. Arnaud, J. Camy (dir), *La naissance du mouvement associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, 1985.

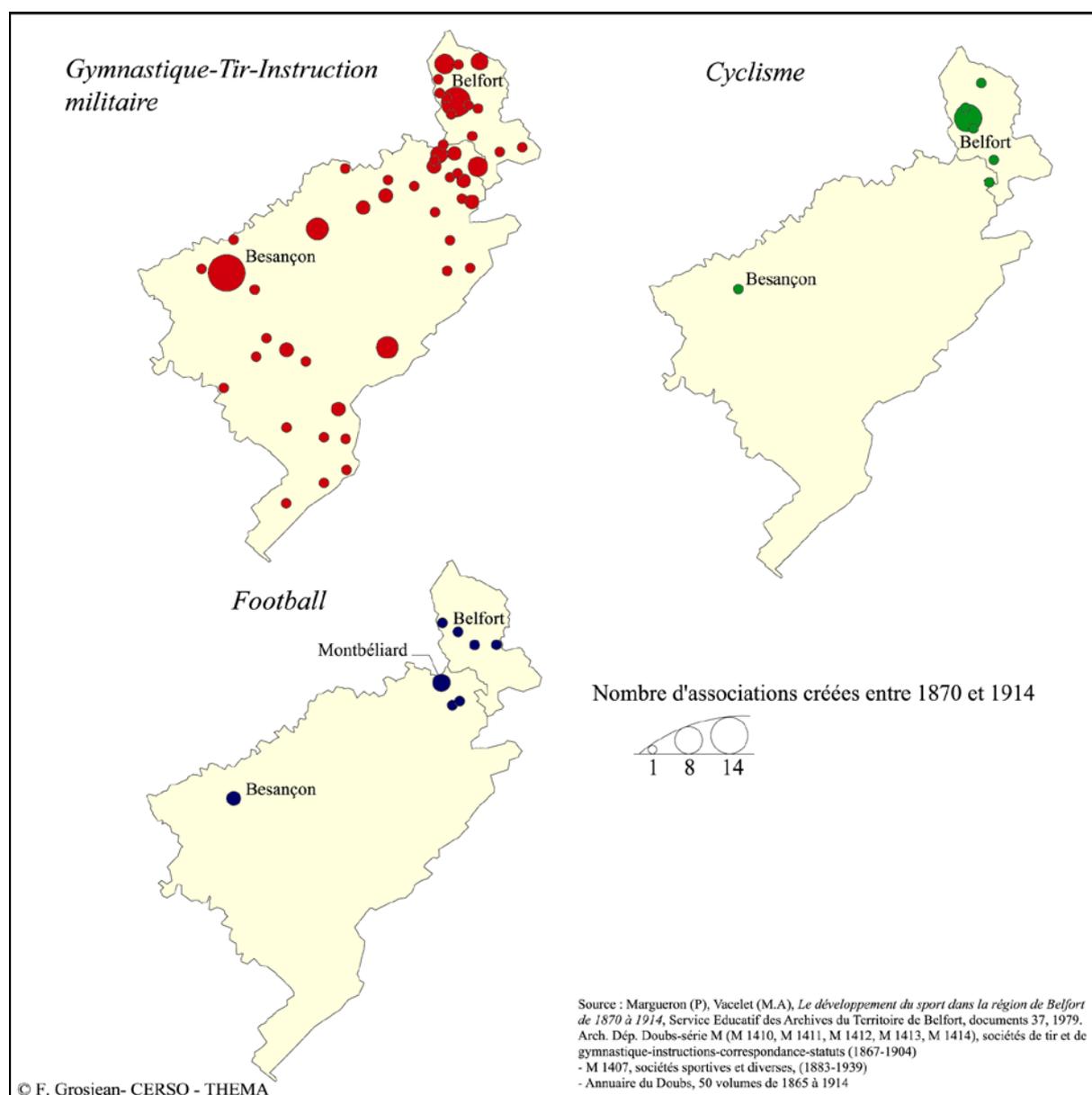
²⁰ Les pratiques conscriptives regroupent la gymnastique, le tir et l'instruction militaire, à l'exception du tir « sportif ». Ces sociétés apparaissent après la défaite de 1870.

de fil conducteur à notre démarche. Sans aucun doute, une analyse de la propagation d'une pratique sportive par l'intermédiaire du lieu de résidence de ses licenciés aurait apporté une richesse supplémentaire à notre analyse. Mais le manque d'information les concernant nous interdit cette approche.

I. 3. 1. Le développement des pratiques conscriptives sous l'effet de la proximité de la frontière allemande

Entre 1870 et 1914, 99 sociétés de gymnastique, de tir et d'instruction militaire sont créées dans les départements du Doubs et du Territoire de Belfort (carte 2).

Carte 2 : La percée des pratiques conscriptives et le retard du football (1870-1914)



Les créations sont nombreuses autour de Belfort et Montbéliard, à Besançon ainsi qu'au sud du département du Doubs (secteur de Pontarlier). La diffusion de ces activités est largement impulsée par l'armée ; leurs pratiques sont en effet à l'époque considérées comme le meilleur moyen de régénérer la jeunesse de la France après la défaite de 1870. Besançon et Belfort, deux villes de garnison, comptent le plus grand nombre de créations de sociétés conscriptives : respectivement 14 et 9 apparitions. En Franche-Comté, la proximité de la frontière allemande accentue l'intérêt porté à la gymnastique ; l'effet de frontière est parfaitement lisible sur la carte 2 avec les fortes densités de sociétés au nord du département du Doubs et dans l'ensemble du Territoire de Belfort.

I. 3. 2. Le cyclisme, la familiarité d'une pratique sportive

Le ballon rond suscite beaucoup moins d'intérêt que le cyclisme. Dans les départements du Doubs et du Territoire de Belfort, on enregistre 15 créations de sociétés cyclistes. Avant la Première Guerre Mondiale, le cyclisme est de loin le sport le plus populaire en France. L'intérêt pour cette discipline peut s'expliquer par « *certaines éléments dont trois sont révélateurs des lacunes du football* »²¹ : la familiarité de l'outil sportif, des compétitions et des vedettes sportives.

Enfin, en Franche-Comté, on peut mentionner le rôle tenu par la firme Peugeot dans le développement du cyclisme. Elle construit en effet des vélocipèdes et encourage largement la création de vélo-clubs (comme celui de Valentigney en 1888).

I. 3. 3. Le football, l'apprentissage d'une activité peu ouverte

Avant la Première Guerre Mondiale, le football est globalement peu présent sur le territoire franc-comtois. « *Il est encore une activité relativement peu ouverte* »²². Les équipes les plus anciennes sont issues du Territoire de Belfort. Parmi les précurseurs, l'Avant Garde Salbérienne est fondée en 1898 et le Football Club de Belfort apparaît dès 1901. En 1904, le Racing Club Franc-Comtois de Besançon (RCFC) est créé. La propagande menée par ces clubs précurseurs favorise l'éclosion de plusieurs équipes à partir de 1905 : le Racing Club de Valentigney, les Sports Audincourtois, l'Union Sportive de Belfort et enfin l'Etoile Sportive Comtoise (1905) pour le secteur de Besançon.

²¹ LAFRANCHI P., « Apparition et affirmation du football en Languedoc : 1900-1935 », in P. Arnaud, J. Camy (dir), *La naissance du mouvement associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, 1985.

²² AUGÉ M. (1982), Football. « De l'histoire sociale à l'anthropologie religieuse », in *Débat*, février 1982, pp. 64.

Mais dans les premières années, seul le football-rugby est pratiqué dans la région. Pendant quelque temps, les règles du football-association et celles du football-rugby se confondent sur les terrains francs-comtois. Durant les premières années du XX^e siècle, le football est en phase d'apprentissage dans la région.

Mais la guerre va dynamiser le développement de sa pratique, en favorisant un brassage social et géographique. Les clubs francs-comtois sont alors très actifs ; ils rencontrent de nombreuses équipes militaires et participent amplement à la diffusion du football. Il y a de plus en plus de jeunes sur les stades ce qui renforcent les associations sportives de Besançon, de Belfort et du Pays de Montbéliard²³. A la fin de la guerre, la pratique est confinée à ces trois aires géographiques mais elle va progresser notamment sous l'action des dirigeants du football français. En marquant définitivement leur indépendance vis-à-vis de l'Union des Sociétés Françaises de Sport Athlétique (USFSA²⁴), les responsables du football se donnent les moyens d'organiser des compétitions autonomes à trois niveaux : international (rencontres des sélections françaises et des sélections étrangères), national (par l'intermédiaire de la Coupe de France instaurée en 1918) et régional (championnats et challenges régionaux organisés par les ligues). L'institutionnalisation du football va générer son essor. Par ailleurs, il semble que l'introduction du football dans la région soit indissociable de celle des deux autres activités sportives précitées. Malgré des décalages dans leur niveau de développement, le football, les pratiques conscriptives et le cyclisme adoptent des logiques d'implantation identiques puisqu'elles sont présentes sur les mêmes lieux.

II. Base et méthodologie : les temporalités du cycle de vie

II. 1. Peut-on parler d'un cycle de vie d'un service sportif ?

Dans notre discours, le football est envisagé au-delà de sa simple pratique. Il est appréhendé en tant que service sportif offert à la population : les instances en charge de la discipline

²³ Archives départementales : Le journal *Le Pays de Montbéliard* (AJP21JL).

²⁴ A la fin du XIX^e siècle, quatre organisations sportives coexistaient : l'Union Vélocipède de France (UVF, création en 1872), l'Union des Sociétés de Gymnastique de France (USGF, 1873), l'Union des Sociétés Françaises de Sport Athlétique (USFSA, 1889), la Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France (FGSPF, 1898). Ces organisations ont en charge plusieurs activités.

(fédération, ligues, districts²⁵) et les clubs sont les prestataires du service football. Au gré des variations de la demande des consommateurs (engouement populaire, désintéressement) et de la concurrence, l'offre du service football s'adapte : le nombre de structures d'accueil augmente, stagne ou régresse. A la différence d'un bien sportif (chaussures de football par exemple), dont on perçoit aisément que les ventes puissent connaître une phase d'accélération par un phénomène d'engouement, puis de ralentissement, voire de disparition suite à l'arrivée d'un nouveau produit plus performant, « *on pourrait envisager qu'un service sportif, qui par définition ne se stocke pas, ne puisse pas être pris en compte par la théorie du cycle de vie* »²⁶. Il s'agira alors de ne pas confondre les besoins et le service : le service répond aux besoins et pour satisfaire un besoin, on peut consommer différemment.

Dans le modèle classique du cycle de vie des produits, « *les ventes sont définies comme étant une fonction du temps. La vie du produit y est représentée par une courbe qui relie le niveau des ventes par période et le délai écoulé depuis la mise sur le marché. Sans lui donner d'expression mathématique particulière, de nombreux auteurs ont adopté un schéma en forme de cloche pour représenter cette courbe* »²⁷.

Le découpage le plus couramment utilisé distingue quatre phases : l'introduction, la croissance, la maturité et le déclin (figure 5). La période d'introduction correspond à une faible augmentation des débouchés du produit. La phase de croissance débute lorsque le développement des ventes s'accélère. La maturité commence lorsque le ralentissement de la croissance se confirme. Elle prend fin quand la tendance s'est inversée et que la régression des ventes s'accélère. Enfin, le déclin se caractérise par une phase de recul des ventes. Il s'achève avec la disparition du produit.

Les services sportifs ne respectent pas parfaitement le cycle de vie d'un produit, et ce pour deux raisons majeures²⁸ :

- Le capital « corps » reste invariant. Même si de nouvelles technologies permettent d'innover dans les activités, l'obsolescence d'un produit lié au progrès technique n'induit pas la

²⁵ La Fédération Française de Football a en charge le football à l'échelle nationale, les ligues gèrent la discipline au niveau régional et les districts à l'échelon départemental.

²⁶ POLGE M. (1997), « Le marketing dans les organisations de services sportifs », in PIGEASSOU C., GARRABOS C. (dir.), *Management des organisations des services sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles", pp. 284-310.

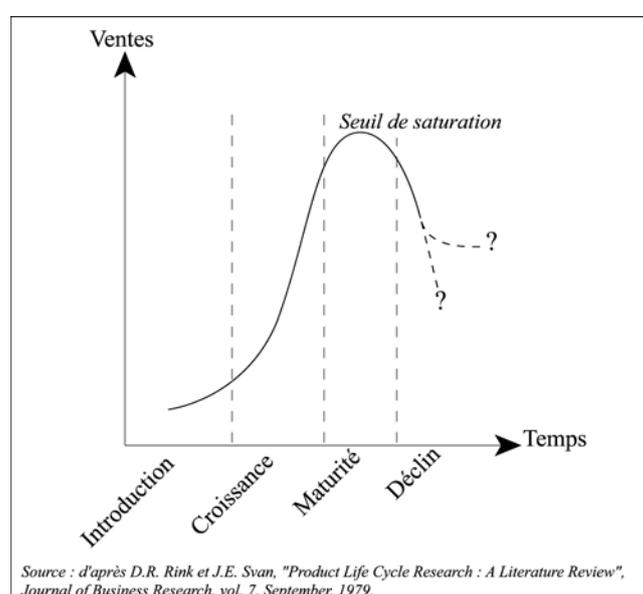
²⁷ FENNETEAU H. (1998), *Cycle de vie des produits*, Économica, Gestion Poche.

²⁸ *Ibid.*

disparition du service. Il peut y avoir une génération de nouveaux services, transformation dans la nature du service, mais rarement une exclusion du secteur d'activité.

- « *Les services sportifs sont associés à des valeurs sociales et sociétales* »²⁹. Dans ce cas, le service s'adapte ou peut disparaître, mais l'absence d'exclusion pour des raisons techniques lui accorde des possibilités de rebondissement. Par exemple, le tennis autrefois très strict et reflet d'une catégorie sociale présente aujourd'hui un aspect plus décontracté et reflète une autre image sociétale. Cette activité connaît toutefois un déclin car, entre autres raisons, les pratiquants n'y trouvent plus les valeurs recherchées.

Figure 5 : Les quatre étapes du cycle de vie classique d'un produit



De plus, s'il est concevable de parler de cycle de vie d'un service sportif, notre analyse doit néanmoins être vigilante car la théorie présente d'autres faiblesses. Par exemple, selon la théorie, le processus de diffusion repose exclusivement sur une dynamique endogène. Or, le processus est également lié à une dynamique externe : les mutations démographiques ou la concurrence d'autres activités sportives (ou non-sportives d'ailleurs) interviennent dans le processus de propagation du football. A titre d'exemple, la démocratisation du tennis dans les années quatre-vingt, malgré une présence affirmée dans les classes sociales aisées, vient concurrencer les possibilités de recrutement du football, qui prospecte davantage dans les couches sociales moins favorisées.

²⁹ JEU B. (1992), « Sport, philosophie, histoire », in *Revue française de marketing*, n°138, p.19-26.

En outre, la théorie apparaît quelque peu démunie lorsqu'il s'agit d'établir des perspectives d'évolution. Notre travail ne devra donc pas utiliser la théorie de manière dogmatique mais plutôt l'adapter aux spécificités du domaine envisagé.

II. 2. La diffusion du football : la segmentation temporelle de son évolution

La consultation des archives départementales et celles de la Ligue de Franche-Comté de Football constitue la base de notre recherche :

- ✓ Aux archives départementales, deux quotidiens ont alimenté notre corpus d'informations :
 - *Les Sports Comtois* : il est l'organe officiel de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football dans les années 1920. Il rend compte des procès verbaux (nombre de clubs, nombre de licenciés) des Assemblées Générales de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football. Il présente les réglementations inhérentes à la pratique du football : les obligations concernant les terrains, les équipement, arbitres, etc.
 - *Le Petit Comtois* : quotidien qui diffuse avant tout des résultats et moins de commentaires.

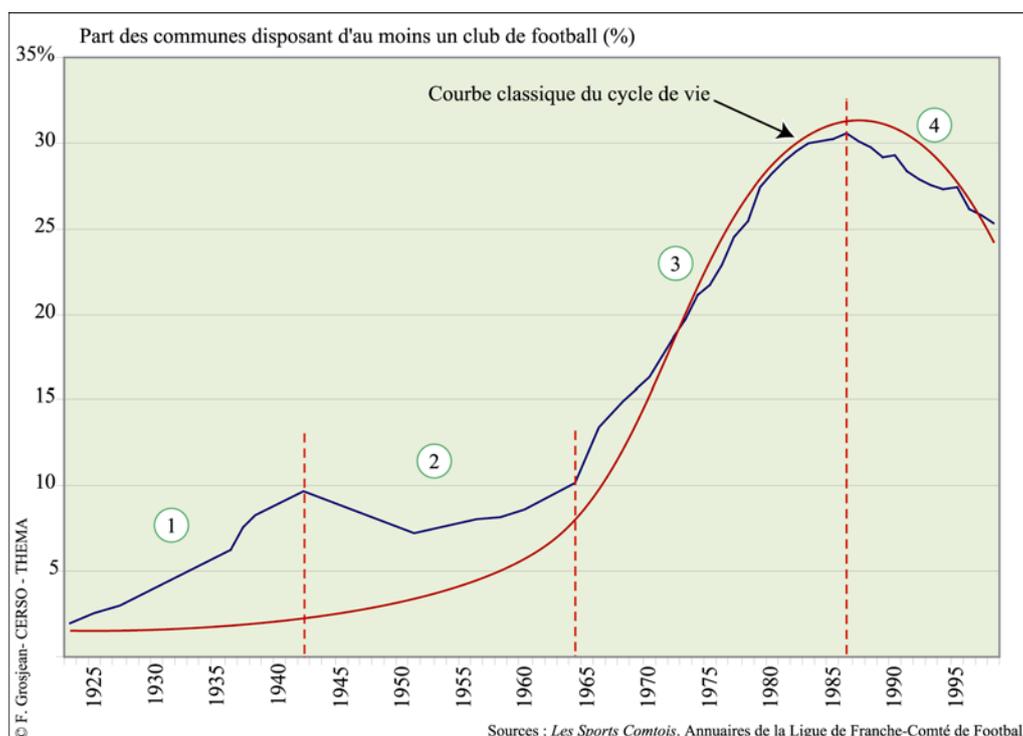
- ✓ A la Ligue de Franche-Comté, deux sources ont enrichi nos recherches :
 - Les annuaires de la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Football puis les annuaires de la Ligue de Franche-Comté de Football (à partir de 1947) : le plus ancien annuaire remonte à 1936, mais ce n'est qu'à partir de 1960 que l'ensemble des annuaires est disponible. Ils nous renseignent sur l'affiliation des clubs et leur localisation (commune siège).
 - *Franche-Comté Football* : le journal officiel de la Ligue. Les informations sont disponibles à partir de 1947, année de la création de la Ligue de Franche-Comté de Football. Comme son devancier *Les Sports Comtois*, il expose les procès verbaux des Assemblées générales et les réglementations de la pratique du football.

Malgré quelques déficits de données dans les premières années de la diffusion de la discipline, un examen continu des mécanismes du processus est néanmoins autorisé.

Le travail de segmentation temporelle du processus de diffusion dans notre espace de référence est une étape importante puisqu'il oriente la suite de nos recherches.

A l'évidence, l'allure de la courbe de diffusion du football en Franche-Comté (figure 6) atteste d'une évolution cyclique, malgré quelques écarts au cycle parfait décrit par la figure 5.

Figure 6 : Les phases de diffusion du football en Franche-Comté



Quatre phases sont aisément identifiables :

- La première phase : le développement de la pratique (du début des années 1920 au début des années 1940). Le taux de diffusion³⁰ passe de 2 % en 1923 à presque 10 % en 1943. La pratique se diffuse dans les villes, les chefs-lieux de cantons. La diffusion du football se réalise selon un parcours hiérarchique. C'est le lancement proprement dit du processus de diffusion ;
- La deuxième phase : le taux de diffusion stagne (1942-1964). Il est toujours inférieur à 10 %. Un élément extérieur au processus (la Seconde Guerre mondiale) ralentit la propagation du football, ce qui explique son écart à la courbe théorique ;

³⁰ Le taux de diffusion est la part des communes qui possèdent au moins un club de football.

- La troisième phase : le véritable décollage de la discipline (1965-1984). Le taux de diffusion passe en une vingtaine d'années de 10 % à plus de 30 %. Le football se diffuse en campagne. Au milieu des années quatre-vingt, la discipline est parvenue à un seuil de saturation : toutes les communes susceptibles d'accueillir une équipe (taille démographique) en possèdent au moins une ;
- La quatrième phase : le déclin du football (à partir de 1985). Le taux de diffusion diminue régulièrement. Aujourd'hui, il avoisine les 25 %. Le football recule en campagne : les petites entités rurales ne parviennent plus à pérenniser une offre de pratique.

L'allure de la courbe de propagation du football se singularise de la courbe logistique de diffusion proposée par Hägerstrand³¹. Les écarts proviennent de la phase de stagnation et surtout de la phase de déclin de la discipline, étapes absentes des travaux de l'auteur. La forme en S de la courbe de diffusion du football rejoint davantage les temporalités exprimant le cycle de vie des produits ou des services. De ce fait, nos références porteront à la fois sur la notion de cycle de vie (dimension temporelle) et les travaux réalisés par Hägerstrand (dimension spatiale). Ainsi, nous poserons un regard rapide sur l'introduction du football en Franche-Comté, son expansion et son déclin sur le territoire régional.

III. Le cycle de vie du football (1920-2001) : de son introduction sur le territoire franc-comtois à son déclin

Les quatre phases du processus de diffusion vont être analysées en vue de connaître la distribution géographique des équipes et de mesurer le rôle de la hiérarchie urbaine dans cette répartition. Ainsi, pour chaque période considérée, nous construisons une carte de localisation des équipes accompagnée d'un graphique qui présente la ventilation des clubs de football en fonction du volume de population des communes d'implantation. L'étude des différentes étapes du processus permettra d'aboutir aux configurations spatiales actuelles qu'il conviendra alors d'examiner.

³¹ HAGERSTRAND T. (1953), *Innovation diffusion as a spatial process*, Postscript and translation by Allan Pred, Chicago/London, University of Chicago Press, 1967.

III. 1. L'implantation du football : d'un modèle hiérarchique à un modèle de contagion

La première compétition régionale officielle et régulière en Franche-Comté date de 1920. Nous n'avons pas pu recenser les équipes participant au premier championnat régional dans la mesure où aucun document n'y portait attention. La première année de référence sera donc la saison 1923/1924.

Au cours de cette saison sportive, on recense 38 clubs francs-comtois de football affiliés à la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté³². Ces structures d'accueil sont localisées dans 35 communes ; peu de communes disposent de plus d'un club de football (Besançon possède 3 clubs, Vesoul 2). Une analyse de la distribution des clubs selon le volume de population des communes atteste d'une relation directe entre les deux variables.

II. 1. 1. Les premières implantations en milieu urbain (modèle hiérarchique)

Nous observons, pour la saison 1923/1924, la distribution des clubs en fonction du volume de population des communes de la région. La démarche permet de valider, ou de rejeter, le rôle de la hiérarchie urbaine dans la répartition et la diffusion de la pratique du football. Nous calculons pour chaque groupe de communes la part de celles qui possèdent au moins un club (figure 7). De manière générale, la probabilité d'apparition d'une association s'accroît en fonction du volume de population. Mais la relation n'est pas linéaire, plusieurs seuils apparaissent.

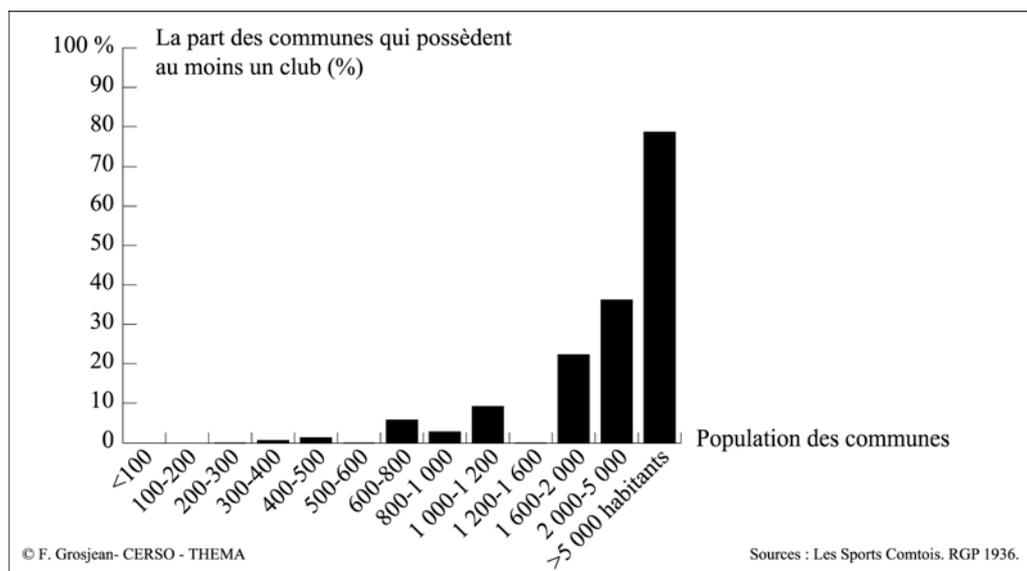
Un premier seuil de population se dessine : en-dessous de 1 600 habitants, la création d'un club de football est exceptionnelle. Seulement 0,5 % des entités de moins de 1 600 habitants possède une équipe. Un deuxième seuil apparaît à 5 000 habitants : au-delà, les communes disposent généralement d'une équipe (80 % des communes équipées). La hiérarchie urbaine détermine ainsi la géographie des structures sportives. Le football peut être considérée comme une innovation, et comme la plupart des innovations, les villes sont les premières à les capter. Comme une activité banale³³, la discipline se localise à proximité de la population, donc des consommateurs. Les premières communes touchées sont celles qui appartiennent aux espaces

³² Les clubs francs-comtois sont gérés par la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté jusqu'en 1949. Ils sont ensuite affiliés à la Ligue de Franche-Comté de Football.

³³ BEGUIN H. (1995), « La localisation des activités banales » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 515-539.

bénéficiant d'un réseau de communication local autorisant un brassage de population. Comme toutes autres activités banales, le football contribue à créer et à renforcer la hiérarchisation des villes franc-comtoises.

Figure 7 : Présence de clubs de football et taille des communes en 1923 :
une pratique circonscrite aux villes



Toutefois, quelques éléments perturbent cet ordre général, des exceptions apparaissent. En effet, notre territoire révèle des spécificités locales, des écarts au modèle de diffusion hiérarchique. Gevry, petite commune du Jura (300 habitants³⁴), est dotée dès 1923 d'un club de football alors que des villes telles que Héricourt (6 200 habitants) ou Arbois (3 600) devront patienter avant d'accueillir une équipe. Quelques cités importantes demeurent à l'écart des premiers championnats alors que des petits villages sont déjà concernés par cette nouvelle activité.

Si l'on examine la distribution géographique des équipes au début des années vingt, quatre aires de diffusion se dessinent :

- un espace centré autour de l'axe Montbéliard-Belfort regroupe le plus grand nombre de clubs de football,
- au nord de la Haute-Saône, une aire de diffusion est axée autour du triangle Vesoul-Lure-Luxeuil-les-Bains,

³⁴ Selon le Recensement Général de la Population de 1936.

- au nord du département du Jura, une zone de propagation du football se dessine aux environs de Dole,
- dans le Haut Doubs, le football est pratiqué aux abords de la frontière franco-suisse (secteur de Morteau).

Signalons enfin la présence de la discipline à Besançon, qui compte trois clubs, à Gray (ouest de la Haute-Saône) et à Torpes, petit village localisé au sud-ouest de la capitale régionale.

II. 1. 2. Après les premiers championnats régionaux, le football se diffuse en campagne (modèle de contagion)

En 1942, 172 clubs participent aux compétitions officielles alors qu'ils ne sont que 38 en 1923. Après les premiers championnats de football et l'apprentissage de ses règles, le football s'installe en campagne et renforce sa présence en milieu urbain. En 1923, seulement 2 % des communes de la région possédaient un club de football, tandis qu'en 1942, le taux de diffusion est de 8,5 %. Au début des années 1940, environ 80 % (contre 48 % en 1923) des villes de plus de 2 000 habitants et 25 % des communes de 500 à 1 000 habitants (moins de 5 % en 1923) accueillent un club de football. L'amélioration des moyens de transport participe activement au développement de la pratique car ils rapprochent les équipes.

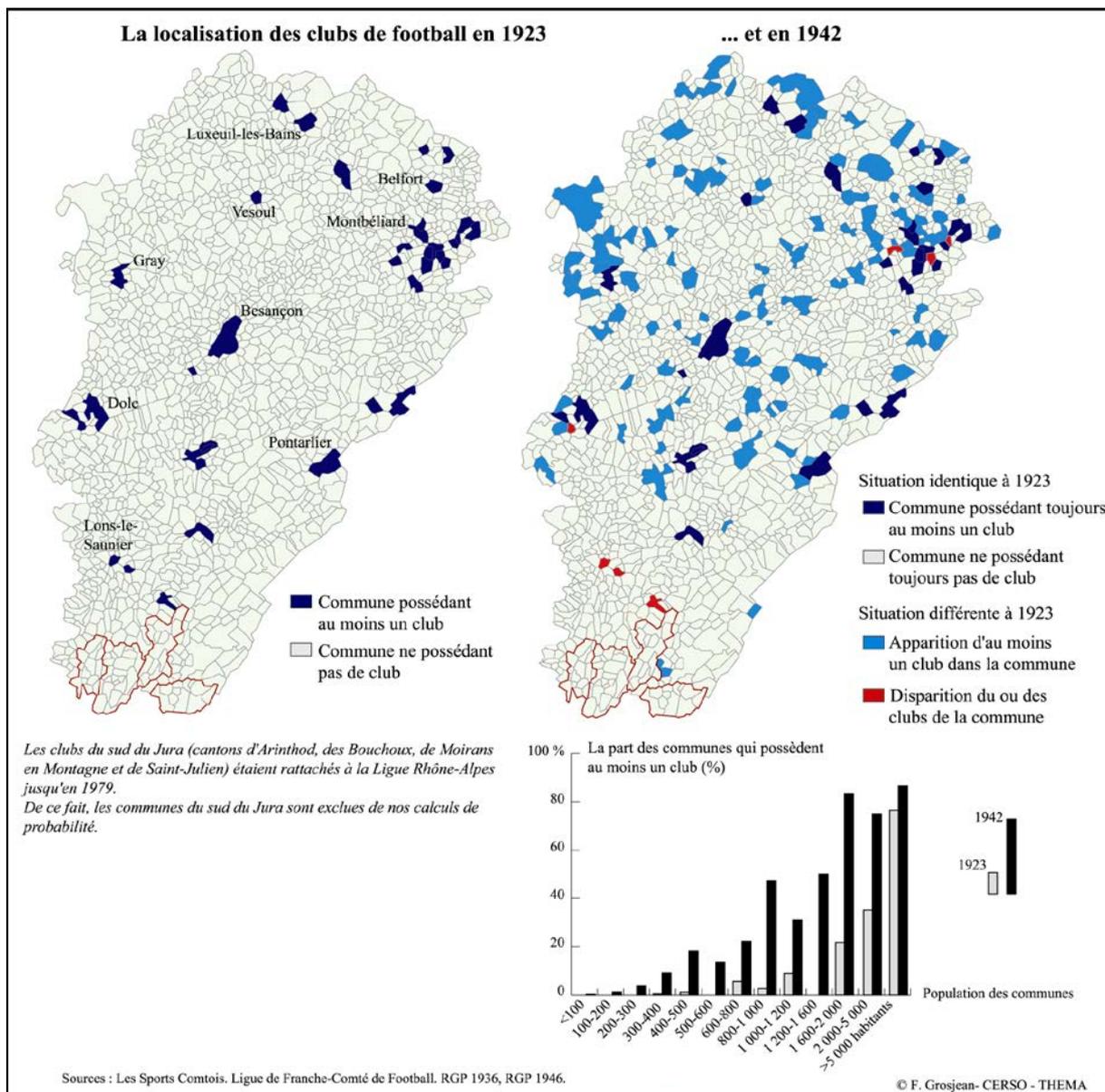
Mais déjà, des zones de concentration et de vide se dévoilent : de manière schématique, on oppose le nord de la Franche-Comté qui compte de nombreuses équipes et le sud où la pratique est quasi-absente (carte 3). Dans la partie sud de la région, Lons-le-Saunier (14 600 habitants en 1936) ne possède plus d'équipe alors que Saint-Claude (11 400 habitants) préfère le rugby³⁵. Dans le département du Jura, la discipline reste confinée aux chefs-lieux de canton (Clairvaux-les-Lacs, Champagnole) et aux plus grosses communes (Dole notamment). Ailleurs dans le département, la participation est faible car la campagne est ici très peu concernée.

Au nord de la Franche-Comté, de nombreux clubs sont créés à proximité des foyers originels, à savoir les principales villes. Dans ce secteur, la diffusion du football emprunte d'abord les canaux de la diffusion hiérarchique, et procède ensuite par contagion. Notons la fréquence des créations dans le nord-est de la région, autour de l'axe Belfort-Montbéliard. Le Pays de

³⁵ VILLIRILLO M. (1988), *FC Saint-Claude (1900-1988), les années bleues*, Marque-Maillard, Lons-le-Saunier.

Montbéliard est en avance puisque la majorité de ses villes sont équipées. Ici, le football est déjà installé dans les petits villages : Badevel (700 habitants), Dampierre-les-Bois (900 habitants), etc.

Carte 3 : La diffusion du football dans la première moitié du XX^e siècle :
le Pays de Montbéliard concerné, le Jura à l'écart



La précocité de la diffusion dans ces entités géographiques peu peuplées résulte, en partie, de l'influence du FC Sochaux dans son espace environnant. Le club, à l'origine du professionnalisme en France³⁶, affronte les formations régionales voisines (Delle, SC Belfort,

³⁶ Le premier championnat de France professionnel est disputé en 1932/1933.

Feschés-le-Châtel), ce qui suscite la curiosité puis l'intérêt de la population locale. Et l'organisation de matchs internationaux à Montbéliard, à une époque où les sentiments nationalistes sont vigoureux, favorise l'essor du football car ces manifestations sportives mobilisent un public nombreux. Enfin, la mise à disposition des terrains de la firme Peugeot (à Valentigney, Pont-de-Roide) aux équipes voisines facilite leur engagement dans les compétitions officielles. Dans le nord-est de la Franche-Comté, la présence du FC Sochaux perturbe la relation établie entre les densités de population et la répartition des équipes. Elle encourage l'apparition des équipes dans les petites communes.

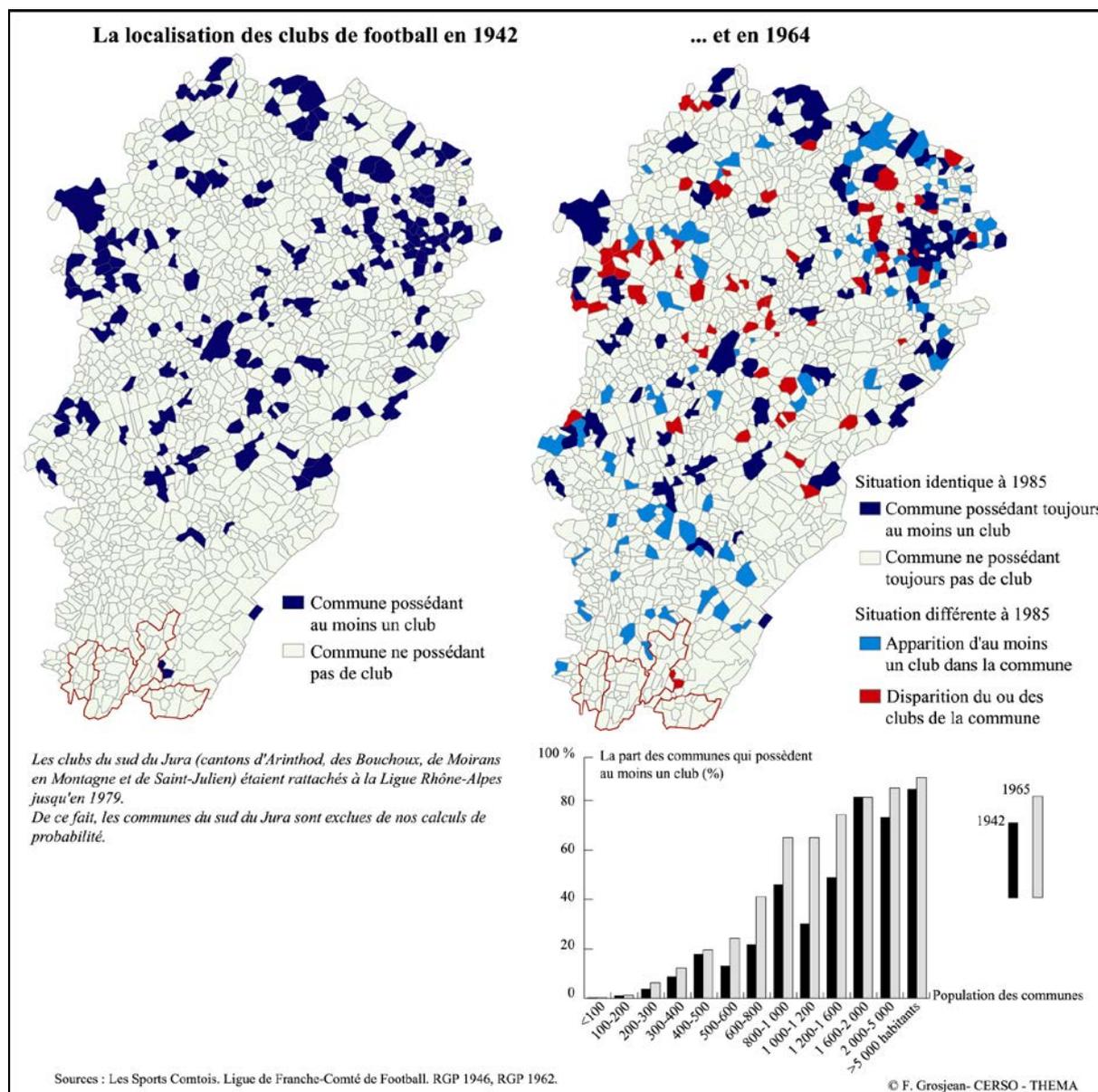
Entre la mise en place des premières compétitions et le début des années quarante, la discipline se diffuse donc en premier lieu à partir des centres urbains puis dans les espaces ruraux géographiquement proches. Sa propagation dans la première moitié du XX^e siècle laisse entrevoir des espaces intéressés, le Pays de Montbéliard en tête, et des espaces en retrait, où des résistances s'affirment (la concurrence du rugby dans le sud-est du département du Jura). Mais la Seconde Guerre mondiale va ralentir le processus de diffusion. Et la répartition géographique des équipes va subir de profonds bouleversements.

III. 2. Un élément extérieur (la Seconde Guerre mondiale) perturbe le processus de diffusion

Au cours de cette période, le taux de diffusion se maintient toujours en-dessous des 10 %. Cette stabilité cache en vérité un remarquable renouvellement des équipes. La fréquence des créations compense la répétition des radiations (carte 4). La guerre et l'occupation perturbent la propagation de la pratique : la période est marquée par un redéploiement des équipes au sein de l'espace régional.

Dès le début du conflit, la Franche-Comté se trouva coupée en deux par la ligne de démarcation qui suivait en partie le parcours de la Loue (sud de Besançon). Au nord, la Haute-Saône, le Doubs et une partie du Jura furent organisés en zone interdite. Le partage de la région a des conséquences sur la diffusion du football. Dans la zone occupée, les disparitions sont fréquentes, particulièrement autour de Gray et de Besançon. Les infrastructures sportives sont parfois à reconstruire et les équipes aussi.

Carte 4 : Le second conflit mondial trouble le processus de diffusion du football : disparitions de clubs au nord de la Franche-Comté, créations au sud



Au sud de cette ligne, les créations sont au contraire très nombreuses : le Jura tend à combler son retard. Le football s'installe enfin dans les plus grosses communes jurassiennes (Lons-le-Saunier, Orgelet) mais reste absent à Saint-Claude, et plus généralement dans tout le sud-est du Jura. La concurrence du rugby, présent dans cet espace dès le début du siècle, explique la résistance. Le rugby est pour des raisons de culture « *le sport spatialement le plus différencié* »³⁷. Il apparaît de ce fait comme le principal concurrent du football dans le sud-est du Jura.

³⁷ RAVENEL L. (1998), *La géographie du football en France*, PUF.

Enfin, le volume de population des communes intervient aussi dans la pérennité des équipes puisque de manière générale, hormis peut-être le retard des cités jurassiennes, les grandes villes préservent leur club de football. Malgré l'occupation, Besançon, Belfort, Montbéliard ou Vesoul maintiennent une offre de pratique. Les petites communes, dans la première moitié du XX^e siècle, ont au contraire un temps de présence plus réduit. Mais les mesures prises par les instances en charge de la discipline dans les années soixante-dix interviennent pour faciliter la création et le maintien des équipes en milieu rural.

III. 3. La croissance (1965-1985) : la conquête du rural

Le football connaît un développement extraordinaire en Franche-Comté entre 1965 et 1985, le plus fort de son histoire : le taux de diffusion passe de 10 % en 1965 à 31 % en 1985 ! Au milieu des années quatre-vingt, près d'une commune sur trois possède un club. La situation de la Franche-Comté n'est pas exceptionnelle dans le pays puisque toutes les ligues régionales enregistrent des progressions tout aussi remarquables. La politique de la Fédération Française de Football, accompagnée d'un contexte démographique favorable (encart 1) expliquent l'explosion du nombre des clubs de football en France (la Franche-Comté compte 181 clubs en 1965 et 640 en 1985)³⁸.

Encart 1 : L'explosion démographique en Franche-Comté après la Seconde Guerre mondiale

Dès 1945, le solde naturel explose. Après avoir été nul, voire négatif, pendant plusieurs décennies, il s'élève durablement à 8 000 ou 10 000 personnes par an, porté en particulier par un taux de natalité toujours supérieur d'un ou deux points à la moyenne nationale. Cette position avantageuse qui se poursuivra jusqu'au milieu des années 1970, est renforcée par un solde migratoire lui aussi très positif, en liaison avec l'essor de la production industrielle. A la fin des années soixante, la barre du million d'habitants est ainsi franchie ; en 25 ans, la Franche-Comté avait gagné 200 000 habitants, soit 25 % de sa population de 1946 ! Cette conjoncture n'allait pas se prolonger.

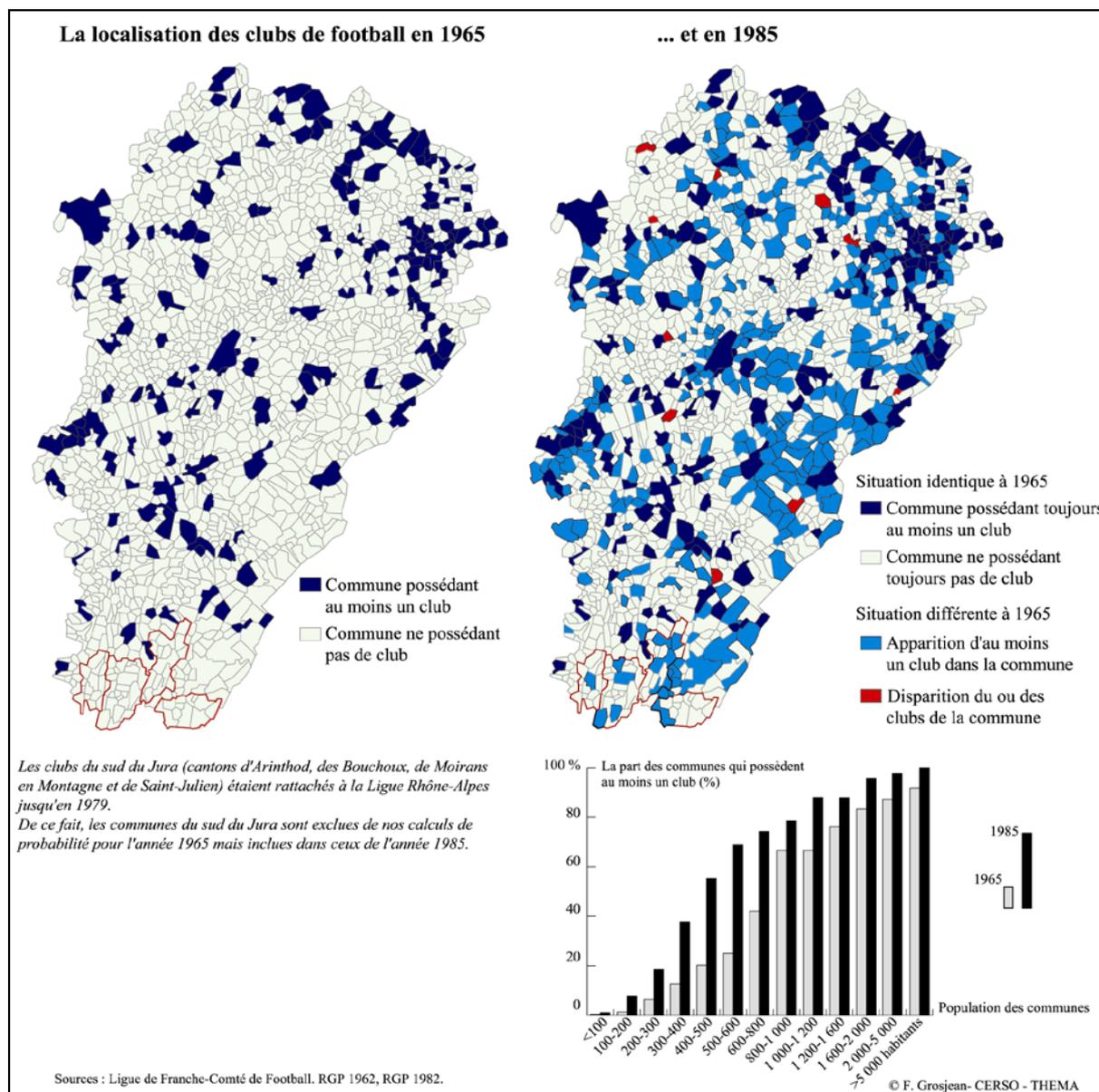
Source : BOICHARD J. (dir.), *Encyclopédie de la Franche-Comté*, Edition La Manufacture, Besançon.

A la fin des années soixante, le discours proposé par les instances en charge du football était alors « un clocher, une équipe ». La Ligue de Franche-Comté prenait alors des décisions incitatives en vue d'accompagner le développement de la discipline. Plusieurs opérations

³⁸ Précisons que les clubs du sud du Jura sont rattachés à la Ligue de Franche-Comté de Football en 1979 (une quinzaine de clubs).

étaient ainsi engagées dans les années soixante-dix. L'opération « 1 000 terrains de grand jeu » visait à équiper les petites communes rurales. Pour cela, des subventions leur étaient accordées. En ville, l'opération « terrains de tout temps » était destinée à la construction de terrains stabilisés (terrains avec un revêtement sablé) pour permettre l'accès à la pratique toute la saison sportive. Au début des années 1980, la Fédération Française créait une nouvelle catégorie de joueurs, les « débutants », âgés de 6 à 8 ans, afin que le football soit plus attractif chez les plus jeunes.

Carte 5 : Les créations de clubs se multiplient sur tout le territoire franc-comtois



Les effets de ces mesures se font aussitôt sentir puisque le nombre de clubs francs-comtois augmente rapidement. Les nouvelles affiliations apparaissent en premier lieu dans les petites

communes. 55 % des entités peuplées de 300 à 800 habitants possèdent une équipe de football en 1985, alors qu'elles n'étaient que 14 % en 1965 (carte 5). L'ensemble du territoire régional est ainsi, au milieu des années quatre-vingt, concerné par le processus de diffusion de la discipline.

Le phénomène de péri-urbanisation, qui se manifeste en Franche-Comté dès la fin des années soixante, a des incidences directes sur la géographie de la discipline car il s'ensuit une multiplication des équipes autour des centres urbains (Besançon, Pontarlier, Dole, etc.). La dynamique démographique de ces communes facilite l'apparition de nouvelles équipes puisque ces entités disposent d'un potentiel de jeunes important. Seuls quelques espaces ruraux, restreints et peu peuplés (le sud-ouest du Jura, la marge occidentale de la Haute-Saône), restent à l'écart de la généralisation de la pratique. La discipline a gagné le sud-est du Jura, jusque-là résistant et Saint-Claude possède enfin une équipe.

En outre, il est important de signaler la multiplication des clubs dans les principales villes franc-comtoises : Besançon compte vingt-deux clubs en 1985, Belfort en regroupe douze et Montbéliard en accueille huit. La nouvelle vague d'immigration explique en grande partie la fréquence des apparitions. Si, dans les années trente, Italiens et Polonais créaient des formations ethniques, ce sont les Maghrébins et les Portugais qui au début des années quatre-vingt fondent des clubs de communauté étrangère. Certains parviendront à se pérenniser mais la plupart ne connaîtront qu'une existence éphémère.

Jusqu'à la moitié des années quatre-vingt, la Ligue de Franche-Comté enregistre au début de chaque saison sportive de nombreuses affiliations. Mais depuis 1985, les petites communes rurales ne parviennent plus à préserver une offre de pratique. Le nombre de clubs diminue rapidement.

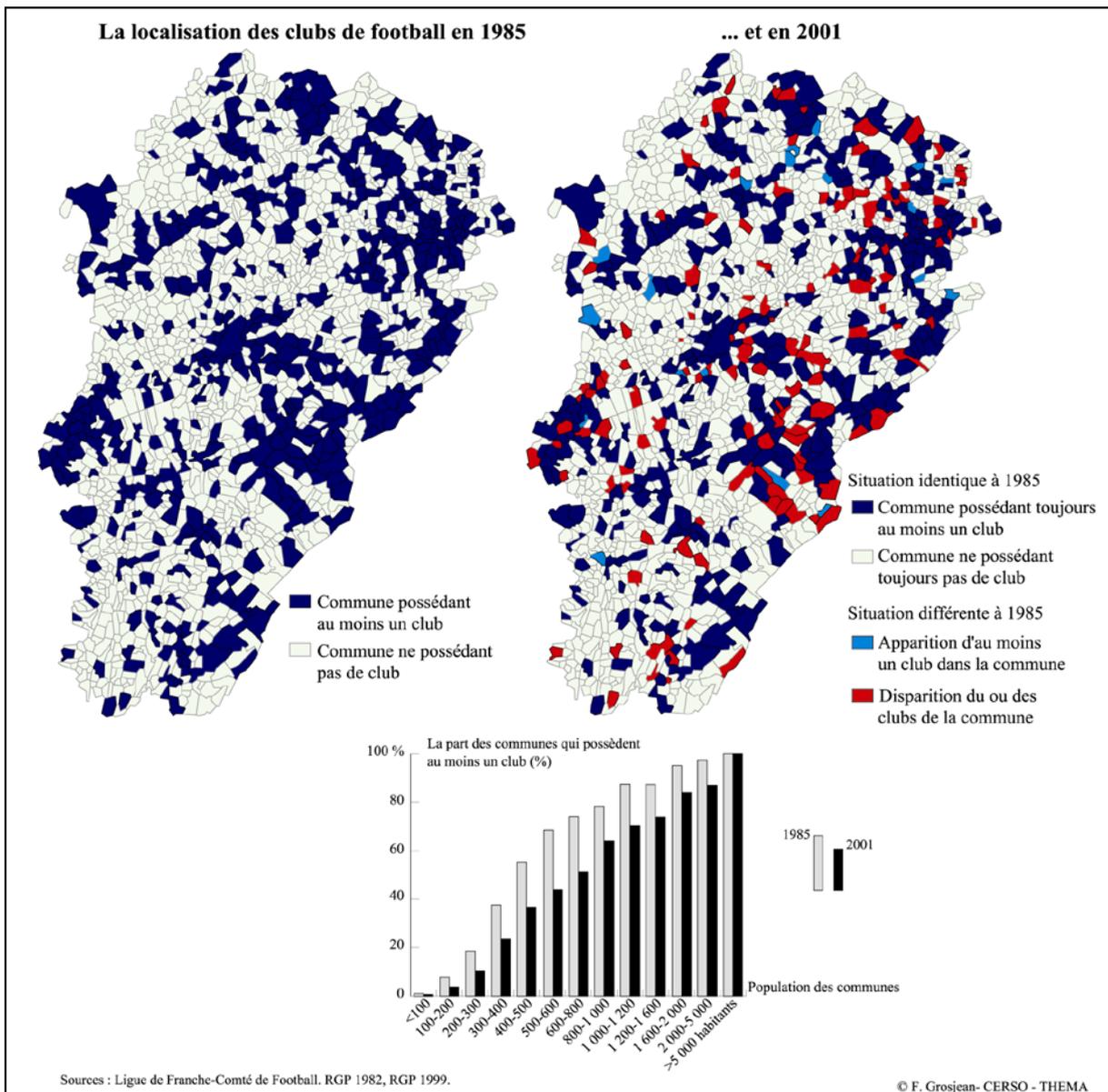
III. 4. La saturation (1985-2001) : la disparition de nombreux clubs ruraux

Précisons d'emblée que la baisse du nombre de structures d'accueil ne s'interrompt pas en 2001. Nous arrêtons notre analyse à cette date car nous ne disposons pas d'informations plus récentes. Or, d'après la consultation du Journal Foot (éditions 2002 et 2003)³⁹, la diminution

³⁹ Le Journal Foot est un hebdomadaire destiné aux dirigeants des clubs de football. Il présente les procès verbaux des différentes commissions des ligues et des districts (Commission technique, Commission du football

du nombre de clubs de football se poursuit en Franche-Comté. Ils étaient 423 clubs civils à s'engager dans les compétitions officielles de la saison 2000/2001. Un an plus tard, le chiffre est passé à 412 clubs. Les pertes sont dans ce cas soit le résultat d'une radiation pure et simple des associations, soit le fait de rapprochement de clubs. L'espace d'adoption est désormais saturé (carte 6).

Carte 6 : Les créations de clubs sont rares, les disparitions se généralisent :
le football recule en campagne



d'entreprise, Commission de discipline, etc.), annonce le calendrier et le résultat des équipes, les affectations des arbitres, etc.

En quinze ans, la région a perdu près de 220 clubs, soit 34 % de ses structures d'accueil de 1985. 27 % des communes de la région disposaient d'une équipe en 1985 contre 21 % en 2001. Hormis les principales villes (plus de 5 000 habitants) qui conservent toujours une offre de pratique, toutes les entités géographiques sont affectées par cette érosion des structures d'encadrement. Mais la baisse se fait surtout sentir parmi les petites communes : elles sont 66 % à posséder une équipe en 1985, elles ne sont plus que 45 % à en accueillir en 2001. Le vieillissement des campagnes remet en cause la survie des équipes installées en milieu rural. « *Le dépeuplement des campagnes affecte le sport le plus populaire de France. Environ 2 000 associations ont disparu en cinq ans* »⁴⁰. Pour maintenir une offre de pratique dans les petites communes rurales, les fusions de club s'imposent car elles permettent la mise en commun de moyens humains et matériels insuffisants. Mais nous le constaterons plus tard dans notre travail, le rapprochement de clubs n'a pas toujours les résultats escomptés par les dirigeants sportifs.

* *
*

En se référant aux théories du cycle de vie, nous avons analysé les quatre phases de diffusion du football dans l'espace franc-comtois. D'abord présent en ville, la discipline s'est ensuite propagée en campagne dans la seconde moitié du XX^e siècle. Le football s'est ainsi diffusé selon les canaux de la hiérarchie urbaine. Mais aujourd'hui, il est de plus en plus difficile pour les communes rurales, touchées par le vieillissement et l'exode rural, de préserver une offre de pratique. Le football recule en campagne.

Avec 420 clubs et 37 000 joueurs en 2001, le football est de loin le sport le plus représenté dans la région. Il devance largement le tennis (160 clubs, 15 500 licenciés en Franche-Comté) et le judo (150 clubs, 11 000 licenciés). Toutefois, si l'on observe ses perspectives d'évolution, on peut présager la poursuite du recul de la discipline en Franche-Comté dans les années à venir.

IV. Les perspectives d'évolution des structures d'encadrement

Suite à l'analyse du processus de propagation du football sur le territoire franc-comtois, il est possible de soumettre quelques perspectives d'évolution de la discipline. L'espace d'adoption

⁴⁰ POTET F. (2002), *Le football ne veut pas perdre son enracinement en milieu rural*, Le Monde.

est au début des années 2000 saturé : les perspectives de créations de nouvelles équipes se révèlent alors très réduites tandis que les clubs menacés de radiation sont nombreux.

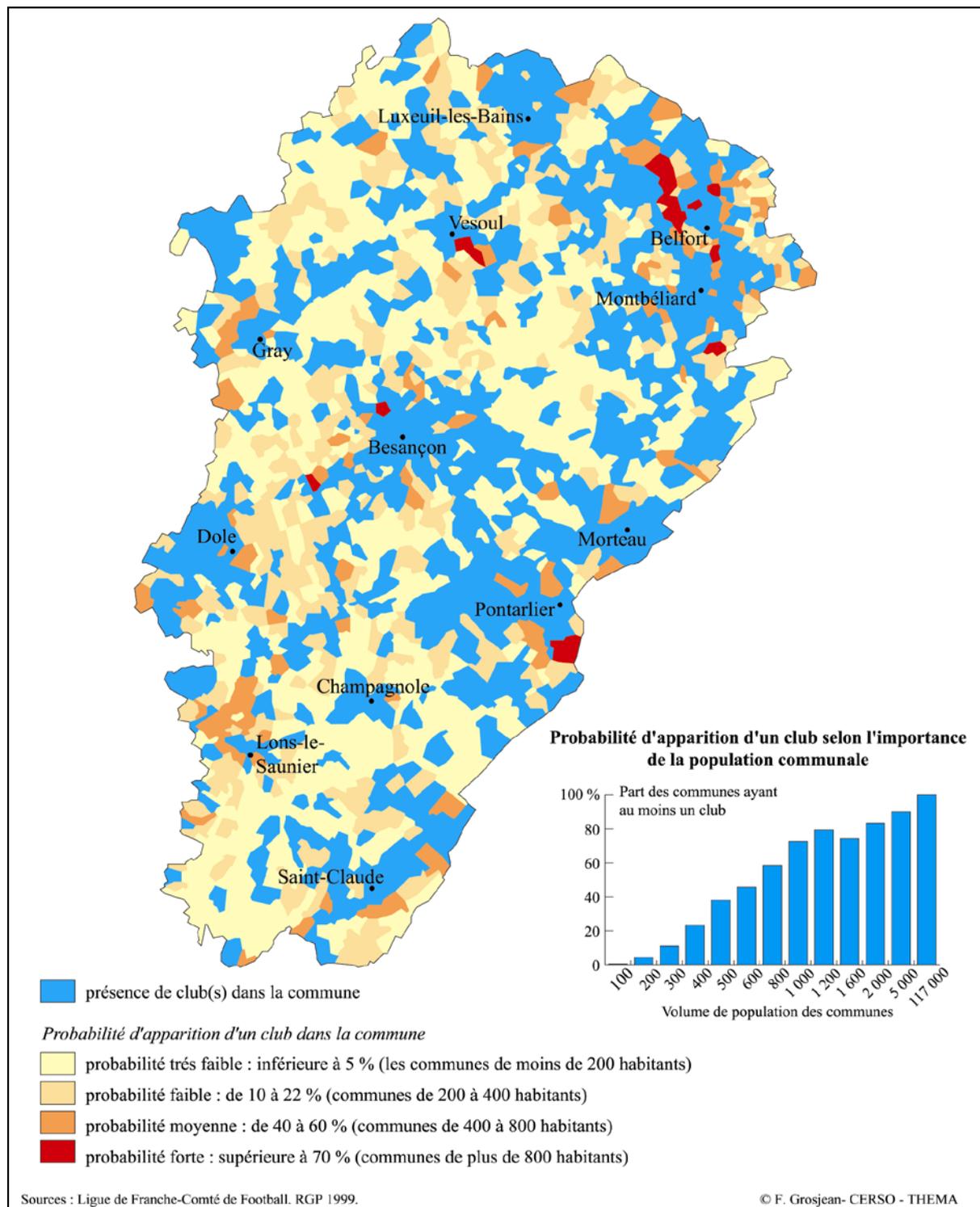
IV. 1. Quelques possibilités d'apparition de clubs dans le péri-urbain

Dans la mesure où la création d'une équipe exige un minimum de joueurs, le volume de la population communale joue un rôle évident sur la probabilité d'apparition et de maintien d'une équipe de football. Nous calculons ainsi la probabilité d'apparition d'une équipe en fonction de la taille des communes pour la saison 2001/2002. Lorsque la population n'excède pas 200 habitants, la probabilité qu'un club se crée est très faible. Leur existence dans les communes de très petite taille relève donc de faits exceptionnels. Au-delà de 200 habitants, la fréquence d'apparition croît régulièrement et rapidement pour atteindre 100 % pour les communes de plus de 5 000 habitants.

En considérant la taille des communes qui ne possèdent pas de club, il est alors possible de mesurer leur chance d'en créer (carte 7). Dans la très grande majorité des cas, les communes ayant le potentiel démographique suffisant pour la création d'une équipe ont déjà un club. Les possibilités d'apparition sont donc très restreintes. C'est en milieu péri-urbain, autour des plus grandes villes telles que Belfort (Chalonvillars, Eloie, Cravanche, etc.), Besançon (Auxon-Dessus) ou Vesoul (Quincey) qu'il reste un potentiel de création de clubs à exploiter. Ce phénomène s'explique par le fait que ces communes péri-urbaines ont connu une croissance démographique relativement récente et le sentiment d'appartenance communautaire y est donc peu marqué.

Des créations sont également possibles au nord de Lons-le-Saunier, à l'ouest de Gray et autour de Saint-Claude. Enfin, s'il existe toujours un club dans les villes de plus de 5 000 habitants, il semble envisageable d'en créer de nouveaux et ce d'autant plus aisément que la ville est plus importante. Précisons toutefois que notre analyse ne doit pas occulter la structure par âge des communes car le football est pratiqué essentiellement par les jeunes (moins de vingt ans). La probabilité d'apparition d'un club sera d'autant plus élevée que la population en âge de le pratiquer sera importante ; la taille des communes devra donc être relativisée selon la distribution par âge de sa population.

Carte 7 : La probabilité d'apparition d'un club de football dans les communes n'en possédant pas : peu de perspectives de créations



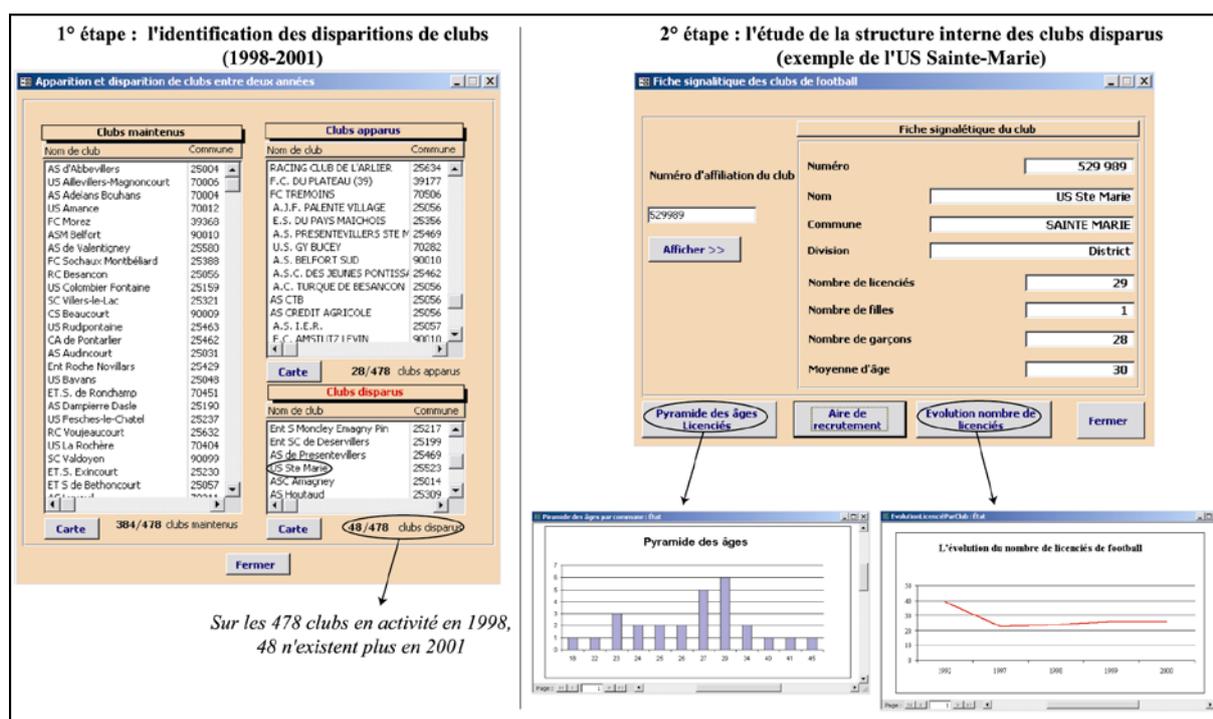
La faible occurrence d'apparition de clubs en Franche-Comté reflète la bonne diffusion spatiale du football qui s'impose donc bien comme un sport majeur et la forme de loisir la

mieux représentée dans la région. Mais de nombreux clubs sont menacés de disparition ce qui peut remettre en cause sa position de monopole et sa fonction de service public sportif.

IV. 2. De nombreux clubs menacés de disparition en milieu rural

En vue d'identifier les clubs menacés de radiation, la structure interne des associations sportives disparues entre 1998 et 2001 a été analysée (figure 8). Entre les deux dates, quarante-huit clubs ont cessé leur activité. La fréquence des radiations témoigne des difficultés à maintenir le football en milieu rural.

Figure 8 : Identification des clubs disparus en Franche-Comté entre 1998 et 2001, puis analyse de leur structure interne (nombre de licenciés, composition par âge des pratiquants)

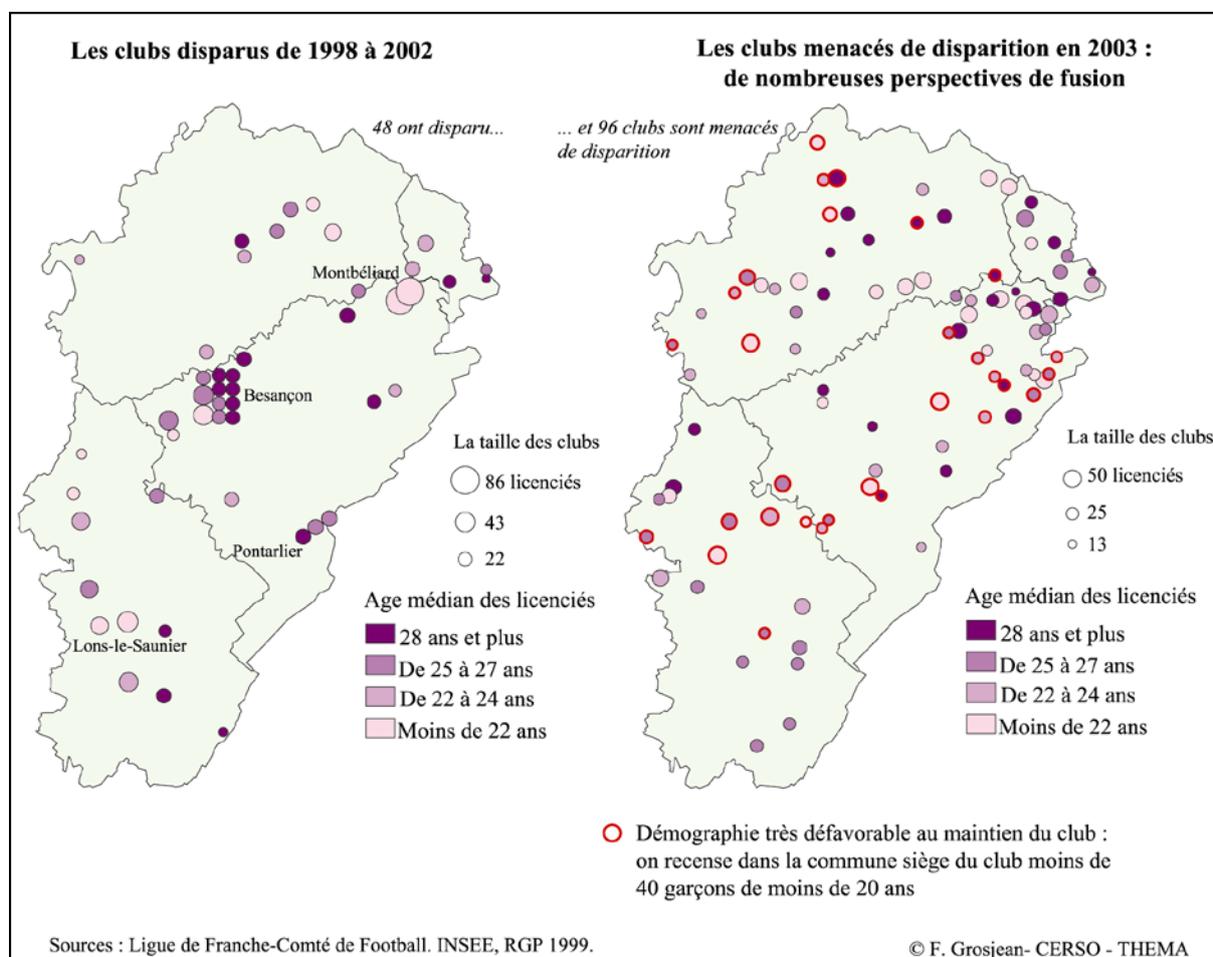


Le nombre de licenciés à la disposition des structures, l'âge des adhérents et la démographie des communes d'implantation jouent un rôle évident dans la pérennité des équipes. La quasi-totalité des clubs disparus a moins de 50 licenciés, se caractérise par un âge médian élevé de leurs pratiquants et se localise dans de petites communes vieillissantes. Dès lors, à partir de ces trois critères déterminants (taille des clubs, structure par âge des licenciés, démographie

de la commune siège), nous pouvons discerner les clubs existants à l'avenir incertain. A l'évidence, beaucoup de communes rurales risquent de voir disparaître leur club de football.

En 2002, on dénombre 98 clubs comptant moins de 50 pratiquants (sur un total de 415 clubs). Une cartographie des probabilités de mortalité des clubs doit alerter les instances du football ainsi que les dirigeants des structures concernées (carte 8). Pour maintenir la discipline dans des communes peu peuplées, les rapprochements de clubs représentent une alternative à envisager, en mettant en commun des moyens humains et matériels insuffisants. En effet, sans le recours aux fusions ou aux ententes de structures d'accueil, les petites communes de la région risquent de perdre une de leur dernière source de vitalité : le football.

Carte 8 : Les clubs à l'avenir incertain : des clubs susceptibles de fusionner



Mais la fusion ne doit pas être un recours systématique pour les structures rurales car si l'on regarde les conséquences des fusions sur les effectifs des clubs francs-comtois, on s'aperçoit que le phénomène n'entraîne pas toujours les résultats attendus par les dirigeants sportifs. Dès à présent, il s'agit d'observer les effets des unions des clubs francs-comtois afin de démontrer

que le rapprochement ne constitue pas une « solution miracle » pour les clubs ruraux menacés de disparition.

V. Les fusions de club de football : une alternative efficace au maintien de l'offre en milieu rural ?

Dans les années 1970, la Fédération Française de Football (FFF) encourageait l'apparition d'équipes de football dans toutes les communes, y compris les moins peuplées. Aujourd'hui, la perte de population et le vieillissement des campagnes affectent le sport le plus populaire de France : les petites communes ne peuvent assurer à elles seules la pérennité de leur club de football.

En préalable à notre analyse, il semble nécessaire d'apporter quelques précisions réglementaires relatives aux fusions. Nous présentons les trois règlements essentiels concernant les rapprochements d'associations sportives⁴¹, en vue d'insister notamment sur leur caractère irréversible (encart 2).

Encart 2 : Les règlements particuliers aux fusions de club de football

1. La fusion entre deux ou plusieurs clubs nécessite la dissolution préalable des associations fusionnant et la création d'une nouvelle personne morale.
2. Une fusion ne peut être réalisée qu'entre deux ou plusieurs clubs d'un même district, sauf exception accordée par la ligue nationale. Les sièges des clubs concernés ne peuvent être distants, les uns des autres, de plus de 15 km, par voie routière la plus courte.
3. La dissolution ultérieure d'un club né d'une fusion voit la disparition pure et simple de ce club et ne peut en aucun cas donner lieu à une reprise en compte des clubs dissous lors de la fusion.

Source : Fédération Française de Football (saison 2002/2003).

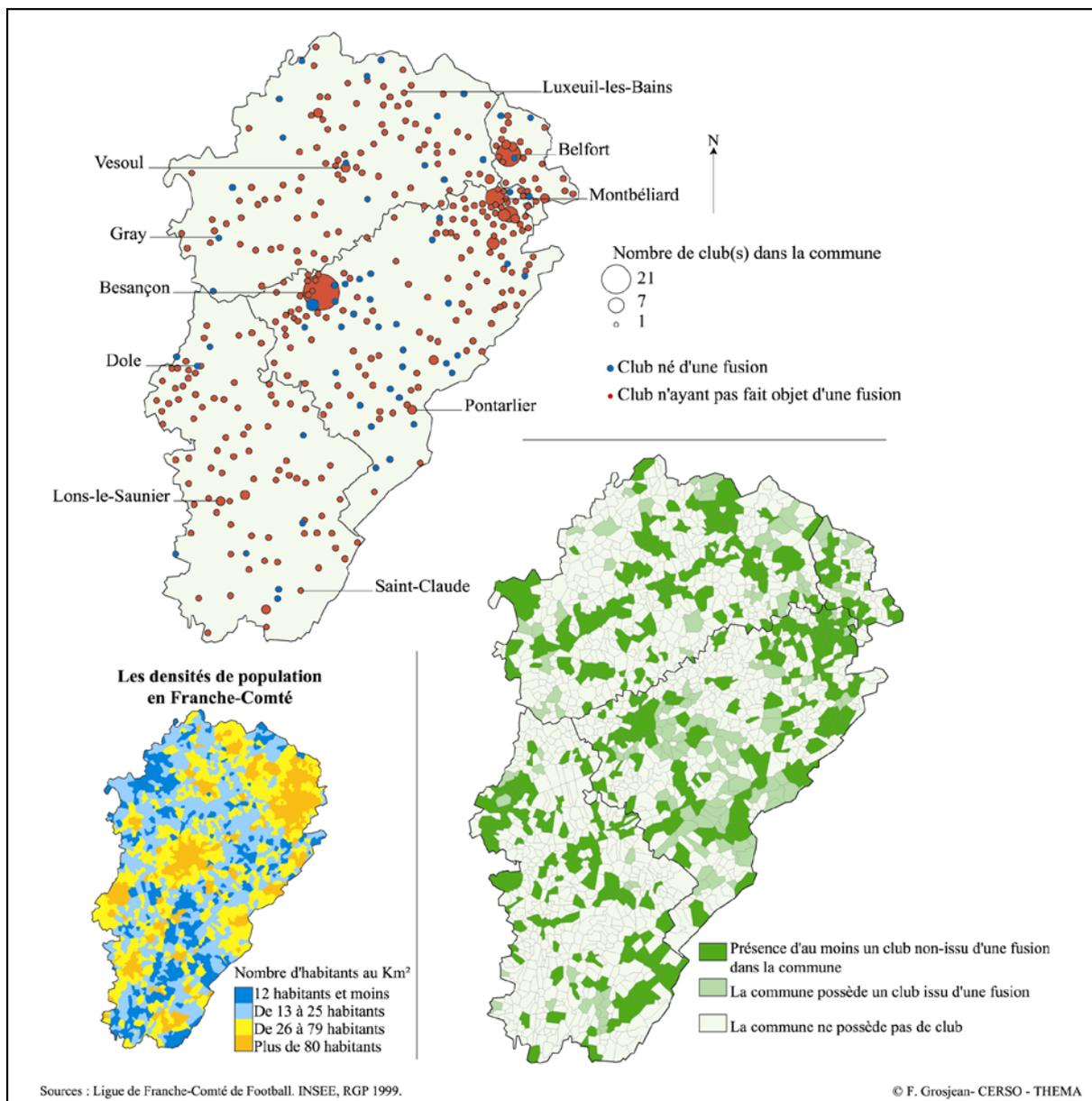
V. 1. La fréquence des rapprochements dans le Haut Doubs

La Franche-Comté est une région à dominante rurale, où les petites communes sont fortement représentées (79 % ont moins de 500 habitants). Le territoire d'étude est a priori propice aux

⁴¹ Les règlements présentés sont issus des Statuts et Règlements de la Fédération Française de Football (saison 2002/2003).

regroupements de clubs. Nous proposons une lecture de la localisation actuelle des fusions dans l'espace régional en vue de connaître les espaces les plus concernés par le phénomène.

Carte 9 : Une forte fréquence des fusions dans le Haut Doubs



En 2001, la Ligue de Franche-Comté de Football enregistre 65 fusions, soit 15 % de ses clubs. Leur répartition se révèle très inégale (carte 9).

V. 1. 1. La région bisontine et le Haut Doubs : deux foyers de concentration

Le Doubs rassemble une grande partie de ces clubs (36 fusions). Dans le département, deux foyers de concentration se dessinent : un premier autour de Besançon, un deuxième autour de

Pontarlier. Le bassin d'emploi de Pontarlier, auquel on peut y ajouter les cantons de Pierrefontaine-les-Varans et de Morteau, regroupe 12 clubs issus d'une fusion (sur 33 clubs, soit 36 % des associations sportives).

V. 1. 2. La Haute-Saône, un foyer de concentration secondaire

La Haute-Saône regroupe le quart des fusions de la région (16 fusions). Avec 15 % de clubs nés d'une fusion et un licencié sur cinq inscrit dans ce type de structure, le département reproduit les moyennes régionales.

L'ouest de la Haute-Saône est le plus touché par le phénomène. Ici, les faibles densités de population et son vieillissement favorisent les rapprochements de clubs. Les associations s'unissent pour ne pas voir disparaître la dernière activité du village.

Dans le nord-est du département, les fusions sont également nombreuses. Le vieux bassin industriel de Lure - Luxeuil-les-Bains a été sévèrement touché par la crise ; le canton de Melisey a perdu 11 % de sa population entre 1982 et 1999. Il semble donc que les fusions contribuent au maintien de la discipline dans des communes peu peuplées et marquées par l'exode rural.

V. 1. 3. Ailleurs, les fusions sont peu répandues

Les fortes densités de population dans le Pays de Montbéliard et le Territoire de Belfort expliquent la faible diffusion des fusions : seulement 7 % des associations sportives sont ici issues d'un rapprochement. Le potentiel important de joueurs dans le nord-est de la région limite fort logiquement les unions.

Les fusions sont également peu fréquentes dans le département du Jura : 10 % des clubs sont issus d'un regroupement. Les raisons de cette situation sont à découvrir. L'esprit de clocher dans ce département serait-il plus fort que dans le reste de la région ? Mais dans les plus petites communes, la fusion apparaît comme un dernier recours au maintien d'une offre de service sportif.

V. II. Une baisse sensible des adhésions après fusion

Pour saisir l'impact de la fusion sur les effectifs de licenciés, nous mesurons leur évolution à une échelle temporelle relativement courte : deux clubs A et B, 100 licenciés chacun, se regroupent ; la nouvelle structure C compte-t-elle 200 licenciés ?

MGÉO'FOOT identifie les clubs issus d'une fusion et les structures sportives à l'origine du rapprochement (figure 9). Nous disposons de l'information pour quatre années, de 1998 à 2001. Entre les deux dates considérées, 18 fusions sont apparues et toutes émanent d'une union de deux clubs.

Notre démarche consiste à sommer les effectifs des clubs à l'origine du rapprochement. Nous obtenons un résultat que nous comparons ensuite au volume de licenciés de la nouvelle structure sportive.

Figure 9 : L'identification des clubs issus d'une fusion

Numéro	Nom du club	Type	Création	Fusion	Compétition	Groupe	Nom du président	Commune
548967	F.C. MASSIF DU HAUT DI	Club civil masculin	2000	<input checked="" type="checkbox"/>	District			HOPITAUX NEUFS (LES)
548968	FC FROTEY LES LURE M	Club civil masculin	2000	<input checked="" type="checkbox"/>	District			FROTEY LES LURE
548969	ENT. SPORTIVE AUDEU	Club civil masculin	2000	<input checked="" type="checkbox"/>	District			EMAGNY
548970	F.C. AMAGNEY MARCHAI	Club civil masculin	2000	<input checked="" type="checkbox"/>	District			AMAGNEY
548971	RACING CLUB DE L'ARLI	Club civil masculin	2000	<input checked="" type="checkbox"/>	District			VUILLECIN
548972	F.C. DU PLATEAU (39)	Club civil masculin	2000	<input checked="" type="checkbox"/>	District			CRANCOT
548991	FC TREMOINS	Club civil masculin	2000	<input type="checkbox"/>	District			TREMOINS
549249	A.J.F. PALENTE VILLAGE	Club civil masculin	2001	<input type="checkbox"/>	District			BESANCON
549504	E.S. DU PAYS MAÏCHOÏS	Club civil masculin	2001	<input checked="" type="checkbox"/>	Division Honneur			MAICHE
549506	A.S. PRESENTVILLERS	Club civil masculin	2001	<input checked="" type="checkbox"/>	District			PRESENTVILLERS
549507	U.S. GY BUCEY	Club civil masculin	2001	<input type="checkbox"/>	District			GY
549508	A.S. BELFORT SUD	Club civil masculin	2001	<input type="checkbox"/>	District			BELFORT

L'ES du Pays Maïchois est un club issu d'une fusion.
La fusion est intervenue en 2001.

Les aires de chalandise des clubs avant leur rapprochement et les aires de recrutement des nouvelles associations ont été cartographiées (cartes 10 a et 10 b). Les cartes proposées révèlent la forte concurrence spatiale des équipes avant leur union. Leur proximité géographique circonscrit logiquement leur attraction et pénalise leur pérennité et leur ambition sportive : la fusion est envisagée ici pour asseoir durablement la pratique.

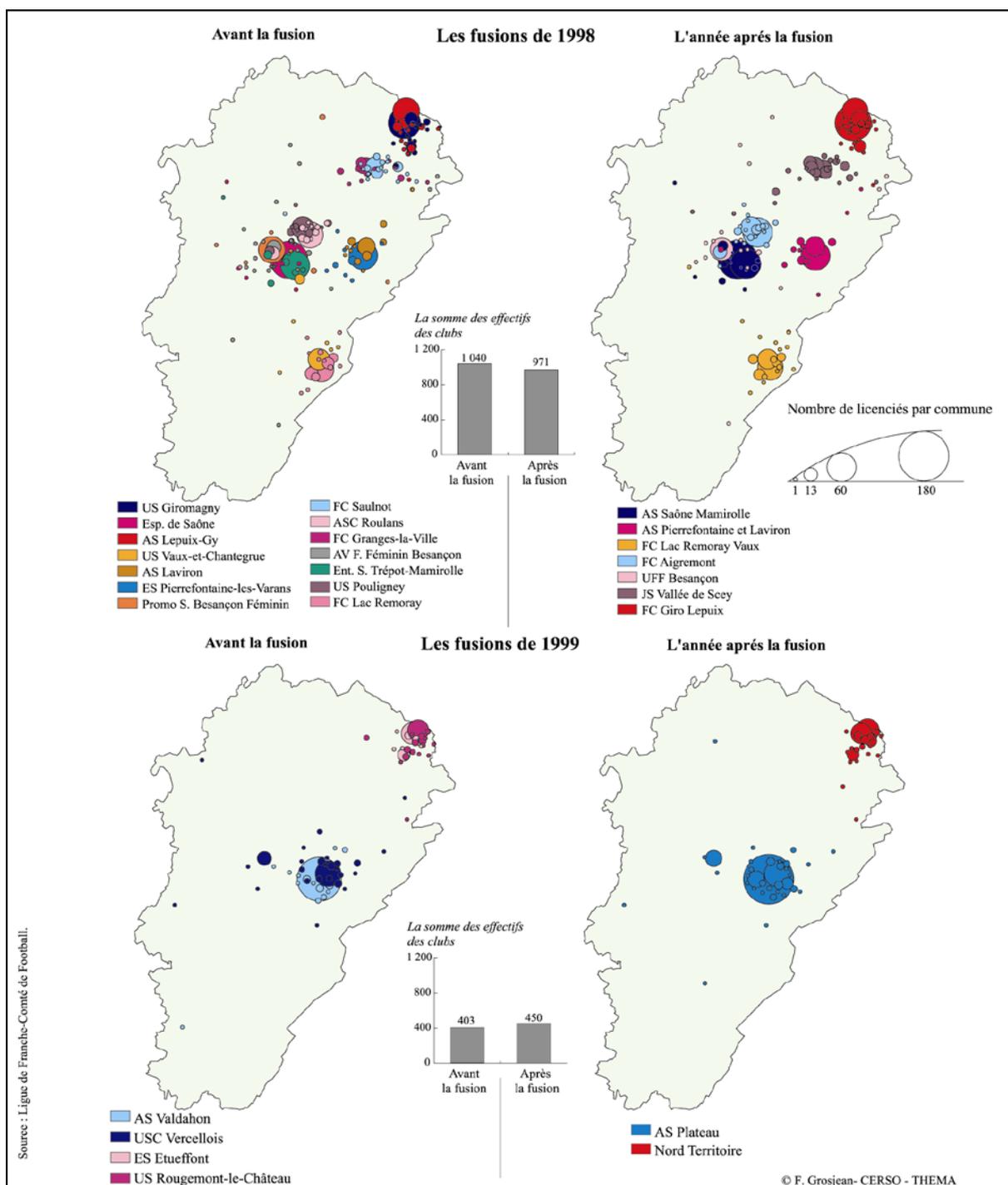
L'aire de recrutement de la nouvelle association devrait être, théoriquement, l'addition de celles de ses clubs fondateurs. Or, les cartes invalident ce calcul trop simple : la fusion entraîne des réactions de la part des licenciés, qui se matérialisent par des départs du club ou des abandons. Beaucoup de fusions entraînent une baisse des effectifs, dans de nombreux cas

les effectifs stagnent et peu de fusions favorisent l'accroissement des adhésions. Le constat est plutôt décevant.

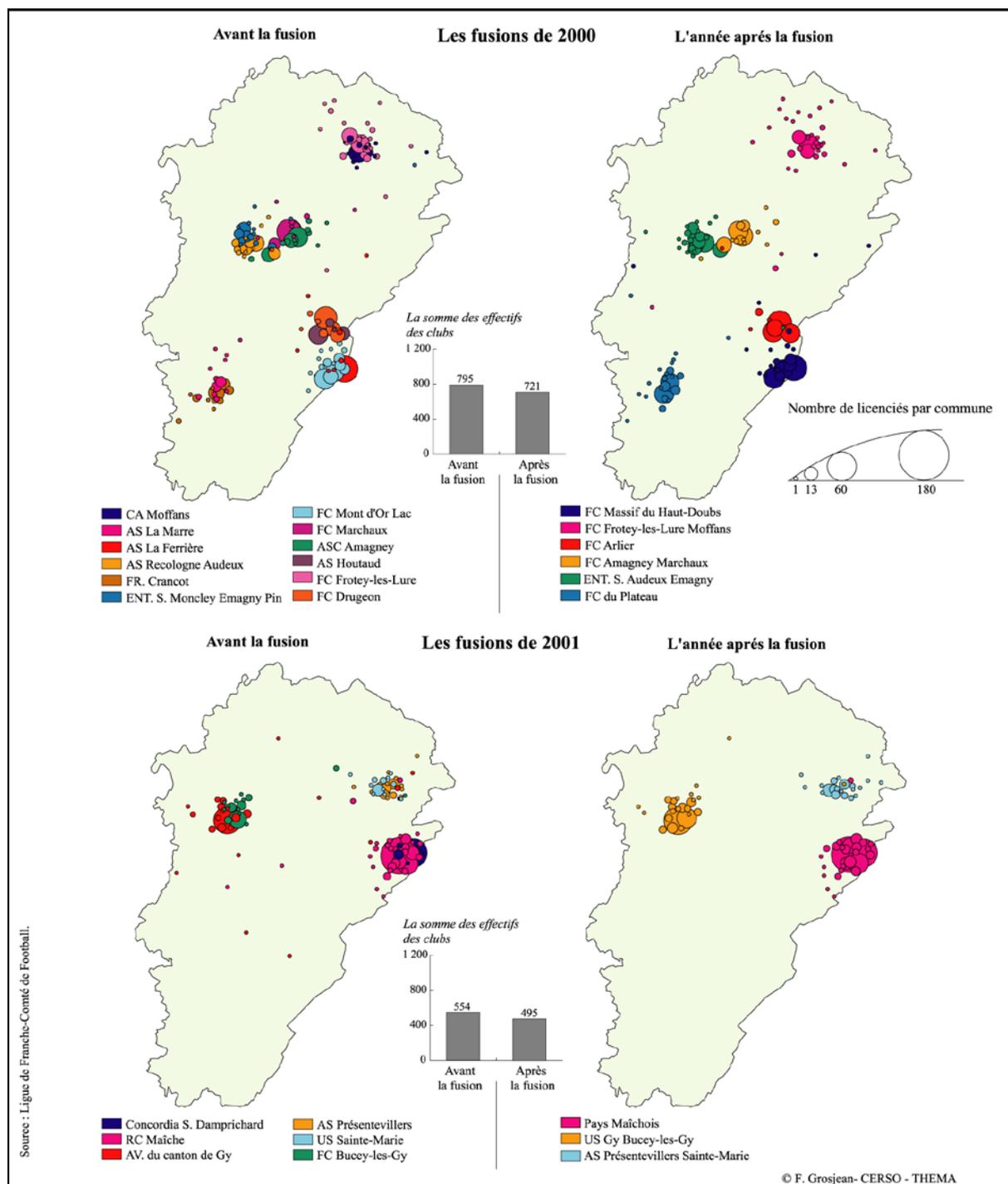
En effet, dès l'année du rapprochement, nous observons pour toutes les fusions intervenues entre 1998 et 2001 (dix-huit regroupements), une diminution sensible du nombre des licenciés : 2 792 licences recensées avant l'union, 2 637 après (-5,5 %).

Carte 10 a : Les fusions (1998 et 1999) :

les aires de chalandise des clubs avant et après rapprochement



Carte 10 b : Les fusions (2000 et 2001) :
les aires de chalandise des clubs avant et après rapprochement



Dans un article paru dans Le Monde en 2002, l'auteur dresse un constat très mitigé des résultats des fusions de club de football en France. Pour lui, les regroupements de structures d'accueil sont un échec. « Réunir deux clubs de 100 licenciés chacun qui sont séparés de plusieurs kilomètres ne fait jamais un club de 200 licenciés. Au bout de trois ans, vous retombez à 100 licenciés [...] Ces mariages de raison ne sont pas toujours facile à

entreprendre. Il faut vaincre en brèche l'esprit de clocher et convaincre les élus locaux de financer des systèmes de ramassage des joueurs, sur le même principe que le ramassage scolaire »⁴². Notre analyse à l'échelle de la Franche-Comté confirme les propos du journaliste tout en affirmant quelques nuances locales. Les fusions entraînent en Franche-Comté une baisse des adhésions. Mais, peut-être, l'érosion des effectifs serait encore plus importante sans le rapprochement de structures sportives.

Les responsables sportifs, les élus locaux doivent définir un projet de fusion cohérent et solide afin de fidéliser les joueurs. La nouvelle structure sportive doit se construire une identité : le choix du nom du club, la couleur du maillot, le lieu de pratique des équipes, la nomination du président, etc. Le consensus est souvent difficile. Emprunter l'appellation du canton, voire de la communauté de communes ou du Pays quand ces entités existent est une solution. Mais lorsque rien ne permet d'identifier un lieu, quelle voie adopter ?

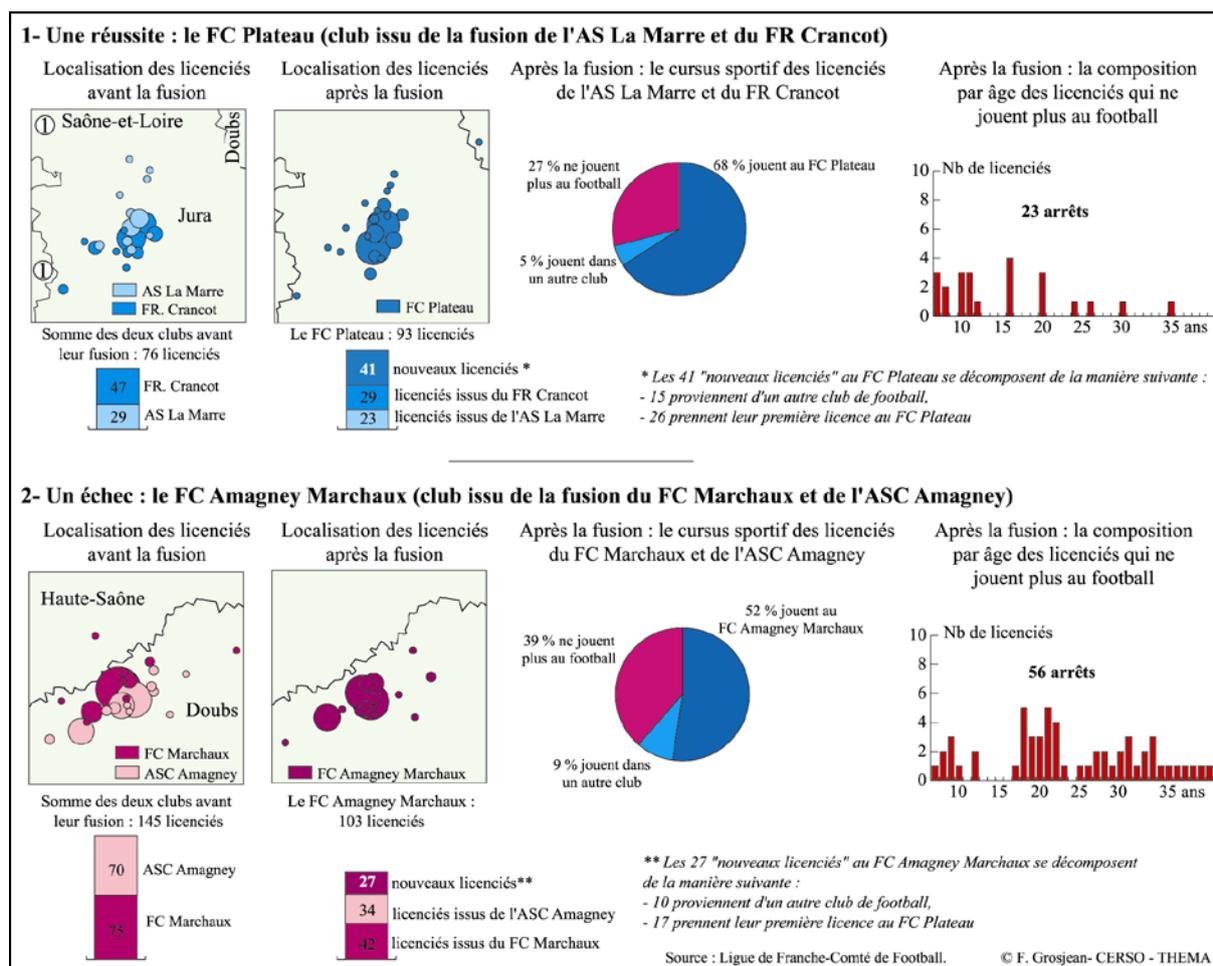
« Par tradition, le football est un foyer d'expression identitaire. Terrain d'affrontement entre les familles, des quartiers [...]. Entrer dans une équipe, c'est donc en même temps adhérer à un espace communautaire. Et le footballeur est tout particulièrement propice à ce transfert emblématique, car, au même titre que l'élu, le joueur est un représentant : il représente des spectateurs, des identités locales ou nationales »⁴³. Sans identité, les joueurs n'adhéreront pas à la nouvelle structure sportive. Un travail politique, une démarche de consultation auprès des licenciés doivent être entrepris afin de favoriser la réussite de la fusion. L'enjeu est de taille pour les porteurs de projet des rapprochements de club.

Pour terminer notre analyse consacrée à l'évolution des effectifs, nous proposons deux exemples de fusion aux résultats bien différents (figure 10). Le FC Plateau (département du Jura, 10 km à l'est de Lons-le-Saunier) est né en 2000 de la fusion de l'AS La Marre (308 habitants en 1999) et du FR Crancot (489 habitants). Le FC Amagney Marchaux (département du Doubs, une quinzaine de kilomètres au nord-est de Besançon) est issu du rapprochement en 2000 du FC Marchaux (937 habitants) et de l'ASC Amagney (680 habitants). Les deux clubs évoluent au niveau départemental au cours de la saison 2002/2003. Pour le FC Plateau, la fusion engendre un gain d'effectifs au contraire du FC Amagney Marchaux où le nombre de licenciés régresse fortement.

⁴² POTET F. (2002), *Le football ne veut pas perdre son enracinement en milieu rural*, Le Monde.

⁴³ LE NOË O. (2002), « Le football, enjeu local », in ARDANT P., DUHAMEL O., GUILLAUME M. (dir.), *Le football*, Pouvoirs, Seuil, pp. 27-38.

Figure 10 : Le FC Plateau et le FC Amagney Marchaux : une réussite, un échec



En 1999, l'AS La Marre et le FR Crancot comptent à eux deux 76 licenciés ; en 2000, leur union enregistre 93 adhésions (+22 % de licenciés). La hausse des effectifs est surtout le résultat de l'arrivée de nombreux joueurs qui n'étaient pas affiliés aux clubs fondateurs de la nouvelle entité sportive.

En 1999, le FC Amagney et l'ASC Amagney regroupent 145 licenciés ; en 2000, l'année de la fusion, les effectifs tombent à 103 (-29 %). Seulement la moitié des joueurs du FC Amagney et de l'ASC Marchaux ont reconduit leur licence dans la nouvelle association. Entre les deux dates, l'érosion des licenciés est manifeste.

La figure 10 décrit le cursus sportif des footballeurs des clubs. Elle démontre des parcours différents :

- le FC Plateau fidélise davantage les licenciés : 68 % des joueurs de l'AS La Marre et du FR Crancot sont inscrits au nouveau club (52 % pour le FC Amagney Marchaux).

- le rapprochement du FC Amagney et de l'ASC Marchaux entraîne de nombreux abandons de la pratique : 39 % des joueurs ne renouvellent pas leur licence l'année de la fusion (contre 27 % des footballeurs de l'AS La Marre et du FR Crancot).

- en 2000, 28 % des joueurs (26 joueurs sur 93) du FC Plateau sont des nouveaux joueurs : ils prennent leur première licence dans le club récemment fusionné. Au FC Amagney Marchaux, seulement 16 % des footballeurs sont des « novices ». Le FC Plateau favorise davantage le développement de la discipline.

Bref, à l'inverse du FC Amagney Marchaux, le FC Plateau conserve la majorité des adhérents de ses clubs fondateurs, génère peu d'arrêts de la pratique et attire de nombreux nouveaux joueurs.

Il serait très intéressant de généraliser l'analyse à l'ensemble des clubs nés d'une fusion. Nous pourrions comparer le cursus sportif de ces clubs à celui des clubs traditionnels. Le taux d'abandon de la pratique est-il plus marqué pour les clubs issus d'un rapprochement ? Les clubs traditionnels fidélisent-ils plus leurs licenciés ? Cette démarche enrichirait considérablement notre discours, c'est indiscutable, mais y recourir représenterait une quantité de travail trop conséquente. Nous avons volontairement concentré notre regard sur seulement deux associations afin de démontrer la diversité des situations.

* *
*
*
*

Le chapitre a présenté les rythmes de propagation du football sur le territoire franc-comtois. La diffusion spatio-temporelle de la discipline s'est effectuée en quatre phases : introduction, stagnation, croissance et déclin. Les temporalités observées renvoient à la notion du cycle de vie d'un produit. Issue de la biologie, utilisée ensuite par les spécialistes du marketing, la théorie a été appliquée à notre domaine d'analyse. Le cycle de vie du service football a ainsi été décrit. L'approche, originale, aide en quelque sorte les responsables de la discipline à anticiper les évolutions de l'offre du service football.

La diffusion de l'activité s'est réalisée à partir du modèle hiérarchique (présence de clubs dans les villes) puis par contagion (conquête du rural). Dans la première moitié du XX^e siècle,

l'offre de pratique reste circonscrite aux villes (Besançon, Belfort, Montbéliard, etc.). Quelques petits villages parviennent toutefois à composer une équipe, mais leur présence sportive est réduite. La seconde Guerre mondiale perturbe la propagation de la pratique : plusieurs clubs disparaissent du fait de l'occupation. Seules les principales villes conservent leurs équipes. Les années cinquante sont celles de la reconstruction du football en Franche-Comté. Les années soixante sont quant à elles celles de la croissance du football.

Sous l'impulsion de la Fédération Française de Football (FFF) qui multiplie les mesures incitatives, les créations de clubs sont nombreuses. Le football se diffuse en campagne. Il devient alors une source d'animation collective dans les petits villages. Mais à partir du milieu des années quatre-vingt, les petites entités spatiales ne parviennent plus à préserver une offre de pratique. L'exode rural, le vieillissement des populations remettent en question la pérennité des équipes en campagne : le football recule en milieu rural. Les fusions sont alors envisagées pour conserver une offre de pratique. Mais souvent, les rapprochements de club n'aboutissent pas aux résultats escomptés par les dirigeants sportifs (nombreux arrêts de la pratique). Aujourd'hui, les fusions ne sont plus privilégiées et la FFF définit de nouvelles mesures pour conserver une offre de pratique en campagne (les ententes et les regroupements pour les équipes de jeunes⁴⁴).

Les perspectives d'évolution de la discipline en Franche-Comté projettent de nombreuses disparitions d'associations installées en campagne. Et les possibilités d'apparitions de nouvelles équipes sont limitées dans la région. On relève quelques potentiels de créations dans les communes péri-urbaines, des espaces au peuplement récent et encore peu concernés par l'activité.

⁴⁴ Dans le cas des fusions, les associations à l'origine du rapprochement perdent leur identité : elles ne possèdent plus de numéro d'affiliation à la FFF. Dans le cas des ententes et des regroupements, les équipes conservent leur identité. De plus, ces deux modes de rapprochements ne sont pas définitifs : ils sont renouvelables pour chaque saison sportive.

Chapitre II

Un football des champs, un football des villes

Le chapitre précédent a révélé les différentes phases de la diffusion historique des clubs de football en Franche-Comté. Malgré quelques zones de vide, la répartition spatiale de l'offre couvre l'ensemble du territoire régional. L'étude de la propagation spatiale des structures sportives s'est effectuée sans la prise en considération de la variété des profils des associations. La multiplication des équipes (environ 400 clubs en Franche-Comté) s'accompagne aujourd'hui d'une diversité de l'offre.

L'objectif est désormais de proposer une grille de lecture qui permet de comprendre et d'interpréter la diversité des profils de clubs de football francs-comtois. La démarche vise ainsi à déceler la variété de l'offre proposée. Pour cela, nous portons attention à la structure interne des associations. Par structure interne, nous n'entendons ni les règles internes de fonctionnement intérieur, ni la composition des équipes dirigeantes. Nous limiterons notre analyse à deux aspects particuliers qu'une approche quantitative permet d'appréhender : la structure par âge des adhérents de chaque club et leur niveau de compétition.

Les recherches s'articulent ainsi en deux parties :

- la première analyse la composition par âge des licenciés des clubs de la région. Une typologie des structures sportives se révèle alors nécessaire en vue de déceler la variété de l'offre proposée. Nous porterons attention à la localisation de chaque type de club afin de percevoir l'offre proposée selon les lieux (zone urbaine, milieu rural, péri-urbain, etc.) ;
- la deuxième partie propose une lecture des conditions d'émergence du football spectacle (le football de haut-niveau). A l'échelle régionale, le football spectacle est bien évidemment relatif : il correspond aux clubs qui évoluent dans les championnats de niveau national. La mesure de la correspondance entre la hiérarchie sportive et la hiérarchie urbaine à l'échelle française introduit notre discours. La relation hiérarchique sera ensuite analysée dans le cadre de la Franche-Comté, puis il s'agira d'identifier les mécanismes explicatifs (équipement sportif adapté, bassin de population suffisant) à cette éventuelle correspondance (population communale et niveau de compétition des équipes).

I. Des profils de club conditionnés par la structure par âge des adhérents

La Ligue de Franche-Comté fournit, pour tous les clubs de la région, l'âge des licenciés. Il est dès lors possible d'analyser la composition par âge des pratiquants de chaque association. Nous pouvons dans un premier temps l'appréhender par le biais de l'âge médian, puis en procédant à une typologie des clubs.

I. 1. Les clubs importants (en effectifs) privilégient le recrutement de jeunes

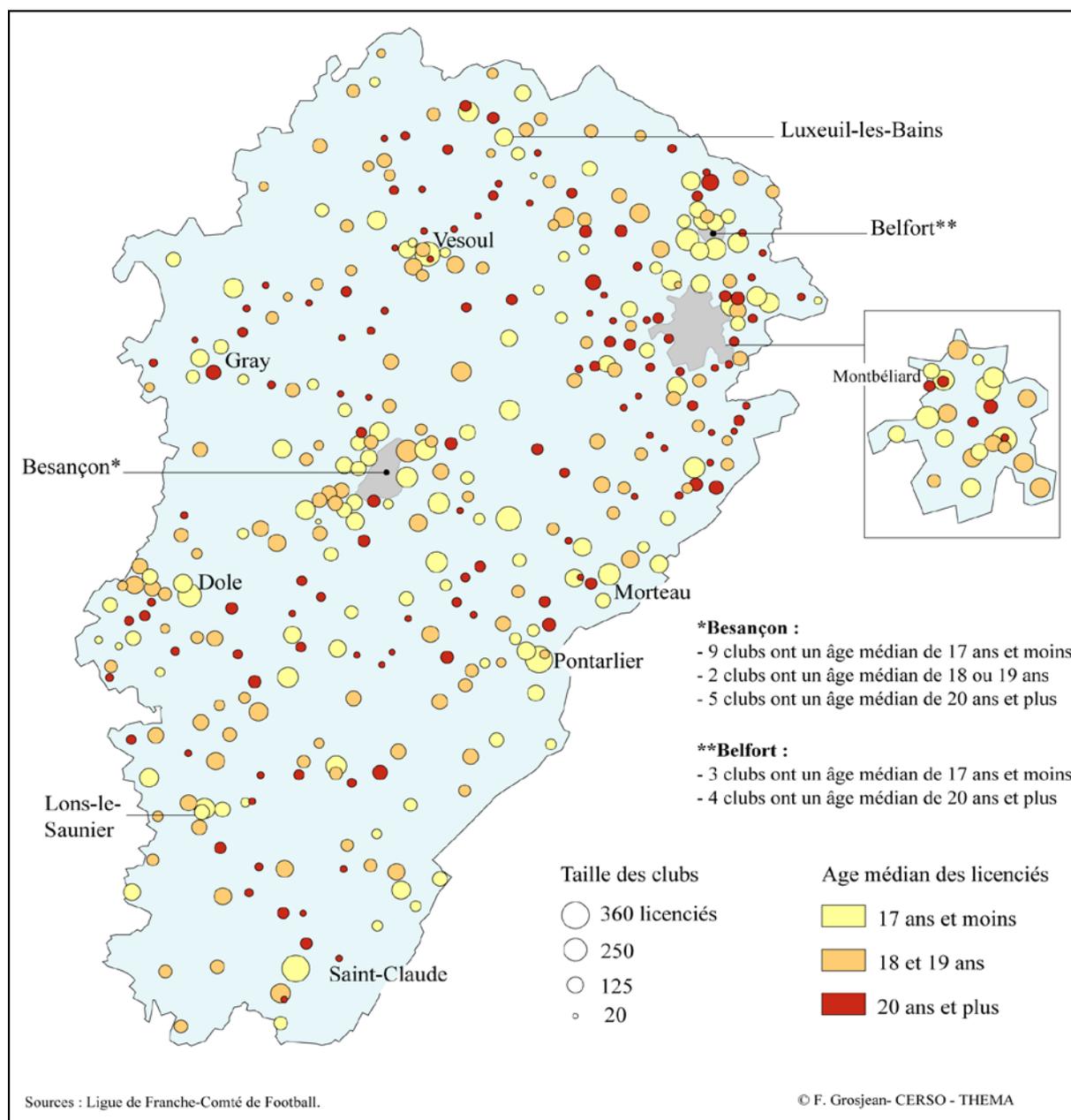
La carte 11 décrit l'âge médian des joueurs de chaque club franc-comtois. Les valeurs ont été regroupées en trois classes (moins de 17 ans, 18 et 19 ans, 20 ans et plus). Les deux classes extrêmes ont une signification intéressante puisqu'elles permettent de caractériser les associations : la plus basse exprime la forte représentation de jeunes, la plus haute exprime l'importance des adultes. La classe intermédiaire est plus délicate à interpréter car elle résulte de combinaisons variées.

Les clubs où les jeunes sont majoritaires ont une taille plutôt supérieure à la moyenne et sont, dans l'ensemble, installés dans les principales agglomérations de la région. Si cette structure peut être le résultat d'une politique de recherche de jeunes joueurs, elle n'est toutefois possible que là où les conditions démographiques le permettent (en particulier dans les communes périurbaines).

A l'inverse, les clubs à forte proportion d'adultes sont le plus souvent des associations de petite taille ; ils comportent en général seulement une ou deux équipes seniors. Ces clubs sont localisés avant tout dans les petites communes rurales, marquées par le vieillissement de leur population.

Ainsi, dans ces deux cas extrêmes, et même si elle souffre de nombreuses exceptions, on observe une relation entre la composition par âge des clubs de football et la situation démographique des communes. Nous examinerons attentivement cette dépendance plus loin dans ce chapitre.

Carte 11 : L'âge médian des licenciés des clubs



I. 2. L'âge des pratiquants : la base d'une typologie des clubs

Les résultats précédents peuvent être affinés par une typologie des clubs de football. Nous excluons de notre analyse les clubs corporatifs (associations d'entreprise) et les clubs féminins car ils constituent un domaine particulier de la discipline.

L'étude des âges médians a mis en évidence des situations typées : les petits clubs s'opposent aux « gros » clubs. Les premiers ont généralement des effectifs âgés, les deuxièmes

rassemblent plutôt des jeunes joueurs. La typologie (encart 3) va nuancer cette relation simpliste. Nous présentons les types de clubs en vue de démontrer leurs caractéristiques propres.

Encart 3 : La typologie des clubs de football : la méthodologie

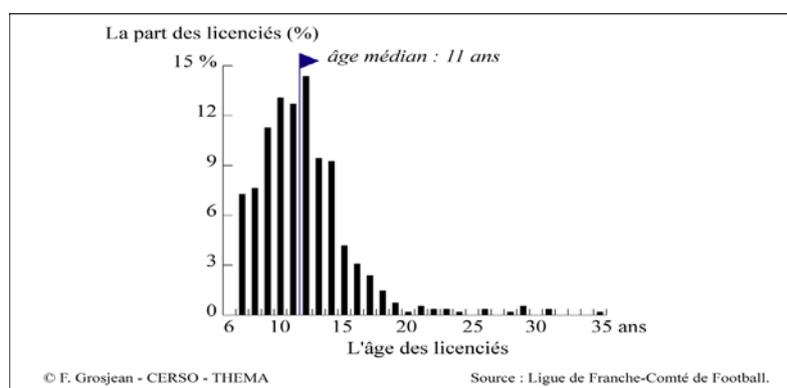
Dans un premier temps, nous regroupons les licenciés des clubs francs-comtois en quatre groupes d'âge : les pratiquants de moins de 10 ans, de 10 à 15 ans, de 15 à 20 ans et plus de 20 ans. Nous obtenons ainsi un profil de répartition des adhérents pour chaque structure sportive. Les profils résument en quelque sorte les pyramides des âges des associations. Nous transformons ensuite les valeurs brutes en valeurs relatives (pourcentages).

Dans un deuxième temps, nous définissons un profil moyen de répartition des adhérents en regroupant tous les licenciés de la région selon le découpage en classes d'âge exprimé plus haut. Il est dès lors possible de confronter les profils des clubs au comportement régional moyen : nous décelons les groupes d'âge sur-représentés et sous-représentés dans le club. L'observation des écarts propose cinq familles de structures sportives.

Type 1 (14 clubs) : les clubs réservés aux jeunes

- clubs très jeunes, avec peu ou pas d'adultes ;
- clubs de petites tailles : en moyenne, 40 licenciés par association ;
- des clubs de quartier de grandes villes (AS Les Orchamps et AS Planoise FC à Besançon, AS Pépinière à Belfort) ou installées dans des petites communes qui ne peuvent former des équipes seniors. La composition par âge de ces clubs illustre bien la fonction éducative du football.

Figure 11 : La structure par âge des clubs du type 1



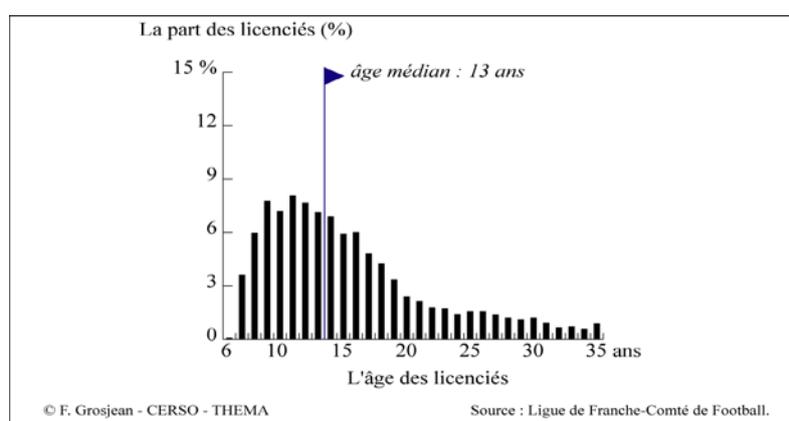
Type 2 (37 clubs) : les clubs orientés vers la formation de jeunes joueurs

- les clubs les plus importants (en effectifs) de la Franche-Comté : ils regroupent en moyenne 230 licenciés ;

- leur structure par âge est pyramidale : les équipes de jeunes sont beaucoup plus nombreuses que celles d'adultes. Ces clubs ont adopté une politique de formation et de recherche de futurs talents dans un large vivier de jeunes : ils ne conservent que les meilleurs éléments pour les équipes seniors qui représentent souvent des formations de prestige.

L'écroulement peut dans ce cas soit conduire à l'abandon de jeunes joueurs qui ne trouvent plus d'équipes pour les accueillir, soit alimenter d'autres clubs davantage concernés par les équipes d'adultes.

Figure 12 : La structure par âge des clubs du type 2

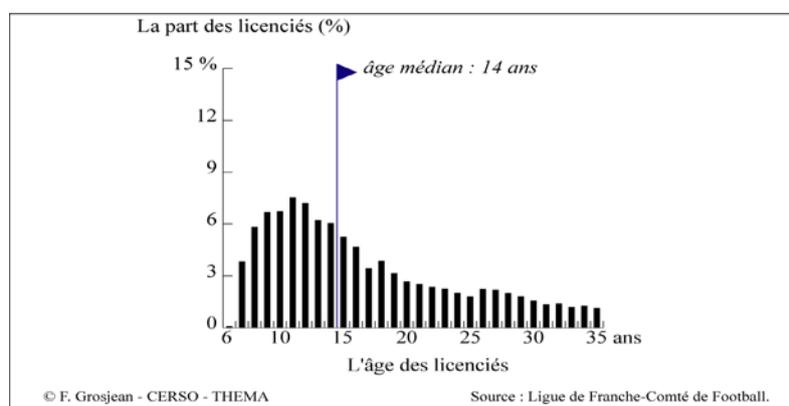


Type 3 (139 clubs) : les clubs ouverts à toutes les catégories d'âge

- les structures par âge les plus équilibrées puisque toutes les tranches d'âge y sont représentées de manière harmonieuse ;

- des clubs de taille moyenne qui offrent à leurs adhérents une large possibilité de continuité dans leur pratique sportive (taille moyenne : 120 licenciés par club).

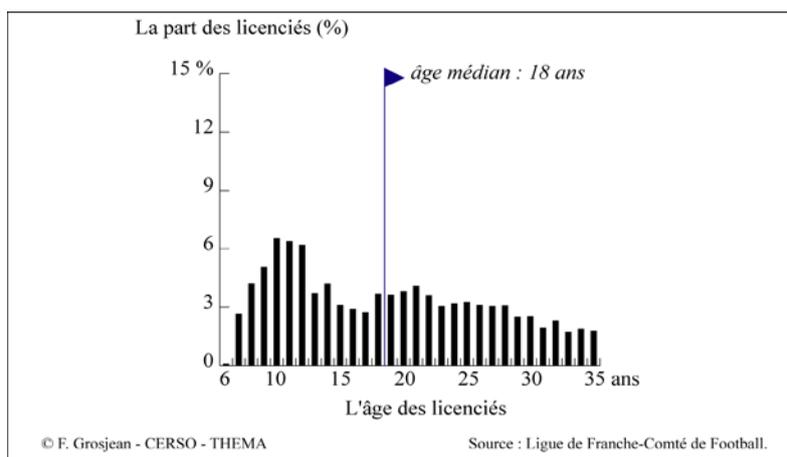
Figure 13 : La structure par âge des clubs du type 3



Type 4 (153 clubs) : les clubs d'adultes avec une ou deux équipes de jeunes

- des petits clubs : ils regroupent en moyenne 55 licenciés ;
- ils sont composés d'une équipe d'adultes voire deux, d'une équipe de très jeunes joueurs (poussin, benjamin) mais rarement d'une équipe d'adolescents (moins de 13 ans, moins de 15 ans et moins de 17 ans).

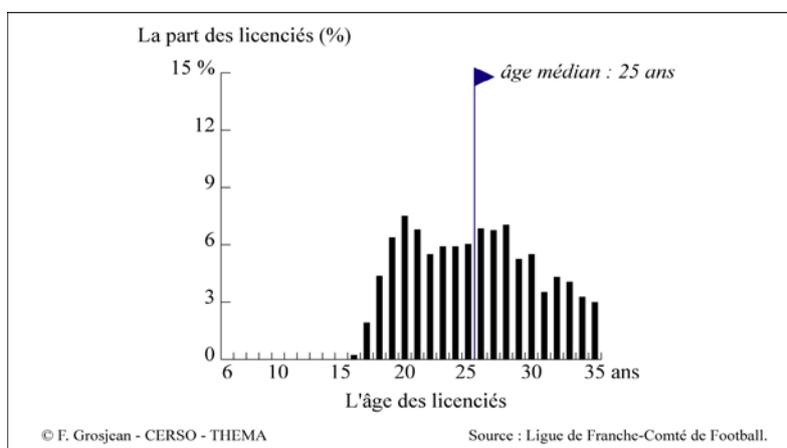
Figure 14 : La structure par âge des clubs du type 4



Type 5 (88 clubs) : les clubs uniquement composés d'équipes d'adultes

- des petits clubs : en moyenne, 22 licenciés par club
- la composition est simple : une ou deux équipes seniors. Les équipes de jeunes sont absentes de ces associations. Ces clubs ne jouent aucun rôle dans le recrutement et la formation de jeunes joueurs. Bien au contraire, nous pouvons penser qu'ils se nourrissent du reversement partiel de footballeurs formés ailleurs (type 2 et type 3 ?).

Figure 15 : La structure par âge des clubs du type 5



La présentation des types de clubs exprime la diversité des profils. Nous proposons à présent une analyse des logiques d'implantation des types selon les caractéristiques démographiques communales.

I. 3. Le profil des clubs de football : une traduction des caractéristiques communales

Dans le chapitre précédent consacré à l'analyse diachronique de l'implantation des clubs de football, la correspondance entre le poids démographique des communes et la présence d'une équipe a été démontrée. Ici, nous proposons une lecture des logiques de localisation des types de clubs. Certaines associations ont des profils qui, a priori, supposent des bassins de population importants (type 2 et type 3) et un réservoir de jeunes conséquent à proximité.

Nous choisissons de confronter la répartition des types de club au découpage de l'espace régional défini par l'INSEE : le Zonage en Aires Urbaines (ZAU). La population jeune des communes péri-urbaines s'oppose alors à la population des « autres communes de l'espace rural », marquée par le vieillissement et l'exode rural (encart 4).

Encart 4 : Le découpage de la Franche-Comté selon le Zonage en Aires Urbaines

Défini à partir des données du recensement de 1999, ce zonage permet de dresser l'état du peuplement urbain et rural de la région. L'espace est découpé de la manière suivante :

- Espace à dominante urbaine :

- *pôles urbains* : unités urbaines comptant 5 000 emplois ou plus (92 communes en Franche-Comté, 485 481 habitants) ;

- *couronnes péri-urbaines* : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine (636 communes, 253 867 habitants) ;

- *communes multipolarisées* : communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles (229 communes, 92 031 habitants).

- Espace à dominante rurale :

- *pôle d'emploi de l'espace rural* : communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1 500 emplois ou plus (20 communes, 64 235 habitants) ;

- *couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural* : communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural (30 communes, 5 993 habitants) ;

- *autres communes de l'espace à dominante rurale* : commune n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural (779 communes, 215 542 habitants).

Source : INSEE

Nous classons les types de clubs selon leur localisation. Le tableau 1 présente cette distribution spatiale et le tableau 2 les types sur-représentés pour chaque zone définie par l'INSEE. Puisque les zones regroupent un nombre de clubs différent, nous transformons les valeurs brutes (nombre d'associations) en valeurs relatives (pourcentages) afin de faciliter les comparaisons.

Tableau 1 : La distribution des types de club selon le ZAU⁴⁸

	Nb clubs Type 1	Nb clubs Type 2	Nb clubs Type 3	Nb clubs Type 4	Nb clubs Type 5	Nb total de clubs par zone
Pôle urbain	4 (4,1 %)	18 (18,7%)	42 (44 %)	25 (26 %)	7 (7,3 %)	96 (100 %)
Commune périurbaine	3 (2,5 %)	7 (5,9 %)	44 (37,2 %)	37 (31,3 %)	27 (22,9 %)	118 (100 %)
Commune multipolarisée	5 (9,4 %)	3 (5,6 %)	10 (18,8 %)	25 (47 %)	10 (18,8 %)	53 (100 %)
Pôle rural	0 (0 %)	7 (43,8%)	7 (43,8%)	1 (6,2 %)	1 (6,2 %)	16 (100 %)
Autre commune de l'espace rural	2 (1,4 %)	2 (1,4 %)	36 (26 %)	65 (47,1 %)	33 (24 %)	138 (100 %)
Ensemble de la Franche-Comté	14 (3,3 %)	37 (8,9 %)	139 (33 %)	153 (36,3 %)	88 (18,5 %)	431 (100 %)

Tableau 2 : Les types de clubs sur-représentés et sous-représentés par zone⁴⁹

	Nb clubs Type 1	Nb clubs Type 2	Nb clubs Type 3	Nb clubs Type 4	Nb clubs Type 5
Pôle urbain	+0,8	+9,8	+11	-10,3	-11,2
Commune périurbaine	-0,8	-2,9	+4,2	-5	+4,4
Commune multipolarisée	+6,1	-3,2	-14,2	+10,7	+0,3
Pôle rural	-3,3	+35	+10,8	-30,1	-12,3
Autre commune de l'espace rural	-1,9	-7,4	-7	+10,8	+5,5

⁴⁸ La lecture du tableau 1 s'effectue de la manière suivante (exemple de la zone « Pôle urbain ») : les communes intégrées à un pôle urbain regroupent 4 clubs du type 1 (soit 4,1 % des clubs localisés dans un pôle urbain), 18 du type 2 (18,7 %), 42 du type 3 (44 %), 25 du type 4 (26 %) et 7 du type 5 (7,3 %). Les communes faisant partie d'un pôle urbain comptent au total 96 clubs.

⁴⁹ Le tableau 2 présente les types de club sur-représentés et sous-représentés par zone. Les valeurs positives traduisent une sur-représentation : par rapport à la distribution régionale, le type de club est sur-représenté dans la zone (exemple : 8,9 % des clubs francs-comtois sont du type 2, alors que 18,7 % des clubs localisés dans les pôles urbains sont de ce type : dans les pôles urbains, les clubs du type 2 sont sur-représentés (18,7-8,9 = 9,8). Les valeurs négatives traduisent quant à elles une sur-représentation des types de club dans les zones.

L'interprétation des tableaux ci-dessus soulève plusieurs observations :

- les clubs du type 1 (club de jeunes) se répartissent indifféremment dans l'espace régional ;
- les clubs de type 2 (les plus gros clubs, orientés vers la formation de jeunes joueurs) sont surtout présents dans les pôles urbains et les pôles ruraux ; ils sont sous-représentés dans les « autres communes de l'espace rural » ;
- les clubs de type 3 (taille moyenne, composition par âge équilibrée) sont sur-représentés dans les pôles urbains et les pôles ruraux. Les communes multipolarisées et les « autres communes de l'espace rural » accueillent peu de clubs de ce type ;
- les clubs de type 4 sont avant tout localisés dans les communes multipolarisées et les « autres communes de l'espace rural ». Ailleurs, ils sont peu présents ;
- les clubs de type 5 (petits clubs d'adultes) sont sur-représentés dans les « autres communes de l'espace rural ». Les pôles urbains et les pôles ruraux possèdent peu de club d'adultes.

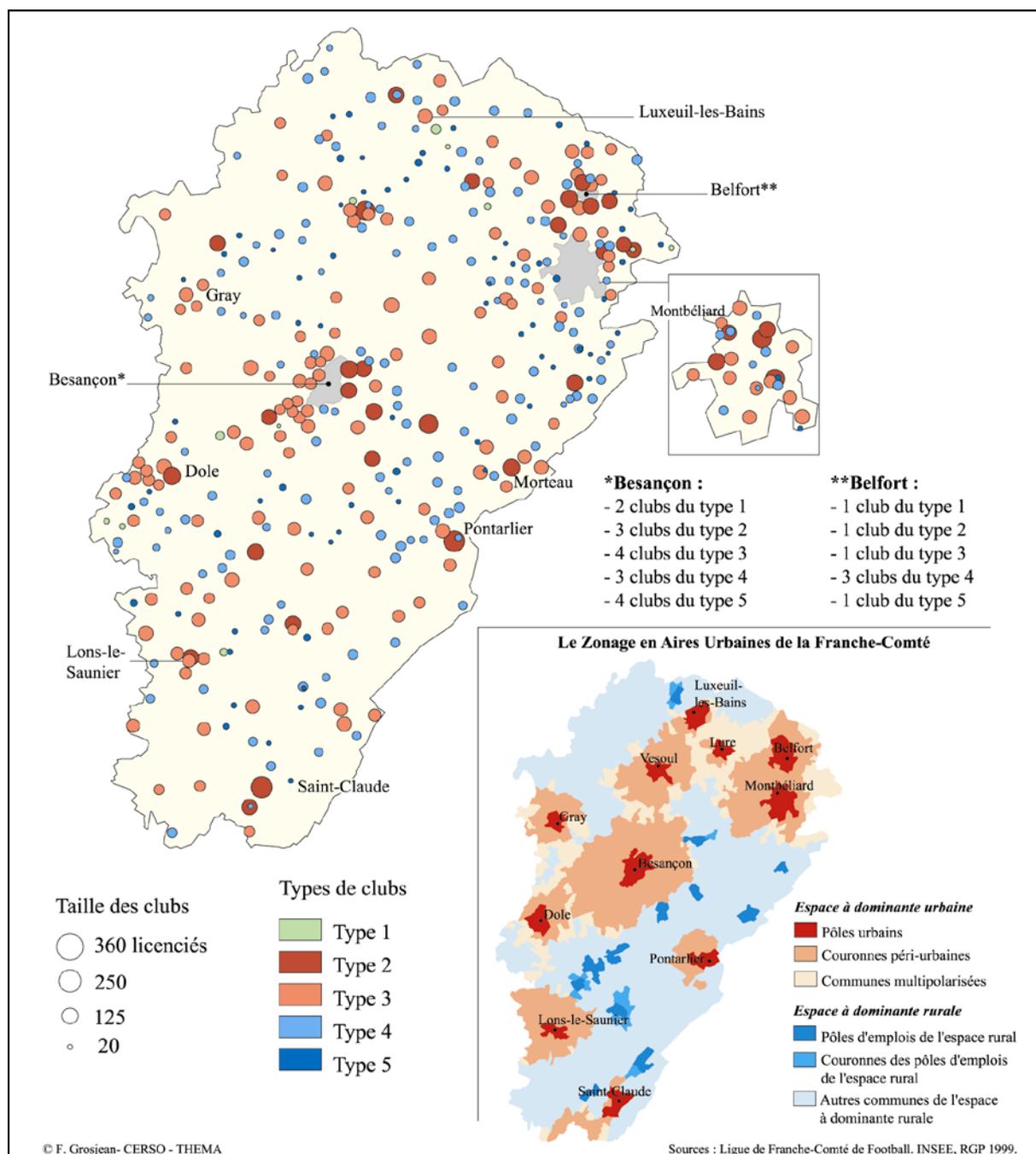
Les tableaux dévoilent des tendances générales, des implantations préférentielles. Mais si l'on spatialise l'information, des spécificités locales émergent. La représentation cartographique affine alors les renseignements contenus dans les tableaux.

I. 4. La mise en évidence des spécificités locales

La carte 12 souligne la forte présence des clubs de type 2 et 3 (les clubs de jeunes) dans les zones urbaines et les pôles ruraux, la multiplication des associations de type 3 et 4 (les clubs d'adultes) dans les « autres communes de l'espace rural ». En ce point, la représentation cartographique rejoint l'information produite par les tableaux exposés plus haut. Mais la carte apporte des renseignements supplémentaires.

D'abord, elle démontre la diversité des types installés dans les grandes villes. Besançon et Belfort accueillent tous les profils de structures sportives, Vesoul en propose trois, Audincourt quatre. La diversité de l'offre proposée est étroitement corrélée au poids démographique des entités spatiales. Les petites communes, lorsqu'elles possèdent une équipe, accueillent des petits clubs d'adultes (type 4 et 5). Les clubs du type 2 et 3, plus importants en terme d'effectifs, apparaissent avec la progression dans la hiérarchie urbaine. Au sommet de celle-ci, tous les types de clubs coexistent.

Carte 12 : La composition par âge des licenciés des clubs francs-comtois :
la typologie des structures d'accueil



L'interprétation des configurations spatiales témoigne donc d'une répartition hétérogène des types de clubs, qui est le résultat de l'armature urbaine régionale. Les zones urbaines concentrent les différents types de club. « *Les villes sont ces lieux où plusieurs types de production coïncident géographiquement [...]. La taille d'une ville est généralement en*

relation avec le nombre de biens produits »⁵⁰. La théorie des lieux centraux apporte ainsi des éléments d'explication aux différences spatiales observées (concentration, vide)⁵¹.

Un deuxième niveau de lecture de la carte dévoile les écarts aux tendances générales (club jeune dans les zones urbaines, club âgé en milieu rural, diversité de l'offre dans les grandes villes). Elle cible les spécificités locales. Certaines villes apparaissent sous-équipées au regard de leur taille : Saint-Claude (12 300 habitants) et Gray (6 700) ne possèdent qu'un petit club d'adultes. Dole (25 000) ne propose que deux types de club, Luxeuil-les-Bains (8 400) et Lure (8 700) en accueillent seulement un. A l'opposé, certaines communes apparaissent sur-équipées, notamment Vaux-les-Saint-Claude. Ce petit village du sud du Jura (680 habitants) dispose de deux types de clubs dont un du type 2. La proximité de Saint-Claude explique l'offre proposée par le village. Dans l'aire urbaine de Saint-Claude, la diversité de l'offre est déplacée de la ville-centre (Saint-Claude) vers la périphérie (Vaux-les-Saint-Claude). La concurrence du rugby dans ce secteur peut expliquer cette originalité à l'échelle régionale.

Nous terminons l'analyse de la répartition spatiale des types de club par « *une carte de tendance* »⁵². Cette dernière estompe « *les déviations locales, au profit de la configuration générale* »⁵³. Elle ne vise en aucun cas à simplifier les formes spatiales dessinées, mais à exprimer leur structure et leur dynamique (carte 13). Elle met en avant la forte proportion des gros clubs de jeunes (types 2 et 3) dans les zones urbaines (Belfort-Montbéliard, l'axe Besançon-Dole), la forte proportion de petites associations d'adultes dans les zones rurales (ouest de la Haute-Saône, Haut Doubs). Elle insiste sur les faibles densités de structures d'accueil dans la marge occidentale de la Haute-Saône, le sud-est du Jura, là où le vieillissement de la population et la taille des communes ne favorisent pas l'apparition d'équipes. La carte de tendance cible également les potentialités de développement de la discipline dans les villes insuffisamment équipées : Saint-Claude, Champagnole, Lure,

⁵⁰ BEGUIN H. (1988), « La région et les lieux centraux » in PONSARD C. (dir.), *Analyse économique spatiale*, Paris, PUF, pp. 231-275.

⁵¹ La théorie des lieux centraux est un modèle théorique d'organisation de l'espace formalisée par Christaller en 1933 et Lösch en 1940. Elle repose sur un emboîtement hiérarchique des structures urbaines permettant de répondre aux besoins de la population. Pour plus d'informations sur le modèle : PUMAIN D. (1995), « Le système des villes » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 645-663.

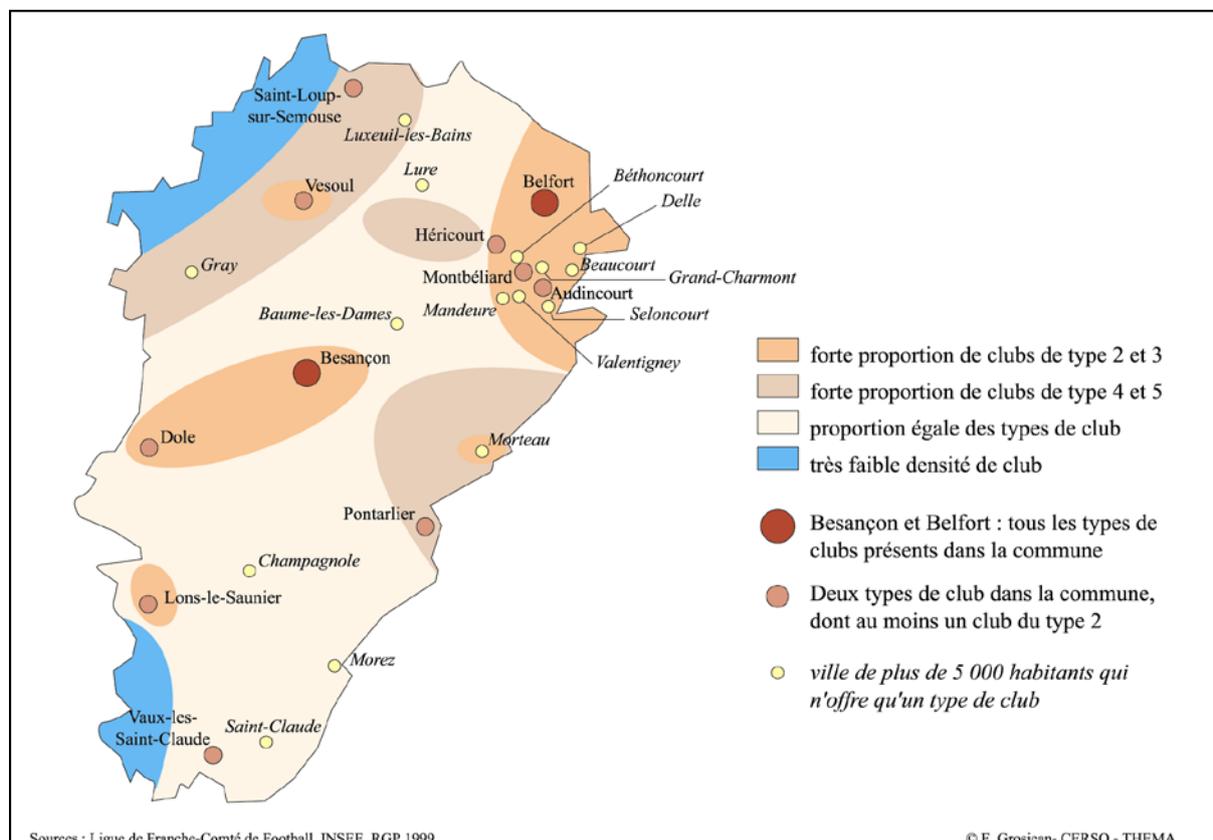
⁵² BRUNET R. (1997), *La carte mode d'emploi*, Paris/Montpellier, Fayard/Reclus.

Dans son ouvrage, l'auteur oppose la carte de tendance à la carte-reflet. La première tend à réduire « les bruits » qu'introduit la deuxième. La carte-reflet conserve les coordonnées géographiques des lieux, les formes des circonscriptions, des Etats, etc. La carte de tendance recherche le modèle d'organisation qui se cache derrière la diversité des lieux exprimées par la carte-reflet.

⁵³ *Ibid.*

Luxeuil-les-Bains, les communes péri-urbaines autour de Montbéliard, etc. Ces villes peuvent, si l'on considère leur volume de population, accueillir de nouvelles associations sportives.

Carte 13 : La localisation des types de club : les tendances générales



* *

*

Les données démographiques, si elles jouent un rôle majeur dans la probabilité d'apparition d'un club, interviennent également dans leur profil (taille, composition par âge). En ville, l'offre de pratique est diversifiée alors qu'en campagne, les faibles densités limitent la multiplication des clubs. L'analyse cible également les potentiels de développement de l'offre dans plusieurs villes (Pays de Montbéliard, Lure, Luxeuil-les-Bains, etc.).

Poursuivons les recherches en soumettant la lecture de la relation entre le niveau de compétition des équipes franc-comtoises et la taille des communes d'implantation. Nous envisageons désormais les logiques de localisation du football spectacle (la pratique du haut-niveau). A notre échelle d'analyse, la notion de football spectacle est relative. Elle correspond aux clubs évoluant dans les compétitions de niveau national.

II. Les exigences du football spectacle favorisent des localisations urbaines

« L'organisation hiérarchique demeure une caractéristique de la structure des systèmes de villes, ce qui n'implique pas nécessairement que toutes les relations qu'ont les villes entre elles soient orientées selon une pyramide de pouvoirs, mais ce qui signifie qu'elles se différencient très fortement, en niveaux très contrastés, selon leur dimension, la variété et le nombre de leurs fonctions, la portée spatiale de leurs relations »⁵⁴. Dans notre cas, la hiérarchie urbaine est représentée par le volume de population des communes de la Franche-Comté.

L'objectif est ici de mesurer la correspondance entre le niveau de compétition des équipes et la taille des communes qui les accueillent. L'hypothèse formulée est la suivante : les meilleurs clubs francs-comtois sont-ils localisés dans les principales villes ? A l'inverse, nous supposons que dans les plus petites entités spatiales, le faible réservoir de joueurs, les difficultés à disposer de terrains adaptés, des financements réduits, limitent l'accès dans les divisions supérieures de la hiérarchie sportive.

Au-delà de la confrontation réussite sportive / taille communale, il s'agit de percevoir les mécanismes qui guident cette possible relation hiérarchique. A l'échelle régionale, les règlements institués par la Fédération Française de Football (FFF) semblent alors inciter à une localisation des meilleurs clubs dans les principales villes : la progression dans la hiérarchie sportive s'accompagne d'un accroissement des obligations statutaires (équipement sportif, engagement d'équipes de jeunes, recrutement d'éducateurs diplômés, etc.) qui semble défavorable aux petites communes.

Dans un premier temps, la relation hiérarchique est vérifiée à l'échelle nationale. Il est question d'examiner succinctement les logiques d'implantation des meilleurs clubs du pays (les trois premières divisions nationales : Ligue 1, Ligue 2 et National).

⁵⁴ PUMAIN D. (1995), « Le système des villes » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 645-663.

II. 1. Le football de haut-niveau en France, une présence à tous les niveaux de la hiérarchie urbaine

Selon J. Bale⁵⁵, l'existence d'une équipe professionnelle est liée au poids démographique de la ville dans laquelle elle se situe. Il a développé un modèle d'implantation des clubs dérivé de la théorie des lieux centraux⁵⁶. Il explique la présence d'une équipe en fonction de la hiérarchie urbaine. D'après l'auteur, plus le niveau urbain s'élève, plus les clubs sont nombreux et meilleurs. Le modèle peut se vérifier quelle que soit l'échelle d'analyse. Dans un premier temps, il est envisagé à l'échelle de la France.

On suppose une concentration des meilleures équipes de football vers le haut de la hiérarchie urbaine car les grandes villes rassemblent des moyens financiers importants et elles peuvent attirer de nombreux spectateurs. « Or, il n'en n'est rien et le cas du football est particulièrement exemplaire de ce que l'on pourrait nommer une singularité française »⁵⁷. Le tableau 3 présente la distribution des clubs de football en fonction du niveau urbain (rappelons que les trois premières divisions nationales, saison 2001-2002, sont analysées). A elles seules, les aires urbaines de plus de 250 000 habitants accueillent la moitié des équipes. « A l'inverse, en-dessous de 250 000 habitants, le lien hiérarchique n'est plus observable : toutes les dimensions de villes cohabitent et l'effet de masse ne semble plus être un élément explicatif, comme si le football s'organisait indépendamment des potentiels locaux »⁵⁸.

Tableau 3 : Les hiérarchies urbaines dans le football (2001-2002)

Pop. Aires Urbaines (* 1 000)	D1	D2	N1	Total
<100	5	4	4	13
100-250	3	4	6	13
250-500	2	6	5	13
>500	7	5	2	14
Paris	1	1	3	5

D'après : RAVENEL L., DURAND C. (2002), *Potentiels locaux et concurrence*, CETAPS Rouen/FFBB, rapport non-publié.

⁵⁵ BALE J. (1989), *Sports geography*, London, Spon.

⁵⁶ PUMAIN D. (1995), « Le système des villes » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 645-663.

⁵⁷ RAVENEL L., DURAND C. (2002), *Potentiels locaux et concurrence*, CETAPS Rouen/FFBB, rapport non-publié.

⁵⁸ *Ibid.*

Le football de haut-niveau est, quel que soit le niveau de l'équipe, présent à tous les niveaux de la hiérarchie urbaine. Le phénomène apparaît comme une véritable singularité à l'échelle européenne. Dans les pays voisins, les principales agglomérations accueillent les meilleures équipes (Madrid, Milan, Londres, etc.). En France, l'insertion des collectivités locales dans le système de financement entraîne une localisation se démarquant des principes hiérarchiques. L'aide apportée par les collectivités a facilité la présence et la pérennité des clubs « *en des localisations qui ne rendaient pas nécessaires la présence massive de population. L'argent public a pallié l'absence des spectateurs en instaurant un mode de financement incontournable* »⁵⁹.

L'importance du facteur démographique ne doit pas être considérée comme un déterminant unique puisque les villes de petite taille accueillent des clubs. Mais leur présence à ce niveau relève de conditions particulières, résultats de l'histoire et de spécificités locales. En Ligue 1 (première division nationale de football), Auxerre, Bastia, Guingamp rencontrent Paris, Marseille, Lyon. D'autres sports en France offrent des affiches tout aussi surprenantes et inattendues. Au basket, Aiguebelle (900 habitants) évolue en Pro B (deuxième échelon national). Au handball, Sélestat participe au championnat de Division 1. Le football n'est pas seul à présenter des écarts au modèle hiérarchique⁶⁰. « *Le pouvoir sportif a toujours été exercé par une synergie des acteurs locaux selon un modèle notabiliaire. Ce système spécifique accroît la possibilité d'émergence de clubs professionnels dans les petites villes en raison des synergies et des capacités de convergence que permet une faible ampleur démographique* »⁶¹.

II. 2. Hiérarchie urbaine et hiérarchie sportive des clubs francs-comtois

A l'échelle nationale, les clubs de football sont présents à tous les niveaux de la hiérarchie urbaine. Désormais, nous proposons une analyse du lien existant entre la réussite sportive d'un club et son implantation géographique, au niveau de la Franche-Comté.

⁵⁹ *Ibid.*

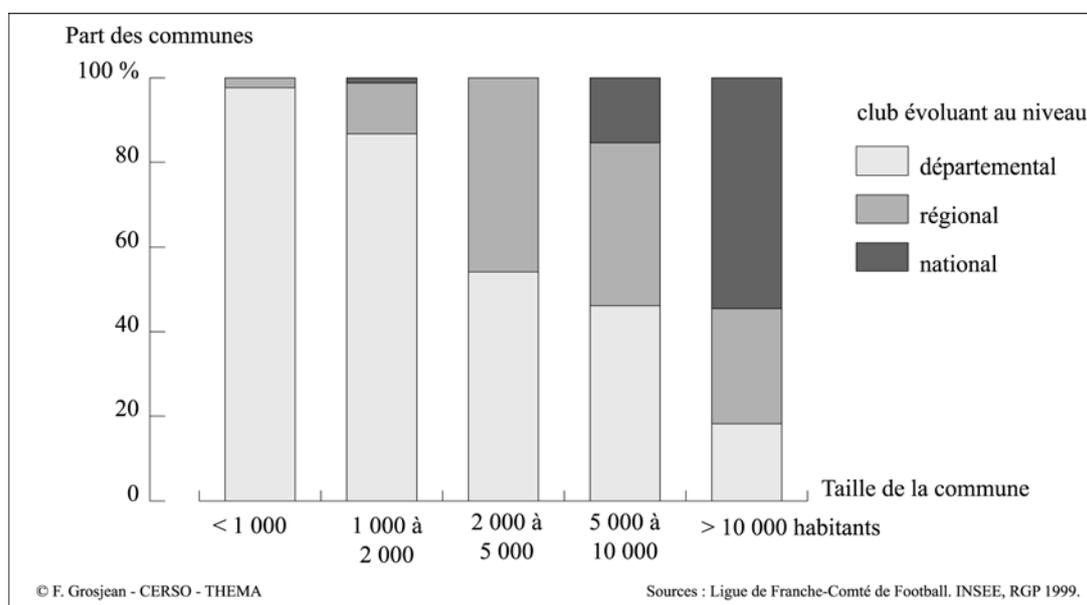
⁶⁰ *Ibid.* Les auteurs décrivent la relation entre la hiérarchie sportive et la hiérarchie urbaine pour plusieurs sports collectifs : le basket, le handball, le volley-ball, le rugby, le hockey et le football. Dans chacun des cas, ils exposent les résidus aux relations hiérarchiques observées, les déviations aux tendances lourdes.

⁶¹ *Ibid.*

II. 2. 1. Les principales villes franc-comtoises accueillent les meilleures équipes

Dans le chapitre précédent, la relation entre l'apparition d'une équipe et la population communale a été démontrée. Puis, plus tôt dans ce chapitre, la diversité de l'offre s'est avérée corrélée au poids démographique des entités : les petites communes, lorsqu'elles possèdent une équipe, propose des petits clubs d'adultes, alors que les grandes villes (Besançon, Belfort, Montbéliard) présentent une palette d'associations plus diversifiée. Dans la continuité de ces observations, et toujours en référence à la théorie des lieux centraux, nous analysons le lien entre la taille communale et le niveau de compétition des clubs de football.

Figure 16 : Hiérarchie urbaine et hiérarchie sportive des clubs francs-comtois : une relation évidente (1996-2000)



L'objectif consiste à calculer une probabilité d'apparition d'un niveau de pratique en fonction du poids démographique des communes. Dans le but d'éviter les effets conjoncturels, les calculs présentés ont été effectués sur la base de cinq saisons sportives (1996-2000). Le découpage en classes est effectué de manière à ce que chaque groupe de communes soit suffisamment représenté.

En vue de simplifier notre analyse, nous prenons en considération la meilleure équipe senior du club (l'équipe fanion). La compétitivité des équipes réserves et des équipes de jeunes ne sont pas retenues. Nous regroupons les niveaux de compétition en fonction de leur échelle d'organisation : niveau national (géré par la Fédération Française de Football), régional

(Ligue de Franche-Comté) et départemental (districts). Afin de confronter la hiérarchie urbaine à la compétitivité des équipes, la meilleure équipe de la commune est prise en considération. Ainsi, pour chaque tranche de taille de communes, nous observons la distribution des clubs en fonction de leur niveau de pratique (figure 16).

Dès lors, plusieurs seuils apparaissent :

- en-dessous de 2 000 habitants, les communes possèdent généralement des équipes de niveau départemental ;
- de 2 000 à 5 000 habitants, les clubs de niveau départemental sont toujours majoritaires mais les clubs de niveau régional sont ici bien représentés. Notons la présence de quelques équipes nationales (Baume-les-Dames avec 4 500 habitants) ;
- au-delà de 5 000 habitants : le niveau départemental est ici exceptionnel puisque la moitié des communes de plus de 10 000 habitants dispose d'un club opérant au niveau national et près de 30 % sont représentées par un club de niveau régional. Les plus grandes villes franc-comtoises accueillent des équipes placées haut dans la hiérarchie sportive.

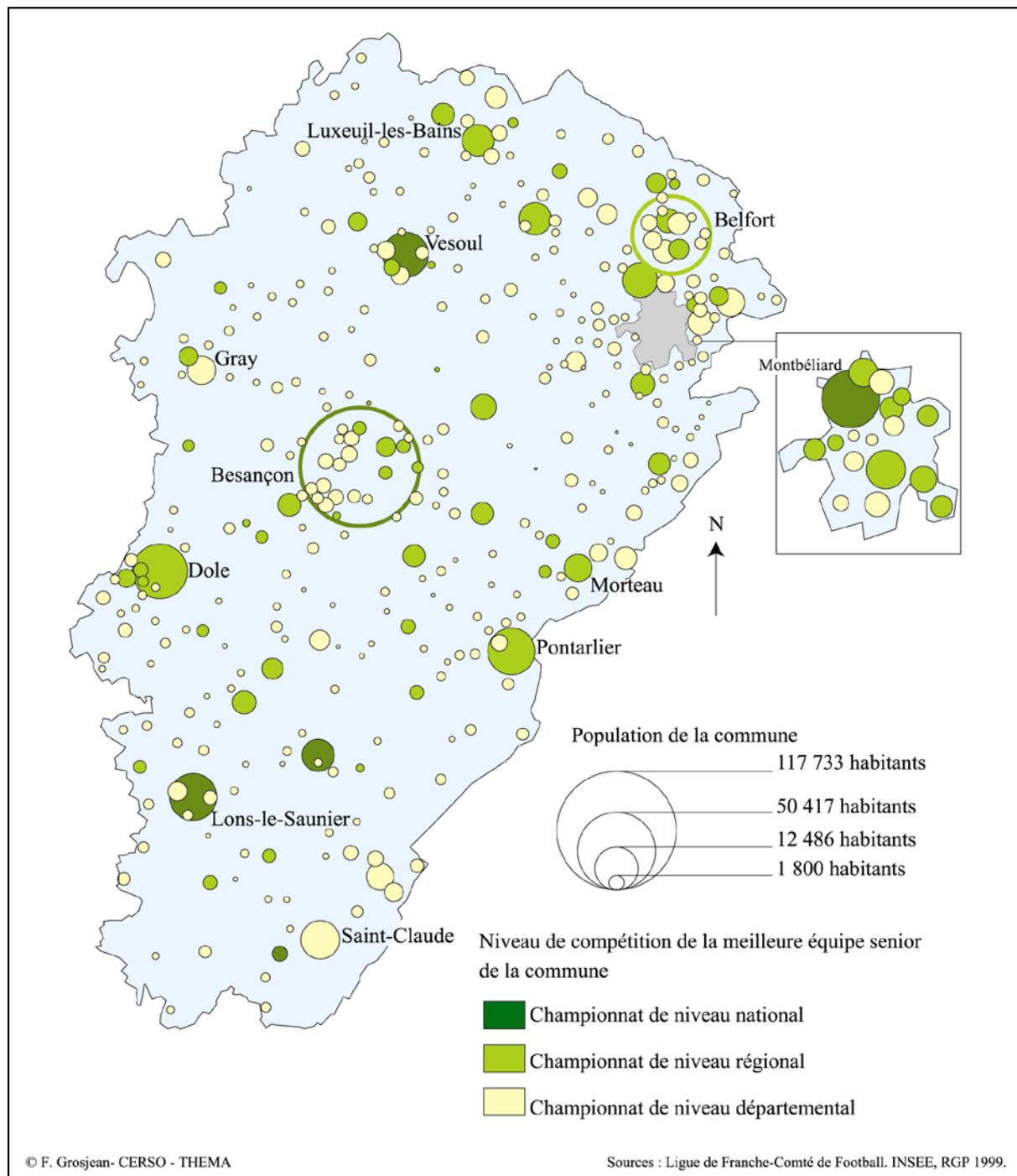
La correspondance logique entre la hiérarchie sportive et urbaine est dans notre cadre d'étude validée. Toutefois, la relation n'est pas linéaire, elle se réalise par paliers successifs. L'analyse souligne des formes de pratique variées, déjà révélées par la typologie des clubs portant sur leur composition par âge. Certains clubs sont plus particulièrement spécialisés dans la compétition. Ils correspondent fréquemment à de grands clubs installés en milieu urbain qui trouvent, en ville, un vivier de joueurs important pour constituer des équipes de niveau régional, voire national. Enfin, quelques clubs se sont orientés vers le loisir. Ce sont souvent des petites structures sportives caractéristiques des zones rurales. Dans leur cas, la pratique du football s'affirme clairement comme une activité ludique.

Toutefois, l'analyse de la relation hiérarchique offre quelques déviations au modèle, des perturbations qui dérangent l'ordre général. Une cartographie de la relation hiérarchique permet d'identifier ces écarts, des originalités locales.

II. 2. 2. Mais quelques petites communes accueillent des équipes compétitives

La carte croisant la population des communes et le niveau atteint par leur meilleure équipe confirme cette première approche en apportant des éléments de localisation (carte 14). Il est « normal » que Besançon, Lons-le-Saunier, Vesoul aient des équipes de niveau national. Mais un deuxième niveau de lecture montre les écarts à la logique hiérarchique générale explicitée plus haut.

Carte 14 : Les clubs de football dans la hiérarchie urbaine franc-comtois
(saison 2000-2001)



En termes de probabilités, la relation hiérarchique est incontestable, car parmi les plus grandes villes franc-comtoises, seules Gray (Haute-Saône, 6 700 habitants) et Saint-Claude (Jura, 12 500 habitants) possèdent un club de niveau seulement départemental. Belfort n'est pas à sa place au niveau régional. La ville souffre incontestablement de la proximité du FC Sochaux-Montbéliard, le meilleur club franc-comtois. Ces communes n'ont pas de structures

d'accueil en rapport avec leur poids démographique. A l'inverse, Lavans-les-Saint-Claude (Jura Sud Foot) accueille un club de niveau national. A un degré moindre, le petit village de Larians-Munans (moins de 200 habitants, Haute-Saône) offre des rencontres de niveau régional, et ce depuis plusieurs saisons.

Dans les deux cas, les structures intercommunales et les actions coordonnées des divers échelons territoriaux (commune, communauté de communes, département, etc.) permettent de pallier les insuffisances locales. Elles rassemblent notamment des moyens financiers en vue d'édifier les installations sportives adaptées.

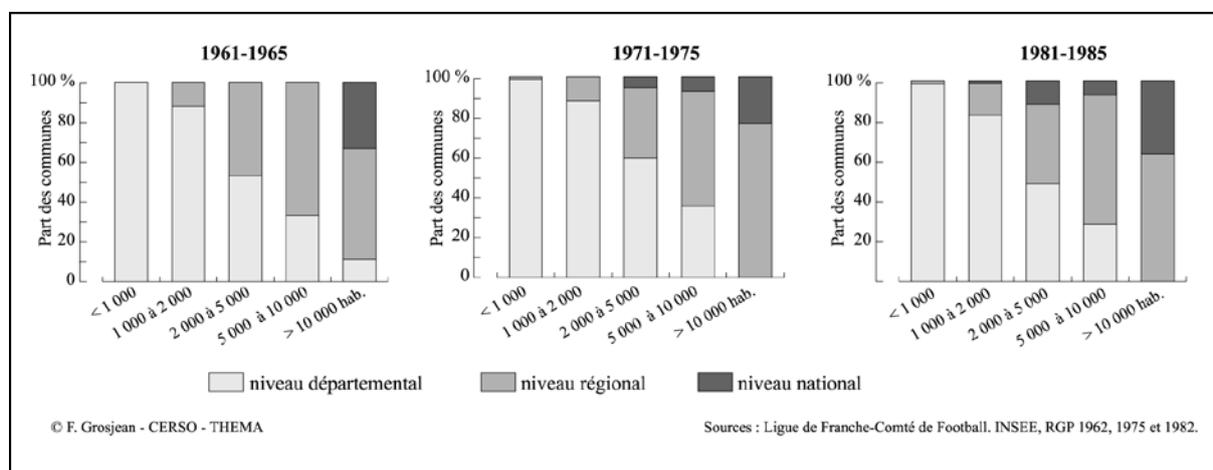
La correspondance entre la réussite sportive des équipes et la taille des communes qui les accueillent valide la relation hiérarchique tout en insistant sur les écarts à celle-ci. Les meilleurs clubs régionaux s'installent dans les grandes villes. Mais un regard diachronique de l'évolution de la relation peut remettre en cause la correspondance hiérarchique.

II. 2. 3. Hiérarchie urbaine et hiérarchie sportive des clubs de football francs-comtois : la mesure de la pérennité de la relation

Un aspect rétrospectif est envisagé afin de mesurer l'évolution de la relation. La distribution des niveaux des équipes selon la population des communes d'implantation est examinée pour trois périodes : 1961-1965 (le football se diffuse surtout en ville), 1971-1975 (le football se propage en campagne) et 1981-1985 (la discipline est présente dans l'ensemble du territoire comtois).

Graphiquement, la stabilité de la relation est évidente puisque les meilleures équipes s'installent, quelles que soient les périodes considérées et le degré de diffusion de la pratique, dans les principales villes franc-comtoises (figure 17).

Figure 17 : La pérennité des grandes villes à un haut-niveau relatif



La correspondance est pérenne même si l'on relève quelques différences entre les dates proposées. Le début des années soixante marque la domination des principales villes. La participation aux compétitions nationales est alors confisquée par les entités de plus de 10 000 habitants. La pratique du football est encore peu développée en campagne.

Le début des années 1980 est une période plus heureuse pour les petites communes. Les clubs de Tavaux, Fougerolles, Bavans, Fesches-le-Châtel ou l'Isle-sur-Doubs accèdent tour à tour au niveau national. Les promotions sportives sont alors le résultat de générations de footballeurs talentueux, et parfois de l'arrivée de mécènes généreux (l'implication de l'entreprise Solvay dans le club de l'US Tavaux par exemple). Mais faute de moyens financiers suffisants (déplacements plus longs, mise en conformité des installations sportives coûteuses), les succès sont éphémères. Progressivement, ces petites entités délaissent le niveau national pour retrouver les championnats régional ou départemental.

La relation hiérarchique est évidente, même si elle souffre de quelques écarts qui dérangent l'ordre général. Elle a été démontrée à des périodes différentes, à des moments où le football était inégalement diffusé sur le territoire franc-comtois. L'approche diachronique souligne la persistance de la correspondance hiérarchie sportive / hiérarchie urbaine.

II. 3. Le lien entre la hiérarchie sportive et la hiérarchie urbaine

L'analyse de la répartition des niveaux des équipes a validé le modèle hiérarchique. Il est désormais question de rechercher les mécanismes sous-jacents à cette relation. La mise en place d'une équipe compétitive exige des moyens humains (joueurs, encadrements) importants et des installations sportives de qualité, donc coûteuses. Nous observerons alors dans quel sens les règlements imposés par la Fédération Française de Football concourent à une localisation des meilleurs clubs dans les plus grandes villes (obligation en terme d'engagements d'équipes de jeunes, d'installations sportives, recrutement d'officiels : arbitres, dirigeants, éducateurs, moniteurs, etc.).

II. 3. 1. L'engagement des équipes de jeunes : le haut-niveau suppose un important réservoir de jeunes joueurs

Les clubs engagés dans les compétitions nationales ne doivent pas seulement aligner onze bons joueurs adultes. La FFF oblige chaque club de niveau national à des règles drastiques en

matière d'engagement d'équipes de jeunes joueurs. Les meilleures structures sportives doivent avoir comme vocation la formation et l'encadrement de jeunes footballeurs. Elle leur est indirectement imposée.

Sans véritablement entrer dans le détail des règlements statutaires, les obligations concernant les engagements d'équipes de jeunes sont d'autant plus prégnantes que le club est placé haut dans la hiérarchie sportive⁶². A titre d'exemple, un club engagé en championnat National (troisième échelon français) doit engager quatre équipes de jeunes dont une obligatoirement de « 18 ans », une équipe de « 15 ou 16 ans », une équipe de « 13 ou 14 ans », la quatrième pouvant être des benjamins à neuf ou à sept. Un club engagé en Promotion de Ligue (plus bas niveau régional) doit présenter deux équipes de jeunes dont une à onze (au choix) et une équipe benjamin à neuf ou à sept. Le poids des obligations est très différent d'un niveau de pratique à l'autre.

Si le club ne répond pas aux normes prédéfinies, il ne pourra en aucun cas disputer de rencontres dans le championnat dans lequel il a sportivement gagné sa place. Aucune sanction financière n'est prévue, seule la sanction sportive intervient en cas de non-respect des règlements. Les lois érigées favorisent des implantations où le potentiel de jeunes joueurs est conséquent (localisations urbaines).

Nous pouvons alors examiner le potentiel de jeunes joueurs à disposition des clubs de football, selon leur localisation.

Encart 5 : Les clubs de football : les points de comptage pour mesurer le potentiel de jeunes joueurs dans un périmètre donné

Pour chaque club de la région, il s'agit de sommer le nombre de jeunes licenciés de football (moins de 18 ans) présents par tranche de distances. Il s'agit de connaître le potentiel de jeunes footballeurs à la portée des clubs en fonction de leur situation géographique.

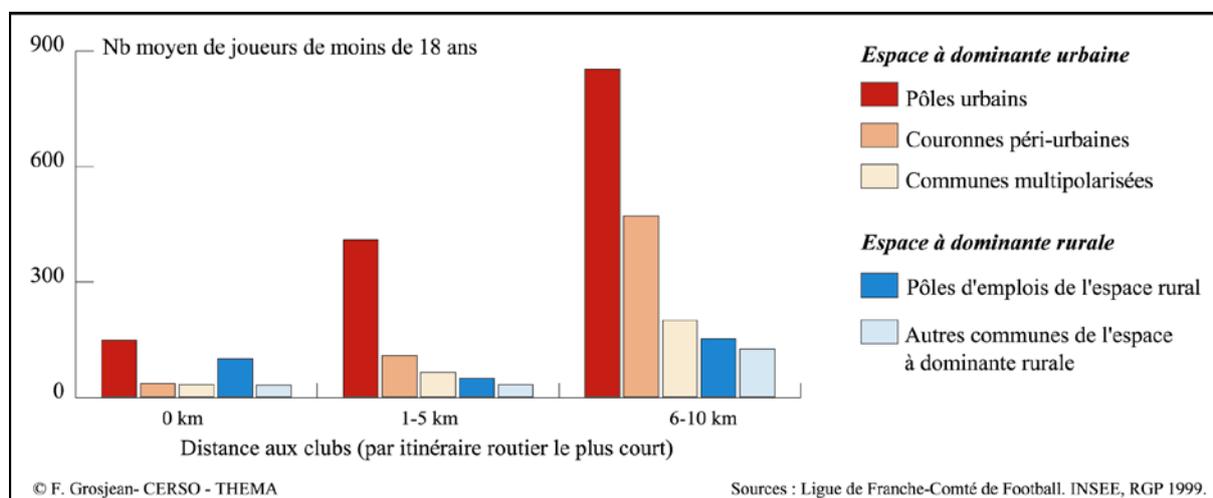
Les distances retenues pour l'analyse sont les distances kilométriques les plus courtes par voie routière (distance relative). Nous disposons ainsi d'une base de données qui nous informe sur le potentiel de jeunes joueurs en fonction de l'éloignement aux associations sportives : nombre de licenciés de moins de 18 ans qui habitent à 0 km (dans la même commune siège du club), entre 1 et 5 km, 6 et 10 km, etc.

Le procédé ne prend pas en compte les pratiquants qui résident au-delà de l'espace franc-comtois (régions limitrophes, Suisse). Dans ce cas, l'interprétation des résultats devra se faire avec précaution, particulièrement lorsque les clubs sont situés à la périphérie de la région.

⁶² Pour plus de précisions sur les règles en vigueur concernant le nombre d'engagements d'équipes de jeunes, voir : Règlements généraux de la Fédération Française de Football.

Sous l'appellation « potentiel de jeunes joueurs à disposition », nous entendons le nombre de jeunes (moins de 18 ans) qui possèdent une licence de football, dans un périmètre donné autour du club. Il s'agit d'identifier les associations sportives susceptibles, au regard de leur situation relative, de satisfaire aux exigences de la FFF. Le Zonage en Aires Urbaines de l'INSEE caractérise la situation géographique des équipes. Pour cela, nous calculons le volume de jeunes joueurs localisés à moins de 10 km des équipes. Nous supposons que les clubs recrutent en majorité leurs licenciés en-dessous de ce seuil (encart 5). A priori, au-delà de 10 km, le potentiel de joueurs n'intervient que dans une très faible mesure dans la compétitivité des clubs de football⁶³.

Figure 18 : Le potentiel de jeunes joueurs (moins de dix-huit ans) et le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) : les clubs localisés dans les pôles urbains privilégiés



A la lecture de la figure 18, les clubs urbains disposent des réservoirs de jeunes joueurs les plus importants. En moyenne, une association localisée dans un pôle urbain dispose, dans sa commune d'implantation, de 150 joueurs de moins de 18 ans alors qu'un club situé dans « une autre commune de l'espace rural » en possède seulement 30. Le recrutement de jeunes est restreint en campagne alors que dans les grandes villes, le vivier de jeunes licenciés permet de répondre aux exigences imposées par la FFF. Si les petites communes rurales peuvent disposer d'une équipe senior compétitive, fruit d'une génération de joueurs talentueux, il lui est plus difficile de présenter des équipes de jeunes. « *Maintenir une équipe de seniors en milieu rural est plus facile que de conserver une équipe de poussins ou de benjamins [...]. Dans un village de quelques centaines d'âmes, il y a toujours moyen de*

⁶³ L'analyse des logiques de recrutement des clubs de football sera l'objet de notre attention plus tard dans ce travail. Elles seront examinées dans le chapitre suivant : « Les critères déterminant la pratique du footballeur ».

trouver onze adultes entre 18 et 35 ans. En revanche, trouver onze gamins de 8-10 ans n'est pas simple, de même qu'en trouver onze autres de 10-12 ans, et ainsi de suite »⁶⁴.

Les meilleurs clubs sont installés là où le réservoir de jeunes joueurs autorise l'accès à un haut-niveau. Dans les pôles urbains et quelques pôles ruraux (Baume-les-Dames, Champagnole), le réservoir de jeunes permet la participation aux compétitions nationales. La pérennité des équipes à ce niveau sera soumise aux capacités de renouvellement des effectifs, sans aucun doute plus aisé dans les grandes villes. En campagne, les obligations concernant les équipes de jeunes pèsent lourdement en leur défaveur.

II. 3. 2. Les installations sportives : des dispositions réglementaires qui favorisent les grandes villes

« Très fréquemment, le sport de haut-niveau s'assimile à un spectacle dont les conditions de production sont décisives pour sa promotion et sa stabilité »⁶⁵. Pour exister, le football de haut-niveau (niveau national) exige l'implantation d'infrastructures lourdes, nécessaires d'un point de vue technique et pour permettre l'accueil des spectateurs. Par ailleurs, si la majorité des pratiques de haut-niveau implique l'organisation de manifestations exceptionnelles dans des structures aptes à les recevoir, le football suppose, en plus, une répétition régulière des rencontres sportives. La présence d'une équipe impose donc l'existence d'infrastructures disponibles in situ.

Pour être admis à disputer les compétitions officielles nationales, régionales et départementales, les clubs doivent disposer de stades ayant bénéficiés soit d'une homologation de la Fédération Française de Football ou de la ligue régionale responsable, soit d'un agrément du district d'appartenance. A un niveau de compétition donné correspond un niveau d'homologation ou d'agrément. De manière générale, le classement des terrains est d'autant plus exigeant que le niveau de compétition est élevé. Or, l'importance des sommes à investir et le temps de la réalisation ne permettent pas toujours d'ajuster la mise en place des équipements à l'émergence de l'excellence sportive, parfois rapide et furtive. C'est pourquoi les infrastructures doivent précéder la promotion sportive si l'on souhaite que celle-ci perdure. Sans l'aide des pouvoirs publics, le mouvement sportif ne peut construire de telles structures. Les collectivités territoriales jouent donc un rôle primordial, car elles peuvent fournir au

⁶⁴ Le Monde, 27 février 2002, *Le football ne veut pas perdre son enracinement en milieu rural*, propos du Président du Football Amateur, Monsieur Jean-Pierre Escalettes.

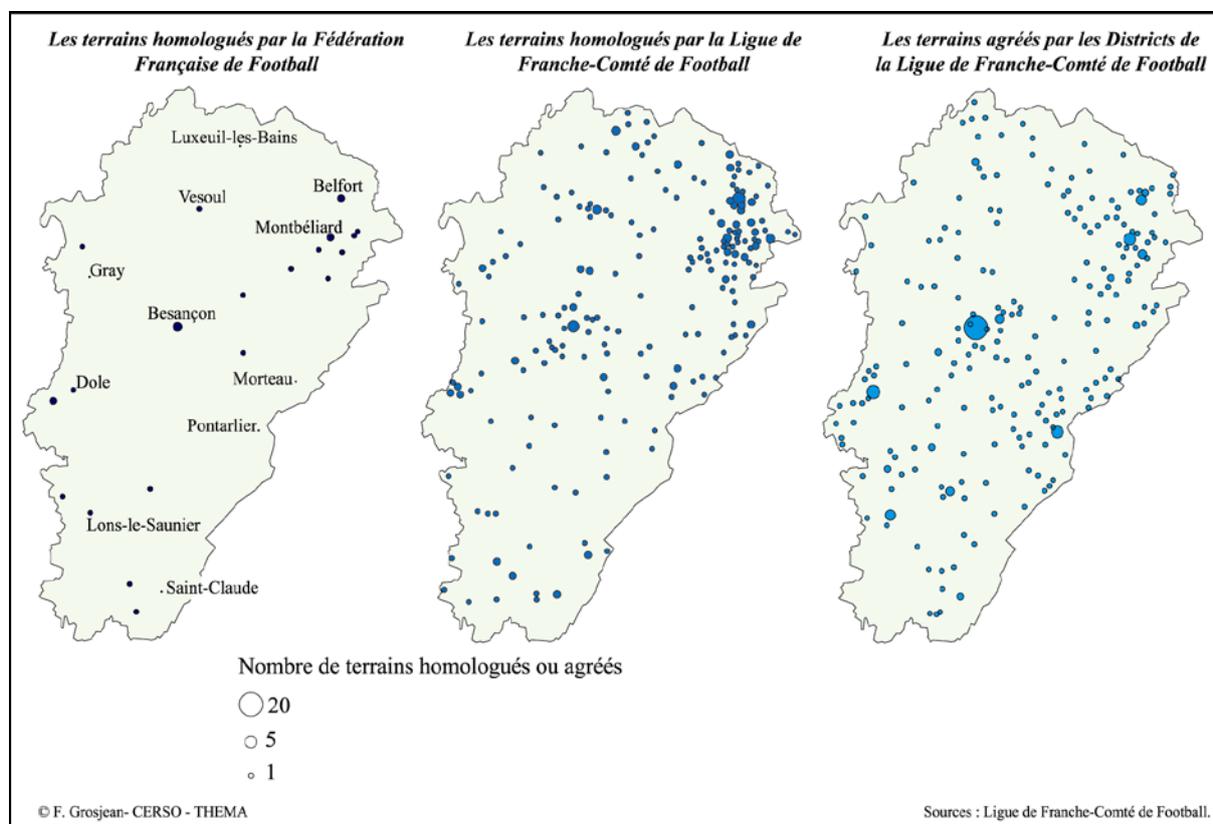
⁶⁵ GRIFFOND-BOITIER A. (1993), *Equipements et sports collectifs de haut-niveau*, Images de Franche-Comté, Besançon, n°7.

milieu sportif les moyens d'expression d'une élite. Dès lors, la mise en place d'une politique d'aménagement sportif est essentielle, car elle garantit un développement cohérent du sport en fournissant au monde sportif les moyens d'expression d'une élite.

Sans expliquer dans le détail les procédures d'homologation des installations sportives, précisons que celles-ci s'effectuent selon une grille de critères multiples : le type de clôture du stade, son orientation, sa planéité, son traçage, ses tribunes, etc. Si le club ne dispose pas pour son stade de l'homologation ou de l'agrément requis pour la division dans laquelle il évolue, des pénalités financières et sportives sont prévues. Si la régularisation n'est pas acquise au terme de la deuxième saison d'infraction, la rétrogradation serait appliquée d'office.

Examinons la répartition spatiale des équipements en vue de connaître d'éventuelles inadéquations, des insuffisances en terme d'installations sportives. La distribution géographique de la population et des clubs de football guide les localisations des infrastructures sportives (carte 15).

Carte 15 : L'homologation et l'agrément des terrains de football en Franche-Comté

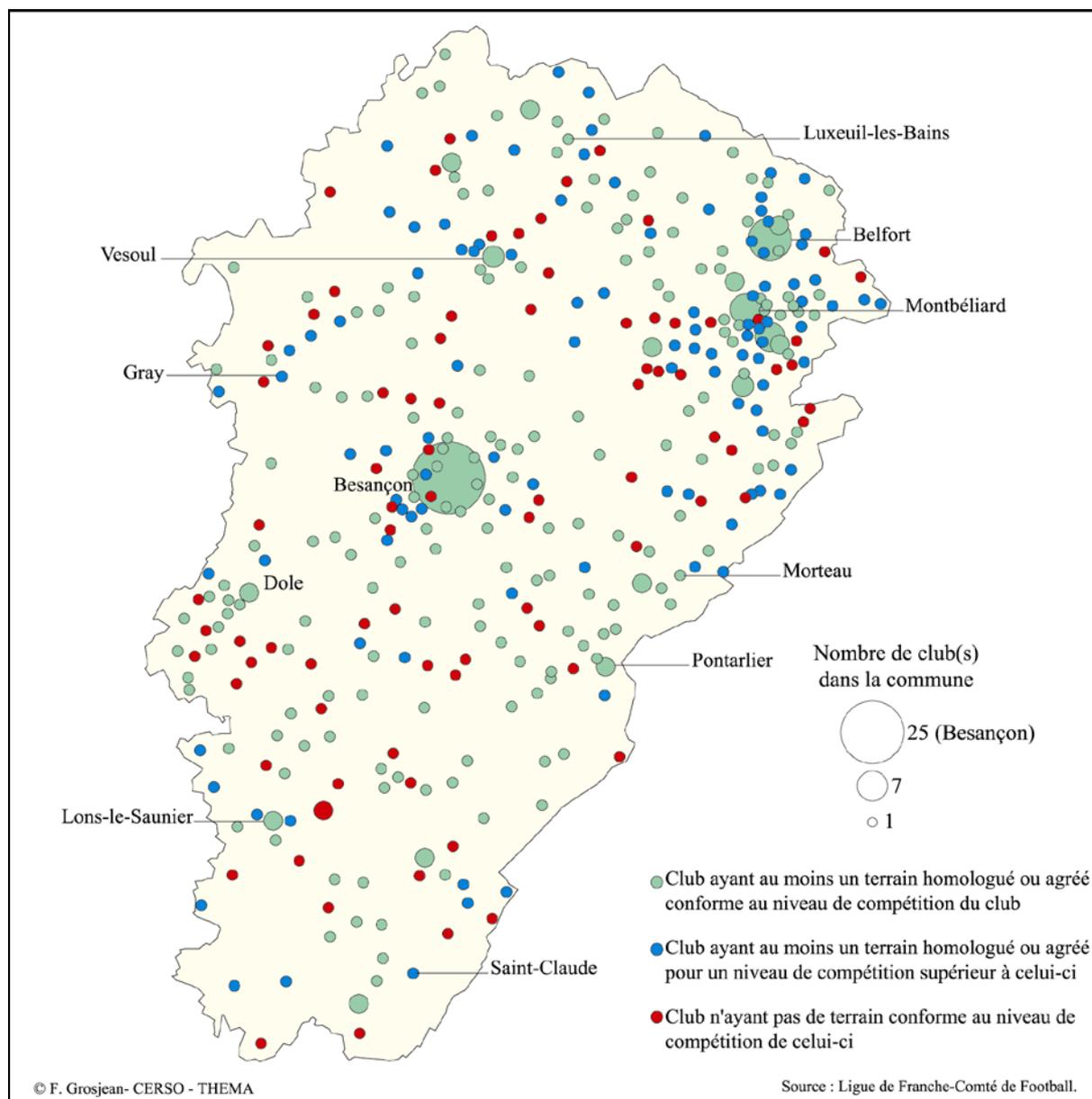


Les équipements de qualité (homologués par la Fédération Française de Football) sont implantés dans les grandes villes (Montbéliard, Belfort). La promotion sportive est envisageable pour les clubs urbains et péri-urbains (autour de Montbéliard). Les installations sont également de qualité dans quelques communes moins peuplées (Dampierre-sur-Salon, L'Isle-sur-le-Doubs, Bavans), des entités qui ont accueilli autrefois des équipes nationales. Au début des années quatre-vingt, les promotions sportives ont contraint ces communes à se doter de stades répondant aux normes du haut-niveau. Ailleurs, les densités de population n'encouragent pas les investissements coûteux. En descendant dans la hiérarchie urbaine, les équipements sont de moins bonne qualité. Ils sont prévus pour des compétitions régionales ou départementales.

En établissant une correspondance entre le niveau de compétition des clubs et les niveaux d'homologation des terrains utilisés, il est possible d'identifier les clubs ne satisfaisant pas aux conditions réglementaires, et ce pour chaque saison sportive depuis 1998. MGÉO'FOOT classe ainsi les clubs en infraction vis-à-vis des obligations réglementaires, les clubs en conformité et les clubs disposant d'un terrain homologué pour un niveau de compétition supérieur au sien.

Si l'on observe la distribution géographique des clubs selon cette classification, on remarque l'inadaptation des installations en zone rurale (carte 16). Ainsi, un grand nombre d'équipes rurales ne peut prétendre progresser dans la hiérarchie sportive du fait de stades non-conformes. La mise aux normes des terrains de football représente souvent des dépenses trop élevées pour les plus petites communes aux moyens financiers limités. L'intercommunalité apparaît alors comme une voie envisageable pour la mise en conformité des installations sportives en milieu rural. Concernant les clubs urbains, ils répondent le plus souvent aux conditions réglementaires et ne doivent pas supporter les amendes infligées aux clubs ruraux en infraction. On notera le bon niveau d'équipement des clubs péri-urbains (particulièrement dans le Pays-de-Montbéliard). Les associations bénéficient ici d'installations récentes, des infrastructures qui ont accompagné le développement démographique des communes péri-urbaines. Et souvent, les municipalités mettent à disposition des équipements de qualité, des stades qui peuvent accueillir des rencontres d'un niveau de compétition supérieur à celui des clubs qui les fréquentent.

Carte 16 : Le niveau d'homologation des terrains de football et le niveau de compétition des clubs utilisateurs : de fréquentes inadéquations en milieu rural



En définitive, la mise en place d'infrastructures est en premier lieu une décision politique. Souhaite-t-on créer les conditions nécessaires de promotion du football d'élite ? « *Un équipement rend possible la compétition à un niveau élevé, il ne la génère pas automatiquement* »⁶⁶. Au départ, la construction d'un stade de qualité doit prendre en considération un facteur essentiel : la capacité démographique du lieu d'implantation qui détermine dans une large mesure le bassin de clientèle dont un sport d'élite a besoin. En milieu rural, la lourdeur des équipements à réaliser implique la coopération et la coordination

⁶⁶ *Ibid.*

des différentes collectivités locales. La promotion sportive n'est pas le fruit du hasard, mais la conjonction de paramètres actifs (les responsables politiques, les dirigeants sportifs) et passifs (la présence d'un bassin de population suffisant et d'un pouvoir économique). Le rôle de la volonté est alors capital.

La Fédération Française de Football est de plus en plus exigeante vis-à-vis des associations sportives (nombre d'équipes de jeunes, qualité des installations sportives). Les obligations imposées remettent sérieusement en cause le maintien d'une offre de pratique en milieu rural, alors que de nombreux clubs n'aspirent qu'à une activité de loisir. Et si les règlements de la FFF favorisent la présence du football spectacle dans les villes, les clubs urbains éprouvent aujourd'hui de réelles difficultés à proposer les « ressources humaines » exigées.

II. 3. 3. Les « ressources humaines des clubs » (dirigeants, éducateurs et arbitres) : les difficultés de satisfaire aux exigences de la Fédération Française de Football

Sous l'appellation « ressources humaines des clubs », nous regroupons les membres d'une association sportive qui ne sont pas joueurs : dirigeants, éducateurs⁶⁷, arbitres, etc. Leur recrutement est une obligation pour les clubs de football. Les exigences les concernant sont d'autant plus prégnantes que la structure d'encadrement est placée haut dans la hiérarchie (quantité et qualité des personnes recrutées).

Nous supposons qu'en ville, le volume de population facilite l'engagement de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres alors qu'en campagne, les faibles densités ne l'encouragent guère. En vue de confirmer ou non ce postulat, nous examinons le recrutement des arbitres de football en Franche-Comté, seule information disponible pour notre territoire d'analyse.

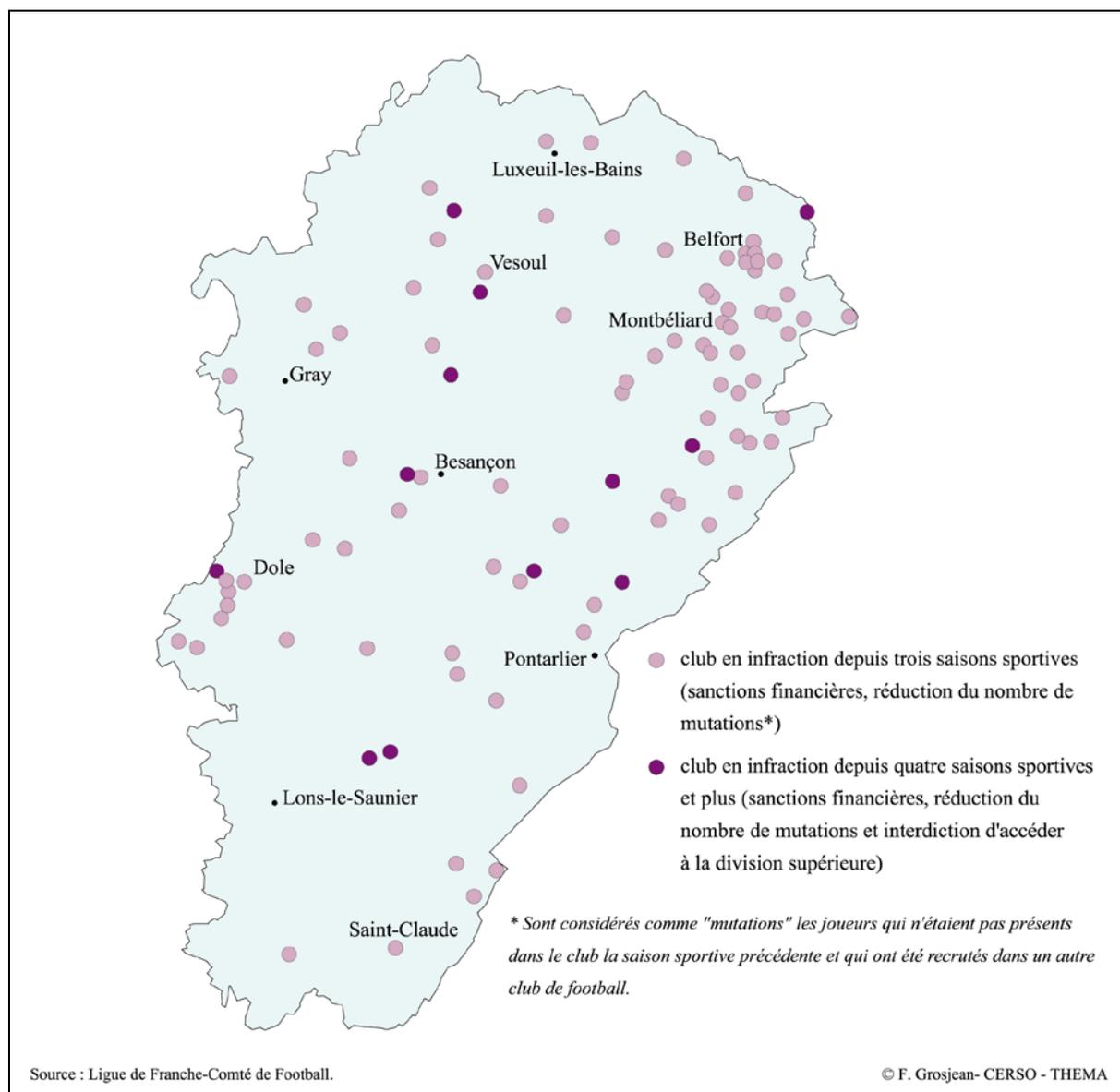
Le nombre d'arbitres que les clubs doivent mettre à disposition de leur District ou de leur Ligue est fonction du niveau de compétition de leur équipe première. Les obligations sont d'autant plus strictes que le niveau de compétition des clubs est élevé⁶⁸. Si les clubs de football ne répondent pas à ces obligations, des sanctions financières et sportives sont définies. Les amendes sont proportionnelles au niveau de compétition des équipes : plus celles-ci sont compétitives, plus les amendes sont élevées. De plus, si l'infraction perdure, les

⁶⁷ Un éducateur a pour tâche la préparation de la pratique du football à tous les niveaux et à tous les aspects : préparation physique et athlétique, formation et entraînement technique et tactique, éducation morale et sociale du joueur, etc. La licence d'éducateur ne peut être délivrée qu'aux titulaires des diplômes fédéraux (Initiateur 1, Initiateur 2, Animateurs seniors).

⁶⁸ A titre d'exemple, un club disputant le championnat National (troisième niveau national) doit recruter cinq arbitres alors qu'un club inscrit en Division Honneur doit en proposer trois.

amendes s'accroissent au fil des années et des sanctions sportives sont envisagées (réduction du nombre de mutations, interdiction de progresser dans la hiérarchie sportive). Mais tous, faute de moyens humains, ne peuvent proposer les effectifs imposés par les règlements de la FFF.

Carte 17 : Le recrutement des arbitres : de nombreux clubs en infraction



Nous connaissons le nombre d'arbitres par club et le niveau de pratique de leur équipe fanion. De la même manière que pour les installations sportives, nous mettons en correspondance le nombre d'arbitres recrutés et le niveau des clubs de football. Il est alors possible d'identifier les associations qui ne satisfont pas aux exigences de la Commission régionale de l'arbitrage.

De plus, nous disposons de l'information sur plusieurs saisons sportives. Il est dès lors envisageable de calculer la durée des infractions.

L'observation de la carte 17 souligne la fréquence des infractions. La baisse du nombre d'arbitres affecte de nombreuses associations. En 2000, le nombre d'arbitres était, en Franche-Comté, supérieur à 700 alors que deux ans plus tard, il tombe à 550. La représentation spatiale n'expose pas de structures spatiales évidentes. Aucune logique majeure n'apparaît. Les clubs urbains en infraction sont nombreux, tout comme les structures péri-urbaines ou rurales. La localisation des clubs ne détermine pas leur capacité à satisfaire aux exigences réglementaires. Partout, le recrutement d'arbitres, et plus largement d'officiels, est difficile.

Les règles concernant les équipes de jeunes joueurs et les installations sportives contribuent à une implantation des meilleurs clubs dans les grandes villes franc-comtoises. Pour sa part, le recrutement d'arbitres ne favorise ni les zones urbaines ni les zones rurales. Il est rendu difficile partout du fait de nombreuses désaffections. En ce point, il peut remettre en cause plusieurs promotions sportives gagnées sur le terrain.

* *
*
*
*

« Un football des champs, un football des villes », l'intitulé de ce chapitre résume bien les différences entre un football rural, qui fait office de service de base, et un football urbain, où sa pratique peut véhiculer une image de prestige, représenter une visibilité territoriale. Ainsi, l'offre du service football se présente comme une traduction des caractéristiques communales.

La première partie de ce chapitre a proposé une typologie des associations sportives sur la base des compositions par âge de leurs pratiquants. Elle démontre des profils de clubs distincts : la typologie oppose les petits clubs (moins de 50 pratiquants) qui regroupent une part élevée de joueurs adultes, aux clubs importants (plus de 200 adhérents) qui rassemblent une part conséquente de jeunes pratiquants. Les communes rurales accueillent généralement des petites structures sportives : le profil du club est ainsi la traduction des démographies communales (taille, composition par âge de la population). Les principales villes accueillent quant à elles les associations les plus importantes en effectifs. A l'aide d'une carte de

tendance, les recherches ont identifié les potentiels de création de nouvelles équipes en milieu urbain (Lure, Luxeuil-les-Bains, Dole, Saint-Claude). Si le football éprouve de réelles difficultés à se maintenir en milieu rural, plusieurs villes peuvent accueillir de nouvelles équipes.

La deuxième partie du chapitre propose une lecture des conditions d'émergence du football spectacle (football de haut-niveau) dans un cadre régional. En conséquence, la relation hiérarchie sportive / hiérarchie urbaine est analysée. Pour plusieurs raisons, les meilleures équipes franc-comtoises sont localisées dans les communes les plus peuplées. En effet, le football spectacle nécessite des moyens humains (réservoir de jeunes joueurs) et matériels (équipements sportifs de qualité) que seules les principales villes peuvent présenter. La FFF, de plus en plus exigeante, édicte des règlements drastiques qui imposent une logique d'implantation urbaine du football spectacle. Mais aujourd'hui, certains clubs urbains ne parviennent plus à répondre à leurs obligations (difficulté de recruter des arbitres notamment). Dans ce cas, ils ne peuvent pas progresser dans la hiérarchie sportive. Ainsi, la FFF ne doit-elle pas assouplir ses règlements ?

Conclusion de la partie I

Cette partie a proposé, dans un premier temps, une étude temporelle de l'offre du service football dans la région. Les travaux ont présenté l'adaptation du football aux redistributions de la population dans l'espace (péri-urbanisation, exode rural). Dans un deuxième temps, les recherches ont mis en évidence un football des champs, qui fait office de service de base dans les communes rurales, et un football des villes, où sa pratique peut véhiculer une image de prestige.

Le premier chapitre propose une analyse du rythme de propagation du football sur le territoire franc-comtois. Il illustre le cycle de vie d'un service sportif. En effet, les temporalités observées renvoient à la notion du cycle de vie d'un produit : introduction, stagnation, croissance et déclin.

La diffusion du football s'est effectuée à partir d'un modèle hiérarchique (localisations urbaines) puis par contagion (conquête du rural). Dans la première moitié du XX^e siècle, l'offre de pratique reste circonscrite aux principales villes de la région. Si quelques petits villages proposent une équipe, leur présence sportive est réduite. Dans les années soixante, sous l'impulsion de la FFF, le football se propage en campagne. Les mesures incitatives encouragent des implantations rurales. Longtemps confiné aux espaces urbains, le football devient alors une source d'animation collective dans les petits villages. Mais à partir du milieu des années 1980, la discipline éprouve de réelles difficultés à se maintenir dans les petites entités rurales : le football recule en campagne. L'exode rural, le vieillissement de la population dans les espaces ruraux remettent en cause le maintien d'une offre de service. Comme les bureaux de poste ou les écoles, le football quitte aussi nos campagnes. De plus, les perspectives d'évolution de l'offre de service en Franche-Comté projettent encore de nombreuses disparitions d'équipes tandis que les possibilités de créations de nouveaux clubs sont désormais limitées : l'espace d'adoption est aujourd'hui saturé.

Le deuxième chapitre présente quant à lui les différences entre un football rural (« football des champs ») et un football urbain (« football des villes »). Le plus souvent, les communes rurales accueillent de petites associations, alors que les villes présentent des structures d'encadrement plus importantes en effectifs. En ce point, le profil du club est la traduction des

caractéristiques communales. En outre, le chapitre propose une lecture des conditions d'apparition du football spectacle (football de haut-niveau) dans un contexte régional. Il souligne ainsi la relation hiérarchie sportive / hiérarchie urbaine. Le football spectacle nécessite des moyens humains (réservoir de jeunes joueurs) et matériels (infrastructures sportives) que les petites communes ne peuvent présenter. La FFF, qui édicte des règlements de plus en plus stricts, encourage ainsi une implantation du football spectacle en milieu urbain. En conséquence, si le football fait office de service de base en campagne, il représente une marque de visibilité territoriale pour les grandes villes.

Suite à l'analyse de l'offre du service football, représentée par les clubs, les recherches portent désormais sur la demande de ce service sportif, exprimée par les pratiquants. Dès lors, il s'agit d'identifier de possibles inadéquations entre l'offre et la demande, de mettre en évidence la diversité des attentes des pratiquants.

DEUXIÈME PARTIE

LA CONSOMMATION DU SERVICE FOOTBALL : L'ANALYSE DES DEMANDES DES PRATIQUANTS

Introduction de la partie 2

La première partie a exploré le marché du football sous l'angle de l'offre (les clubs). Elle a souligné la relative diversité de l'offre proposée par les clubs francs-comtois. En effet, les associations sportives doivent aujourd'hui satisfaire des demandes diverses, répondre à une clientèle de plus en plus exigeante. La deuxième partie de ce travail propose une analyse de la demande du service football exprimée par les pratiquants. Les spectateurs ne sont pas pris en considération du fait du manque d'informations les concernant à l'échelle régionale (nombre d'entrées aux stades, origine géographique du public).

La figure 19 présente graphiquement l'objectif des travaux : elle identifie les composants du « système service football » et les relations qui seront analysées dans cette partie. Elle souligne le permanent ajustement de l'offre et de la demande. Dès lors, la prise en considération de la dimension spatio-temporelle du service football est indispensable (apport de l'outil MGéO'*FOOT*).

Le premier chapitre présente une analyse quantitative et comportementale des pratiquants. L'objectif est de mettre en lumière l'inégale intensité de la pratique du football à l'intérieur de l'espace régional. Au-delà d'une simple lecture des différences de participation, il s'agit d'apporter des éléments de réponse à cette diversité. La Ligue de Franche-Comté fournit le lieu de résidence et la date de naissance de ses licenciés pour plusieurs saisons sportives. Il est alors possible d'étudier le renouvellement des adhésions au sein de la population de footballeurs. Pour cela, l'utilisation d'outil démographique tel que le diagramme de Lexis⁶⁹ est pertinente.

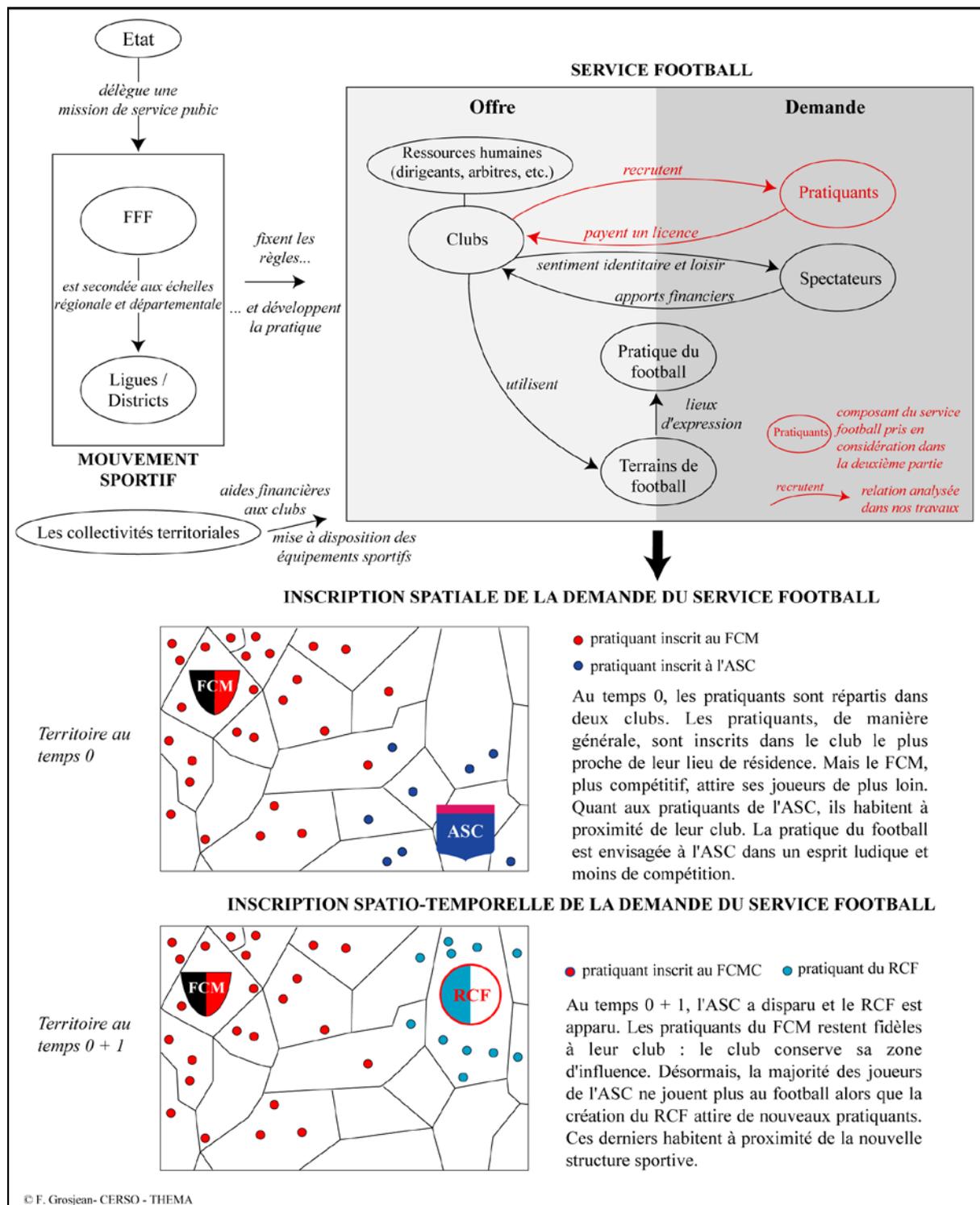
Le deuxième chapitre propose un examen des aires de recrutement des joueurs de football. Les zones de chalandise de l'ensemble des structures d'accueil sont décryptées. L'analyse s'appuie sur la formulation du modèle gravitaire⁷⁰. Ce dernier est utilisé en géographie pour la prédiction de flux entre des entités spatiales, caractérisées par leur masse (volume de population) et des distances les séparant. Ainsi, quelle distance un pratiquant est-il prêt à parcourir pour jouer au football ? La perception de la distance est-elle fonction de l'âge des licenciés et de leurs aspirations sportives (pratique de loisir ou de compétition) ? En outre, la

⁶⁹ CHEVALIER V., (1989), *Pratiques, consommations et espaces sportifs. L'abandon de l'équitation, contribution à l'élaboration d'un tableau de bord des pratiquants licenciés*, DEA Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Université de Paris-Sud Orsay.

⁷⁰ PINI G., (1995), « L'interaction spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 539-558.

collecte de données temporelles permettra d'apprécier la fidélité des footballeurs à leur club d'appartenance. Il sera également possible de suivre dans le temps les formes spatiales des aires de recrutement des clubs. Ainsi, les promotions et les rétrogradations dans la hiérarchie sportive modifient-elles les zones d'influence des équipes ?

Figure 19 : Une approche du service football sous l'angle de la demande



Le troisième chapitre envisage une segmentation du marché du football dans une grande ville. Les travaux s'appuient sur l'exemple de Besançon. Dans une grande ville, le football ne s'envisage pas de la même manière que dans une commune rurale : en milieu urbain, la multiplication des équipes répond à des demandes variées (football spectacle, football loisir, football de quartier, football d'encadrement au quotidien, etc.). Afin de souligner la spécificité du marché du football en milieu urbain, nous étudierons les influences socio-spatiales des équipes bisontines. Certaines associations se caractérisent par des portées réduites (les clubs de quartier), d'autres par des zones de chalandise étendues (les clubs d'excellence). Il s'agira d'évoquer d'éventuelles inadéquations entre l'offre proposée par les structures d'accueil et les demandes exprimées par les pratiquants.

Le dernier chapitre expose les bases d'une stratégie de conquête d'un nouveau marché : le football féminin. La Ligue de Franche-Comté compte 40 000 pratiquants masculins et moins de 1 000 licenciées féminines. Le taux de féminité de la discipline est extrêmement bas. En vue d'identifier les demandes des footballeuses, une enquête leur a été adressée. Selon elles, quels sont les blocages à une plus large expression féminine ? Nous décrivons la logique particulière de la pratique féminine. En effet, ses zones de force et de faiblesse ont peu de rapport avec son homologue masculin. L'analyse des demandes des joueuses et de la géographie du football féminin (ses logiques spatiales d'apparition) doit aboutir à une liste de propositions susceptibles d'accompagner l'émergence d'une pratique féminine.

Chapitre I

Le marché du football en Franche-Comté : analyse quantitative et comportementale des pratiquants

Avec environ 40 000 pratiquants, le football est le sport qui compte le plus de licenciés en Franche-Comté. Peu onéreux dans sa pratique, il est accessible à tous et s'adresse en théorie à toutes les catégories socio-économiques : le football est un sport de masse par excellence qui peut jouer le rôle de ciment social. Mais si le football est un sport en pleine maturité et largement ouvert, il est loin d'être pratiqué avec la même intensité partout dans la région. Le chapitre propose une lecture de la géographie de la pratique. Il s'articule en quatre volets :

- le premier illustre la couverture spatiale de la pratique du football. Il identifie les zones de force et de faiblesse de la discipline dans un cadre régional. Où la pratique est-elle la plus intense ? La plus faible ? Une comparaison de la couverture spatiale du football avec celle du tennis permet d'apprécier plus justement la présence du sport le mieux représenté dans la région.

- le second volet du chapitre recherche les variables explicatives à la diversité des taux de pratique. Trois hypothèses sont alors proposées : le volume de population de la commune, la présence d'un club et l'éloignement aux structures d'accueil.

- la validation des variables exposées plus haut permet l'élaboration d'un modèle de répartition des pratiquants. La démarche met en avant les espaces de sur-pratique et de sous-pratique du football. Elle identifie les poches de résistance, les lieux peu concernés le recrutement du football : la démarche mesure les potentiels de développement de la pratique.

- le dernier volet du chapitre propose une lecture du renouvellement (le turn-over) des pratiquants. Le recours au diagramme de Lexis, outil démographique utilisé pour suivre dans le temps des populations, permet la reconnaissance de cursus sportifs types. En vue de promouvoir la discipline et de fidéliser les pratiquants, la spatialisation de taux issus du diagramme (taux d'entrée dans l'activité et taux de fidélité par commune) se révèle pertinente. En effet, la localisation des abandons s'insère pleinement dans une politique de fidélisation des licenciés à la pratique du football.

I. Des différences remarquables dans l'intensité de pratique du football

En terme de valeur absolue, la Franche-Comté apparaît quelque peu en marge des autres régions françaises. Avec 40 000 licenciés, elle fait figure de petite région de football. Mais en valeur relative, la Franche-Comté s'impose comme une vraie région de football : avec 33 licenciés pour 1 000 habitants, elle s'inscrit au septième rang national et elle enregistre le taux de pratique le plus élevé de la France de l'Est. Mais déjà, si l'on observe la position des quatre départements francs-comtois, des différences d'intérêt se révèlent. Le football connaît une audience particulièrement forte dans le Doubs alors que le Territoire de Belfort, département fortement urbanisé, est en retrait. Le Jura et la Haute-Saône enregistrent quant à eux des taux de pratique intermédiaires.

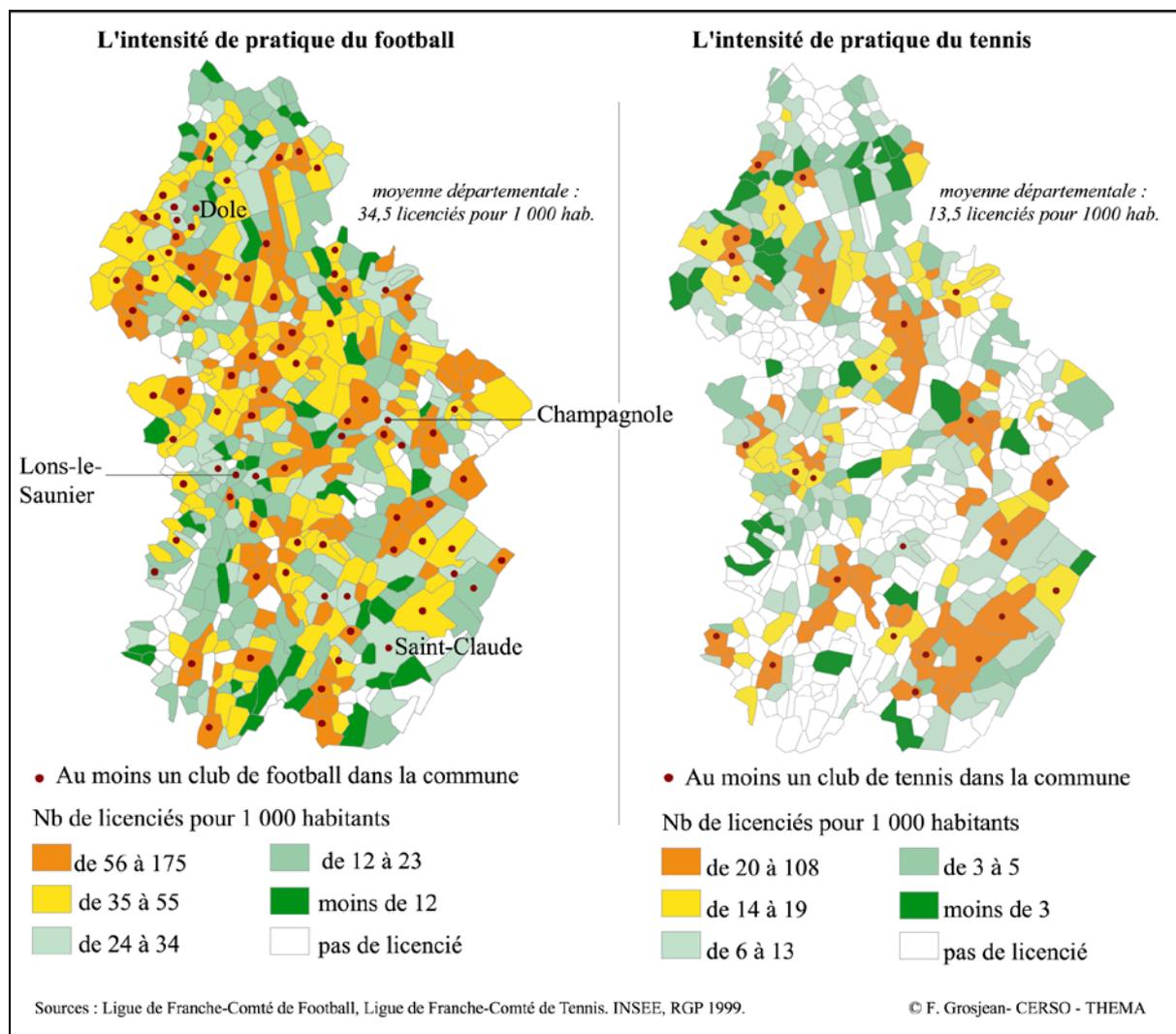
Mais dans un premier temps, comparons la répartition géographique des taux de pratique du football à ceux du tennis afin d'insister sur la bonne couverture spatiale du premier cité.

I. 1. Une couverture spatiale de la pratique continue

En vue de confronter les différences de participation du football et du tennis, nous calculons les taux de pratique des deux sports pour toutes les communes jurassiennes, le seul département pour lequel la pratique du tennis est disponible.

Près de 90 communes du Jura possèdent un club de football alors qu'elles ne sont que 27 à accueillir un club de tennis. Les équipes de football sont bien représentées en milieu rural au contraire des équipes de tennis avant tout installées en zone urbaine. La distribution spatiale des structures d'accueil des deux sports génère ainsi des intensités de pratique particulières (carte 18). Sur les 545 communes jurassiennes, 68 n'ont aucun joueur de football présent sur leur territoire, tandis que 253 communes n'ont aucun joueur de tennis. La comparaison traduit tout l'écart entre le football, bien enraciné dans le département jurassien, et le tennis, un sport à dominante urbaine prononcée. En effet, la pratique du tennis demeure confinée aux principales agglomérations du département tandis que le football représente une activité de loisir bien représentée en milieu rural.

Carte 18 : Les taux de pratique du football et du tennis dans le département du Jura : une pratique diffusée sur tout le territoire, une pratique circonscrite aux villes⁶⁹ et aux bourgs



Si l'on observe plus attentivement la répartition géographique des taux de pratique du football dans le département du Jura, nous remarquons, d'une manière générale, la faible participation des principales villes jurassiennes. A partir de l'exemple jurassien, le volume de population des communes semble intervenir dans la valeur des taux de pratique. Analysons la présence de la discipline sur tout le territoire franc-comtois en vue de vérifier cette relation perçue dans le département du Jura.

⁶⁹ Le découpage en classes des deux cartes est différent puisque les taux de pratique observés pour le football dépassent très largement ceux du tennis. Le choix de bornes similaires pour les deux représentations cartographiques serait dans ce cas peu pertinent.

I. 2. Mais une pratique plus intense en milieu rural

Signalons que le calcul des taux communaux ne prend pas en compte les pratiquants résidant en Franche-Comté et inscrits dans un club d'une région voisine. Par conséquent, l'interprétation des résultats, en l'occurrence pour les communes localisées aux marges de l'espace franc-comtois, devra s'effectuer avec une certaine précaution.

Si l'on examine la distribution des taux de pratique des communes franc-comtoises, une première constatation s'impose : c'est la force des contrastes (carte 19). Les taux oscillent entre zéro (pas de joueurs dans la commune) et plus de 150 %. Dans ces derniers cas, un calcul rapide laisse à penser que pratiquement toute la population masculine, comprise entre 10 et 30 ans, doit posséder une licence de football.

La représentation cartographique des valeurs communales, si elle dévoile des tendances régionales (forte implantation dans le Haut Doubs, faiblesse à l'ouest de la Haute-Saône), souligne également la diversité des situations locales, où apparemment, aucune logique majeure n'émerge. Précisons que la représentation cartographique a fait l'objet d'un lissage spatial. L'objectif de ce filtrage est de faire apparaître les principales tendances spatiales aux dépens des détails, des aspérités. Le procédé peut s'apparenter à l'action de poncer une surface : on fait disparaître les creux et les bosses de faible ampleur pour rendre la surface plus lisse⁷⁰ et mettre clairement en évidence les disparités majeures.

Les communes à forte implantation se localisent essentiellement dans le Massif du Jura et recouvrent une large partie du département du Doubs et plus particulièrement les régions rurales de Levier et de Vercel, le secteur du Saugeais et de la Combe d'Ain (taux supérieurs à 45 %).

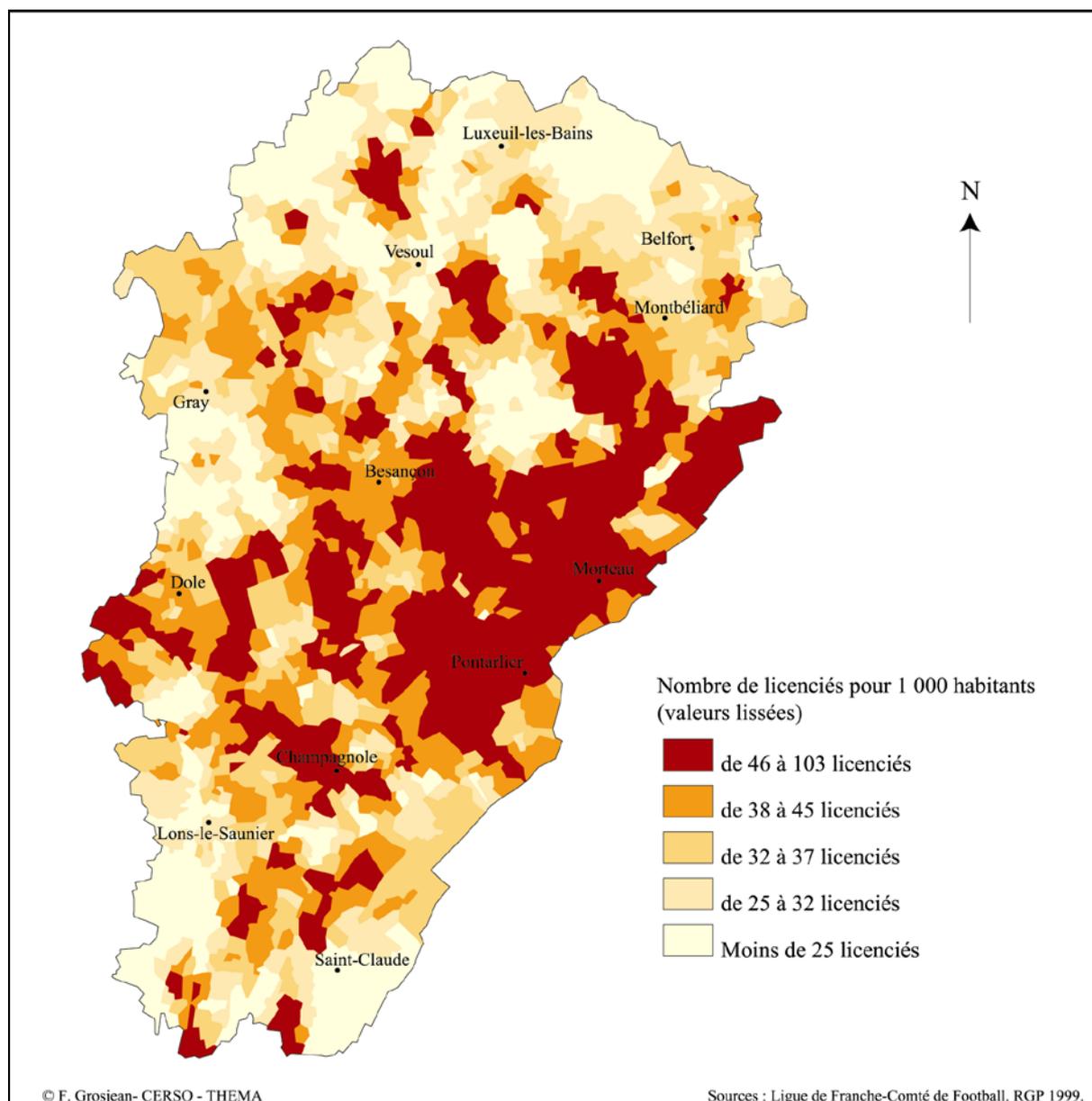
La pratique est également forte du sud de Dole au sud de Champagnole, en passant par Arbois, alors que les autres points forts sont des espaces plus restreints et dispersés : à l'est de Vesoul (canton de Noroy-le-Bourg), au nord-est de la Haute-Saône (canton d'Amance).

Au contraire, dans la partie occidentale de la Haute-Saône, le taux de pratique se maintient à un niveau toujours très bas. Il est également peu développé dans la dépression sous-vosgienne (Luxeuil-les-Bains), les cantons de Baume-les-Dames et de Clerval dans le Doubs (entre

⁷⁰ Dans le cas de données quantitatives (nombre de footballeurs pour 1 000 habitants), le lissage consiste à calculer les moyennes arithmétiques locales. Il est la transposition directe des « moyennes mobiles ». Donc, dans notre cas, le taux de pratique pour une commune x est : $(\text{Nb de licenciés des communes contiguës} + \text{Nb de licenciés de la commune } x) / (\text{Population des communes contiguës} + \text{population de la commune } x) * 1\,000$.

Besançon et Montbéliard), de Montmirey-le-Château et de Gendrey au nord de Dole, dans le Revermont (sud-est du Jura) et dans le secteur autour de Saint-Claude. On distingue ainsi, de manière générale, la montagne du Jura où le football est fortement enraciné dans la vie collective et celle de la plaine où l'implantation est moins prononcée.

Carte 19 : L'inégale intensité de pratique du football en Franche-Comté (année 2001)



Suite à la mise en lumière des différences d'intérêt porté au football en Franche-Comté, la recherche de principes d'organisation qui sous-tendent cette géographie différenciée et complexe constitue à présent notre objectif. Les explications nous conduisent alors dans quatre directions : l'importance démographique des communes, la présence ou l'absence

d'équipes, la proximité d'un club et la situation géographique de la commune (caractérisée par le Zonage en Aires Urbaines de l'INSEE).

II. La recherche de variables explicatives

L'analyse des taux de pratique du football en Franche-Comté et dans le département du Jura, outre une relative généralisation de la pratique sur l'ensemble du territoire, a dévoilé la faible participation des villes. Elle a également souligné la correspondance entre la présence d'un club dans la commune et l'intensité de pratique. Envisageons ainsi dans un premier temps ces deux variables explicatives (volume de population des communes, présence ou absence d'équipes) afin de rendre compte de la valeur des taux de pratique.

II. 1. Une intensité de pratique liée au volume de population des communes

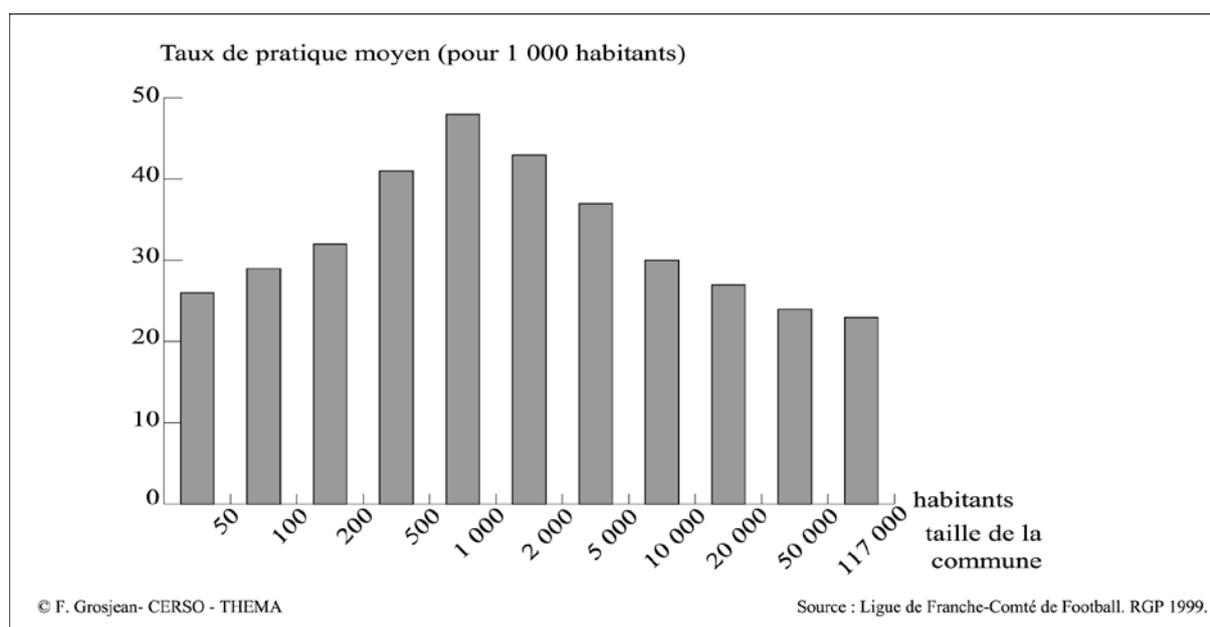
Le taux de pratique est proche de 45 ‰ pour les communes rurales alors qu'il est en-dessous de 25 ‰ pour les communes urbaines. Les variations d'intensité traduisent « *avec force la différence d'organisation du marché des loisirs dans l'un et l'autre cas* »⁷¹. L'implantation du football, plus forte dans les petites communes que dans les entités importantes, tend à opposer les villes aux communes rurales. Mais une analyse par tranche de taille de communes s'impose pour dépasser ce constat simpliste (figure 20). La diffusion est maximale dans les bourgs ruraux (de 500 à 2 000 habitants). Pour ces communes, près d'une personne sur vingt possède une licence de football !

La pratique atteint ses plus faibles valeurs à la fois dans les entités les plus petites et les plus peuplées. Il est dès lors possible de définir deux seuils où la pratique est faible : en-dessous de 200 et au-delà de 10 000 habitants. Les taux sont bas pour les communes de taille importante puisque d'autres formes de loisirs concurrencent directement le football qui voit ainsi ses possibilités de recrutement se réduire. Contrairement aux bourgs ruraux, le football ne règne pas ici en maître et sa position de monopole est largement remise en cause.

⁷¹ MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), « Le football : essais d'explication d'un espace sportif » in Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Franche-Comté (dir.), *Les géographes et le tiers-temps : approches des loisirs urbains*, Paris, Les Belles Lettres, coll. "Cahiers de géographie", n°30, pp. 209-225.

Pour les plus petites entités géographiques (moins de 200 habitants), le phénomène de concurrence ne joue pas. La pratique est faible car ces communes ne possèdent généralement pas de club de football. On comprend aisément que dans les plus petits villages, l'apparition d'une équipe se heurte à une principale difficulté : disposer d'un nombre suffisant de joueurs (une vingtaine au moins pour la durée d'un championnat) et de dirigeants pour constituer une équipe.

Figure 20 : Le taux de pratique est fortement lié à la taille de la population communale



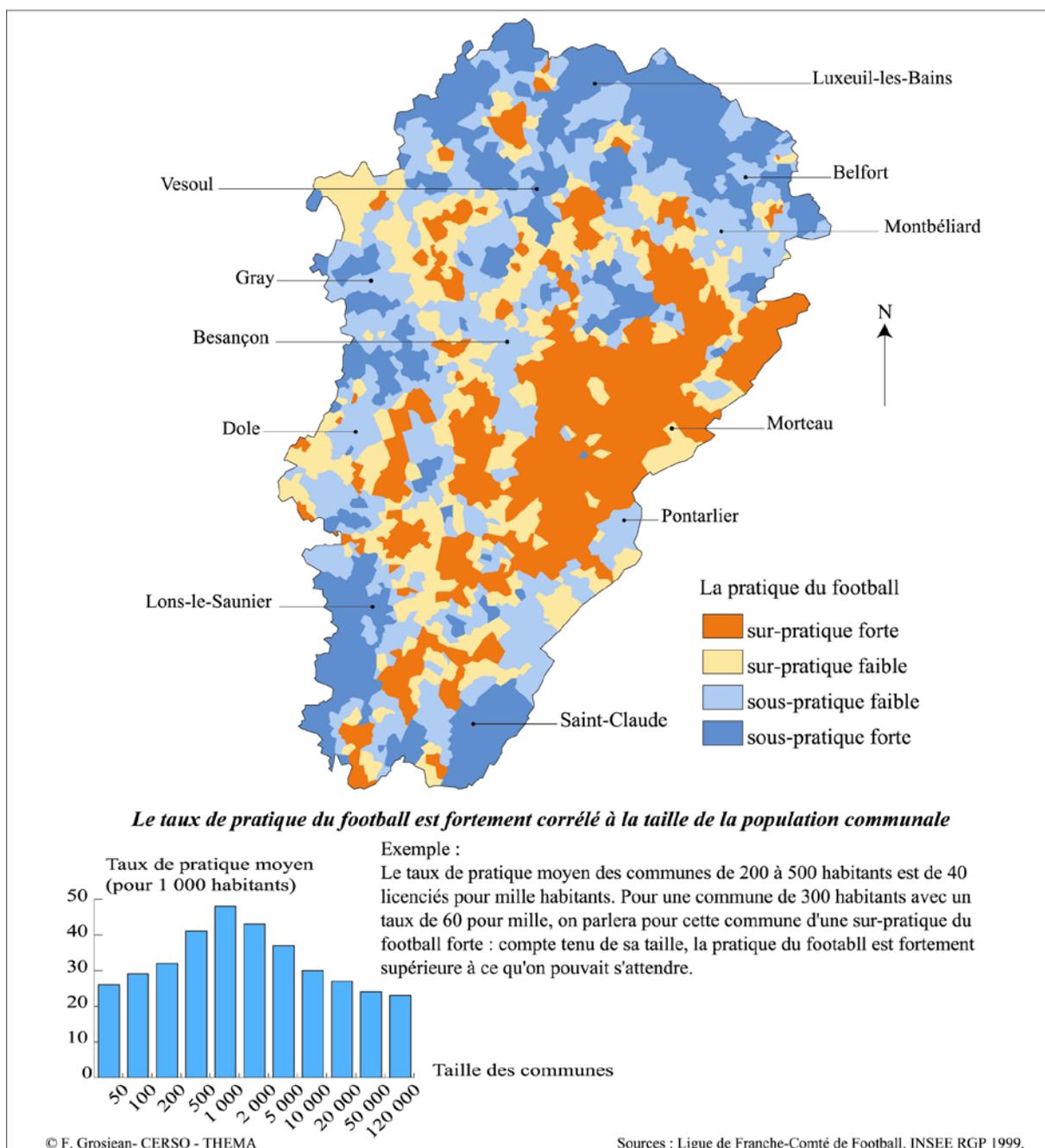
L'effet de taille (population des communes) est une variable explicative certaine de la pratique du football. Nous pouvons ainsi calculer des moyennes par classe de taille de commune et mesurer pour chaque commune appartenant à une classe l'écart entre sa valeur et la moyenne. Lorsque celui-ci est positif, les communes connaissent une sur-pratique du football, lorsque les résidus sont négatifs, les communes se caractérisent par une sous-pratique (carte 20).

Les cantons du Plateau (secteur localisé à l'est de Besançon) se démarquent à nouveau par une sur-pratique du football qui peut, en partie, s'expliquer par un fort sentiment d'appartenance communautaire, une pratique assez ancienne et un goût du sport prononcé.

Les autres zones de sur-pratique sont de taille plus limitées (les cantons de Clairvaux-les-Lacs et de Saint-Laurent au sud du Jura). A l'inverse, le Territoire de Belfort et le Pays de Montbéliard se caractérisent par une sous-pratique du football quasi-constante et cela, malgré la présence d'un grand nombre de clubs. La plus grande partie de la Haute-Saône, tout comme

le sud-ouest du Jura, du sud de Lons-le-Saunier à Saint-Julien, connaît également le même phénomène. L'absence de club et le vieillissement de la population ne favorisent pas ici une pratique intense du football.

Carte 20 : La pratique du football en Franche-Comté :
les zones de force et de faiblesse de la discipline



II. 2. La présence d'un club renforce la pratique

La probabilité d'apparition d'un club de football dans une commune est directement liée à son volume de population. En vue d'apprécier le rôle tenu par la présence d'une structure d'accueil sur l'importance du recrutement de la discipline, nous calculons les taux de pratique moyens, d'une part pour les communes avec au moins un club de football, d'autre part pour les communes sans club et ce, pour six groupes de taille de communes (tableau 4).

L'observation du tableau démontre une fois encore la très forte attraction du football en milieu rural. Là où il existe une équipe de football, le taux de pratique est toujours supérieur à 48 ‰, alors qu'il est dans tous les cas inférieur à 37,5 ‰ dans le cas contraire. A la lecture de ces résultats, le rayonnement des clubs semble donc déborder assez peu en dehors de leur commune d'implantation⁷².

Tableau 4 : Le taux de pratique en fonction de la présence ou de l'absence d'un club

Taille des communes (habitants)	Taux de pratique des communes avec club (‰)	Taux de pratique des communes sans club (‰)	Ensemble de la Franche-Comté (‰)
0-50	80,0	29,3	29,8
50-100	75,0	31,5	31,6
100-200	68,7	33,4	35,1
200-500	66,9	35,0	42,3
500-1 000	58,0	37,5	48,8
1 000-2 000	48,0	31,3	44,2

Source : Ligue de Franche-Comté de Football. RGP 1999.

Enfin, si l'on analyse la distribution des taux de pratique des communes sans club, on ne relève que des différences secondaires. En l'absence de structures d'accueil, les taux moyens sont très voisins puisqu'ils oscillent entre 29,3 ‰ et 37,5 ‰. Le poids démographique n'intervient donc pas dans l'intensité du recrutement. Concernant les communes avec au moins un club de football, les écarts sont plus prononcés : progressivement, s'amorce une baisse de l'attraction du football en fonction de la population des communes.

⁷² L'analyse des logiques de recrutement des clubs de football francs-comtois sera l'objet de notre attention dans la seconde partie de notre travail (« Les critères déterminant la pratique du footballeur », page 135).

II. 3. La distance au club atténue le taux de pratique

Il est évident que dans les communes rurales, le taux de pratique est avant tout déterminé par la présence ou l'absence d'un club de football. Dans ce dernier cas, nous cherchons à savoir si la proximité d'un club a une influence sur le taux de pratique. Ainsi, nous avons calculé, pour le département de la Haute-Saône, les taux de pratique moyens, d'une part pour les communes limitrophes d'une commune qui possède un club, et d'autre part, pour les entités spatiales plus éloignées. L'approche est sommaire car elle ne repose pas sur le calcul de la distance-temps de déplacement. Elle tend à mettre en évidence des tendances générales dont les résultats se révèlent néanmoins intéressants (tableau 5).

Tableau 5 : L'intensité de pratique du football et l'éloignement des clubs de football en Haute-Saône

Les types de communes	Taux de pratique (%)
Commune avec club	36
Commune sans club de contiguïté d'ordre 1	26
Commune sans club de contiguïté d'ordre 2	26
Commune sans club de contiguïté d'ordre 3	18

Sources : Ligue de Franche-Comté de Football. INSEE, RGP 1999.

Si la différence majeure s'effectue entre les communes dotées ou non d'un club de football, on constate qu'elle se prolonge selon un gradient de décroissance de la pratique en fonction de l'éloignement de la structure d'accueil. Dans la mesure où l'effet de taille détermine la probabilité de présence d'une équipe, le poids démographique des communes est un élément essentiel de la disparité de l'implantation du football. L'éloignement ne joue qu'un rôle secondaire.

II. 4. La faible pratique dans les pôles urbains

Pour terminer notre travail visant à interpréter la répartition spatiale des taux de pratique communaux, nous considérons la situation géographique des communes comme une nouvelle variable explicative. « *L'analyse de la situation est essentielle pour apprécier les qualités d'un lieu. Tout lieu est situé par rapport à d'autres lieux, à des voies de communication, à des*

voisins »⁷³. Il s'agit de ne pas confondre la situation d'un lieu et sa position, définie par ses coordonnées (longitude, latitude et altitude). Une position est unique et absolue alors qu'une situation est relative⁷⁴ (à l'environnement sous tous ses aspects).

Outre son volume de population, nous supposons donc que la situation d'une commune peut influencer sur la valeur de son taux de pratique. En effet, une petite commune peu peuplée mais proche d'une grande ville dispose d'une gamme étoffée de loisirs de proximité, qui sont autant de concurrents du football. La diversité des activités est ici liée à la situation géographique de la commune, et non à son poids démographique.

Le Zonage en Aires Urbaines de l'INSEE⁷⁵ permet de caractériser cette nouvelle variable explicative. Nous calculons ainsi les taux de pratique pour chaque zone définie par l'INSEE, et ce pour quatre classes de taille de communes. Les résultats montrent un intérêt envers la discipline différent selon la situation géographique des entités (tableau 6). Les pôles urbains sont peu concernés par la discipline à l'opposé des « autres communes de l'espace rural » qui sont, quelque soit la taille de la commune, fortement intéressées. Le taux de pratique moyen pour ces communes est de 48 ‰ (33 ‰ pour l'ensemble de la Franche-Comté) alors qu'il n'est que de 30,5 ‰ pour les pôles urbains. Les autres zones définies par l'INSEE ont des taux intermédiaires, avec toutefois une présence plus affirmée de la discipline dans les communes péri-urbaines.

A taille équivalente, l'offre de loisirs présente dans les pôles urbains est, dans tout les cas, supérieure à celle proposée par les pôles ruraux ou « les autres communes de l'espace rural ». Les pôles urbains, du fait des fortes densités de population relevées, concentrent les activités de loisirs, des concurrents du football. Ils fournissent en effet une base de clientèle suffisante pour proposer une palette de choix de pratiques, sportives ou non, attractive. Dans ce cas, on peut parler d'*économies d'agglomération*, une forme particulière d'économie d'échelle. « *Les économies d'agglomération sont un cas particulier des économies d'échelle. Elles contribuent à expliquer la tendance à la concentration, y compris la concentration spatiale* »⁷⁶. Dans les pôles urbains, structurés par une ville-centre, les activités concurrentes du football s'accroissent : les possibilités de recrutement du football se réduisent

⁷³ BRUNET R., FERRAS R et THÈRY H. (1992), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.

⁷⁴ PUMAIN D., SAINT-JULIEN T.(2001), *Les interactions spatiales, flux et changements dans l'espace géographique*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".

⁷⁵ L'élaboration de ce découpage territorial est précisé dans le chapitre précédent : « Un football des champs, un football des villes » (page 73).

⁷⁶ BRUNET R., FERRAS R et THÈRY H. (1992), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.

considérablement. Or, si l'on examine la distribution des taux de pratique du football des pôles urbains selon la taille de leurs communes, on observe seulement des différences secondaires (les taux oscillent entre 27,9 à 37 ‰). La multiplication des pratiques de loisirs dans les villes-centre (Besançon, Dole, Vesoul ou Belfort) profite aux communes voisines, moins peuplées. La population de ces dernières bénéficie de la proximité d'une grande ville, de sa palette d'activités. Les communes périphériques, quelque soit leur volume de population, se détournent ainsi du football, de la même manière que les villes-centre.

Par conséquent, dans la mesure où, à taille communale égale, les taux de pratique du football varient d'une zone à l'autre, la situation géographique des communes intervient dans leur taux. Les activités concurrentes du football se concentrent dans les pôles urbains, alors que le football est souvent la seule activité présente dans les « autres communes de l'espace rural ». Les possibilités de recrutement diffèrent largement selon les zones.

Tableau 6 : Taux de pratique du football et Zonage en Aires Urbaines :
les pôles urbains en retrait

Taille des communes (habitants)	Pôle urbain (‰)	Commune péri-urbaine (‰)	Commune multipolarisée (‰)	Pôle rural (‰)	Autre commune de l'espace rural (‰)
< 500	27,9	39,8	39,4	29,4	42,7
500-1 000	36	46	43,2	41	58,9
1 000-2 000	37	51	32	-	53,6
> 2 000	29,8	43	44,5	37,7	39,4
Toutes les communes	30,5	44	40,8	37,6	48

Sources : Ligue de Franche-Comté de Football. INSEE, RGP 1999.

Notre démarche visant à décrypter les causes de l'inégale intensité de la pratique du football en Franche-Comté démontre la diversité des explications, qui se révèlent souvent en interactions (population de la commune et présence d'un club). Il s'avère dès lors hasardeux de les hiérarchiser. Mais, jusqu'à présent, le discours proposé n'a pas pris en considération la composition par âge des communes. Nous proposons une nouvelle hypothèse de travail : une population jeune favorise-t-elle une pratique intense du football ?

Désormais, il convient de percevoir le rôle tenu par la structure par âge des communes dans la valeur des taux. Ensuite, nous soumettrons un modèle de répartition des taux de pratique en fonction de l'âge des pratiquants et du volume de population des communes.

III. L'intensité de la pratique du football : l'élaboration d'un modèle de répartition des licenciés

L'objectif est ici de démontrer la relation entre la composition par âge des communes et la valeur de leur taux de participation. Tout d'abord, nous porterons notre attention sur la structure par âge des licenciés francs-comtois afin de connaître les classes d'âge les plus concernées par le recrutement du football.

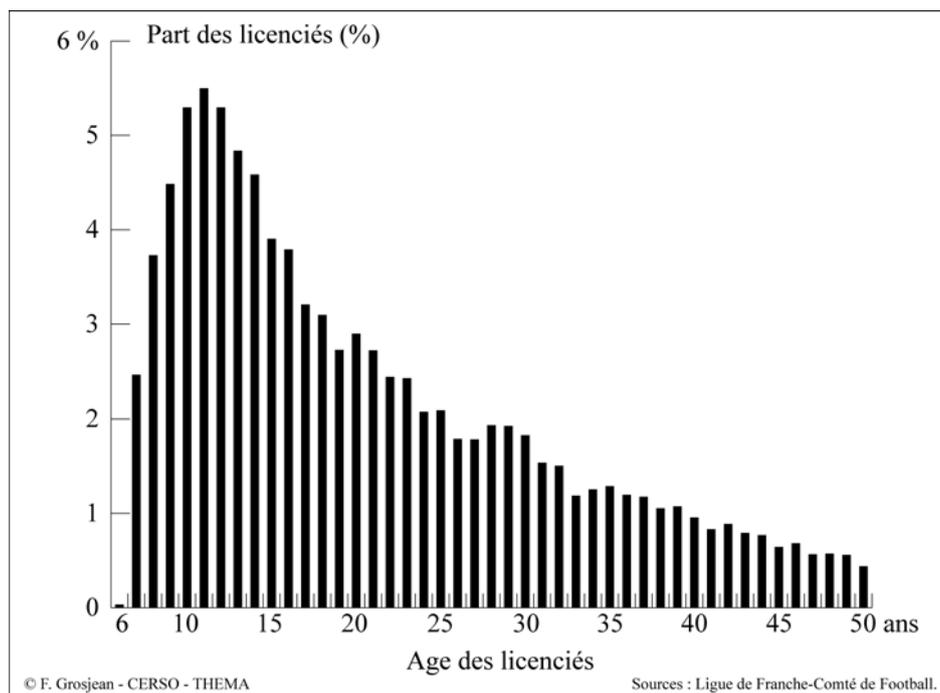
III. 1. Le poids prépondérant des jeunes licenciés

La composition par âge des footballeurs francs-comtois (figure 21) souligne la forte proportion de jeunes. L'âge médian est proche de 16 ans. Nous pouvons soumettre quelques hypothèses explicatives à cette forte représentation des plus jeunes : les équipes de poussins (8-9 ans) et de benjamins (10-11 ans) sont les plus faciles à constituer (équipes à 7 et à 9 joueurs), les installations sportives requises sont moins prégnantes (la moitié d'un terrain normal), la durée des matchs plus brève (40 et 60 minutes), le jour de la pratique socialement bien adapté (samedi), les compétitions de courte durée, etc. « *On comprend donc (hormis toute autre considération) la faveur des clubs à susciter la création d'équipes de poussins lorsque le niveau de compétition atteint par l'équipe fanion oblige statutairement à posséder une structure d'accueil pour les jeunes* »⁷⁷.

Puis, on constate une forte érosion des adhésions à partir de 14 ans, traduisant l'intérêt porté à d'autres activités de loisirs. On remarque une deuxième baisse à partir de 20 ans (entrée dans la vie active, changement de cadre familial, de domicile, de lieu d'étude). Ensuite, le nombre de joueurs se stabilise jusqu'à 32 ans. Au-delà, la pratique diminue très vite : pour des raisons évidentes (baisse de la résistance physique), elle devient anecdotique après 40 ans.

⁷⁷ MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1985), « Le football dans la région bisontine », *Cahiers de Géographie de Besançon : aspect du sport en Franche-Comté*, n°3, pp. 33-83.

Figure 21 : La composition par âge des licenciés francs-comtois : le poids très important des jeunes adhérents (moins de 15 ans)



Puisque le football est destiné avant tout à une population jeune, nous supposons que la structure par âge des communes détermine en partie la valeur de leur taux de pratique : a priori, une population vieillissante limite les possibilités de recrutement du football alors qu'une population jeune favorise une participation importante.

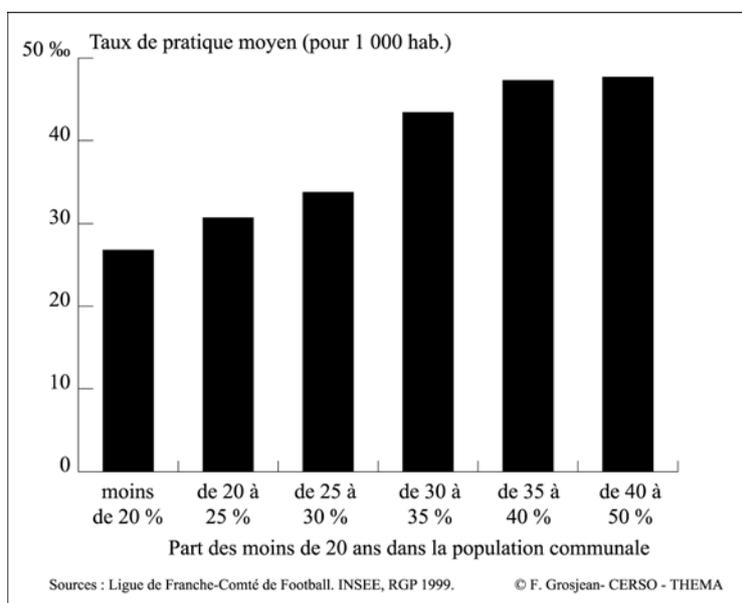
III. 2. Une population jeune favorise une pratique du football intense

Afin de vérifier l'hypothèse formulée précédemment, nous évaluons la correspondance entre la part des moins de vingt ans et le taux de pratique observé pour chaque commune de la région. Nous calculons les taux moyens pour six groupes de communes, selon la part des moins de vingt ans. L'examen des taux obtenus révèle ainsi l'influence du poids des jeunes dans la valeur des taux de pratique : une population essentiellement composée de jeunes encourage des valeurs élevées.

La pratique atteint ses plus faibles valeurs lorsque la part des moins de vingt ans est la plus basse (figure 22). Elle est la plus intense lorsque la part des moins de vingt ans est la plus

élevée. Entre les deux groupes de communes, l'intensité de pratique progresse régulièrement. La relation est donc linéaire : un gradient de croissance des taux de pratique s'observe.

Figure 22 : Les taux de pratique et la composition par âge des communes : une population jeune favorise une intensité de pratique élevée⁷⁸



La structure par âge des communes participe à la valeur de leur taux de pratique. Afin de percevoir plus justement la présence de la discipline dans l'espace franc-comtois, il s'agit de pondérer les taux communaux selon le nombre de personnes en âge de la pratiquer dans chaque entité spatiale.

III. 3. L'élaboration d'un modèle de répartition des licenciés

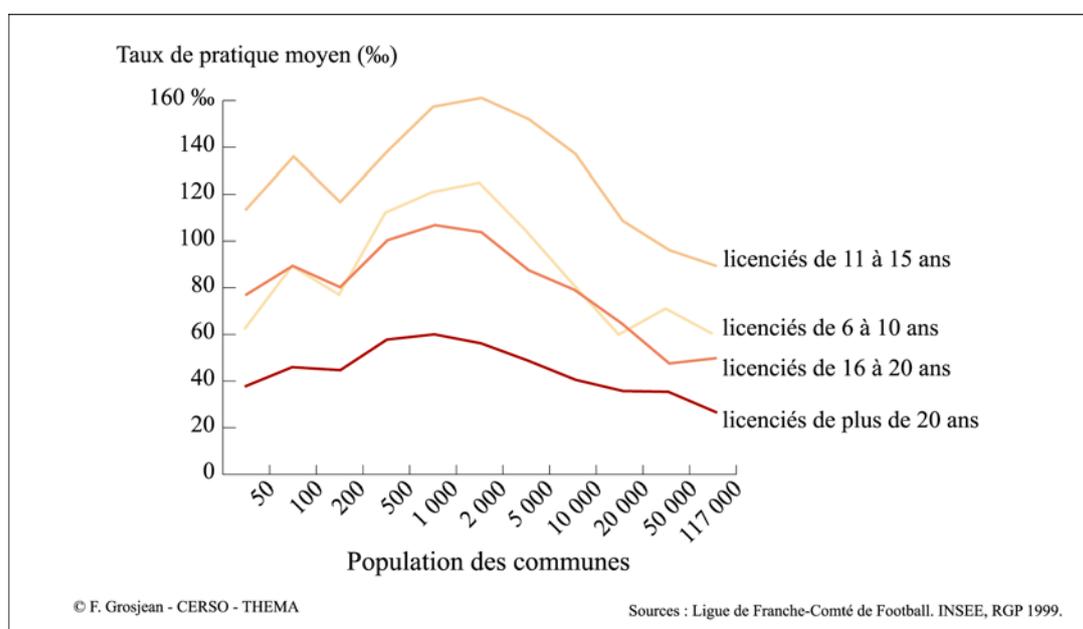
Dans notre approche visant à expliquer la valeur des taux, l'influence de la composition par âge et du volume de population des communes a été démontrée. A partir de ces deux variables explicatives, il est possible de définir un modèle de répartition des joueurs selon leur âge et le volume de population des communes. Ainsi, nous calculons les taux de pratique moyens de la discipline pour quatre classes d'âge⁷⁹ et ce, pour plusieurs tranches de taille de commune

⁷⁸ Pour l'ensemble de la Franche-Comté, les moins de vingt ans représentent 25 % de la population régionale.

⁷⁹ Le choix des classes d'âge est dicté par les données disponibles dans le RGP 1999. L'INSEE procède à un découpage de la population communale par classes d'âge quinquennales. Nous procédons au même découpage pour la population de footballeurs afin de pouvoir croiser les deux informations.

(figure 23). Nous reproduisons la méthodologie utilisée plus haut qui avait pour but de démontrer la relation taux de pratique / volume de population des communes. Trois variables sont alors croisées : taux de pratique / volume de population / âge des licenciés.

Figure 23 : Le taux de pratique par classes d'âge et le volume de population des communes



Graphiquement, l'observation de la figure ci-dessus appelle deux remarques majeures :

- la taille de la commune joue un rôle pour les quatre classes d'âge considérées. Dans tous les cas, les taux sont les plus bas dans les plus petites communes et les entités les plus peuplées ;
- la forte intensité de la classe d'âge 11-15 ans s'oppose à une intensité plus lâche des adultes (plus de 20 ans). L'intensité de pratique de la classe 11-15 est environ trois fois plus importante que celle des adultes. Les valeurs des taux observés pour les deux autres catégories d'âge sont, quant à elles, intermédiaires.

Encart 6 : Le calcul du taux de pratique du football par tranche d'âge

Le Recensement Général de la Population (RGP) de 1999 renseigne sur la composition par âge des communes. Il indique la répartition de la population communale par tranches d'âge : moins de 5 ans, 5 à 10 ans, 10 à 15 ans, etc. De son côté, la Ligue de Franche-Comté de Football précise la commune de résidence de ses licenciés et leur date de naissance. Dès lors, il est possible de calculer, pour toutes les communes de la région, la pratique de la discipline par classes d'âge. Pour chaque commune, nous mesurons la participation pour quatre tranches d'âge : de 6 à 10 ans, de 11 à 15 ans, de 16 à 20 ans et de 21 à 40 ans.

A titre d'exemple, une commune qui compte 100 jeunes et 5 licenciés de football âgés de 10 à 15 ans, a le taux de pratique suivant (pour la classe d'âge considérée) : $(5/100) * 1\ 000 = 50\ \%$.

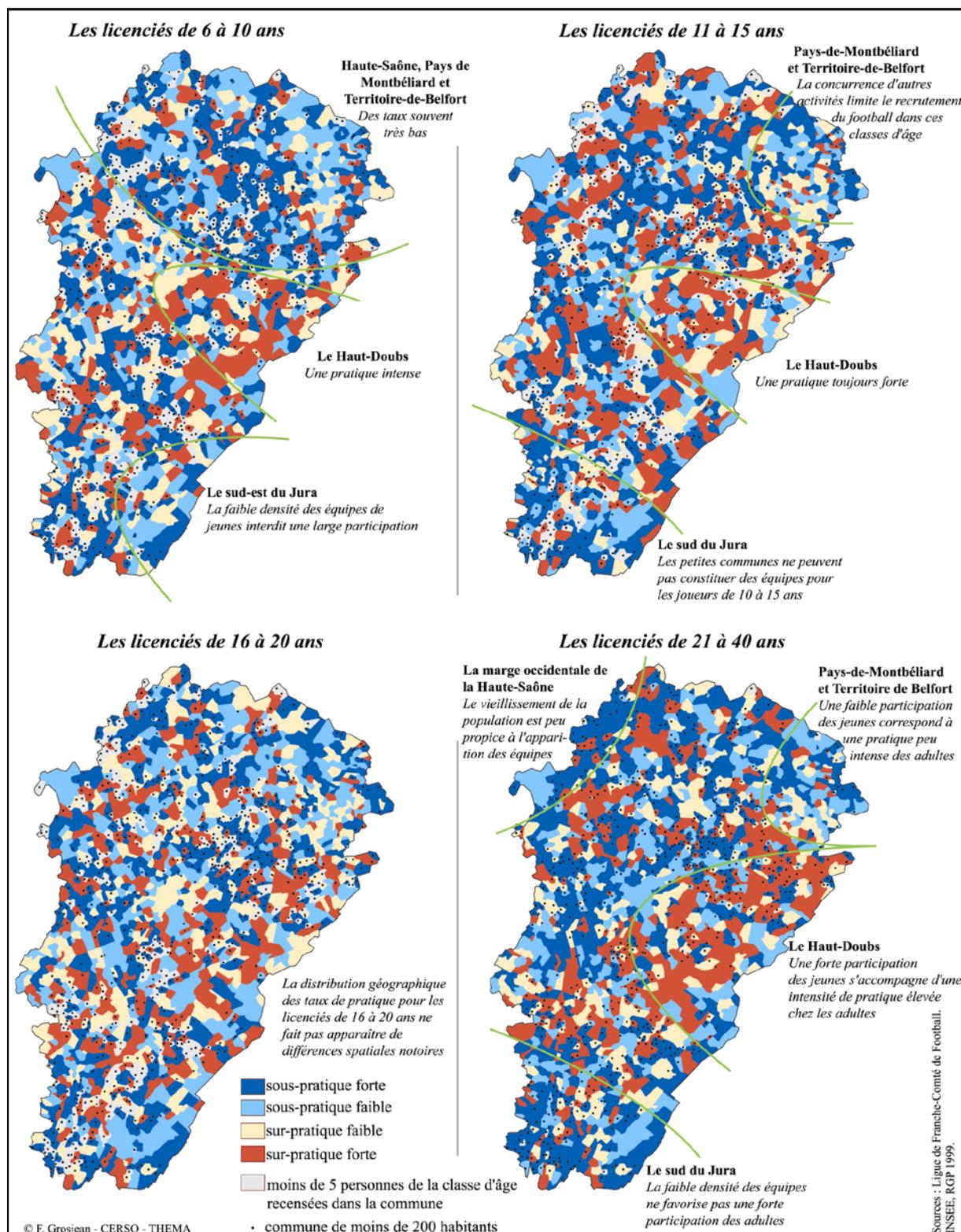
Il est possible de calculer pour toutes les communes les taux de pratique pour les quatre groupes d'âge envisagés (encart 6). Nous pouvons ensuite mesurer pour chaque entité spatiale appartenant à une classe de taille de communes l'écart entre ses valeurs et les moyennes observées à l'échelle régionale. Lorsque l'écart est positif, les communes connaissent, pour la classe d'âge considérée, une sur-pratique et lorsque les écarts sont négatifs, les communes se caractérisent par une sous-pratique. La cartographie des résidus souligne les zones de force et de faiblesse de la discipline en fonction de l'âge des pratiquants (carte 21). Elle cible en quelque sorte les potentiels de diffusion de la discipline, et ce pour les classes d'âge retenues.

D'une manière générale, les cartes proposées offrent, plus ou moins, les mêmes tendances spatiales, hormis la classe d'âge 16-20 ans qui ne propose aucune forme spatiale évidente. La Haute-Saône (particulièrement sa partie ouest), le sud-est du Jura et le Territoire de Belfort connaissent une sous-pratique du football pour toutes les catégories d'âge. Au contraire, le Haut Doubs est le seul espace en avance pour toutes les classes d'âge. Ainsi, on s'aperçoit, logiquement, qu'une pratique intense des jeunes correspond à une forte participation des adultes. L'inverse est également vérifié : une faible pratique des jeunes occasionne une présence discrète de la discipline chez les seniors. Une démarche visant à promouvoir la discipline doit donc s'orienter en priorité en direction des jeunes. D'ailleurs, les actions promotionnelles engagées par les responsables de la discipline (Fédération, Liges, Districts) s'adressent à cette population.

L'analyse de la pratique du football en Franche-Comté révèle le rôle du volume de population des communes dans la valeur des taux de pratique. Elle souligne ainsi l'opposition entre les grandes villes (participation discrète) et les bourgs ruraux (le football est souvent l'unique forme de loisir collectif représentée). Mais la distribution des taux de pratique présente des disparités spatiales que la taille communale ne peut expliquer. La très forte participation dans le Haut Doubs relève davantage de facteurs culturels (sentiment d'appartenance communautaire, goût du sport). A l'inverse, dans les communes péri-urbaines, le peuplement récent et la diversité de l'offre de loisirs proposée par la ville-centre ne sont pas favorables à l'apparition d'une équipe, donc d'une pratique intense.

Désormais, l'objectif est de percevoir les mouvements internes à la population de footballeurs francs-comtois (entrées dans l'activité, sorties, abandons provisoires). Cette nouvelle approche permettra notamment de mieux comprendre les oppositions spatiales mises en évidence par la géographie des taux de pratique communaux.

Carte 21 : La sur-pratique et la sous-pratique du football par classes d'âge :
le Haut Doubs, une sur-pratique constante⁸⁰



⁸⁰ Les communes de moins de 200 habitants sont indiquées sur les cartes car pour ces entités spatiales, leur faible poids démographique encourage des valeurs extrêmes (très basses ou très hautes).

IV. Le turn over des pratiquants (données temporelles) : un football urbain opposé à un football rural

L'analyse démographique des footballeurs francs-comtois propose des éléments de réponse à toute une série d'interrogations. D'une saison sportive à l'autre, quelle est la part des joueurs qui ne reconduisent pas leur licence ? A quel âge l'arrêt de la pratique est-il le plus fort ? Où l'abandon est-il le plus important (ville, campagne) ? L'arrêt est désormais envisagé comme un phénomène collectif vécu par une partie de la population de pratiquants. Répondre à ces diverses questions est à notre sens un moyen d'analyser la dynamique interne des pratiques licenciées.

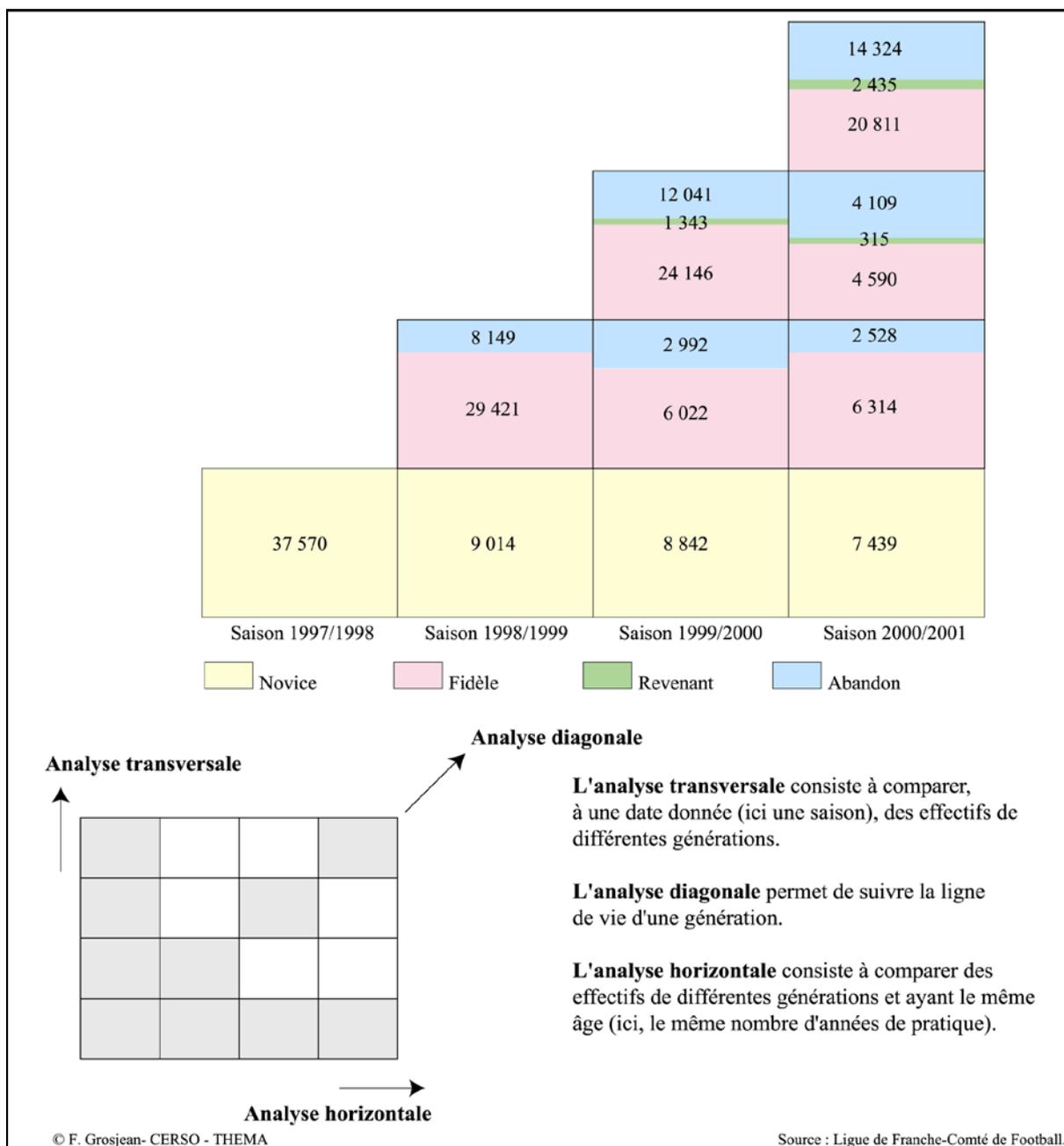
Pour cela, l'apport du diagramme de Lexis (ou table de mortalité) est indiscutable. Le diagramme mesure des phénomènes difficiles à appréhender autrement⁸¹. Il rend possible le calcul des flux et des mouvements internes à une population sportive. Il autorise ainsi des études multiples : l'entrée dans l'activité, l'abandon (définitif ou provisoire), la carrière sportive, etc. Dès lors, l'utilisation de rapports simples, tels les taux de fidélité ou d'abandon, semble pertinente. Les taux pourront ensuite être ventilés en vue de connaître les variables qualitatives de ces flux en fonction de l'âge des pratiquants. Il sera également très intéressant de spatialiser les taux afin de déceler d'éventuelles tendances générales (le taux de fidélité dans la discipline est-il plus fort en campagne ?).

IV. 1. Le diagramme de Lexis : outil de lecture des mouvements internes à la population de footballeurs francs-comtois

Notre discours porte sur une période relativement courte (de 1997/1998 à la saison 2001/2002). L'analyse s'inscrit dans l'objectif de connaître et de saisir le comportement des pratiquants en vue d'adapter l'offre de sport à la demande. La figure 24 illustre les mouvements internes à la discipline.

⁸¹ CHEVALIER V. (1992), *Démographie sportive : analyse des flux et des mouvements*, La Lettre de l'économie du sport, n°158, 11 mars 1992.

Figure 24 : Le diagramme de Lexis appliqué à la population de footballeurs francs-comtois (1997 à 2000)⁸²



Le diagramme de Lexis divise la population de footballeurs en quatre sous-ensembles :

- les novices (ou population entrante) : leur nombre détermine l'attraction de l'activité, sa capacité à recruter de nouveaux pratiquants.

⁸² Par défaut, tous les licenciés de la saison 1997/1998 sont considérés comme novices puisque nous ne disposons pas de renseignements antérieurs à cette saison. Il est ainsi impossible de dater l'année de leur prise de licence.

- *les arrêts* (ou population sortante) : ils correspondent aux non-renouvellements des licences. Le taux brut d'abandon dans la discipline témoigne dans une certaine mesure de l'insatisfaction de la demande (une sorte d'indice de non-satisfaction).

- *les fidèles* (renouvellement des licences) : le taux de fidélisation illustre la capacité de la discipline à retenir et satisfaire sa clientèle.

- *les revenants* (retour dans l'activité après abandon) : ils ne feront pas ici l'objet d'une investigation précise. En effet, pour des raisons techniques, l'analyse de leur suivi est rendu difficile.

IV. 1. 1. La mesure de l'attraction du football

Le taux de noviciat mesure la part des nouvelles adhésions (première année de pratique) dans le total des licenciés. Il apprécie en quelque sorte l'attraction de la discipline.

Pour la saison 2000/2001, le taux global de noviciat est de 17,7 % (17,7 % des licenciés sont des nouveaux adhérents), alors qu'il était de 23,5 % pour la saison 1998/1999. Entre ces deux dates, la décroissance de l'attraction de la discipline est manifeste (tableau 7). La concurrence d'autres formes de loisirs et une démographie défavorable (moins de jeunes) expliquent largement cette érosion des inscriptions. Les pourcentages révèlent alors une population de footballeurs en permanence réalimentée par des vagues d'entrées successives, mais de moins en moins conséquentes.

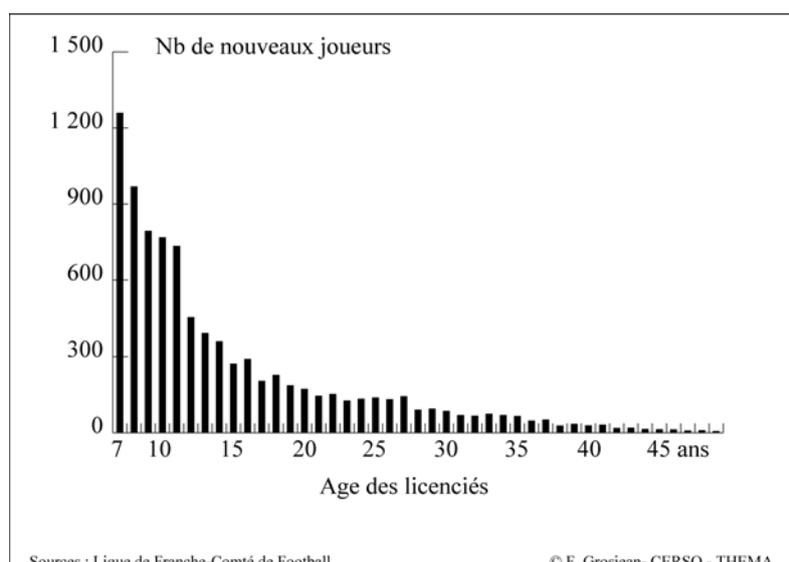
Tableau 7 : L'évolution de la part des nouveaux adhérents :
une baisse sensible des entrées dans l'activité sportive

Saisons sportives	Taux de noviciat (la part des nouvelles adhésions sur l'ensemble des effectifs)
1998 / 1999	23,5 %
1999 / 2000	21,9 %
2000 / 2001	17,7 %

Source : Ligue de Franche-Comté de Football.

Une analyse plus en détail des entrées dans l'activité démontre la dépendance entre le taux de noviciat et l'âge des pratiquants : les entrées dans l'activité sportive s'amenuisent rapidement avec l'âge des joueurs. Les licenciés de moins de 11 ans représentent près de la moitié des nouvelles adhésions. Ensuite, à partir de 12 ans, le nombre de nouveaux footballeurs chute brutalement. Après 30 ans, les entrées dans la discipline sont exceptionnelles.

Figure 25 : La composition par âge des novices (en 2001) : la très forte demande des jeunes



IV. 1. 2. L'évaluation de l'insatisfaction des pratiquants

Entre les saisons 1999/2000 et 2000/2001, 12,4 % des footballeurs n'ont pas renouvelé leur licence. L'examen des sorties sur plusieurs saisons sportives démontre la diminution des abandons depuis 1998, alors que nous avons relevé une baisse des entrées pour la même période. Progressivement, on observe une capacité grandissante des clubs francs-comtois à préserver leurs licenciés. Le taux de fidélité dans la discipline augmente : les adhésions à la Ligue de Franche-Comté progressent.

Tableau 8 : Les taux d'abandon de la pratique du football (1998 à 2000) :
les sorties diminuent

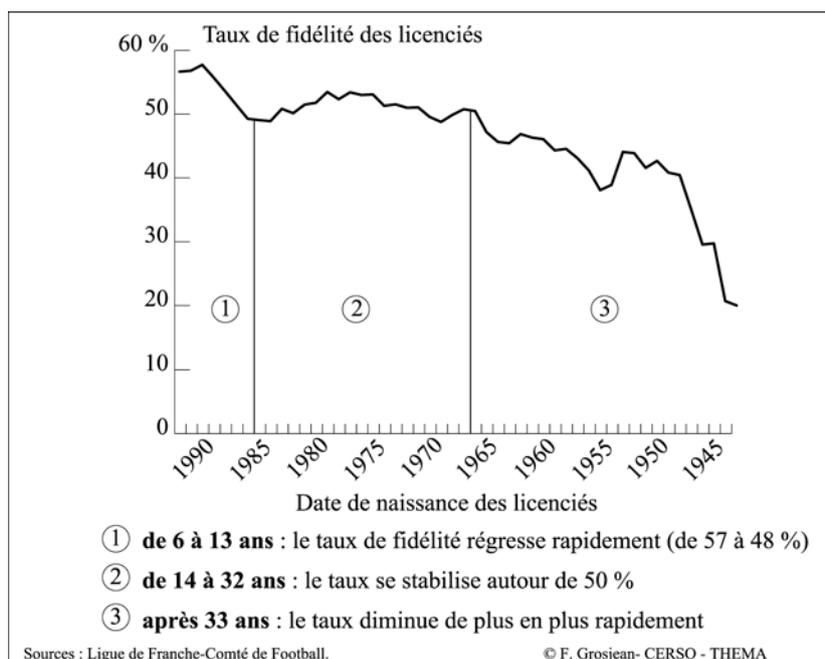
Saisons sportives	Taux d'abandon
1998 / 1999	21,2 %
1999 / 2000	17 %
2000 / 2001	12,4 %

Source : Ligue de Franche-Comté de Football.

IV. 1. 3. La fidélité et l'âge des pratiquants

Le taux de fidélité des pratiquants peut être mesuré selon l'âge des licenciés. Ainsi, nous calculons la part des footballeurs qui possèdent une licence en 1997 et qui sont toujours affiliés à la Ligue de Franche-Comté de Football en 2000. Nous effectuons les calculs en tenant compte de l'âge des adhérents. Nous obtenons alors une courbe d'évolution du taux de fidélité en fonction de l'âge des joueurs (figure 26).

Figure 26 : Le taux de fidélité selon l'âge des licenciés



Les résultats expriment des taux de fidélité variables selon les âges :

- de 6 à 12 ans : le taux de fidélité est le plus élevé pour les plus jeunes joueurs mais il régresse rapidement. Il est de 57 % pour les licenciés de 6 ans et de 48 % pour les joueurs de 12 ans. Cette forte érosion des effectifs montre qu'une partie non-négligeable des jeunes adhérents ne fait qu'essayer la pratique. Par ailleurs, la baisse du taux de fidélité entre 6 et 12 ans illustre le processus de sélection des meilleurs joueurs dans certaines associations. Certains jeunes sont rapidement découragés par ces politiques sélectives.
- de 13 à 31 ans : le taux de fidélité se stabilise autour de 50 %.
- après 32 ans : le taux de fidélité diminue rapidement. La baisse de la résistance physique explique dans ce cas les sorties de l'activité sportive.

Les taux de fidélité diffèrent sensiblement selon les âges des pratiquants. Une classe d'âge sensible se manifeste : de 7 à 12 ans, les abandons sont très fréquents. Les efforts de fidélisation (FFF, ligues, districts) doivent s'orienter d'abord en direction de cette population jeune. Inadaptation des structures sportives, déficit d'encadrement, sélection progressive des meilleurs footballeurs, les causes de cette érosion des effectifs sont à découvrir.

IV. 1. 4. Le cas des revenants

Les revenants sont minoritaires dans la population de footballeurs. Lorsqu'un joueur arrête le football, il est peu probable que celui-ci s'engage une seconde fois dans la discipline. Pour la saison 2000/2001, les revenants représentent seulement 6,5 % des effectifs. Le plus souvent, ils se caractérisent par un retour rapide après leur premier abandon (une saison après l'arrêt de la pratique).

* *
*

Les calculs des taux issus du diagramme de Lexis (noviciat, abandon, fidélité) permettent de décrire les mouvements internes à la population de footballeurs francs-comtois. Mais l'analyse souffre de manques évidents : elle ignore les échanges avec les autres pratiques sportives (tennis, basket, handball, etc.). Lorsqu'un pratiquant ne renouvelle pas sa licence de football, celui-ci s'orienté-t-il vers une autre activité sportive ? Laquelle ? Ces questions demeurent en suspens, et y répondre est à l'heure actuelle impossible compte tenu des modes de gestion des adhérents des fédérations sportives⁸³. Mais la démarche entreprise offre des résultats globaux intéressants qu'il convient alors d'affiner à l'aide de représentation cartographique. Ainsi, nous proposons une lecture géographique des arrivées et des sorties dans la discipline : dans un premier temps, nous décrivons spatialement les taux d'entrées dans l'activité (nombre de novices par commune), et dans un deuxième temps, nous présentons les taux de fidélité (nombre de fidèles par commune).

IV. 2. Les taux de noviciat et de fidélité par commune

L'analyse des taux de pratique du football par commune (nombre de licenciés pour 1 000 habitants) en Franche-Comté avait précédemment révélé des tendances lourdes : forte présence de la discipline dans les bourgs ruraux, participation discrète des villes. Désormais, nous observons la distribution géographique des taux de noviciat et de fidélité par commune.

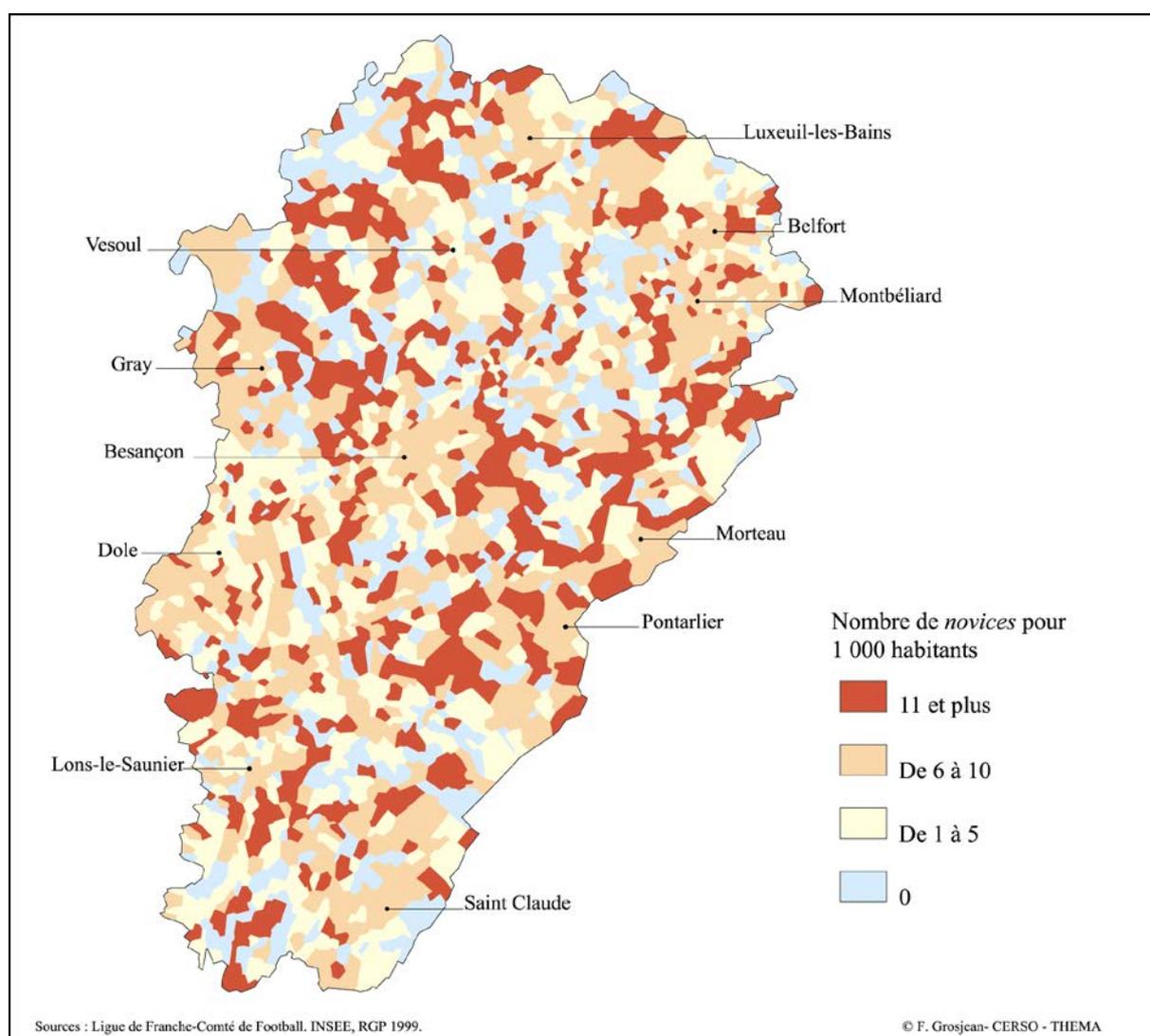
⁸³ Il est possible de suivre dans le temps un licencié de football grâce à son numéro d'affiliation à la FFF. Nous pouvons dater son entrée dans l'activité, sa sortie, ses changements de club (de football). Mais si le licencié s'orienté vers un autre sport, son numéro d'affiliation change : il n'est alors plus possible de l'identifier. L'analyse des échanges de licenciés entre les diverses fédérations nécessite une modification des modes de gestion de leurs adhérents : elles doivent se coordonner en vue d'attribuer un identifiant unique par sportif, quelque soit l'activité de référence.

Les formes spatiales dessinées proposent-elles les mêmes oppositions que les taux de pratique communaux ?

IV. 2. 1. Les taux de noviciat par commune : les villes bien placées

Il s'agit de recenser le nombre de novices par commune (nouveaux joueurs en 2001) et de rapporter le résultat au volume de population de celle-ci. Nous disposons ainsi du taux de noviciat pour chaque commune franc-comtoise. L'examen des valeurs n'offre pas de disparités spatiales majeures (carte 22).

Carte 22 : Le taux de noviciat par commune (2001) : le bon comportement des villes



Hormis Dole et Vesoul, le calcul des taux de noviciat communaux démontre le bon comportement des grandes villes. Elles se caractérisent par des valeurs relativement élevées alors que le taux de pratique de football dans les villes avait révélé leur participation discrète.

Le sud-est du Jura, l'extrémité ouest de la Haute-Saône, les cantons ruraux situés au nord-est de Besançon (Baume-les-Dames, Clerval) se remarquent par la faiblesse des engagements dans la discipline. Dans ces secteurs, le poids important des personnes âgées limite les entrées dans l'activité sportive. Au contraire, dans les communes péri-urbaines (autour de Montbéliard, Belfort, Besançon, Lons-le-Saunier, etc.), le Haut Doubs (Est de Besançon), les nouvelles adhésions sont nombreuses. Dans les communes péri-urbaines, la forte proportion de jeunes explique la fréquence des entrées dans la pratique. Dans le Haut Doubs, le goût du sport, une structure par âge proportionnellement plus jeune et un fort sentiment d'appartenance communautaire favorisent des taux de noviciat élevés.

Ailleurs dans l'espace régional, aucune forme spatiale n'apparaît, les entités marquées par un fort taux d'engagement jouxtent les entités peu concernées. Il est alors hasardeux de soumettre des tendances générales, des oppositions nettes qui résument la géographie des entrées dans la pratique du football.

La répartition spatiale des taux de noviciat dépend étroitement de la composition par âge des entités. Elle oppose les secteurs jeunes (le péri-urbain : nombreuses entrées dans la pratique) aux espaces ruraux touchés par le vieillissement de leur population (le rural profond : peu d'engagements). Mais si l'on examine la distribution géographique des taux de fidélité, les oppositions se modifient et les villes apparaissent moins favorisées. La composition par âge des communes s'avère dès lors moins déterminante.

IV. 2. 2. Les taux de fidélité par commune : les villes en retard

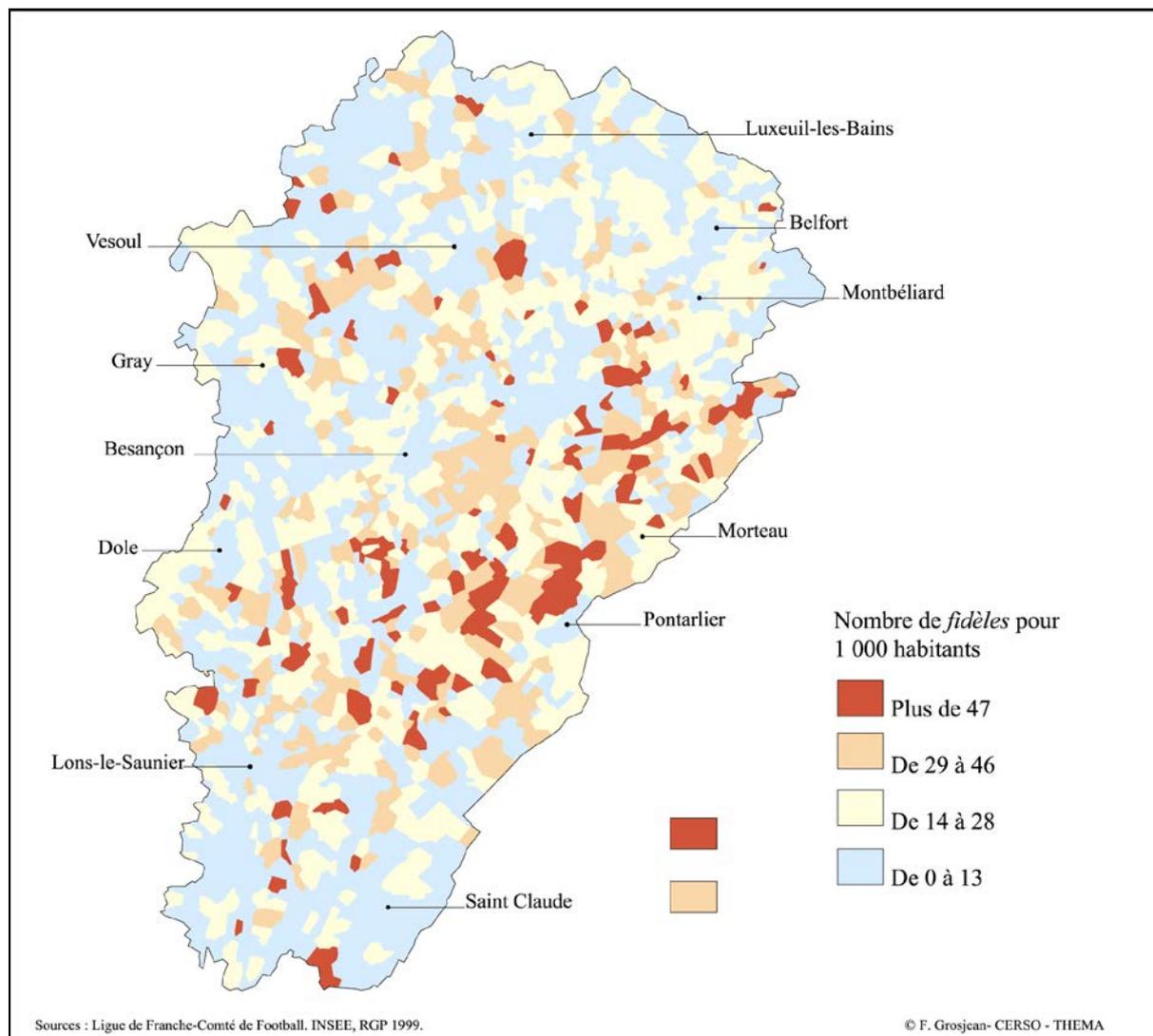
La démarche vise à calculer le nombre de fidèles (licenciés présents en 1997 et toujours affiliés en 2000) dans chaque commune franc-comtoise. Nous obtenons alors un taux de fidélité pour chaque entité spatiale. L'observation des taux offre alors des différences notoires à l'intérieur de l'espace régional (carte 23). Des formes spatiales se dessinent.

Marquées par un engagement dans la discipline relativement important, les villes se distinguent à présent par des taux de fidélité très bas. Le Pays de Montbéliard, Besançon et sa périphérie, Lons-le-Saunier, Vesoul ou Pontarlier ne conservent qu'une faible partie de leurs joueurs de 1997. La diversité de l'offre de loisirs en ville n'encourage pas une présence durable des jeunes dans la discipline. Mais nous pouvons également nous demander si les structures sportives en ville sont adaptées à la demande des jeunes joueurs. La politique de formation choisie par de nombreux clubs urbains participe sans aucun doute à des abandons massifs chez les plus jeunes adhérents.

A l'inverse, le Haut Doubs préserve son avance : les nombreuses entrées dans la pratique se poursuivent par des taux de fidélité élevés. Le secteur allant du sud de Dole à Champagnole se remarque également par des taux de fidélité relativement élevé. Ailleurs, mis à part quelques espaces restreints (autour de Vesoul), les taux de fidélité se maintiennent à des niveaux toujours très bas.

Au contraire des taux de noviciat communaux qui ne présentent pas de disparités spatiales évidentes, le calcul du taux de fidélité propose des différences évidentes. Le Haut Doubs affirme une nouvelle fois son intérêt porté à la discipline.

Carte 23 : Les taux de fidélité par commune (1997 à 2000) :
le Haut Doubs, une pratique « fidèle »



Si le football veut intensifier son audience en Franche-Comté, il doit fidéliser les nombreux jeunes urbains qui découvrent la discipline mais qui, du fait notamment de la concurrence d'autres activités, ne reconduisent pas leur engagement. Dans le sud-est du Jura, l'ouest de la Haute-Saône, les efforts de promotion sont vains puisque dans ces secteurs, le réservoir de jeunes est restreint.

* * *

*

L'analyse quantitative et comportementale des pratiquants offre des renseignements intéressants sur la géographie et la démographie des licenciés (la demande). En effet, la connaissance du lieu de résidence (la commune) et de la date de naissance de tous les pratiquants francs-comtois, et ce pour plusieurs saisons sportives, permet l'identification des zones de force et de faiblesse de la discipline et la mesure du renouvellement des adhésions. Résumons les tendances lourdes exprimées dans le chapitre en vue de dresser un bilan général des traitements statistiques opérés.

La couverture spatiale de la pratique est continue dans l'espace franc-comtois : le football est présent sur l'ensemble du territoire régional. La comparaison avec la pratique du tennis a révélé la bonne diffusion spatiale du football. La pratique du tennis est confinée aux villes tandis que celle du football concerne à la fois les communes urbaines, péri-urbaines et rurales. Toutefois, un examen plus précis des taux de pratique du football démontre des variations importantes. De manière schématique, les forts taux de participation en campagne s'opposent aux faibles taux observés en ville.

La recherche de variables expliquant les différences d'intérêt nous a conduit dans trois directions : le volume de population des communes, la présence d'un club dans la commune et l'éloignement aux structures sportives. La première variable est déterminante : les taux les plus bas s'observent à la fois dans les plus petites communes (absence de club) et dans les entités les plus peuplées (concurrence d'autres formes de loisirs). Les communes de 500 à 2 000 habitants ont quant à elles les taux les plus élevés. La présence d'un club, déterminée par la taille communale, influence largement la valeur des taux. L'absence d'équipe atténue sensiblement l'intensité de pratique. L'éloignement aux clubs affaiblit tout autant la valeur des taux.

La validation des variables énumérées plus haut autorise l'élaboration d'un modèle de distribution géographique des pratiquants. Défini sur la base des caractéristiques communales (taille communale, composition par âge de la population), le modèle souligne la sur-pratique du football dans le Haut Doubs, la sous-pratique dans la marge occidentale de la Haute-Saône et le sud-est du Jura. La démarche oriente ainsi les efforts de promotion de la discipline dans les espaces peu concernés par l'activité.

La collecte de données sur plusieurs saisons sportives permet la mesure du renouvellement des adhésions (le turn-over). Les résultats démontrent ainsi le fort taux d'engagement des pratiquants urbains dans la discipline. Ils illustrent également le faible taux de fidélité des footballeurs urbains. En ville, ils sont nombreux à essayer le football mais devant l'offre de loisirs proposée, peu d'entre eux renouvellent leur licence.

Dès à présent, nous affinons les calculs en soumettant une liste de critères déterminant la pratique du footballeur. L'objectif est alors d'examiner dans le détail les aires de chalandise de tous les clubs francs-comtois. Quelle distance un joueur est-il prêt à parcourir pour pratiquer le football ? Les distances parcourues différent-elles en fonction des aspirations sportives des licenciés (pratique de loisir ou de compétition) ? Pour répondre à des questions de ce type, la référence au modèle gravitaire (modèle issu de la physique) s'avère alors très utile.

Chapitre II

Les critères déterminant la pratique du footballeur

Ce chapitre propose une analyse des aires de chalandise de tous les clubs de football francs-comtois. L'étude des aires de chalandise précise des faits sur l'offre, mais surtout, elle sert à suivre les caractéristiques de la demande. Quelle distance un pratiquant est-il prêt à parcourir pour jouer au football ? Un pratiquant s'inscrit-il dans le club le plus proche de son lieu de résidence ? L'étude des aires de recrutement des équipes permet de répondre à ce type de d'interrogations.

L'aire de chalandise, ou aire de recrutement, « est l'espace d'attraction des commerces et services d'une ville »⁸⁶. L'aire de chalandise des clubs permet donc d'apprécier leur attraction, leur influence spatiale. Certaines associations sportives recrutent en majorité leurs licenciés dans leur commune d'implantation, et d'autres prospectent dans des espaces plus larges. L'objectif de notre travail est d'apporter des éléments d'explication et des informations sur les formes spatiales dessinées.

Notre analyse s'insère ainsi dans le champ de la problématique de l'interaction spatiale, notion fondamentale en géographie. La notion est « née de l'émergence, à la fin des années 1950, d'une quantification et d'une modélisation des relations (réelles ou potentielles) entre unités géographiques [...] »⁸⁷. Les clubs de football (l'offre) ont une position et une situation géographiques, des distances les séparant ; les footballeurs (la clientèle) se décrivent par les mêmes caractéristiques. Les répartitions de l'offre et de la demande génèrent ainsi des flux, qui constituent les indicateurs des relations entre les unités géographiques.

Les études de l'interaction spatiale révèlent le rôle de la distance dans l'intensité des échanges. « Malgré la spécificité de chaque territoire, l'atténuation de l'intensité et de la fréquence des interactions avec la distance (frein de la distance) est une régularité maintes fois constatée par les géographes »⁸⁸. Les travaux portant sur l'interaction ont fait appel à la

⁸⁶ BRUNET R., FERRAS R et THÈRY H. (1992), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.

⁸⁷ PINI G. (1995), « L'interaction spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 539-558.

⁸⁸ *Ibid.*

formulation (plutôt les formulations) d'un modèle : le modèle gravitaire. Ce dernier est la transposition de la loi de gravitation universelle de Newton. Il intègre l'effet de la distance pour expliquer le volume des échanges entre deux lieux. Il considère également la masse des unités en relation pour traduire l'interaction spatiale. Selon cette formulation, on peut se demander si l'attraction des clubs s'amenuise sous l'effet de la distance. Les plus gros clubs se remarquent-ils par des zones d'influence étendues, au contraire des plus petits qui recrutent leurs licenciés à proximité ?

Le chapitre envisage une étude des logiques de recrutement des clubs de football franc-comtois. Nous étudions les aires de chalandise des équipes car ces dernières constituent le point de réunion des adhérents. Précisons que les aires de recrutement des clubs sont mesurées à partir de la commune du siège social. Un examen à plus grande échelle (adresse précise) demanderait une charge de travail trop conséquente (nécessité de la mise à disposition de la base adresse géoréférencée de toute la Franche-Comté). L'analyse se décompose en cinq parties :

- Dans un premier temps, nous poserons, rapidement, le cadre théorique de notre analyse. Nous présenterons la notion d'interaction spatiale puis les diverses formulations du modèle gravitaire.

- Nous déterminerons ensuite le rôle de la distance et de la masse dans les aires de chalandise des clubs. Le modèle gravitaire stipule que la portée des unités géographiques décroît en fonction du carré de la distance (modèle de base). De plus, l'hypothèse d'une relation proportionnelle entre la taille des villes et leurs interactions est contenue dans le modèle (produit des deux masses). Ainsi, les clubs les plus importants en terme d'effectifs ont-ils les zones d'influence les plus vastes ?

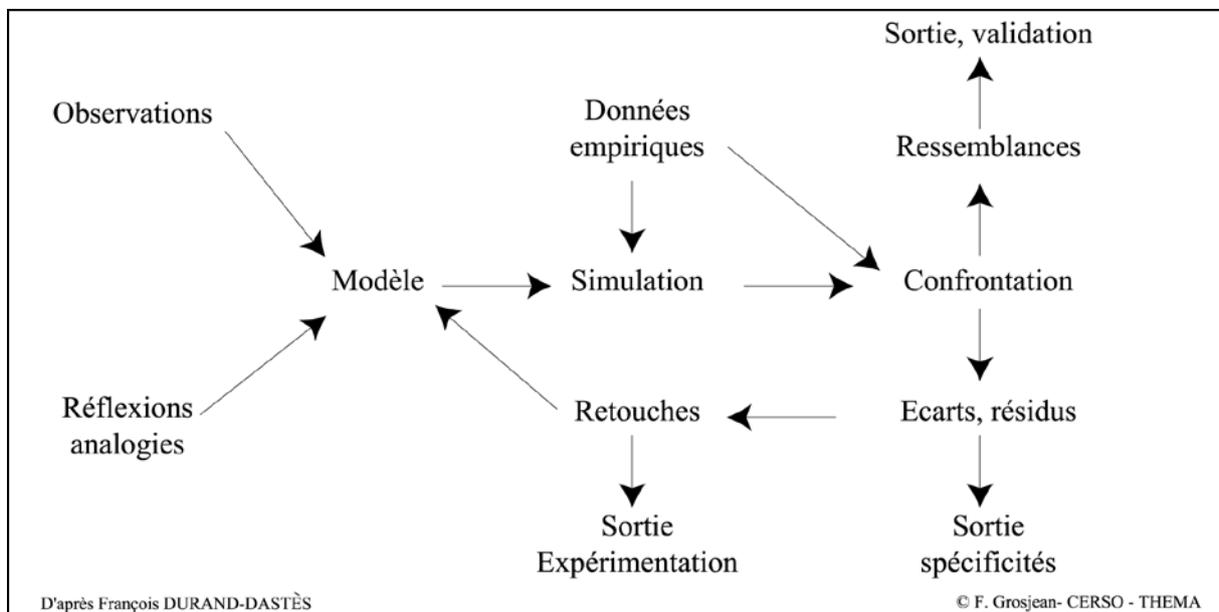
- Outre la mise en évidence d'éventuelles lois générales (distance et masse) dictant la portée des équipes, il est question de présenter et valider un corps d'hypothèses, spécifiques à notre problème posé, en vue d'expliquer les résidus à ces règles. Le volume de population de la commune d'implantation du club, le nombre de clubs concurrents, le potentiel de joueurs à disposition dans un périmètre donné et la compétitivité des équipes sont les nouvelles hypothèses.

Les hypothèses seront confrontées à la réalité afin de percevoir leur pertinence respective dans l'explication des portées des équipes.

- Enfin, il s'agira de percevoir la permanence géographique des zones de recrutement des équipes. Suite à de mauvais résultats sportifs (rétrogradations), leur aire d'attraction se rétracte-t-elle ? A l'inverse, les succès sportifs se répercutent-ils sur l'aire d'influence des clubs ? Il sera dans ce cas intéressant de déterminer la vitesse des changements avec la mise en évidence de poches de résistance, ou au contraire, d'aires particulièrement sensibles aux effets dynamiques. La démarche nécessitant une approche spatio-temporelle, l'apport de MGÉO'FOOT s'avère dès lors décisif car l'outil autorise le traitement de données géoréférencées et évolutives.

Notre démarche est hypothético – déductive dans la mesure où l'objectif est de rechercher des règles et des généralisations à partir d'hypothèses formulées. La figure 27 expose en termes plus généraux les différentes phases de la démarche. Elle exprime clairement les allers-retours qui s'opèrent entre la définition du modèle et sa validation.

Figure 27 : Un modèle de modélisation⁸⁹



⁸⁹ DURAND-DASTÈS F. (1995), « Les modèles en géographie » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 293-306.

I. L'interaction spatiale et le modèle gravitaire : le cadre théorique de l'analyse

Nous proposons une présentation succincte de deux notions fondamentales en géographie : l'interaction spatiale et le modèle gravitaire, (modèle d'interaction spatiale). L'étude des aires de chalandise des clubs de football s'inscrit dans le champ de cette problématique géographique puisqu'elle se consacre à la mesure de l'intensité des relations entre les structures d'accueil et leur environnement.

I. 1. L'interaction spatiale : une modélisation des relations entre unités géographiques

La notion d'interaction spatiale traite de l'émergence et de la mesure des flux qui se développent entre unités spatiales. La notion est apparue dans les années 1950, lorsque le volume des échanges commerciaux explose. Les géographes commencent alors à s'intéresser à ce phénomène⁹⁰.

L'interaction a une inscription spatiale puisque les unités en relation se caractérisent par une position et une situation⁹¹, des distances les séparant. La notion est souvent associée à plusieurs éléments que nous allons décrire.

I. 1. 1. La complémentarité

La différenciation spatiale est à l'origine des échanges entre deux entités géographiques. Une unité spatiale dispose d'un produit que l'autre ne possède pas, mais dont elle a besoin. La spécialisation, qui individualise l'unité dans l'ensemble géographique de référence, contribue à la complémentarité des différentes unités qui constituent cet ensemble. Dans notre cas, les pratiquants qui résident dans les communes sans club doivent se déplacer dans les entités équipées voisines pour pratiquer le football.

⁹⁰ ULLMAN E. (1954), « Geography as spatial interaction », *Interregional linkages, The proceeding of the western committee on regional economic analysis*, Berkeley, p. 63-71.

⁹¹ Pour différencier les deux notions, voir : PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (2001), *Les interactions spatiales, flux et changements dans l'espace géographique*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".

I. 1. 2. Les occasions interposées

La spécialisation n'implique pas forcément échanges entre un lieu A et un lieu B : pour ce faire, la discontinuité spatiale les séparant doit être vaincue, et la concurrence des territoires situés entre les deux lieux en relation doit être estompée. La complémentarité entre deux lieux provoque des échanges à condition qu'il n'en existe pas un autre mieux placé et pouvant satisfaire la demande. Cela a été formalisé par la notion d'occasions interposées. Outre la prise en considération des distances entre deux lieux, la notion intègre les propriétés de l'espace. Elle considère l'effet de concurrence en tenant compte des localisations susceptibles d'absorber les relations.

I. 1. 3. La distance : des distances plutôt qu'une distance

Si la distance est trop importante, et ce malgré la complémentarité et l'absence d'occasions interposées, les échanges ne se feront pas. Lorsque le coût de déplacement est trop élevé, on trouve un produit de substitution.

Le concept de distance est central en géographie. Elle est ce qui sépare, ce qui doit être vaincu, mais elle peut être aussi parfois une protection. Dans le modèle gravitaire, la distance est perçue comme un frein aux échanges, un facteur qui diminue la force de l'interaction. Le terme de friction de la distance traduit bien cette idée.

Il s'agit de déterminer la variable qui va représenter au mieux la distance. Il se pose alors la question du choix entre une distance absolue et une distance fonctionnelle (du type durée de déplacement). Plusieurs problèmes se posent quant à la définition de la distance que ce soit pour le domaine des aires de chalandise des clubs de football ou pour d'autres applications. Il n'existe pas une distance mais des distances. La distance entre deux entités peut être mesurée de différentes manières : la distance kilométrique, la distance-temps, les distances coûts et les distances perçues (la distance sociale est un parfait exemple).

Il faut tout d'abord rappeler le problème. Il s'agit d'étudier les aires de chalandise des clubs de football à l'échelle régionale et d'essayer de déterminer le rôle tenu par la distance dans ce processus. On peut opérer une distinction entre distance absolue et distance relative.

Une distance absolue : la distance physique

Elle dépend uniquement de la géométrie adoptée et se mesure en une unité (le kilomètre par exemple). On peut choisir une distance à vol d'oiseau, qui ne tient pas en compte de la réalité des déplacements, ou une distance sur un itinéraire. Dans ce second cas, la qualité de la route

(autoroute ou départementale) ou les obstacles rencontrés (montagne) ne sont pas pris en considération.

Des distances relatives : la distance fonctionnelle, la distance perçue

Les distances relatives tentent de pondérer la simple distance en intégrant principalement les aspects du temps et du coût (distance fonctionnelle). Parcourir cinquante kilomètres sur autoroute ou franchir cinquante kilomètres sur une route de montagne ne représentent pas les mêmes degrés de difficultés.

L'idée de base de la distance perçue est que l'individu n'agit pas en fonction des éléments objectifs de l'espace, mais selon ce qu'il perçoit et ce qu'il se représente. Ainsi, la distance qu'il parcourt chaque jour pour se rendre au travail ne sera pas perçue de la même manière que celle qu'il couvre pour aller en vacances. La distance perçue est asymétrique, ce qui interdit sa représentation par des espaces métriques.

I. 2. Le modèle gravitaire, un modèle d'interaction spatiale

La formule du modèle gravitaire est la plus usitée pour traduire l'interaction spatiale. Elle stipule que « *chaque point de l'espace paraît subir et exercer une influence qui dépend proportionnellement de l'intensité des masses en jeu et, en proportion inverse, de la distance qui les sépare de tout autre point de l'espace* »⁹². L'hypothèse formulée par le modèle peut être ainsi énoncée : « *l'interaction (I) entre deux entités géographiques i et j est proportionnelle au produit de leurs masses respectives M_i et M_j et inversement proportionnelle à la distance d_{ij} les séparant* »⁹³. La formulation de l'interaction est partielle, mais considère déjà l'atténuation de l'interaction avec la distance.

Le modèle a connu plusieurs formalisations qui traduisent les évolutions qu'il a subi au cours du temps. D'une conception empiriste, il est passé à une formulation reposant sur des bases théoriques plus solides⁹⁴. Présentons quelques modèles suivant leur ordre d'apparition chronologique, en soulignant leurs qualités et leurs défauts.

⁹² CAMAGNI R. (1996), *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Economica, Paris.

⁹³ PINI G. (1995), « L'interaction spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 539-558.

⁹⁴ PONSARD C. (1988), *Analyse économique spatiale*, PUF.

I. 2. 1. Les modèles gravitaires issus de l'analogie avec la gravitation universelle

La modélisation gravitaire de l'interaction est l'exemple type d'une approche déductive et s'insère dans le contexte de l'émergence de la géographie quantitative dans les années 1960.

Sous sa forme originelle, le modèle est une transposition de l'analogie avec la loi de gravitation universelle de Newton.

Dans sa plus forme la plus simple, il s'écrit :

$I_{ij} = k * \frac{M_i * M_j}{d_{ij}^a}$	<p>avec :</p> <p>I_{ij} = interaction entre les unités i et j. M_i = masse de l'unité géographique i. M_j = masse de l'unité géographique j. d_{ij} = distance séparant i de j. k, a = constantes.</p>
---	---

La transposition des concepts des sciences physiques vers les problématiques couvertes par les sciences humaines s'est effectuée avec peu de précautions.

I. 2. 2. Les premières formulations

Les premières utilisations du modèle datent de la seconde moitié du XIX^e siècle : HG. Carey (1858) et EG. Ravenstein (1885) sont les premiers géographes à formaliser le modèle. Ce dernier analyse les migrations entre campagnes et villes anglaises : il montre que « *le nombre de migrants entre le lieu i (localisé à la campagne) et la ville j est fonction directe de la population de celle-ci et inverse de la distance séparant i de j* »⁹⁵. La formulation de l'interaction est partielle mais elle intègre déjà la diminution de l'interaction en fonction de la distance séparant les lieux.

Mais c'est surtout à partir des années 1940 que le modèle gravitaire prend sa forme newtonienne. JQ. Stewart et GK. Zipf tentent d'établir un parallélisme avec les lois de la physique en imposant les exposants pour la distance. Mais ils se rendent compte que ceux-ci varient selon le problème analysé.

⁹⁵ PINI G. (1995), « L'interaction spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 539-558.

I. 2. 3. Les critiques formulées à l'encontre du modèle gravitaire

Sous cette forme et du fait de son caractère analogique, le modèle est critiqué pour quatre raisons :

- le modèle « *postule la réciprocité des flux* »⁹⁶ : $I_{ij} = I_{ji}$;
- l'exposant de la distance n'est pas constant : il varie en fonction du problème traité ;
- il est peu performant « *dans la description et dans la prévision des comportements* »⁹⁷. S'il apporte des résultats satisfaisants au temps t , le modèle perd de sa pertinence au temps $t+1$. ;
- enfin, il ne tient pas compte explicitement des occasions interposées. Pour intégrer ce phénomène de nouveaux modèles ont été formalisés : les modèles de substitution. Les chercheurs ont fait appel à ces modèles pour intégrer la notion d'occasions interposées, et corriger ainsi une lacune du modèle gravitaire classique.

Figure 28 : Les formules du modèle gravitaire (1885-1949)⁹⁸

1885 : transcription mathématique du principe d'interaction de Ravenstein	
$I_{ij} = \frac{P_j}{d_{ij}}$	avec :
	I_{ij} = nombre de migrants entre i et j . P_j = population de la ville (attractivité). d_{ij} = distance entre i et j .
1929 : formule du point d'équilibre de Reilly	
$d_{xj} = \frac{d_{ij}}{1 + \sqrt{P_i / P_j}}$	avec :
	d_{ij} = distance entre i et j . d_{xj} = distance entre x (point d'équilibre) et j . P_j = masse de la ville j . P_i = masse de la ville i . i, j = villes.
1941 et 1949 : Stewart et Zipf	
$I_{ij} = k * \frac{M_i * M_j}{d_{ij}}$	avec :
	I_{ij} = interaction entre les unités i et j . M_i = masse de l'unité géographique i . M_j = masse de l'unité géographique j . d_{ij} = distance séparant i de j . k = constante.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ Ibid.

La distance et les occasions interposées sont intégrées simultanément avec les modèles de substitution. « *Le rôle de l'espace dans le modèle de substitution (ou relatif) est alors double car au rôle de frein de la distance s'ajoute le rôle de substitution des masses en interaction* »⁹⁹.

Le modèle gravitaire insiste sur la combinaison des deux concepts de base : la distance et la masse. Nous pouvons désormais envisager une analyse de leur rôle dans le recrutement des clubs de football. Cette approche doit également permettre d'apprécier la pertinence du modèle gravitaire pour notre problème.

II. Le recrutement des pratiquants : le rôle de la distance et de la masse (taille du club, taille de la commune)

L'analyse porte sur l'ensemble des clubs de football de Franche-Comté en activité au cours de la saison 2001/2002 (environ 400 associations réparties dans près de 350 communes). La mesure de la distance a nécessité la création d'une base de données renseignant sur la distance parcourue par tous les licenciés entre leur commune de résidence et leur lieu de pratique. Pour cela, nous avons choisi la distance la plus pertinente (distance-temps, distance à vol d'oiseau, etc.) suivant chacun des problèmes posés.

II. 1. La répartition des joueurs en fonction de la distance au club d'appartenance

Il s'agit de vérifier l'hypothèse de la diminution du nombre de licenciés selon l'éloignement au club d'affiliation, et de rechercher éventuellement l'existence de seuils. Pour cela, nous mesurons les distances à partir des centroïdes des communes, définis à partir de leur centre de gravité. Sans autre information géométrique que le contour des mailles d'un découpage spatial, on considère le plus souvent leur centre de gravité respectif (moyenne des longitudes, moyenne des latitudes) pour définir leur centroïde. Dans certains cas, on fixe des points particuliers en fonction d'un critère morphologique, comme par exemple le centre de la

⁹⁹ *Ibid.*

surface bâtie d'une maille pour mieux représenter le centre de l'espace habité par la population.

Le recours au centroïde défini sur la base des centres de gravité recouvre des biais évidents puisqu'il ne considère pas la répartition de la population au sein des découpages communaux.

A ce niveau d'analyse, le club de football est géoréférencé à sa commune siège. Nous choisissons de mesurer les distances kilométriques et les distances-temps par voie routière la plus courte qui séparent les structures d'accueil de leurs licenciés affiliés. Les distances choisies (des distances relatives) prennent en compte la réalité des déplacements : la qualité de la route (autoroute ou départementale), les obstacles rencontrés (montagne), le trafic.

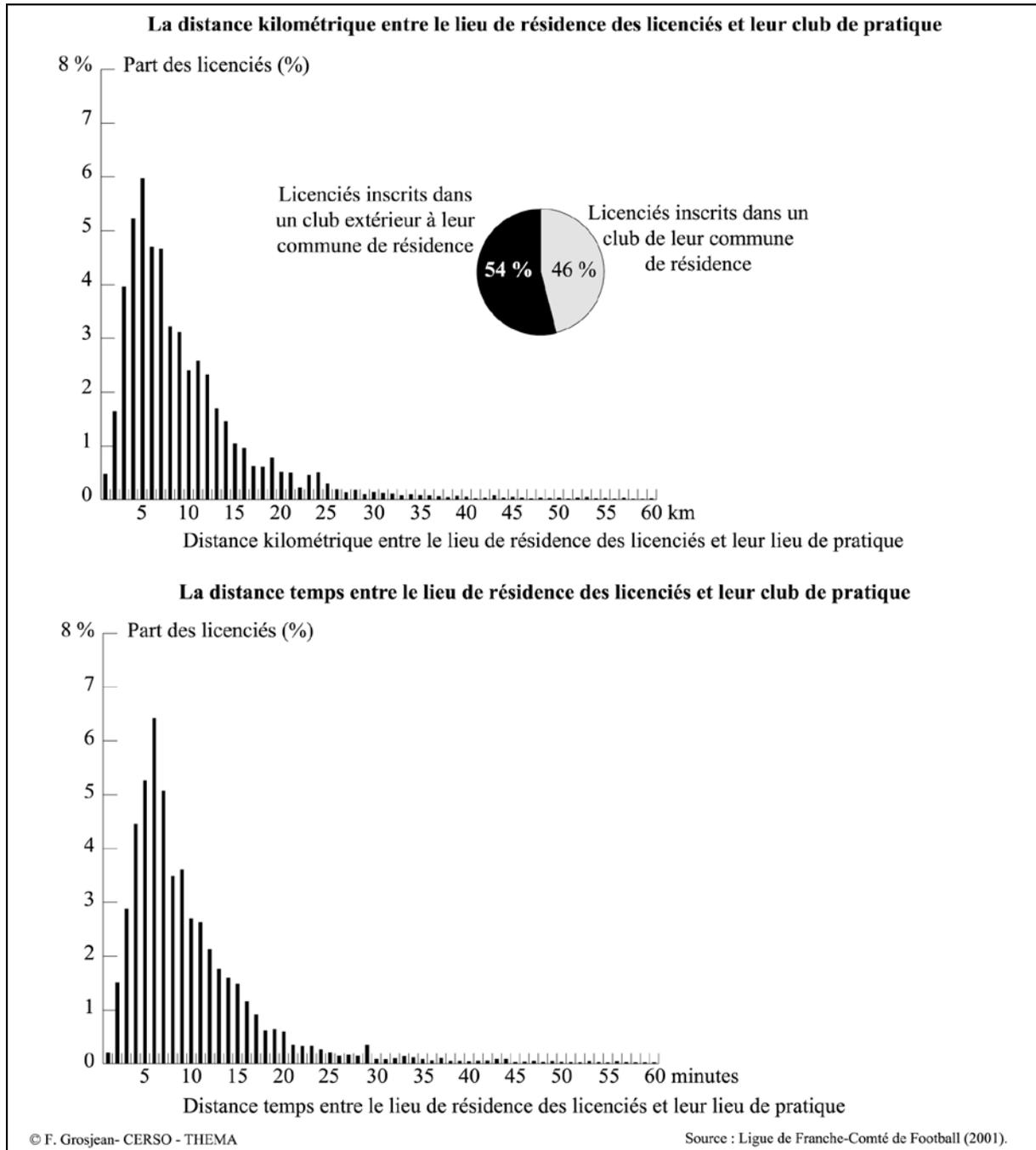
Pour chaque club, nous obtenons ainsi une courbe représentant le nombre de licenciés en fonction de la distance. En cumulant l'ensemble de ces courbes, nous obtenons un modèle régional de répartition des licenciés en fonction de la distance à leur club d'appartenance (figure 29). Afin de comparer les aires de recrutement d'associations de tailles variées, nous transformons les valeurs brutes en valeurs relatives (pourcentages).

Lorsque le licencié est inscrit dans un club de sa commune de résidence, la distance considérée est 0 km (ou 0 minute). Quels que soient la superficie et le volume de population de la commune, la distance de 0 km sera dans tous les cas retenus. Nous devons être vigilant vis-à-vis de ce deuxième biais, particulièrement lorsque la commune concernée est une ville importante ou une commune très étendue (Besançon par exemple).

Une première analyse de la distribution des joueurs en fonction de l'éloignement permet de décrire le rôle de la distance. L'hypothèse de décroissance des adhésions est ici confirmée : 46 % des footballeurs sont inscrits dans un club localisé dans leur commune de résidence. 82 % sont affiliés à des associations situées à moins de 10 km de leur domicile. Au-delà de 30 km, les adhésions sont exceptionnelles (2,3 % des joueurs).

De 1 à 5 km (et de 1 à 6 minutes), le nombre de licences augmente rapidement, pour diminuer ensuite. Cet accroissement n'est pas le résultat d'une attractivité grandissante des équipes entre ces deux bornes, mais la conséquence de notre mode de calcul des distances. En retenant le centre de gravité des unités géographiques comme point de comptage des distances, peu de communes se trouvent localisées à moins de 5 km d'une autre entité géographique, et donc de son club de football.

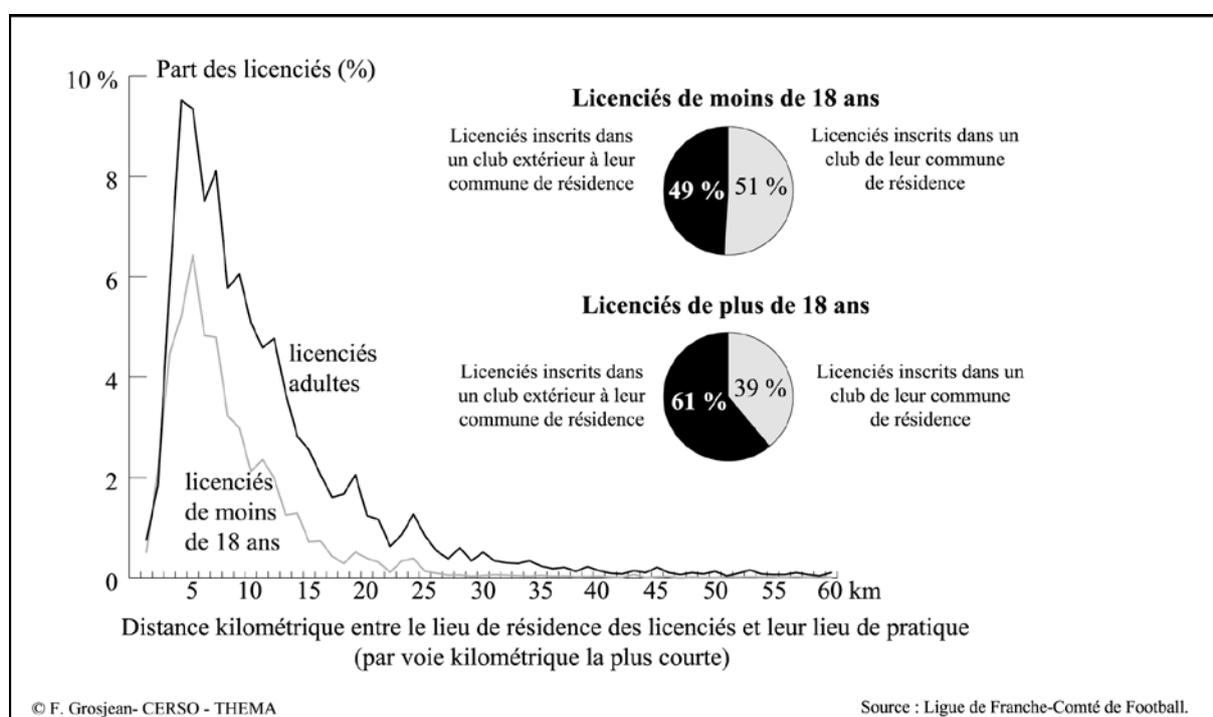
Figure 29 : La répartition des joueurs en fonction de l'éloignement à leur club d'appartenance : la distance, un effet très dissuasif



Nous observons que la distance joue un rôle évident dans la répartition des joueurs. La première hypothèse stipulée par le modèle gravitaire est donc ici validée. De plus, dans le cadre de notre problème, le frein de la distance semble varier avec l'âge des licenciés : les plus jeunes (moins de 18 ans), sans permis de conduire, réduisent leur déplacement pour jouer au football. Ainsi, nous pouvons affiner le calcul en prenant en considération l'âge des

joueurs (figure 30). Nous obtenons ainsi deux courbes de répartition des licenciés : la première montre la distribution des joueurs adultes, la deuxième celle des joueurs mineurs. Les deux courbes offrent deux formes bien différentes : 51 % des licenciés mineurs jouent au football dans leur commune de résidence, contre seulement 39 % des licenciés adultes. 14 % des joueurs adultes sont inscrits dans un club éloigné de plus de 20 km de leur lieu de domicile, alors que 2,5 % des pratiquants de moins de 18 ans parcourent cette distance pour jouer au football. Les distances parcourues sont dans les deux cas fort différentes.

Figure 30 : Les jeunes licenciés (moins de 18 ans) réduisent fortement leur déplacement pour jouer au football



Sans permis de conduire, les plus jeunes adhérents sont dépendants, pour leur déplacement, de leurs parents. Ces derniers les incitent certainement à jouer au football dans le club le plus proche, celui de leur commune de résidence. De plus, la proximité sociale est plus forte chez les jeunes car ils sont moins indépendants que les adultes : leurs relations sociales se réalisent en grande partie avec les jeunes de leur commune ou de leur quartier de résidence. Le choix du club est alors largement guidé par les connaissances.

Plus libres, les adultes ont un éventail de choix de structures d'accueil plus étoffé. Les distances parcourues sont ainsi accentuées.

La définition d'aires de recrutement théoriques des équipes franc-comtoises : les espaces concernés, les zones délaissées

En fonction de la décroissance des adhésions selon la distance, nous pouvons définir des aires de recrutement théorique des clubs régionaux. La démarche vise à dévoiler les zones concernées par la discipline, proches des équipes, et les zones délaissées, trop éloignées pour faire émerger une pratique. Elle insiste sur l'inégale accessibilité (physique) à l'activité sportive. Pour cela, nous représentons l'information à l'aide de la distance kilométrique (l'itinéraire routier le plus court).

Encart 7 : L'élaboration d'un modèle de portée des clubs francs-comtois

Nous obtenons, à partir de la distribution des licenciés en fonction de la distance, un modèle de portée des clubs francs-comtois :

- les équipes recrutent en moyenne 46 % de leurs joueurs dans leur commune d'implantation (distance 0 km ou 0 minute) ;
- entre 1 et 5 km, ils en recrutent 17,3 % ;
- entre 6 et 10 km, ils en recrutent 18,1 % ;
- entre 11 et 15 km, ils en recrutent 9,1 % ;
- entre 16 et 20 km, ils en recrutent 3,5% ;
- entre 21 et 25 km, ils en recrutent 2 % ;
- au-delà de 25 km, ils en attirent 3,1 %.

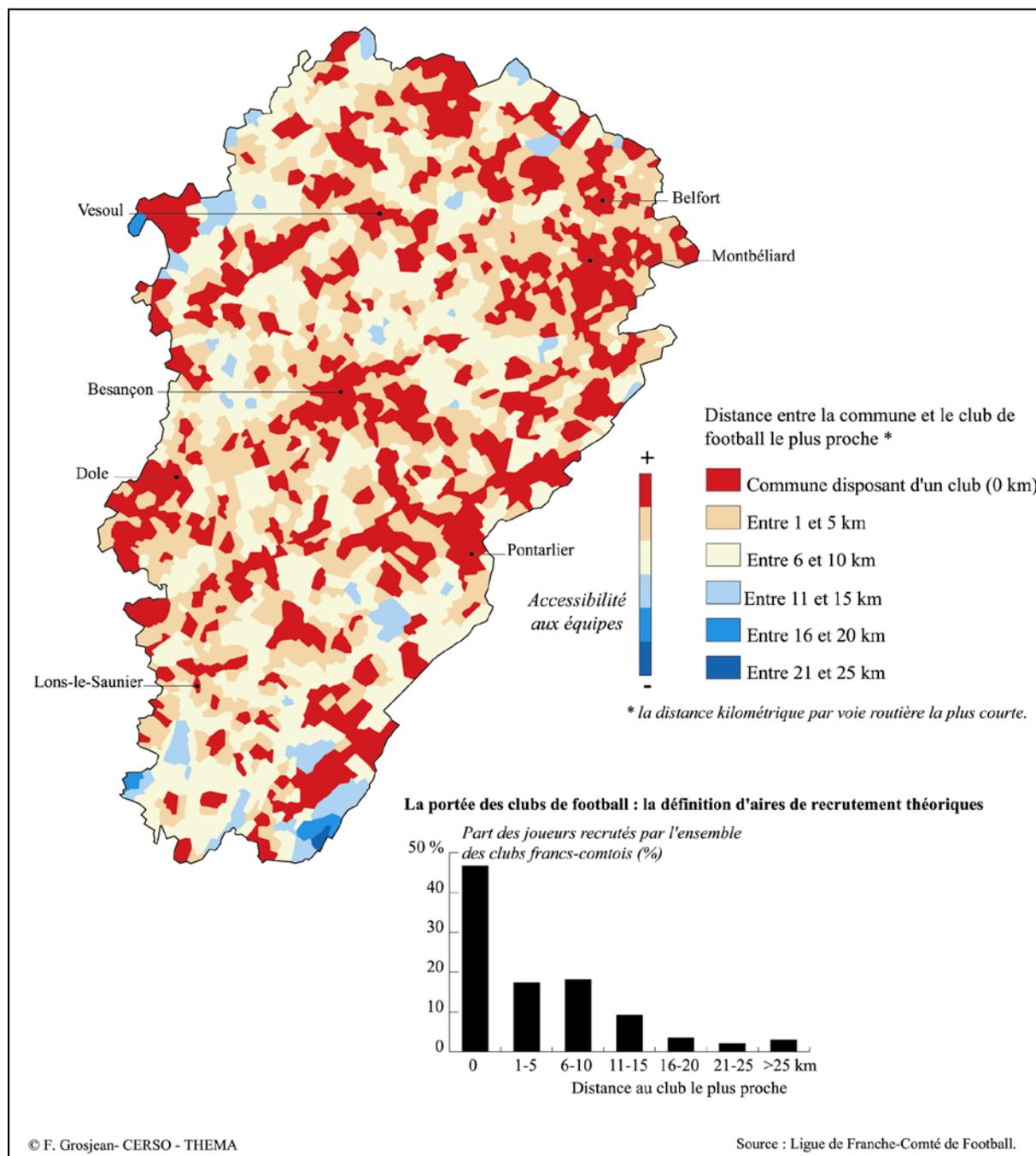
Il est dès lors possible d'appliquer le modèle régional pour tous les clubs de football (carte 24). Plus on s'éloigne des équipes, plus l'intensité de leur attraction s'amenuise. Notre démarche ne prend pas en compte les particularités des équipes, leur position relative, la forme de leur zone de chalandise et du potentiel de joueurs à leur disposition. La carte a pour objectif de synthétiser l'information en vue de signaler des tendances générales, et non des dispositions locales.

Les zones de fortes densités de population apparaissent privilégiées, à proximité des structures sportives (carte 24). Le sud du Jura, l'ouest de la Haute-Saône, les cantons ruraux au nord de Besançon (canton de Baume-les-Dames notamment) sont au contraire défavorisés. Les communes peu peuplées, de surcroît vieillissantes, sont peu concernées par le recrutement des équipes. Toutefois, nous tenons à préciser que les valeurs sont parfois à pondérer, particulièrement dans les marges de la région, car notre modèle franc-comtois ignore le recrutement des équipes des régions limitrophes. Dans certains cas, les communes peuvent se localiser dans une zone de recrutement d'une équipe extra-régionale.

Le football confirme son statut d'activité banale puisque son offre de pratique se localise à proximité de la clientèle. *« Vu leur définition, il est naturel de voir les activités banales se localiser à proximité du consommateur final, donc de la population et de son revenu. [...] ces*

activités contribuent fortement à créer et hiérarchiser nos villes. A leur tour, les villes attirent les activités banales »¹⁰⁰.

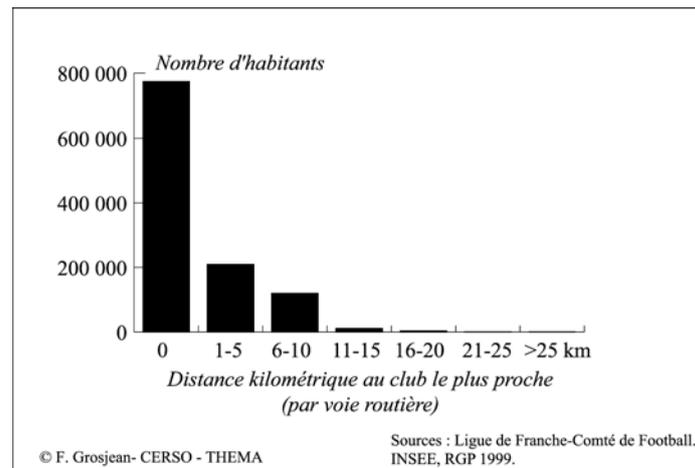
Carte 24 : Les aires de recrutement théorique des clubs francs-comtois :
l'inégale accessibilité à la discipline



¹⁰⁰ BEGUIN H. (1995), « La localisation des activités banales » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 515-539.

La figure 31 affirme cette relation entre la répartition des équipes de football et celle de la population : seulement 1,2 % (soit 13 750 habitants) de la population franc-comtoise habite à plus de 10 km d'un club de football. 69,2 % de la population disposent d'un club dans leur commune de résidence. Du fait de la bonne couverture spatiale des équipes dans la région, la très grande majorité de la population franc-comtoise dispose d'un club de football à proximité (moins de 10 km).

Figure 31 : Le football, une activité sportive de proximité (physique)



L'analyse de la répartition des joueurs en fonction de la distance montre une décroissance rapide des adhésions. La première hypothèse du modèle gravitaire est ici validée puisque celui-ci considère la distance comme un frein aux interactions spatiales. Désormais, nous pouvons analyser la masse, deuxième hypothèse formulée, en vue de mesurer son rôle dans la portée des équipes de football.

II. 2. Le rôle de la masse dans le recrutement des joueurs de football

Dans le modèle gravitaire, le choix de la masse dépend du problème posé. Les masses représentent « une estimation de ce qui explique trivialement (le plus généralement) la capacité d'émission ou d'attraction d'un lieu pour les flux »¹⁰¹. Pour analyser les migrations entre les départements, on utilise dans l'un et l'autre cas la quantité de population des départements. Si « l'on se réfère à des navettes quotidiennes entre domicile et lieu de travail,

¹⁰¹ PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (2001), *Les interactions spatiales, flux et changements dans l'espace géographique*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".

la mesure de la masse de la zone émettrice sera donnée par le nombre de ses résidents, tandis que celle de la zone réceptrice sera représentée par le nombre de ses emplois »¹⁰².

L'attractivité mesure la capacité de la ville à capter des flux et l'émissivité sa propension à en envoyer. Le modèle gravitaire stipule que l'intensité des relations est fonction du produit des masses en interaction. Dans notre cas, deux interrogations demeurent en suspens :

- L'attractivité des structures sportives est-elle proportionnelle à leur taille ? L'indicateur choisi pour caractériser la taille de l'association est son nombre de licenciés : les plus grands clubs ont-ils les aires de recrutement les plus étendues, et les plus petits se remarquent-ils par l'étroitesse de leur zone de chalandise ?

- L'attractivité des clubs est-elle corrélée à la quantité de population de leur commune d'implantation ? En d'autres termes, les plus grandes villes sont-elles les plus attractives ?

Donc, l'analyse repose sur deux niveaux : le nombre de licenciés du club et le volume de population de sa commune d'implantation.

II. 2. 1. La taille du club influe peu sur la portée du recrutement

Nous caractérisons la taille du club en considérant le nombre de licenciés affiliés à celui-ci. Nous observons, pour chaque tranche de taille de club définie, la forme de leur aire de recrutement respective. Cinq tailles de clubs sont ainsi proposées¹⁰³ : nous cumulons, pour chacune d'entre elles, le nombre de licenciés en fonction de la distance, puis nous transformons les valeurs brutes en valeurs relatives (%). Nous obtenons ainsi un profil moyen d'aire de chalandise selon la taille de la structure sportive (figure 32).

A l'exception des clubs les plus importants (plus de 300 licenciés), la répartition des joueurs en fonction de la distance est sensiblement identique si on l'envisage à partir de leur taille. En effet, on assiste à une opposition entre les clubs les plus importants en terme d'effectifs et le reste des associations.

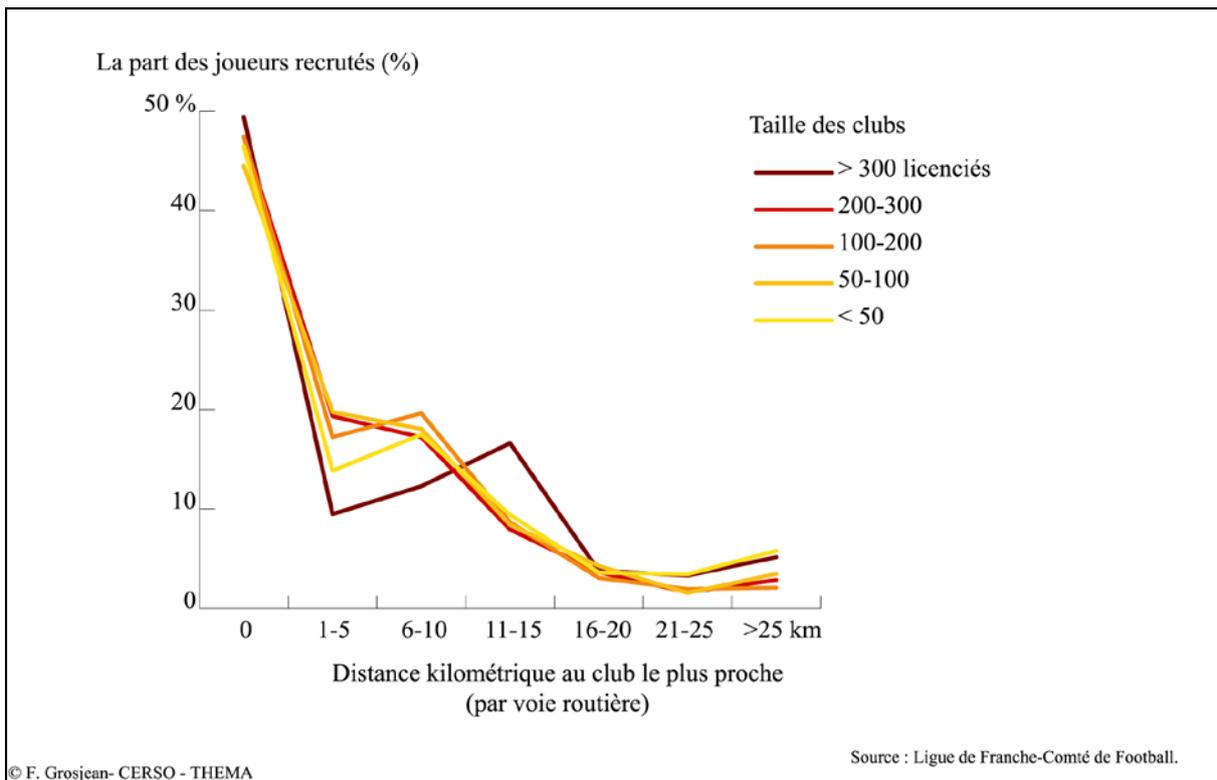
Les classes de clubs puisent dans des proportions équivalentes leurs licenciés dans leur commune d'implantation, autour de 45-50 %. Les différences s'observent par la suite, entre 1 et 20 km. Entre les deux bornes, le profil des plus gros clubs se démarque de celui des

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ La définition des tailles de clubs est effectuée de telle manière à ce que chaque groupe dispose d'effectifs suffisants (fiabilité des résultats).

autres : ils sollicitent moins, en moyenne, les communes les plus proches (1 à 10 km), pour prospecter davantage dans des unités géographiques un peu plus lointaines (11-15 km). Ensuite, les courbes se rapprochent. Nous observons qu'aucun des groupes de clubs n'attire plus de 5 % de leurs licenciés au-delà de 25 km. Les clubs recrutent, quelle que soit leur taille, dans les communes localisées à moins de 15 km de leur siège social.

Figure 32 : La portée des clubs de football en fonction de leur taille :
peu de différences observées

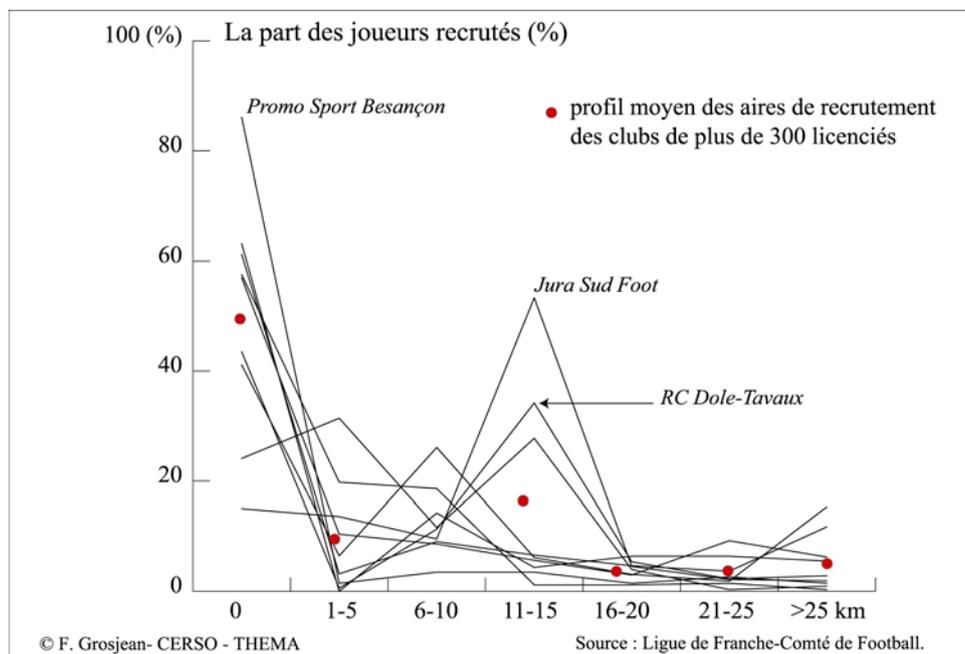


D'ores et déjà, nous pouvons nous interroger sur les différences de portée constatées, particulièrement sur le profil atypique des associations de plus de 300 licenciés. Cette singularité est-elle le résultat d'un comportement homogène des plus gros clubs, ou de quelques associations au profil particulier ?

En vue de répondre à la question, le profil des aires de recrutement des neuf clubs disposant de plus de 300 licenciés est dessiné. Trois clubs se dissocient du reste du groupe : le Promo Sport Bisontin, le Jura Sud Foot et le RC Dole-Tavaux. La première association citée recrute 86 % de ses joueurs dans sa commune d'implantation, Besançon (contre 49 % pour l'ensemble des plus gros clubs). Ici, le potentiel de pratiquants sur place est suffisant (environ 2 800 joueurs habitent la capitale régionale) pour alimenter les équipes du club. Un autre club

de plus de 300 licenciés est installé à Besançon, le Besançon Racing Club (BRC), mais sans pour autant recruter dans des proportions aussi élevées dans la ville (60 %). Pour être compétitif, le BRC¹⁰⁴ doit rechercher ses joueurs au-delà de sa commune siège.

Figure 33 : Les clubs de plus de 300 licenciés : les écarts au comportement moyen



Le Jura Sud Foot et le RC Dole-Tavaux adoptent quant à eux des profils sensiblement identiques : ils puisent un nombre important de joueurs dans la tranche de distance 11-15 km (respectivement 53 et 34 %). L'explication de ces pics est ici évidente. En effet, les deux associations sont issues d'une fusion : les lieux de pratique des équipes se répartissent entre plusieurs communes, ce qui est favorable à la dispersion géographique des joueurs. Dans ce cas, la fusion explique les écarts au comportement moyen.

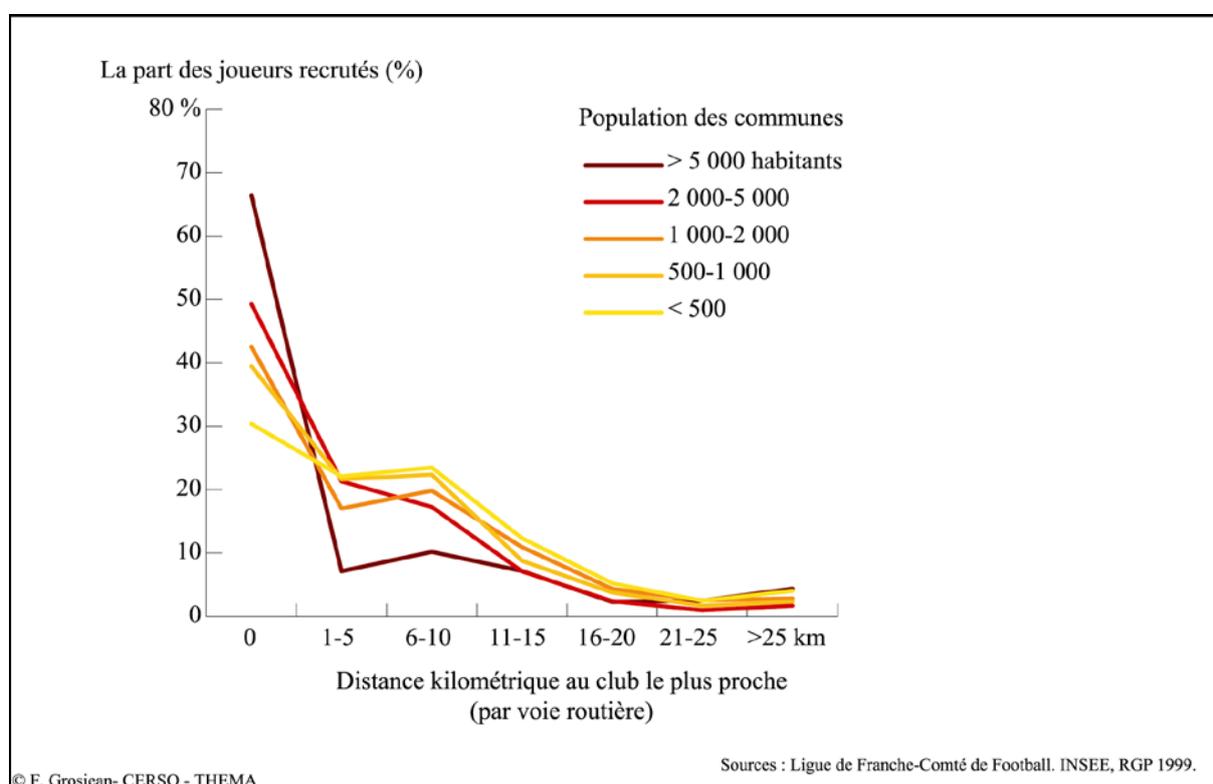
L'analyse des résidus apporte des renseignements utiles pour la suite du travail. Elle montre l'influence du volume de population des communes siège, du niveau de compétition des équipes et le fait qu'elles soient ou non issues d'une fusion. Les trois hypothèses seront à valider. Dans le cadre de la confrontation de notre problème aux formulations du modèle gravitaire, nous pouvons déjà porter attention à l'influence du volume de population de la commune siège dans la portée des équipes (relation masse et portée)

¹⁰⁴ L'équipe senior du BRC est engagée, pour la saison 2003/2004, dans le championnat de Ligue 2.

II. 2. 2. Les clubs des principales villes recrutent d'abord dans leur commune d'implantation

Nous avons démontré que la taille des clubs explique dans une très faible mesure leur rayonnement spatial. Nous proposons désormais de considérer le volume de population des communes siège des associations pour voir si la variable intervient dans la portée des équipes. Ainsi, les plus grandes villes sont-elles les communes qui attirent le plus loin les joueurs de football ?

Figure 34 : La portée des clubs de football en fonction de la population de leur commune siège : les clubs des grandes villes recrutent peu au-delà de leur commune d'implantation



La relation taille des communes et recrutement des équipes est intéressante puisqu'elle montre une décroissance du recrutement dans la commune siège en fonction de la taille de la commune. Plus le volume de population est élevé, plus les clubs sollicitent leur commune siège. La remarque est parfaitement illustrée par le comportement des communes les plus peuplées (plus de 5 000 habitants). Le recrutement des clubs est ici concentré dans la commune siège : près de 70 % des joueurs en sont issus. Outre un potentiel de joueurs important, les difficultés d'accessibilité aux installations sportives urbaines (la densité du trafic) expliquent le faible recours au recrutement extérieur. Dans ce cas, les efforts consentis

(financiers, temps de déplacement) par les footballeurs pour se rendre aux équipements urbains sont accentués car ils sont plus difficilement accessibles. L'accessibilité est « *la capacité à être atteint par une clientèle, un message, un service. Elle dépend des moyens de transport et représente un coût* »¹⁰⁵.

La population des communes explique mieux la spatialisation des zones de chalandise de leur club que la taille même des associations. Ainsi, la relation est inverse à l'hypothèse stipulée dans la formulation du modèle gravitaire : les clubs des grandes villes recrutent en priorité leurs joueurs dans la commune siège. Le modèle d'interaction spatiale attribue en effet aux services et commerces des grandes villes les portées les plus grandes.

* *
*

La confrontation de notre thématique aux deux hypothèses formulées par le modèle gravitaire confirme le rôle de la distance, rejette celui de la taille des associations (nombre de licenciés) mais valide celui de la taille des communes d'implantation des équipes. L'analyse de ces règles générales, de leurs résidus, démontre l'intervention d'autres variables explicatives formant de nouvelles hypothèses à valider. Il existe des règles générales, puis des concepts spécifiques au problème étudié.

III. La validation de nouveaux critères pour expliquer les zones de chalandise des clubs de football

En vue d'expliquer les formes spatiales du recrutement des équipes de football, il semble indispensable de valider de nouvelles hypothèses. Au final, le travail permettra de construire une classification des clubs francs-comtois sur la base de leur zone de chalandise. Nous proposons à présent une analyse de l'influence des variables suivantes :

- le niveau de compétition des clubs : les meilleurs clubs régionaux se remarquent-ils par les zones de recrutement les plus vastes ?
- la fusion de clubs : le fait qu'un club soit issu d'une fusion intervient-il dans ses logiques de recrutement ?

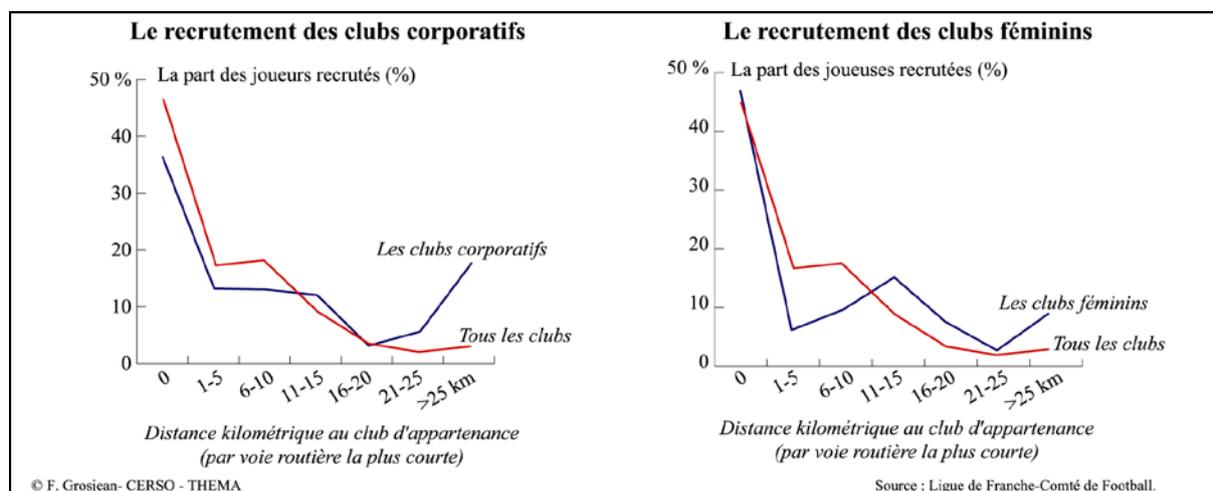
¹⁰⁵ BRUNET R., FERRAS R et THÉRY H. (1992), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.

- le potentiel de joueurs et le nombre de clubs concurrents dans un périmètre donné : un nombre important de joueurs à proximité circonscrit-il l'influence spatiale des équipes ? Une concurrence intense oblige-t-elle les équipes à concentrer leur recrutement dans leur commune d'implantation ?

D'emblée, nous choisissons d'exclure de notre examen les clubs corporatifs et féminins puisqu'ils répondent à des logiques singulières (figure 35). La prise d'une licence Foot Entreprise suppose d'être salarié à un établissement. De plus, un titulaire d'une licence Foot Entreprise peut, s'il est salarié de l'entreprise, être licencié dans un autre club libre¹⁰⁶. Nous ne prenons pas en compte les clubs féminins puisque le faible nombre d'équipes de filles oblige un recrutement très étendu dans l'espace.

Notre analyse porte donc sur les 392 clubs civils francs-comtois, répartis dans environ 350 communes.

Figure 35 : Les clubs corporatifs et les clubs exclusivement féminins :
des logiques de recrutement particulières



III. 1. Les clubs les plus compétitifs attirent leurs joueurs de plus loin

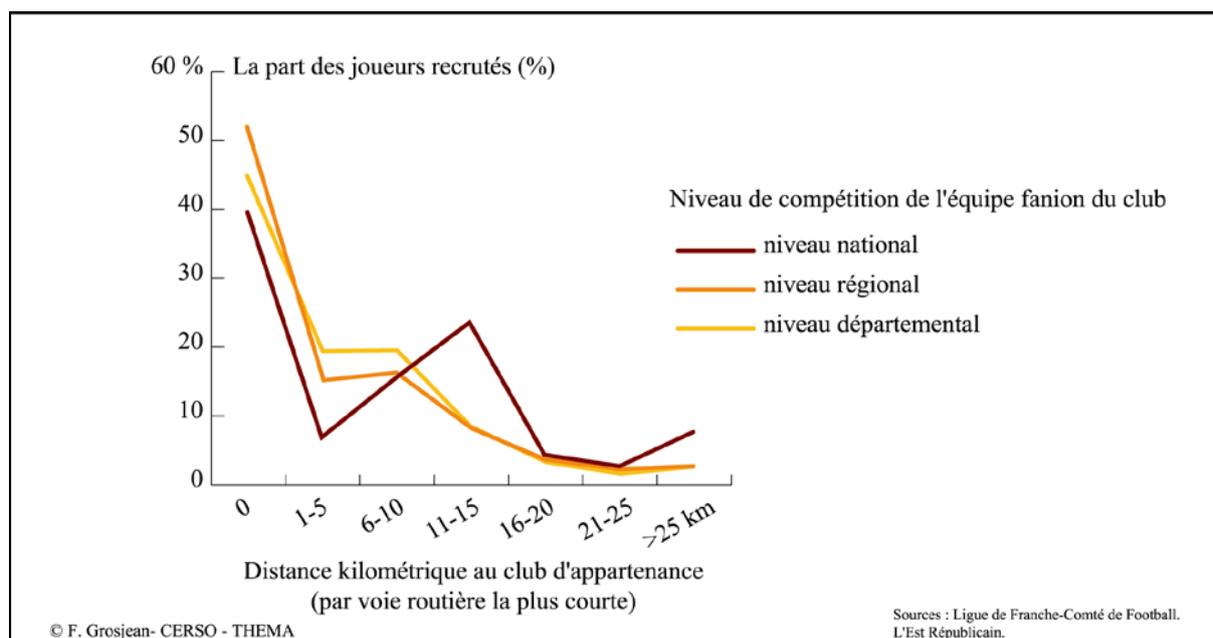
Par commodité, nous retenons le niveau de compétition de la meilleure équipe senior du club (l'équipe fanion). Les niveaux de compétition des équipes réserves (deuxième équipe senior, troisième équipe, etc.) et des équipes de jeunes ne sont pas pris en considération.

¹⁰⁶ D'après le Statut du Football d'Entreprise, Fédération Française de Football (saison 2002/2003).

Les championnats sont regroupés selon leur échelle d'organisation : national (géré par la Fédération Française de Football), régional (Ligue) puis départemental (districts)¹⁰⁷. La ventilation des clubs de la région selon leur niveau de compétition se réalise de la manière suivante : 6 clubs participent aux championnats nationaux, 71 aux compétitions régionales et 315 aux championnats départementaux. Les effectifs diminuent fortement avec le niveau de compétition des associations : le calcul de distance pour les clubs de niveau départemental se révélera fiable d'un point de vue statistique au contraire de celui appliqué aux clubs nationaux, car beaucoup moins nombreux. Pour ces derniers, l'interprétation des résultats devra se faire avec une certaine précaution.

Nous construisons, pour chaque niveau, une courbe de répartition des licenciés en fonction de la distance à leur club d'appartenance (figure 36).

Figure 36 : Le niveau de compétition des clubs et leur aire de chalandise :
les clubs de niveau national, des zones de recrutement élargies



Graphiquement, la compétitivité des équipes semble agir sur leur portée puisque les clubs nationaux, les meilleurs, prospectent dans les espaces les plus vastes. Les profils des clubs

¹⁰⁷ Au niveau national, nous retrouvons les championnats suivants (par niveau de compétition décroissant) : Ligue 1, Ligue 2, National, Championnat de France Amateur (CFA) et Championnat de France Amateur 2 (CFA 2) ; au niveau régional (pour la Franche-Comté) : Division Honneur, Division Honneur Régionale, Promotion Honneur et Promotion de Ligue ; au niveau départemental : Première Division de District, Deuxième Division, etc.

régionaux et départementaux adoptent quant à eux des allures similaires : le niveau de compétition n'intervient pas à ces deux échelons sportifs. Il joue un rôle uniquement pour les meilleures associations qui doivent engager les joueurs les plus doués et donc asseoir leur influence sur des zones élargies. Un recrutement d'élite s'accompagne alors d'un accroissement des aires de chalandise.

Les clubs inscrits dans les championnats nationaux recrutent près de 8 % de leurs licenciés au-delà de 25 km, alors que les clubs régionaux et départementaux en attirent seulement 2 %. Ces derniers puisent également davantage dans leur commune d'implantation (52 % pour les clubs régionaux contre 40 % pour les nationaux).

Il est important de signaler que tous les clubs nationaux sont localisés dans une unité urbaine, à l'exception de Jura Sud Foot qui est situé dans une commune rurale. Mais celui-ci bénéficie d'un bassin de population important puisque les densités sont dans le sud-est du Jura et dans le nord de l'Ain relativement élevées. Jura Sud Foot profite également de la proximité de Saint-Claude (14 000 habitants). La hiérarchie sportive se calque ainsi sur la hiérarchie urbaine¹⁰⁸. Or, nous avons remarqué auparavant que l'aire de recrutement des équipes était, en moyenne, d'autant plus concentrée dans leur commune siège que le volume de population de cette dernière était élevé. Le plus souvent localisés dans les principales villes (Besançon, Lons-le-Saunier ou Dole), les clubs nationaux doivent néanmoins rechercher leurs joueurs dans les communes proches et plus éloignées. Nous percevons bien leur recrutement élitiste et leur volonté de rechercher les joueurs les plus doués.

III. 2. Les clubs issus d'une fusion recrutent moins dans leur commune d'implantation

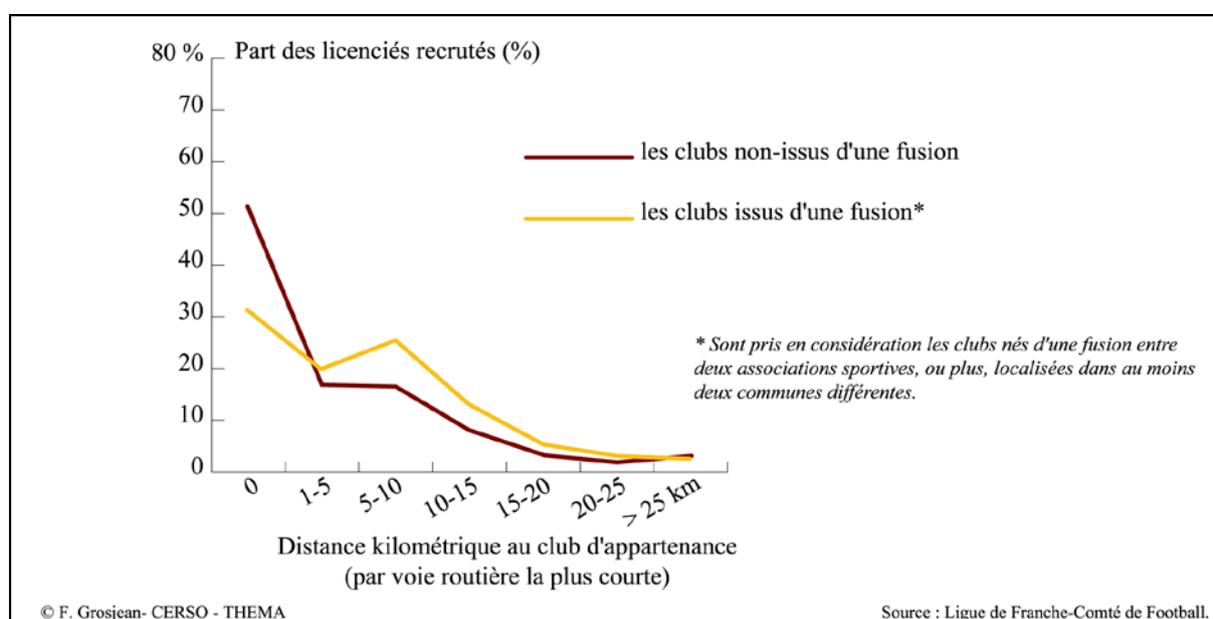
Nous supposons que le fait de fusionner intervient dans la portée des équipes puisque l'union de clubs s'ensuit d'une répartition des lieux de pratique entre plusieurs communes. A priori, les entités géographiques concernées par le recrutement des équipes sont plus nombreuses.

Nous définissons deux profils de portée : une courbe décrit l'aire de recrutement des clubs non-issus d'une fusion, l'autre présente celle des associations qui en découlent. Pour ces

¹⁰⁸ Pour plus d'informations concernant la répartition géographique des clubs masculins selon leur niveau de compétition, voir : (AUGUSTIN J.P., 1995), (RAVENEL L., 1997).

dernières, nous ne retenons que les clubs issus d'une fusion entre deux associations sportives, ou plus, localisées dans au moins deux communes différentes. Nous excluons les fusions qui concernent des clubs implantés dans une même entité géographique¹⁰⁹. Dans ce cas, nous les incorporons dans le groupe « les clubs non-issus d'une fusion » puisque nous considérons que le rapprochement ne modifie pas leur portée. Les clubs issus d'une fusion sont au nombre de 61 alors que les clubs traditionnels, qui n'en sont pas issus, sont beaucoup plus répandus : 331 clubs.

Figure 37 : Les clubs issus d'une fusion : les communes siège moins concernées par le recrutement des équipes



La figure 37 confirme notre hypothèse de départ : les clubs issus d'une fusion sollicitent, en proportion, moins de joueurs habitant leur commune d'implantation que les autres associations. Ils y puisent 31 % de leurs pratiquants tandis que les clubs traditionnels en recrutent un peu plus de 50 %. Les différences de profil se remarquent surtout entre les distances 0 et 15 km. La distance de 15 km a un sens car « les sièges des clubs concernés ne peuvent être distants, les uns des autres, de plus de 15 km, par voie routière la plus courte »¹¹⁰. Les obligations statutaires se répercutent sur la portée des clubs. Les pics s'observent en fonction de la dispersion des lieux de pratique. Après 15 km, les deux courbes

¹⁰⁹ Les fusions qui concernent des clubs localisés dans une même commune sont au nombre de quatre en Franche-Comté : le ST. FC Gray, l'USFC Vesoul, l'ASC Montrapon/La Butte et l'ASC Planoise/Saint-Ferjeux. Toutes ces fusions sont localisées dans des villes.

¹¹⁰ Statut et Règlement de la Fédération Française de Football, saison 2002/2003.

se rapprochent pour adopter un profil identique. Mais finalement, le comportement des licenciés affiliés à un club issu d'une fusion est peu différent de celui des autres pratiquants. Le plus souvent, ils habitent à proximité de leur lieu de pratique. Pour des raisons de gestion quotidienne, les clubs de football, nés d'une fusion ou non, doivent être localisés en un seul lieu, leur siège social. Et pour les clubs nés d'un regroupement, le siège social perd de sa pertinence.

L'effet de la fusion sur la portée des clubs se fait particulièrement ressentir entre les distances 0 et 15 km : les associations recrutent moins dans leur commune d'implantation et davantage dans les tranches de distance comprises entre 1 et 15 km. Le recrutement est ainsi moins concentré, plus diffus dans l'espace. Il s'agira de tenir compte de ce constat dans la typologie des équipes.

III. 3. Une concurrence forte et un potentiel important de joueurs favorisent un recrutement de proximité

Dans les formulations les plus récentes du modèle gravitaire, la concurrence est représentée par la notion d'occasions interposées, « *les localisations susceptibles d'absorber les capacités de l'individu en quête d'interaction* »¹¹¹. Pour que les échanges existent entre deux territoires, il est nécessaire que « *la discontinuité spatiale séparant les deux territoires soit vaincue et enfin que la concurrence des territoires situés entre les deux territoires soit estompée. Cette dernière condition renforce le rôle de frein de la distance sur l'interaction : cela a été formalisé par la notion d'occasions interposées* »¹¹². Dans notre problème, la friction de la distance sera d'autant plus forte que le nombre de concurrents sera élevé. Les clubs confrontés à une concurrence vive de leurs voisins recrutent en priorité, d'après le modèle gravitaire, leurs licenciés dans leur espace immédiat (la commune siège).

¹¹¹ PUMAIN D., SAINT-JULIEN T.(2001), *Les interactions spatiales, flux et changements dans l'espace géographique*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".

Précisons que dans certaines formes (la formulation classique du modèle gravitaire par exemple), les occasions interposées ne sont pas explicitement prises en compte.

¹¹² PINI G. (1995), « L'interaction spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 539-558.

L'espace de référence n'est pas isotrope : les clubs et les licenciés sont inégalement répartis en Franche-Comté. Il existe des zones de concentration des équipes, et des espaces moins fournis. Certaines structures bénéficient d'un réservoir de joueurs important à proximité (zones urbaines) tandis que d'autres doivent composer avec un vivier de pratiquants beaucoup moins conséquent (rural profond). Nous proposons ainsi une analyse de la portée des équipes en fonction de l'intensité de la concurrence observée et de l'importance du potentiel de joueurs à la disposition des équipes.

Encart 8 : Les clubs de football : les points de comptage pour mesurer la concurrence et le potentiel de joueurs dans un périmètre donné

Pour chaque club de la région, nous mesurons les distances kilométriques les plus courtes par voie routière (distance relative) qui les séparent de tous les autres. A partir de la position du club, nous répertorions le nombre de clubs par tranches de distance : nombre de clubs situés à 0 km (dans la même commune), entre 1 et 5 km, 6 et 10 km, etc. Pour mesurer le nombre de joueurs (le potentiel) en fonction de la distance aux clubs, nous reproduisons le procédé précédent. Ainsi, pour chaque club, nous connaissons le nombre de joueurs présents par tranches de distance : nombre de joueurs qui habitent à 0 km du club, entre 1 et 5 km, 6 et 10 km, etc.

Afin de mesurer l'effet de la concurrence et du potentiel de joueurs, nous comparons la portée des clubs confrontés à une concurrence sévère à ceux devant faire face à une concurrence moins vive. Puis, nous confrontons l'influence spatiale des équipes disposant d'un vivier important de joueurs à proximité à celle des associations moins favorisées.

Pour cela, nous construisons deux graphiques selon la concurrence observée et le potentiel de joueurs rencontrés à moins de 10 km. Nous retenons cette distance car plus de 80 % des pratiquants habitent à moins de 10 km de leur club de football. Au-delà de ce seuil, nous jugeons que l'effet de la concurrence et du volume de joueurs à disposition est estompé.

III. 3. 1. Une concurrence sévère oblige un recrutement de proximité (à moins de 5 km)

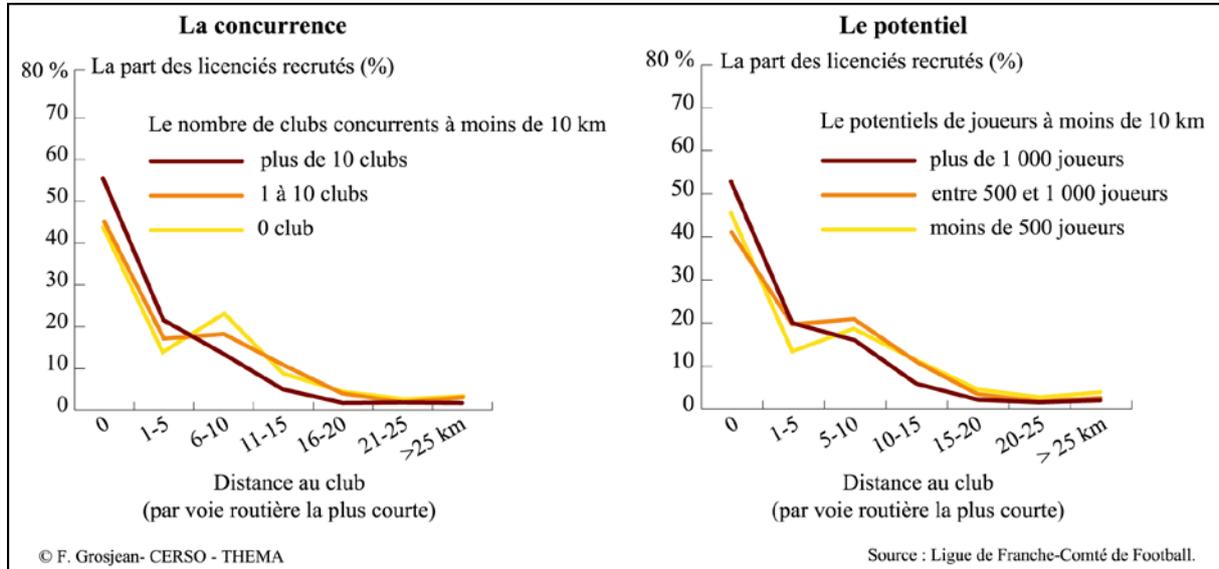
Nous analysons la portée des clubs soumis à une concurrence « nulle » (0 club à moins de 10 km), des clubs soumis à une concurrence « moyenne » (entre 1 et 10 clubs) et des clubs confrontés à une concurrence « forte » (plus de 10 clubs).

Les clubs soumis à une forte concurrence concentrent leurs efforts de recrutement dans leur commune siège et les communes les plus proches (moins de 5 km). Après 5 km, la part des joueurs engagés chute brutalement : 21 % des joueurs habitent dans la tranche de distance 1-5 km (contre 17 % pour tous les clubs) tandis que seulement 5 % résident dans la classe 11-15 km (9,1 % pour tous les clubs).

Les clubs confrontés à une concurrence « moyenne » (entre 1 et 10 clubs) et « nulle » (0 club) adoptent des profils quasi-identiques. Ils recrutent moins de joueurs à proximité (moins de

5 km) que les clubs soumis à une vive concurrence (61 % contre 75 %). Ils en engagent logiquement davantage entre 6 et 20 km. Après 20 km, les profils se rapprochent.

Figure 38 : Une concurrence sévère et un potentiel important de joueurs à proximité des clubs (moins de 10 km) circonscrivent leurs aires de recrutement



Notre hypothèse est confirmée : la concurrence joue un rôle dans la portée des équipes de football. Elle accentue le frein de la distance, elle réduit les espaces de recrutement.

III. 3. 2. Un potentiel important de joueurs à disposition (à moins de 10 km) : la concentration du recrutement à moins de 5 km des équipes

Nous étudions les aires de recrutement des clubs qui disposent d'un potentiel de licenciés « important » à moins de 10 km (plus de 1 000 joueurs), d'un potentiel « moyen » (entre 500 et 1 000) et d'un potentiel « faible » (moins de 500 joueurs).

Les clubs qui disposent d'un potentiel « important » de joueurs à moins de 10 km recrutent massivement dans leur commune siège (55% contre 46 % pour tous les clubs) et dans leurs communes voisines (20 % recrutés entre 1-5 km contre 17,3 % pour tous les clubs francs-comtois). Ensuite, la part des joueurs recrutés est toujours inférieure à la moyenne calculée à partir de l'ensemble des associations sportives.

Les clubs qui disposent d'un potentiel « faible » et « moyen » adoptent quant à eux, malgré quelques différences relevées dans la tranche de distance 1-5 km, des profils similaires.

L'intensité de la concurrence et du potentiel de joueurs interviennent dans la portée des équipes puisqu'ils facilitent un recrutement de proximité. Les deux variables analysées ne sont pas indépendantes puisqu'un nombre important de joueurs favorise la multiplication des équipes. Au contraire, leur absence interdit l'apparition de clubs. Or, nous savons que la répartition des clubs dépend largement des volumes de population et que malgré des écarts d'intensité de pratique notoires, le nombre de footballeurs s'accroît avec les densités de population. Les zones de fortes densités de population concentrent les équipes et constituent des réservoirs importants de licenciés. La géographie de la discipline est étroitement corrélée aux données démographiques.

III. 3. 3. Effet de concurrence, potentiel de joueurs et découpage de l'espace franc-comtois selon le Zonage en Aires Urbaines (ZAU)

D'après ces constatations, il nous semble intéressant de mettre en relation les différences de concurrence et de potentiel observées avec la nomenclature spatiale élaborée par l'INSEE, le Zonage en Aires Urbaines (ZAU). Elle oppose l'espace à dominante urbaine, le plus peuplé, à l'espace à dominante rurale, où les densités de population sont les plus faibles. La nomenclature a pour but de donner une définition précise des villes et de leur zone d'influence en proposant différentes limites de celles-ci.

La répartition des clubs (civils) et des joueurs francs-comtois, selon la nomenclature ZAU, s'effectue de la manière suivante :

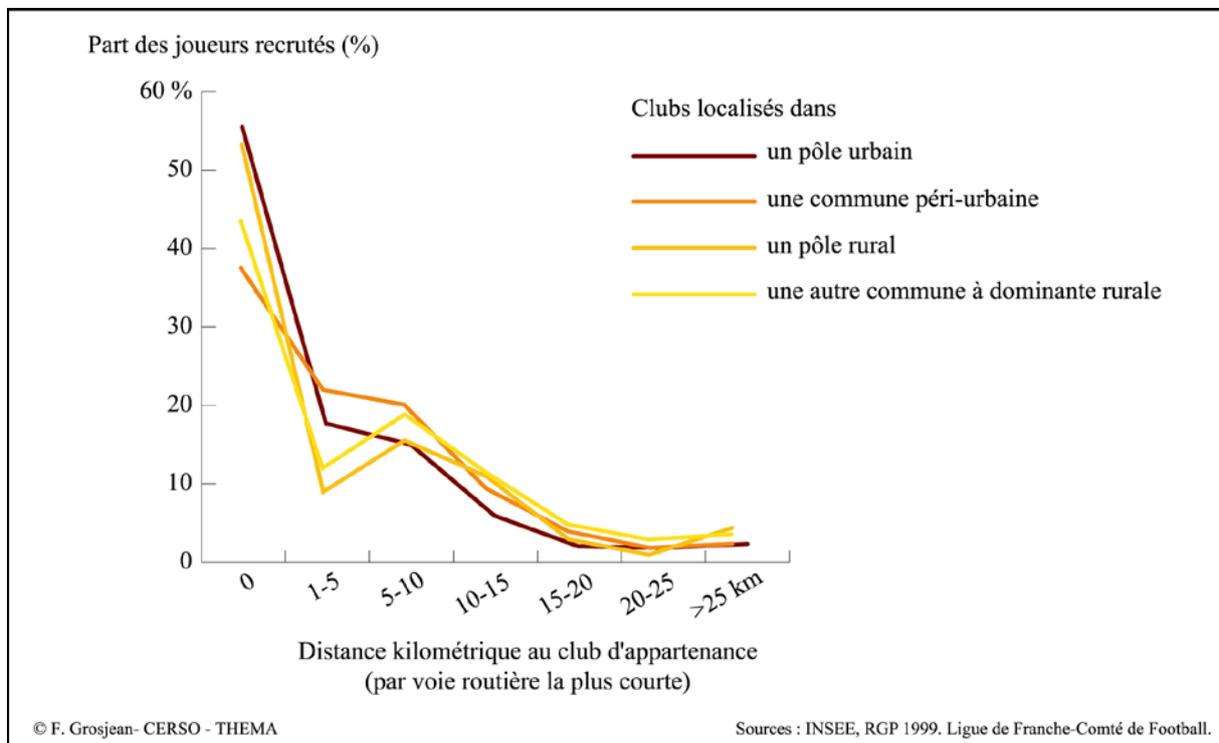
Tableau 9 : La répartition des joueurs et des licenciés selon le ZAU (année 2001)

	Nb communes	Nb habitants	Nb clubs	% total clubs	Nb joueurs	% total joueurs
Pôle urbain	92	485 481	91	23 %	12 827	34,8 %
Commune péri-urbaine	636	253 867	109	27,5 %	9 519	25,9 %
Commune multi-polarisée	229	92 031	47	11,8 %	3 148	8,5 %
Pôle rural	20	64 235	16	4 %	2 115	5,7 %
Couronne des pôles ruraux	30	5 993	1	0,4 %	210	0,6 %
Autre commune de l'espace rural	779	215 452	132	33,3 %	8 994	24,5 %
Total Franche-Comté	1 786	1 117 059	396	100 %	36 813	100 %

Source : Ligue de Franche-Comté de Football. INSEE, RGP 1999.

La répartition des associations et des pratiquants selon ce zonage démontre leur concentration dans les espaces urbanisés. Pour les clubs localisés dans un pôle urbain, la concurrence est vive et le potentiel de joueurs est très important. Au contraire, la concurrence est moins prononcée et le vivier de pratiquants moins élevé pour les structures situées dans « une autre commune de l'espace à dominante rurale ». A priori, les clubs localisés dans un pôle urbain concentrent leur recrutement à proximité (moins de 5 km), et ceux implantés dans « une autre commune de l'espace à dominante rurale » engagent, en proportion, moins de pratiquants dans leur commune siège. La figure 39 permet de valider ou rejeter l'hypothèse.

Figure 39 : Les clubs localisés dans un pôle urbain et dans un pôle rural recrutent surtout dans leur commune siège



Nous calculons la portée des clubs en fonction de leur position géographique : pôle urbain, commune péri-urbaine, pôle rural, etc. Nous regroupons les communes péri-urbaines et les communes multipolarisées puisque la concurrence et le potentiel de joueurs sont dans les deux cas peu différents. L'unique club localisé dans la couronne d'un pôle de l'espace rural (l'US Tourmont) est reversé dans la zone « une autre commune de l'espace à dominante rurale ». L'observation de la figure appelle plusieurs constats :

- les clubs localisés dans un pôle urbain et dans un pôle rural ont des portées qui se rapprochent. Ils puisent largement dans leur commune siège (environ 55 %, contre 46 % pour

tous les clubs). Dans les grandes villes, le potentiel important de joueurs explique le faible recours au recrutement extérieur. Pour les pôles ruraux, le fort sentiment d'appartenance communautaire (distance sociale), marqué par un important taux de pratique du football (environ deux fois plus élevé qu'en ville), explique le recrutement concentré dans la commune d'implantation ;

- les clubs péri-urbains recrutent peu dans leur commune siège (38 %). Ils engagent un nombre important de joueurs localisés dans le pôle urbain voisin. Le peuplement récent des communes péri-urbaines peut expliquer la forme spatiale du recrutement de leur club. Le sentiment d'appartenance communautaire est ici moins fort que dans les pôles ruraux. La faible pénétration de la discipline dans ces communes en témoigne. Ainsi, les joueurs proviennent en majorité des communes voisines ;

- les clubs implantés dans « une autre commune de l'espace à dominante rurale » ont une portée qui se rapproche du profil moyen, défini à partir de tous les clubs de la région ;

- nous remarquons qu'à partir de 20 km, les différences observées s'effacent. Les diversités se remarquent surtout entre 0 et 10 km, là où la majorité des footballeurs sont recrutés.

L'analyse de la portée des clubs selon leur position géographique montre des situations diverses, que l'on peut mettre sur le compte de l'intensité de la concurrence et du réservoir de joueurs à proximité des équipes. La position des clubs détermine quelque part leur portée.

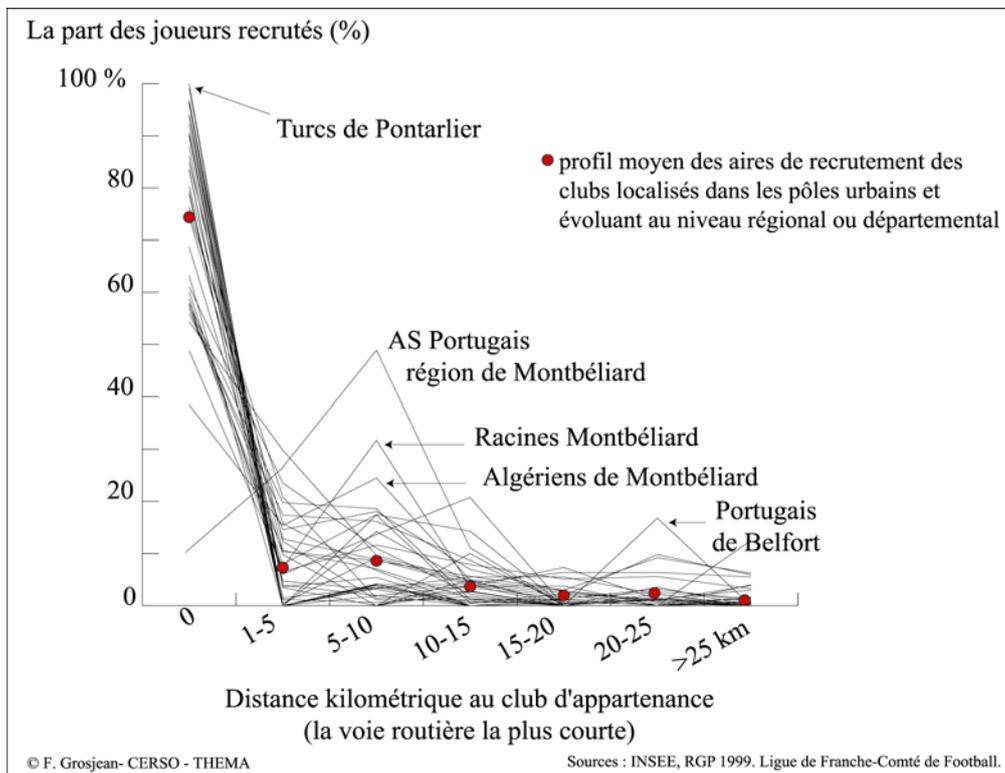
Nos nouvelles hypothèses sont validées. Mais à elles seules, elles ne suffisent pas à expliquer dans la totalité les aires de chalandise des clubs de football. Volontairement, une variable n'a pas été prise en considération dans notre examen, il s'agit de la distance sociale (ou proximité sociale), une notion empruntée aux sociologues. Chaque footballeur est inséré dans un champs de relations sociales, il est inscrit dans des réseaux d'appartenance divers. Les rapports sociaux, les affinités peuvent alors intervenir dans le choix du club de football. Au même titre que la proximité physique à celui-ci.

III. 4. Le rôle des affinités dans le choix du club d'appartenance

La figure 40 illustre parfaitement le rôle de la distance sociale dans les aires de chalandise des clubs. La représentation n'est pas exhaustive, elle vise à démontrer que la distance sociale est un élément à prendre en considération dans l'interprétation des formes spatiales observées.

Le graphique repose sur les associations installées dans les pôles urbains et participant aux compétitions régionale ou départementale. Le profil moyen de leur aire de chalandise est représenté. L'analyse des écarts au profil général démontre les logiques de recrutement particulières des clubs ethniques (Algériens de Montbéliard, Portugais de Belfort, etc.). Ici, le rôle de la distance physique dans le choix du club est moins prégnant, puisque les adhésions répondent à des logiques d'appartenance à une communauté étrangère. Un footballeur d'origine espagnole, portugaise ou marocaine acceptera des efforts de déplacement plus importants (en temps et en coût) pour rejoindre une équipe composée de joueurs de sa communauté.

Figure 40 : Les aires de chalandise des clubs localisés dans un pôle urbain et évoluant au niveau régional ou départemental : les écarts au profil moyen



* *

*

Décrypter et interpréter les aires de chalandise des clubs de football est délicat car les éléments expliquant les formes spatiales sont multiples (niveau des équipes, lieu d'implantation, club issu d'une fusion ou non, etc.). L'objectif était d'insister sur cette complexité, tout en dégagant l'information essentielle. Désormais, nous envisageons une

lecture des aires de chalandise sous un aspect temporel. L'étude est ainsi consacrée aux associations franc-comtoises ayant le plus progressé et celles ayant le plus régressé dans la hiérarchie sportive. Le postulat énoncé est le suivant : les résultats sportifs ont-ils des incidences sur les zones de chalandise des équipes ?

IV. La stabilité dans le temps des zones de chalandise

Nous connaissons le lieu de résidence (la commune) des footballeurs et leur club de rattachement pour plusieurs saisons sportives. Il est alors possible de dessiner les zones de chalandise des clubs à des dates différentes. Ainsi, nous identifions les clubs qui ont le plus progressé et le plus régressé dans la hiérarchie sportive, puis nous examinons leur aire de chalandise à des dates successives (de 1998 à 2001). Nous prenons en considération les associations qui ont progressé ou régressé d'au moins deux divisions. Les succès sportifs concourent-ils à une expansion des zones d'influence des clubs ? A l'inverse, l'aire d'attraction d'une équipe se rétracte-t-elle suite à ses mauvaises prestations ? Proposons l'examen des aires de recrutement des associations soumises à de profonds mouvements dans la hiérarchie sportive¹¹³ en vue de répondre à ces deux interrogations.

IV. 1. Les succès sportifs ne concourent pas à une expansion des zones d'influence

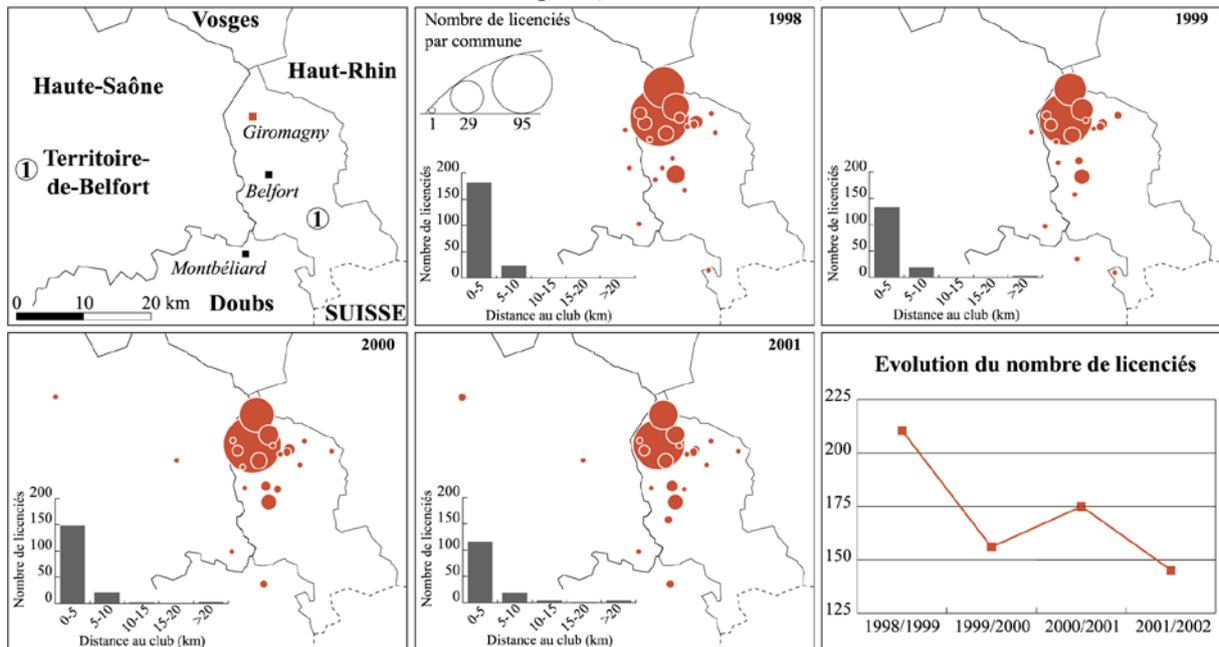
L'analyse se consacre aux clubs qui ont progressé, entre 1998 et 2001, d'au moins deux divisions : le FC Giro-Lepuix et le FC Grandvillars¹¹⁴. Ces derniers se caractérisent par une évolution de leurs effectifs remarquable, mais les zones de chalandise ne se modifient pas, les formes spatiales restent stables, insensibles aux performances (carte 25). Les succès sportifs n'entraînent en aucun cas une expansion des zones d'influence des équipes.

¹¹³ Les parcours sportifs sont examinés par le biais de l'équipe fanion des associations (meilleure équipe senior).

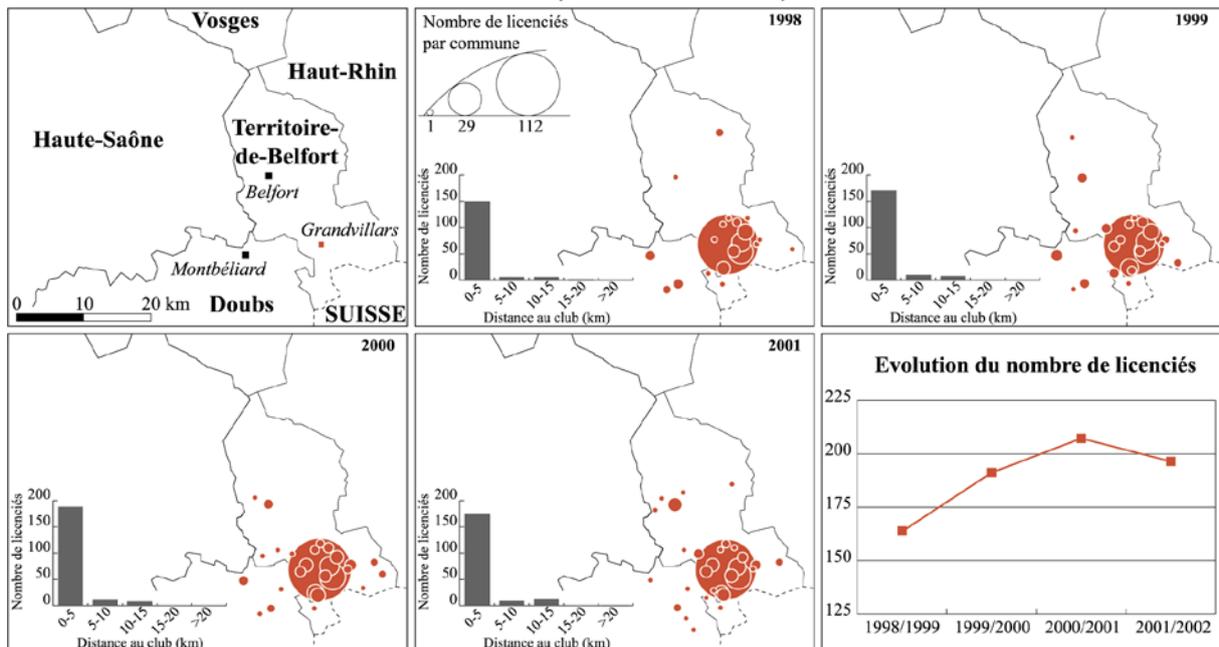
¹¹⁴ Les deux clubs participaient aux compétitions départementales en 1998. En 2001, ils se sont hissés au deuxième niveau régional (championnat de Promotion Honneur).

Carte 25 : Les promotions sportives et les aires de chalandise des clubs (1998-2001) :
la persistance des zones d'influence

1- Les aires de chalandise du club du FC Giro-Lepuix (Territoire de Belfort)



2- Les aires de chalandise du club de Grandvillars (Territoire de Belfort)



Le FC Giro-Lepuix connaît une évolution des effectifs inattendue : les victoires sur le terrain s'accompagnent d'une diminution des adhésions. Mais cette tendance surprenante est sans doute à mettre en relation avec les réactions à la fusion entre l'US Giromagny et l'AS Lepuix Gy, rapprochement survenu en 1998. Dès l'union prononcée, le FC Giro Lepuix perd environ cinquante adhérents. Ensuite, l'effet de la fusion se fait moins ressentir : les départs du club

sont beaucoup moins fréquents. Après une courte période de fuite des joueurs, les effectifs se maintiennent autour des cent-cinquante licenciés. Les succès sportifs participent, peut-être, à l'acceptation de la fusion entre les deux clubs voisins. L'évolution des adhésions au FC Grandvillars est quant à elle moins étonnante. Elle suit le parcours sportif de l'équipe fanion : entre 1998 et 2001, le club a recruté près de cinquante nouveaux joueurs (deux cent affiliations en 2001).

Les deux associations offrent deux parcours sportifs similaires, mais des évolutions d'effectifs opposées. Mais dans les deux cas, les zones d'influence persistent, elles se modifient très peu durant la période considérée. La diminution des adhésions au FC Giro Lepuix affecte à la fois l'espace proche du club (la commune siège) et les lieux plus lointains. L'influence du club s'amenuise dans tous les endroits concernés par son recrutement. Le recrutement de proximité (moins de 10 km) est toujours privilégié. Le FC Grandvillars enregistre de nouvelles adhésions mais les formes spatiales sont conservées. Les nouvelles inscriptions proviennent de l'espace immédiat (communes siège et limitrophes) et de communes plus éloignées (plus de 10 km).

Les succès sportifs ne déforment pas les aires de chalandise des équipes. Certes, l'échantillon n'est pas représentatif (seulement deux clubs, tous deux implantés dans le Territoire de Belfort), mais les résultats révèlent la résistance des formes spatiales. Les espaces de recrutement sont insensibles aux bonnes performances des clubs. Etudions à présent les aires de chalandise des associations marquées au contraire par des rétrogradations sportives successives.

IV. 2. L'aire d'attraction d'une équipe se rétracte-t-elle suite à ses mauvaises prestations sportives ?

L'objectif vise à percevoir la conséquence d'une régression dans la hiérarchie sportive sur les aires d'influence des équipes. Nous identifions les clubs touchés par au moins deux rétrogradations entre 1998 et 2001. Puis, nous dessinons leur aire de recrutement en vue de discerner d'éventuels changements des formes spatiales.

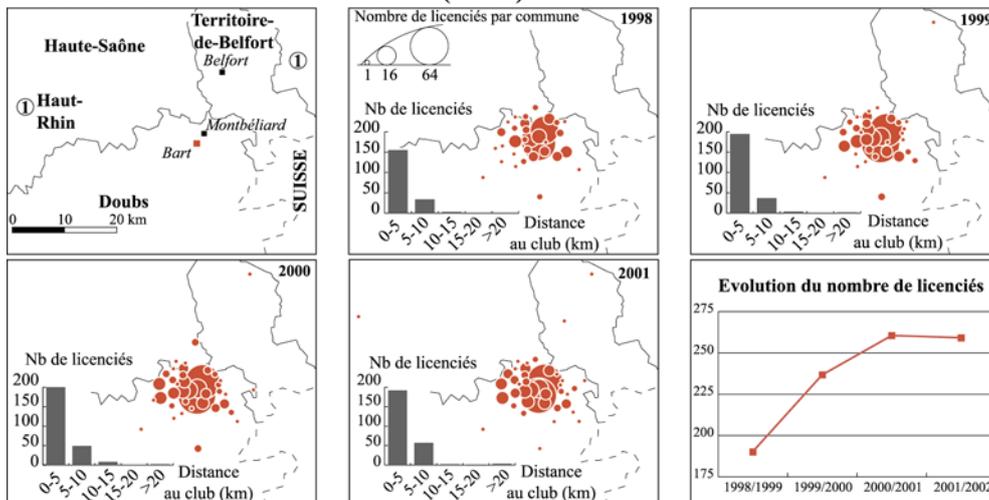
Les zones d'influence de six associations sont ainsi examinées : le FC Bart, l'AS Luxeuil-les-Bains, le FC Montfaucon-Morre-Gennes, Sous-Roches Valentigney, Val Doubs Sud et le RC Voujeaucourt. Hormis le premier cité, tous les clubs perdent des adhérents entre 1998 et 2001. Les mauvaises prestations sportives s'accompagnent d'une érosion des effectifs.

Sans prétendre à une observation détaillée et précise des aires de recrutement des équipes, une lecture rapide des cartes 26 a et 26 b laisse transparaître la stabilité des formes spatiales. Globalement, les effectifs diminuent mais les zones d'influence sont préservées. Le recrutement de proximité (moins de 10 km) est moins sollicité, le recrutement dans les entités plus éloignées également. L'influence spatiale des associations s'amenuise dans toutes les communes concernées par le recrutement des équipes. Les relégations sportives concourent à de nombreux départs des associations, mais les aires de chalandise conservent leur forme spatiale.

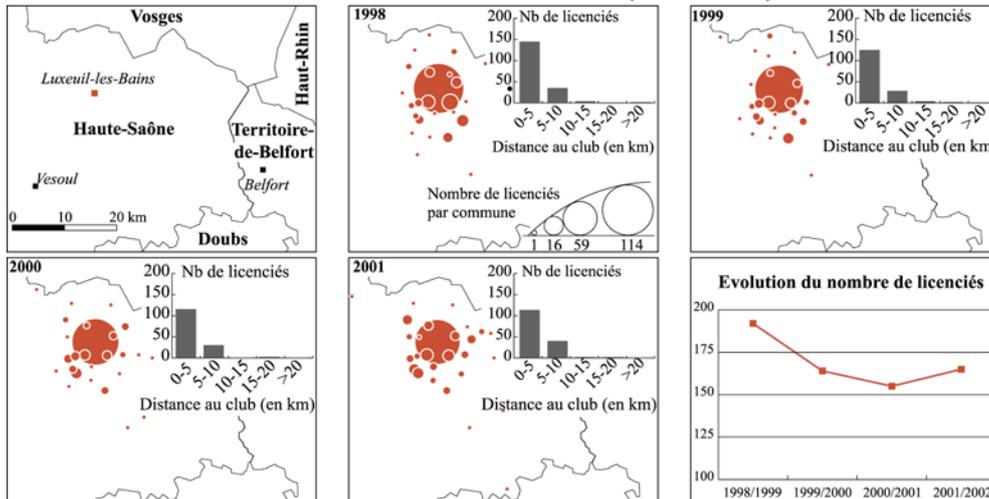
Un examen diachronique des espaces de recrutement démontre la stabilité des formes spatiales. Les clubs préservent leur zone d'influence. Il serait intéressant d'élargir l'analyse à un échantillon de structures d'accueil plus étoffé, et d'ouvrir la comparaison sur une période plus longue (les mouvements sportifs seraient alors plus manifestes). Mais cette approche nécessite la possession d'une base de données spatio-temporelles riche.

Carte 26 a : Les relégations sportives et les aires de chalandise des clubs (1998-2001) :
une baisse des effectifs mais une stabilité des zones de chalandise

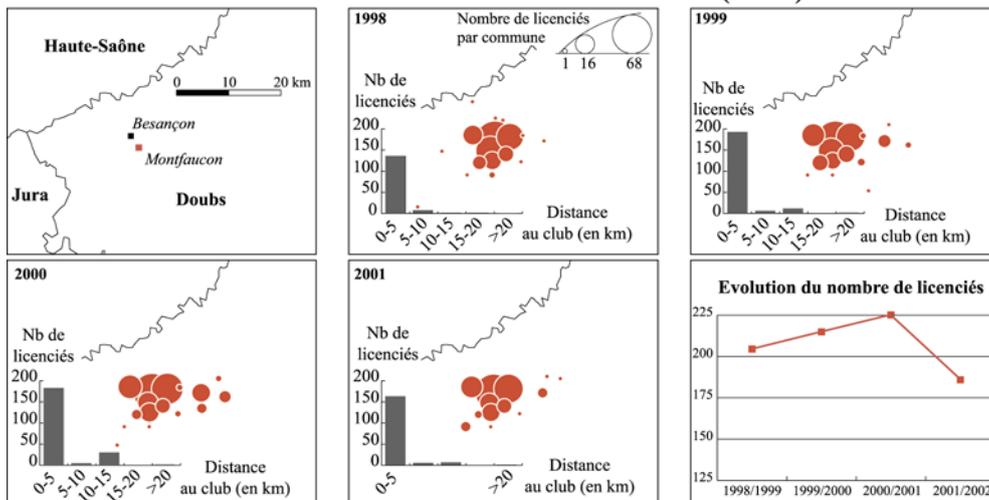
1- Les aires de chalandise du club de Bart (Doubs)



2- Les aires de chalandise du club de l'AS Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)

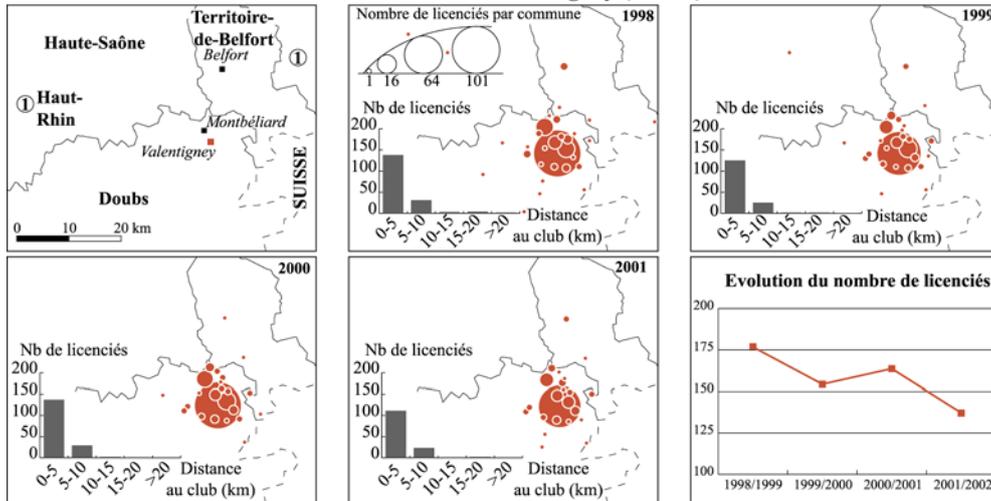


3- Les aires de chalandise du club du FC Montfaucon-Morre-Gennes (Doubs)

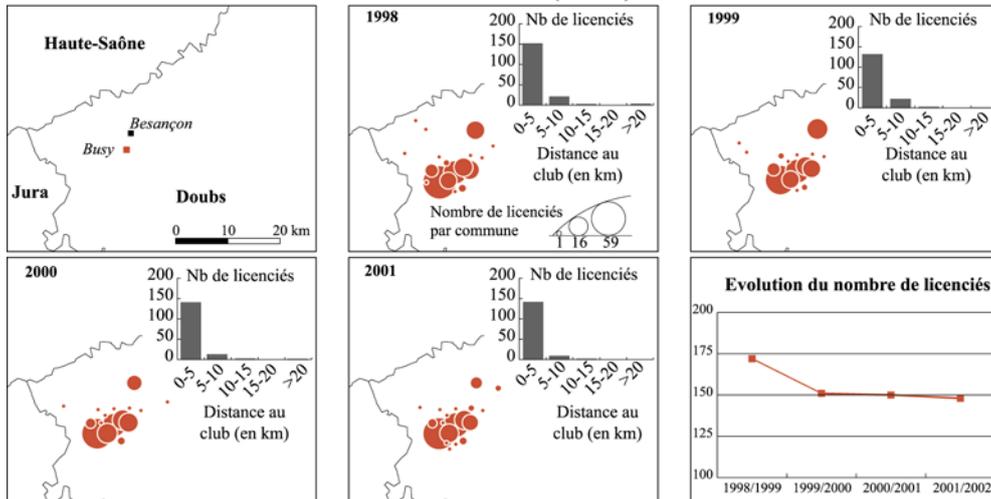


Carte 26 b : Les relégations sportives et les aires de chalandise des clubs (1998-2001) :
une baisse des effectifs mais une stabilité des zones de chalandise

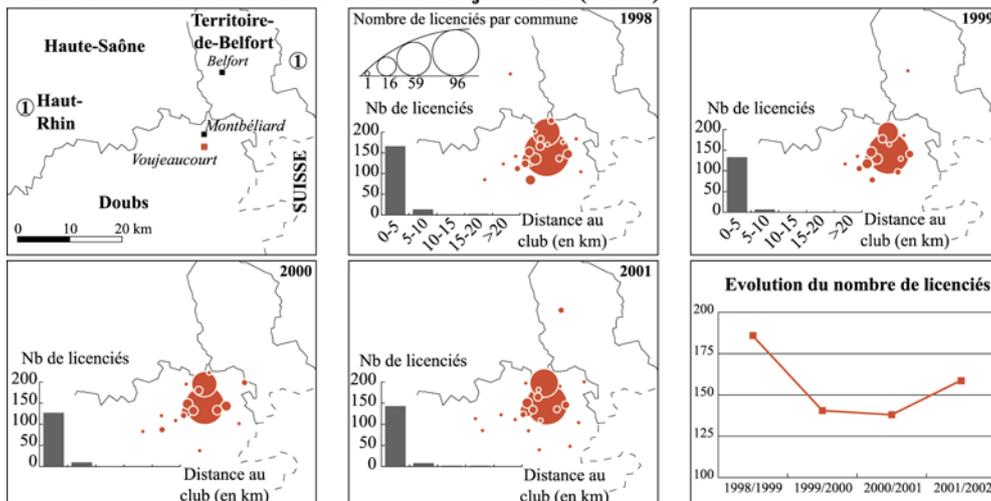
4- Les aires de chalandise du club Sous-Roches Valentigney (Doubs)



5- Les aires de chalandise du club de Val-Doubs-Sud (Doubs)



6- Les aires de chalandise du club du RC Voujaucourt (Doubs)



* *

*

La distance joue un rôle essentiel dans le recrutement des équipes. Les footballeurs, comme tout autres consommateurs d'un service, choisissent un club proche de leur habitation. La grande majorité des pratiquants (76 %) sont affiliés à une association localisée à moins de 15 km (ou 20 minutes) de leur lieu de résidence. En ce point, le chapitre décrit les efforts de déplacement qu'un licencié est prêt à accepter pour jouer au football dans un cadre officiel. Mais les distances parcourues varient sensiblement selon l'âge des pratiquants, leurs motivations et aspirations sportives (pratique de compétition ou de loisir) et leur lieu de résidence (pôle urbain ou rural profond). De plus, une analyse temporelle des aires de chalandise démontre la stabilité des zones d'influence des équipes.

Les jeunes licenciés réduisent leur déplacement pour pratiquer leur activité sportive : 51 % des pratiquants de moins de 18 ans sont inscrits dans un club de leur commune d'habitation contre seulement 39 % des licenciés adultes. Ils n'ont pas encore le permis de conduire et sont ainsi dépendants de leurs parents pour les longs trajets (plus de 20 km). En outre, les relations sociales des plus jeunes s'effectuent essentiellement dans le cadre de leur commune (les jeunes sont moins mobiles que les adultes) : le choix du club est ainsi conditionné par les connaissances. Plus libres dans leur déplacement et insérés dans un champ de relations sociales plus vaste, les adultes parcourent des distances plus grandes.

Les meilleurs clubs (niveau national) sont les plus attractifs : ils attirent de plus loin leurs pratiquants. Les clubs qui évoluent au niveau national recrutent 10 % de leurs licenciés au-delà de 20 km alors que les équipes engagées dans les compétitions régionales et départementales en attirent moins de 5 % au-delà de cette distance. Les footballeurs affiliés aux meilleurs clubs de la région (niveau national) consentent des efforts de déplacement importants pour jouer au football (pratique de compétition). Les pratiquants inscrits dans des équipes de niveau régional et départemental choisissent quant à eux un club plus proche de leur lieu d'habitation (pratique de loisir et moins de compétition).

Les footballeurs qui résident dans les pôles urbains parcourent des distances plus courtes que les pratiquants qui habitent dans le rural profond. En ville, l'offre est variée tandis qu'en campagne, la densité des équipes s'atténue. Les pratiquants urbains ont alors un panel de choix plus étoffé que les licenciés ruraux. En campagne, les distance à franchir pour jouer au football sont ainsi plus élevées.

La distance sociale intervient également dans le choix du club de football. Les affinités jouent un rôle évident. Un licencié choisit son club selon ses connaissances, les amitiés qu'il entretient avec les joueurs et les dirigeants de la structure sportive. L'exemple fourni dans le chapitre (fondé sur les clubs ethniques) a clairement démontré l'implication de la distance sociale (ou proximité sociale) dans le choix du club de football.

Enfin, un examen diachronique des aires de recrutement des clubs exprime la persistance de leur zone d'attraction. Les formes spatiales résistent aux promotions et relégations sportives : les footballeurs restent fidèles à leur club de football.

Mais le travail souffre de manques évidents. Il serait particulièrement pertinent d'étendre l'analyse à d'autres disciplines sportives (tennis, handball, athlétisme, golf, etc.). La perception de la distance selon les sports se révélerait peut-être différente. Mais procéder à une telle approche nécessite une base de données considérable (lieu de résidence et club de rattachement des licenciés de chaque discipline). Les ligues sont-elles disposées à fournir les informations nécessaires ? Sans aucun doute, des réticences se manifesteraient.

D'autre part, l'analyse est parfois biaisée du fait de l'échelle d'analyse (échelle communale). Les calculs des distances se réalisent à partir des centroïdes des communes (leur centre de gravité). Ces derniers sont définis sans tenir compte de la répartition de la population à l'intérieur des entités spatiales. Pour les principales villes de la région, on comprend aisément les distorsions à la réalité. Le prochain chapitre propose une étude des logiques de recrutement des clubs en milieu urbain (exemple de Besançon). Il met en évidence les zones d'influence des associations à l'intérieur d'une grande ville. En ce point, il corrige et nuance les résultats exposés dans le présent chapitre. Mais en aucun cas il ne les remet en question.

Chapitre III

Vers une segmentation du marché : l'exemple du football en milieu urbain

Ce chapitre propose une analyse du marché du football. Il s'agit d'étudier les aires de recrutement des clubs dans un espace urbain et de mettre en lumière les influences inégales des structures d'accueil dans la ville. Le chapitre repose sur l'exemple de Besançon, la capitale franc-comtoise.

Le volume de population de Besançon (120 000 habitants), son nombre de licenciés (plus de 2 900) et de structures d'accueil (15 clubs civils) autorisent la mise en évidence d'un marché urbain spécifique, qui peut se décomposer sous plusieurs facettes et devenir pluriel : football d'excellence, football loisir, football de quartier, etc.

En effet, une étude du marché du football dans une grande ville ne s'envisage pas de la même manière que dans une commune rurale. La discipline se caractérise à Besançon par la diversité de ses modalités de pratique, exprimées et révélées par les stratégies de recrutement des associations sportives. En milieu rural, la modalité de pratique est unique et exclusive : le faible poids démographique interdit ici la multiplication des équipes et des objectifs.

La méthodologie

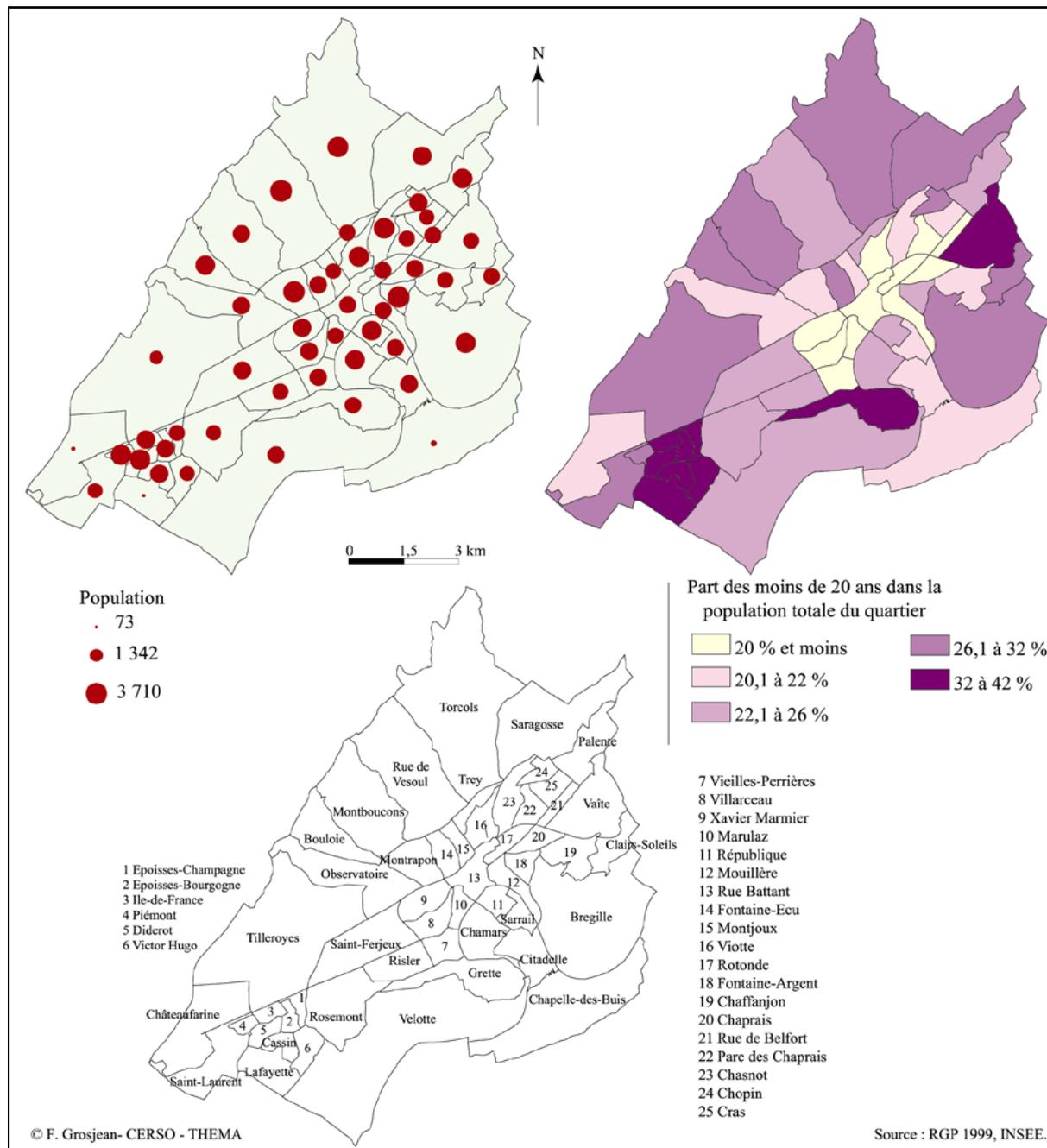
Le travail s'appuie sur le découpage de la ville en quartiers Iris-2000 (52 quartiers à Besançon). Une enquête auprès des clubs bisontins a été menée afin de connaître l'adresse précise de leurs licenciés.

Les quartiers Iris-2000 : un nouveau découpage pour mieux lire la ville

L'Iris-2000 est le nouveau zonage mis en place lors du recensement de la population de 1999. Ce zonage a été défini en collaboration avec les mairies puis approuvé par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Le terme Iris a été choisi comme abréviation d'Ilots Regroupés pour l'Information Statistique. Le zonage s'appuie donc sur certains impératifs liés au terrain (morphologie urbaine), au bâti (typologie de l'habitat), au caractère socio-économique (zone d'activité, d'habitat ou zone spécifique). Il existe trois types d'Iris correspondant à trois types de zones :

Carte 27 : La répartition de la population à Besançon et la part des moins de 20 ans par quartier Iris-2000 : des différences démographiques évidentes



- Les zones à dominante d'habitat ; elles sont les plus fréquentes. Le seuil de population de ces zones peut aller de 1 800 à environ 4 000 habitants, notamment dans les secteurs où l'habitat collectif est dense.

- Les zones d'activité salariée comptent au moins 1 000 emplois, elles ne sont pas tenues de respecter un seuil minimum de population. On localise ainsi les centres commerciaux, les zones industrielles, les aéroports, ...

- Les zones spécifiques d'une grande étendue, souvent plus de 100 ha. Il s'agit par exemple de forêts, de bois ou de parcs, ...

Le découpage en quartier Iris-2000 est toujours constitué d'un ou plusieurs îlots contigus. Au niveau infra-communal, l'îlot est l'unité de base de zonage. Il correspond à un pâté de maisons. C'est la plus petite surface limitée par des voies publiques ou privées, des obstacles naturels (rivière).

La carte 27 expose le découpage de Besançon en quartier Iris-2000 et démontre l'inégale répartition de sa population, ainsi que les différences dans les compositions par âge des quartiers. Ces diversités seront à considérer dans notre analyse.

Hormis les quartiers de Châteaufarine et de Lafayette (zones d'activité salariée au sud-ouest de la ville) et de La Chapelle-les-Buis (zone spécifique au sud-est de la ville), tous les quartiers de Besançon sont des quartiers à dominante d'habitat. Ce sont le plus souvent des quartiers relativement peuplés (plus de 1 800 habitants). Par conséquent, le calcul de taux, tel le taux de pratique du football, sera donc fiable à ce niveau d'échelle.

Les sources de données : le recours à une enquête auprès des clubs de la ville

La Ligue de Franche-Comté de Football ne dispose pas de l'adresse précise de ses licenciés. Elle renseigne uniquement sur leur commune de résidence. Pour analyser le marché du football en milieu urbain, une enquête auprès des clubs de Besançon s'avère donc nécessaire.

Figure 41 : L'enquête auprès des clubs de la ville : la structuration d'une base de données

Identifiant	Club	N° rue	Adresse	Categorie	Nom_Iris
1	ASC Velotte	1	RISLER	benjamin	RISLER
2	ASC Velotte	16	CHAMPROND	benjamin	RUE BATTANT
3	ASC Velotte	58	RIVOTTE	benjamin	CITADELLE
4	ASC Velotte	29	JOURNAUX	benjamin	VELOTTE
5	ASC Velotte	43	BOISSY-D'ANGLAS	benjamin	BREGILLE
6	ASC Velotte	26	BELFORT	benjamin	MOUILLERE
7	ASC Velotte	25	VOSELLE	benjamin	VELOTTE

le n°de rue et le nom de rue permettent de connaître le quartier Iris-2000 de résidence des licenciés

15 clubs civils bisontins ont été interrogés en vue de connaître l'adresse précise de leurs adhérents (nom et numéro de rue). Le football corporatif et le football loisir, formant un

domaine particulier, ne sont pas pris en considération. Sur les 15 clubs civils, 12 clubs ont répondu à notre enquête. Les clubs qui n'ont pas envoyé l'information sont des petits clubs (moins de 80 licenciés). La perte d'information est donc limitée.

La démarche

Le chapitre propose une lecture du marché du football en milieu urbain. Il se décompose en trois parties :

- la première partie porte sur l'étude de la présence de la discipline dans l'espace urbain. Il s'agit dans un premier temps de localiser les structures d'accueil (l'offre), et d'apporter des éléments de réponse à la répartition des équipes.

Dans un deuxième temps, la pratique du football (la demande) sera observée à l'échelle du quartier Iris-2000. A l'intérieur de la ville, le football est-il pratiqué partout avec la même intensité ? La superficie de la ville (65 km²) et le volume de sa population (120 000 habitants) sont, à priori, favorables à la formation d'aires de recrutement spécifiques. Il semble également que la diffusion de la discipline soit plus ou moins déterminée par le profil social du quartier ;

- la deuxième partie se consacre à la mise en évidence de la variété des services football en milieu urbain. Pour cela, les aires de chalandise des clubs ont été représentées et observées. Certains clubs recrutent avant tout dans leur quartier d'implantation, d'autres prospectent dans toute la ville. Certains clubs recrutent uniquement dans les quartiers populaires (ouvriers) tandis que d'autres affirment leur présence quelle que soit la tendance sociale du quartier. Les influences spatiales des équipes s'avèrent dans ce cas très inégales.

La plus ou moins large insertion des structures d'accueil dans l'espace bisontin exprimera des logiques d'existence particulières : clubs orientés vers la compétition, l'encadrement des jeunes du quartier, pratique adulte de loisir, etc.

- la troisième partie envisage l'accessibilité de la population bisontine aux différentes finalités de la discipline. Devant l'offre proposée par les clubs, chaque espace urbain peut-il accéder aux mêmes conditions à l'émergence d'un football au quotidien, élément de convivialité et de proximité ? En d'autres termes, la ville est-elle correctement desservie par les multiples modalités de pratique observées ?

Ici, nous ne posons plus la question « où les clubs recrutent-ils leurs licenciés ? » mais plutôt « où les licenciés d'un quartier vont-ils jouer au football ? ». Nous définirons une typologie des quartiers selon le lieu de pratique de leurs licenciés résidents : les licenciés sont surtout présents dans un club (quartier mono-polarisé), dans deux clubs (quartier bi-polarisé), etc.

L'intérêt dévolu à une lecture du football en milieu urbain repose sur le postulat que la discipline peut recouvrir plusieurs facettes et répondre ainsi à des finalités multiples : le spectacle, l'encadrement des jeunes, la convivialité, etc. Ces objectifs qui parfois cohabitent ou s'excluent, donnent aux clubs des portées très diverses.

Notre analyse se propose d'affirmer les logiques du marché du football en ville, d'explorer d'éventuelles inadéquations entre l'offre des clubs et la demande de la clientèle. Des réajustements, des rééquilibrages seront peut-être à penser en vue d'améliorer la consommation des services sportifs définis.

I. Le marché du football à Besançon : une segmentation socio-spatiale ?

Déjà, si l'on examine le bilan des entrées et des sorties de joueurs pour la commune de Besançon, les structures de la ville ne semblent pas satisfaire leur clientèle. En 2001, les clubs bisontins accueillent 365 joueurs qui habitent en dehors de la ville tandis que 814 pratiquants qui résident dans la capitale régionale sont inscrits dans une structure extérieure à Besançon : le solde est largement négatif pour la capitale régionale (-365). Ce phénomène est surprenant puisque Besançon est attractive dans de nombreux domaines (activités culturelles, emplois, éducation).

I. 1. Des structures d'accueil diversifiées

L'accumulation d'une population importante sur un espace restreint crée un potentiel de recrutement conséquent qui se traduit par l'existence de nombreux clubs de football. Pour la saison 2000/2001¹¹⁵, la capitale comtoise compte ainsi 15 clubs civils, chiffre en baisse depuis plusieurs années.

¹¹⁵ La saison 2000/2001 sera ici la saison de référence.

I. 1. 1. Une très large fourchette de taille de clubs

Tous les clubs bisontins sont loin de disposer des mêmes effectifs (carte 28) ; la plus petite association, La Bousbotte, n'enregistre que 21 inscriptions tandis que le Promo Sport Bisontin (PSB), le club le plus important de la ville, en regroupe 389 et le Besançon Racing Club (BRC) 372.

Derrière ces deux « géants », on retrouve l'ASPTT qui regroupe environ 200 licenciés. Il est intéressant de noter que les trois plus importants clubs bisontins en terme d'effectifs sont des sections multisports où le football n'est qu'une des activités proposées. La large audience qui résulte de cette situation n'est sans doute pas étrangère à leur fort recrutement.

On trouve ensuite plusieurs clubs de taille moyenne, autour de 150 adhérents : le SP Clémenceau, l'ASC Planoise Saint-Ferjeux, l'ASC Velotte, l'US Prés de Vaux et l'ASC Montrapon. Le tiers restant des clubs bisontins compte moins de 100 licenciés (Les Orchamps, l'UFF Besançon) dont un grand nombre moins de 40 licenciés : Les Clairs Soleils, La Bousbotte, Don Quichotte, l'AS Portugais, Planoise FC.

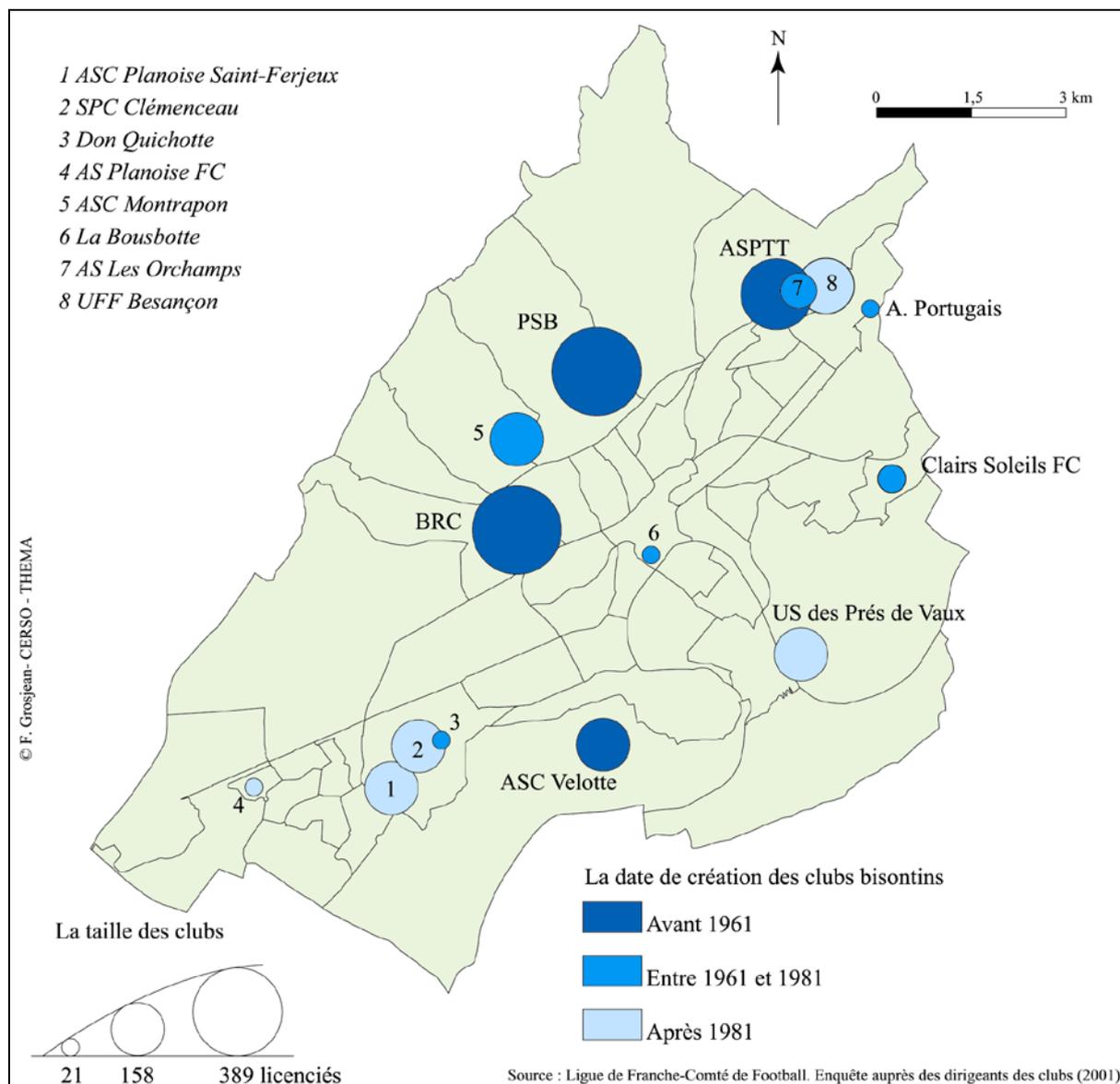
La ville offre une gamme variée de taille de clubs. On peut dès lors se demander si cette diversité découle de leur ancienneté. De manière générale, les plus gros clubs de la ville sont les plus anciens ; pour le BRC, le PSB ou encore l'ASPTT, leur primauté leur a assuré de larges possibilités de recrutement : en 1960, la ville ne comptait en effet que 6 clubs civils. La date de création explique la taille élevée des plus vieux clubs, mais la relation disparaît pour les structures les plus récentes. L'AS Les Orchamps a été créée en 1970 et ne compte que 88 licenciés alors que l'ASC Montrapon, apparue en 1980, en regroupe 150. Le SP Clémenceau, né en 1994, compte quant à lui près de 180 adhérents !

Si la date de création des clubs n'explique pas à elle seule la taille des structures d'accueil, leur localisation apparaît corrélée pourtant à leur date d'apparition. Les plus anciennes se localisent près du centre, les plus récentes à la périphérie. La mise en place des clubs semble ainsi suivre le même développement géographique que la croissance de la ville.

A l'échelle urbaine, la localisation des clubs pose un problème méthodologique. Quel critère retenir pour localiser les équipes : le siège social ou le lieu de pratique des équipes ? Dans notre analyse, tous les clubs ont été localisés à leur lieu de pratique hormis deux clubs : l'AS Portugais et La Bousbotte. Pour la majorité des équipes, l'adresse du siège social n'est autre que celle d'un dirigeant (président, secrétaire, correspondant). Pour l'AS Portugais et La Bousbotte, deux clubs composés uniquement de joueurs adultes, le siège social a été retenu

comme base de référence car il correspond ici à des lieux de rencontres hebdomadaires pour les adhérents (salle, bar), des lieux signifiant l'appartenance à une association sportive.

Carte 28 : La localisation des clubs dans l'espace bisontin :
les structures les plus importantes sont les plus anciennes

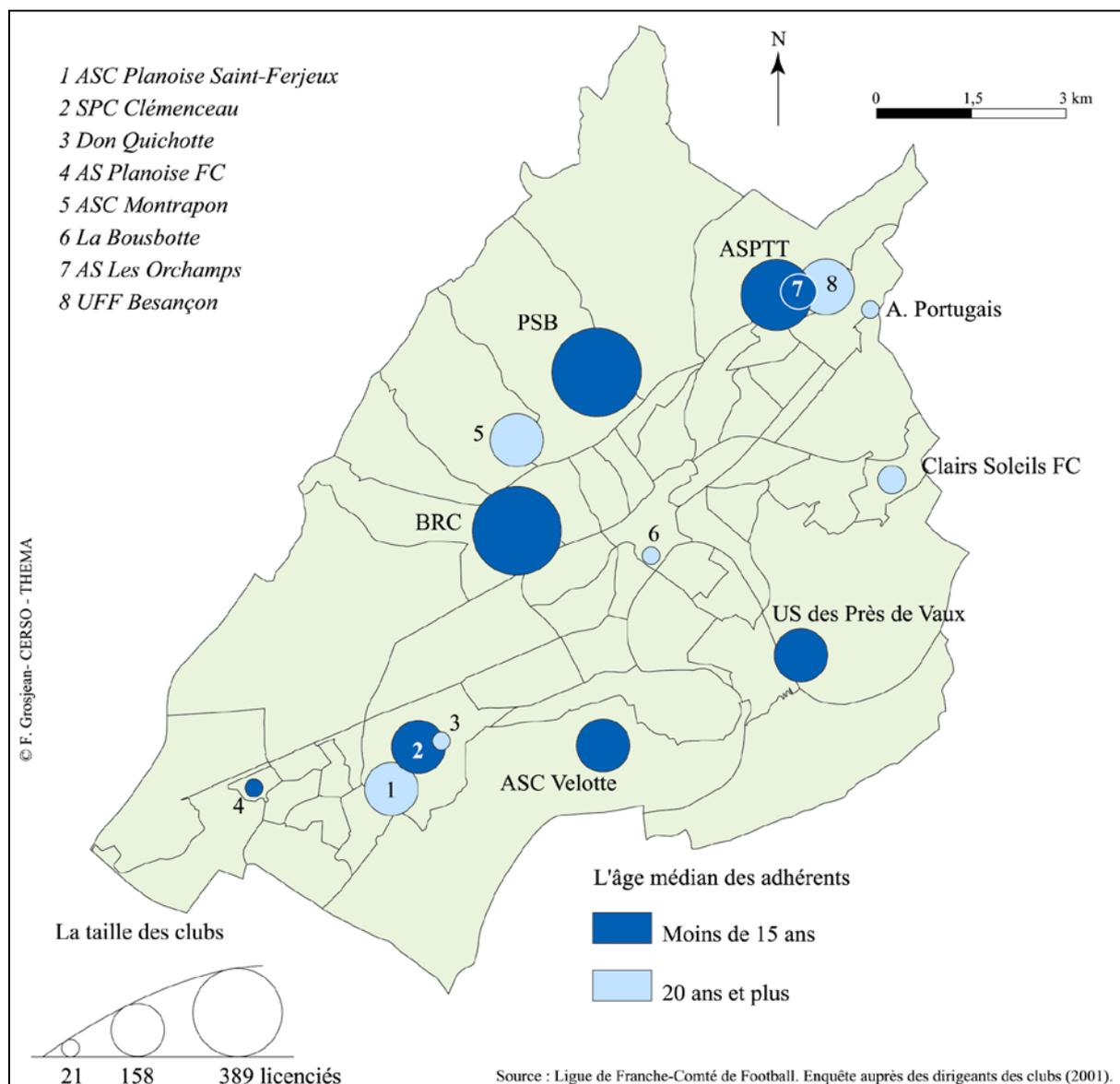


I. 1. 2. Et des compositions par âge bien tranchées

La structure par âge des clubs de la ville peut être appréhendée à travers les chiffres de l'âge médian des pratiquants. L'indicateur statistique (la médiane) retenu résume bien ici la composition par âge des populations. La lecture des résultats exprime des situations typées (carte 29) : les clubs les plus importants sont à dominante de jeunes, les plus petits sont surtout composés d'adultes.

En effet, la moitié des clubs sont des clubs jeunes, voire très jeunes pour l'AS Les Orchamps dont l'âge médian de ses adhérents est de 10 ans ; l'autre moitié des structures affiche un âge supérieur à 20 ans (33 ans pour La Bousbotte).

Carte 29 : La composition par âge des structures sportives : une traduction de stratégies de recrutement et d'objectifs multiples



La relation statistique observée entre la taille des clubs et l'âge médian des licenciés nourrit quelques interrogations. Les structures les plus importantes en terme d'effectifs ne favorisent-elles pas les catégories les plus jeunes au détriment des seniors ? Un recrutement large chez les plus jeunes se poursuit-il par une sélection sévère et progressive conduisant ainsi aux départs de nombreux jeunes du club voire à l'abandon pour les footballeurs les moins doués ?

Une analyse succincte des effectifs et de la composition par âge des pratiquants des clubs de la ville laisse entrevoir des stratégies de recrutement particulières, des ambitions sportives et des objectifs différents. Ainsi, les politiques de recrutement occasionnent des différentiels de pratique à l'intérieur de l'espace bisontin, des disparités intra-urbaines qui révèlent des objectifs de pratiques diversifiés.

I. 2. La pratique du football dans l'espace urbain

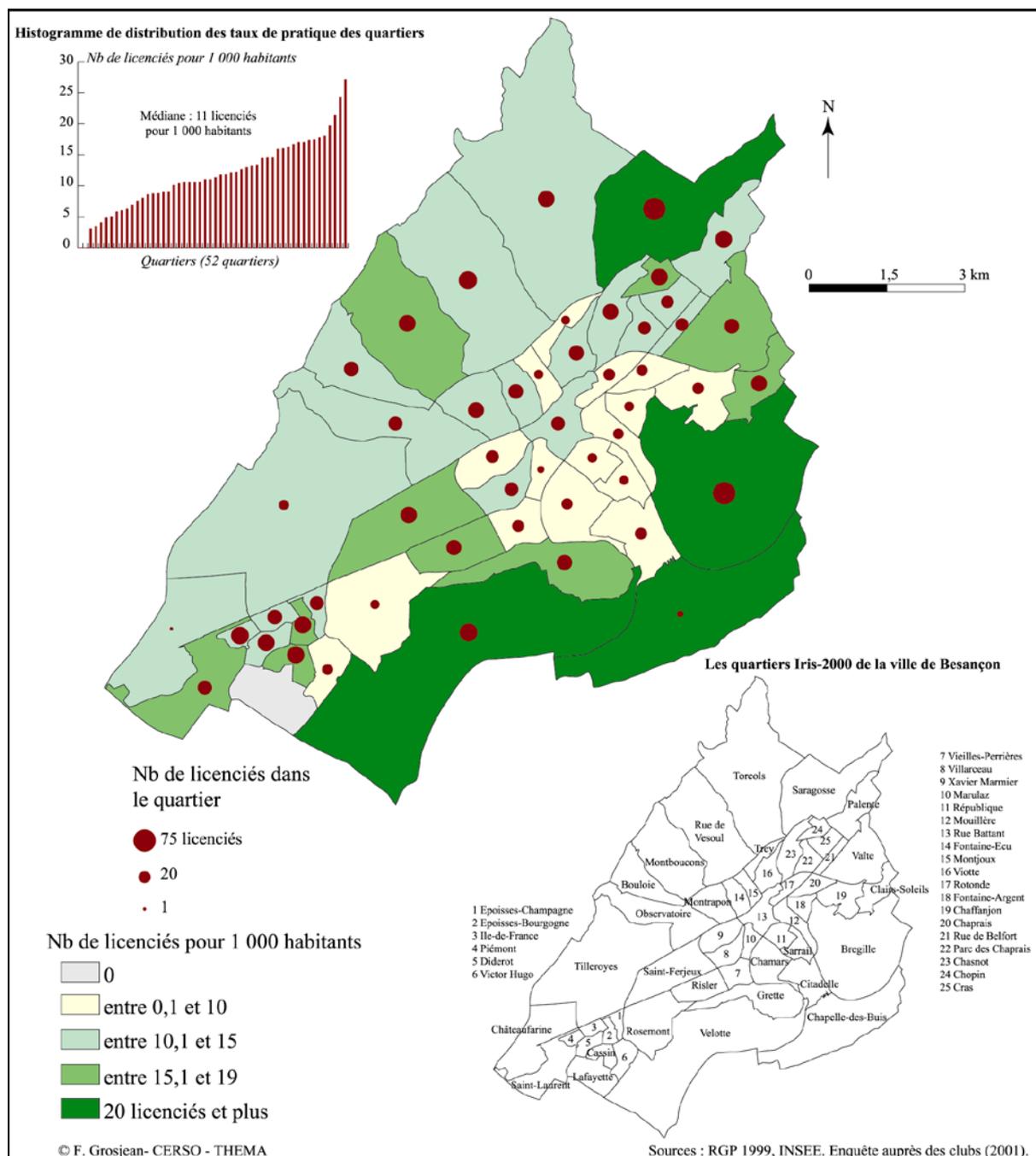
La capitale régionale affiche un taux de pratique global de 24 licenciés pour 1 000 habitants (Franche-Comté : 33 licenciés pour 1 000 habitants). L'étendue considérable de son espace (65 km²) impose évidemment des différentiels d'accessibilité aux structures d'accueil et contribue au zonage des aires de recrutement. Le calcul du taux de pratique perd également de sa pertinence lorsqu'il est appliqué à une commune aussi peuplée. L'indicateur doit être rapporté à l'échelle du quartier Iris 2000 en vue de saisir d'éventuelles disparités de pratique et pour apprécier au mieux la présence de la discipline dans la ville.

I. 2. 1. Une faible intensité de pratique dans le centre-ville

Le calcul du taux de pratique par quartier repose sur le relevé des adresses des joueurs résidant à Besançon et inscrits dans un club de la ville (soit 1 500 adresses). Il ne prend pas en compte les footballeurs bisontins jouant dans les clubs extérieurs à la capitale régionale, ni les résidents extérieurs jouant à Besançon. L'approche peut conduire à des biais, une sous-estimation des valeurs aux marges de la ville notamment, mais le relevé des adresses de tous les licenciés résidant à Besançon aurait représenté un travail considérable. En effet, pour la présente saison, les joueurs résidant à Besançon se ventilent dans 115 clubs !

L'observation des taux de pratique par quartier remet en cause le taux de pratique général calculé pour la ville toute entière (carte 30). L'indicateur ne reflète pas convenablement la géographie de la discipline dans l'espace bisontin. Il masque des différences intra-urbaines importantes.

Carte 30 : Les différentiels d'intensité de la pratique du football dans l'espace bisontin : la faible présence de la discipline dans les quartiers du centre-ville

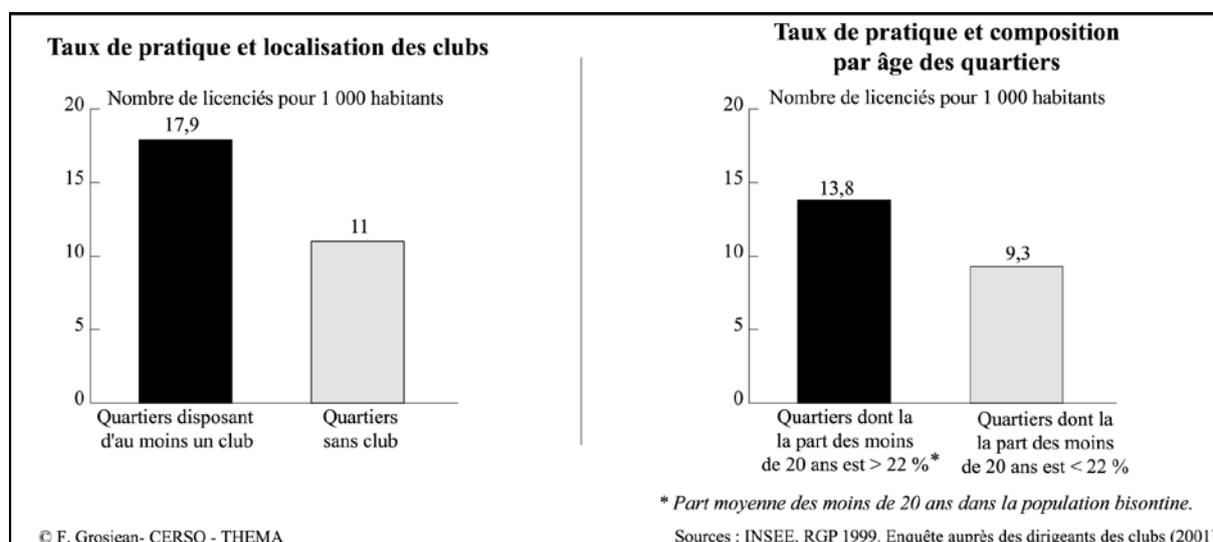


La distribution des taux de pratique par quartier illustre leur étendue. Les valeurs oscillent entre 0 licencié pour 1 000 habitants (quartier Lafayette) et 27 pour 1 000 (quartier Saragosse). Outre la dispersion des valeurs, on observe une nette opposition entre le centre et le sud-est de la ville.

Les quartiers du centre-ville enregistrent les plus faibles participations (taux le plus souvent inférieurs à 5 pour 1 000). Dans les quartiers voisins (Chaprais, Fontaine-Argent), la présence du football est également discrète. A la périphérie de ce noyau de faible diffusion, le taux de pratique est toujours plus élevé, supérieur à 10 pour 1 000, mais avec des différences notoires. Le football enregistre ses plus fortes audiences dans le sud-est de la ville : les quartiers de Velotte, Chapelle-des-Buis et de Bregille comptent plus de 20 licenciés pour 1 000 habitants. Quant aux quartiers de l'est de la ville, leurs taux de pratique prennent des valeurs intermédiaires, autour de 15 pour 1 000.

Les diversités de participation résultent, en partie, de l'inégale répartition des structures d'accueil puisque les quartiers connaissant les plus forts taux disposent tous au moins d'un club de football. A l'inverse, l'absence de structures d'accueil ou leur éloignement limitent une participation forte dans certains quartiers.

Figure 42 : La localisation des clubs dans la ville, la composition par âge des quartiers : deux explications à la variété des taux observés



La figure 42 exprime l'influence de la présence d'une structure d'accueil : les quartiers avec au moins un club comptent, en moyenne, 17,9 licenciés pour 1 000 habitants alors que les quartiers sans club enregistrent seulement 11. Toutefois, la relation entre la localisation des clubs et l'intensité de pratique n'est effective que lorsque les valeurs sont élevées ou basses, et se révèle moins performante dans le cadre de taux intermédiaires. D'autres explications sont donc à avancer.

La composition par âge des quartiers participe également à la valeur des taux (figure 42). Une population jeune favorise une intensité de pratique élevée. Une population âgée interdit quant à elle logiquement une participation importante. L'intensité de pratique du football dépend donc de la structure par âge de la population. Le taux de pratique, à savoir le nombre de licenciés pour 1 000 habitants, se révèle ainsi biaisé par les variétés démographiques. En effet, il n'est pas juste de comparer des taux de pratique appliqués à des entités géographiques différentes dans leur composition par âge. L'indicateur doit être ramené à la population en âge de pratiquer le football. L'effet de taille sera alors éliminé.

I. 2. 2. La composition par âge des quartiers Iris-2000 : l'élaboration d'un modèle de distribution des taux de pratique

Le taux de pratique par quartier ne tient pas compte de la composition par âge des quartiers. Il rapporte un volume de licenciés à une population donnée. Nous proposons une lecture de la présence du football dans l'espace urbain plus juste. L'approche considère la démographie des quartiers et l'âge des licenciés. Les taux de pratique selon l'âge seront définis.

La base de données des licenciés résidant en ville renseigne sur leur catégorie d'âge : débutant, poussin, benjamin, moins de 13 ans, etc. Nous avons interrogé les dirigeants de clubs pour collecter les dates de naissance de leurs licenciés mais peu d'entre eux ont retourné l'information. Nous retiendrons la catégorie de pratique (poussin, benjamin, senior, etc.) comme donnée de référence, moins précise que les dates de naissance, mais suffisante pour être confrontée à la démographie des quartiers.

Notre démarche s'organise en trois phases, présentées afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des résultats.

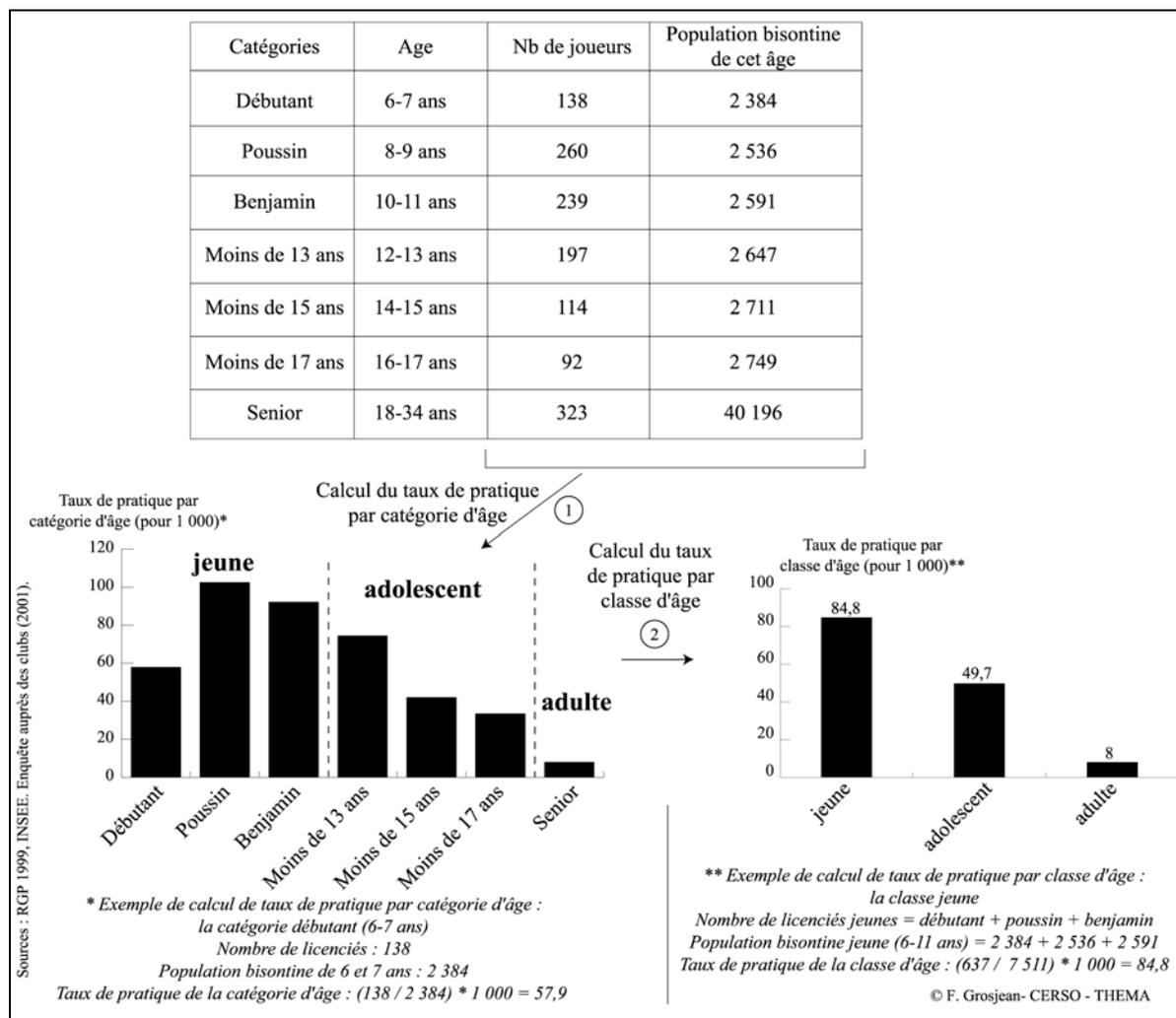
Etape 1 : le calcul des taux de pratique par classe d'âge pour la ville entière (taux théoriques)

La figure 43 explique cette première phase et définit ses étapes successives :

- nous connaissons la distribution des licenciés résidant à Besançon par catégorie d'âge ;
- l'INSEE fournit la répartition de la population de la ville par classe d'âge (RGP 1999). Nous pouvons alors calculer le taux de pratique par tranche d'âge : intensité de pratique de la catégorie débutant, poussin, benjamin, etc. Ce qui permet d'obtenir un modèle de diffusion de la discipline en fonction de l'âge des licenciés ;

- nous synthétisons l'information en regroupant les catégories en trois classes d'âge : jeune (débutant, poussin et benjamin), adolescent (moins de 13 ans, 15 ans et 17 ans) et adulte (senior)¹¹⁶. Le calcul des taux de pratique par classe d'âge montre la décroissance rapide de son intensité avec l'âge des footballeurs : le taux de pratique jeune est de 84,8 pour 1 000, le taux de pratique adulte est de 8 pour 1 000.

Figure 43 : Les taux de pratique du football par classe d'âge : l'explication des calculs



Etape 2 : le calcul des taux de pratique par classe d'âge à l'échelle du quartier (taux réels)

La seconde étape consiste à déterminer les taux de pratique par classe d'âge à l'échelle du quartier. Nous reproduisons les calculs de la première étape pour chaque quartier. La figure 44 décrit les modes de calcul.

¹¹⁶ Nous n'avons relevé aucune licence féminine et vétéran.

Figure 44 : Le calcul des taux de pratique par classe d'âge par quartier Iris-2000

Table_Taux_Quartier : Table						
Nom_Iris	Nb joueurs_Jeunes	Population 6-11 ans	Nb joueurs_Adolescents	Population 12-17 ans	Nb joueurs_Adultes	Population 18-34 ans
BOULOIE	5	88	13	62	12	2302
BREGILLE	44	224	18	261	11	698
CASSIN	20	243	14	203	8	1037
CHAFFANJON	6	118	9	124	3	505
CHAMARS	9	105	5	126	3	1492
CHAPELLE DES BUIS	4	27	1	21	0	34
CHAPRAIS	11	115	2	106	4	622
CHASNOT	15	164	12	213	9	968
CHATEAUFARINE	1	35	0	4	0	23
CHOPIN	23	189	16	205	2	782

Calcul du taux de pratique "jeune" par quartier Ex. : Bouloie = $(5 / 88) * 1000 = 56,8$	Calcul du taux de pratique "adolescent" par quartier Ex. : Bouloie = $(13 / 62) * 1000 = 209,6$	Calcul du taux de pratique "adulte" par quartier Ex. : Bouloie = $(12 / 2302) * 1000 = 5,2$
---	--	--

Etape 3 : le calcul des écarts entre les taux réels et les taux théoriques

Les taux de pratique observés (réels) à l'échelle du quartier sont ensuite comparés aux taux établis pour l'ensemble de la ville (considérés comme les taux théoriques). Nous obtenons alors soit des résultats positifs, signifiant une sur-pratique du football dans le quartier pour la classe d'âge considérée, soit des résultats négatifs annonçant au contraire une sous-pratique (les différences sont les résidus au modèle général).

Figure 45 : Les écarts entre les taux observés (réels) par quartier et les taux définis pour l'ensemble de la ville (théoriques) : sur-pratique et sous-pratique de la discipline par classe d'âge

TauxReel_TauxTheorique : Table						
Nom_Iris	Taux Jeune Réel	Taux Jeune Théorique	Taux adolescent Réel	Taux Adolescent Théorique	Taux Adulte Réel	Taux Adulte Théorique
BOULOIE	56,81818182	84,8	209,6774194	49,7	5,212858384	8
BREGILLE	196,4285714	84,8	68,96551724	49,7	15,75931232	8
CASSIN	82,30452675	84,8	68,96551724	49,7	7,714561234	8
CHAFFANJON	50,84745763	84,8	72,58064516	49,7	5,940594059	8
CHAMARS	85,71428571	84,8	39,68253968	49,7	2,010723861	8
CHAPELLE DES BUIS	148,1481481	84,8	47,61904762	49,7	0	8
CHAPRAIS	95,65217391	84,8	18,86792453	49,7	6,430868167	8
CHASNOT	91,46341463	84,8	56,33802817	49,7	9,109311741	8
CHATEAUFARINE	28,57142857	84,8	0	49,7	0	8
CHOPIN	121,6931217	84,8	78,04878049	49,7	2,557544757	8

Calcul des écarts au taux théorique pour la classe d'âge "jeune" Ex. : Bouloie = $56,8 - 84,8 = -28$

La représentation cartographique des résultats aboutit à l'élaboration de deux documents : le premier exprime les écarts aux taux théoriques pour les trois classes d'âge (jeune, adolescent et adulte), le deuxième synthétise le premier en présentant l'écart global.

Avant de commenter ces documents, il convient d'expliquer leur construction, et plus particulièrement le découpage en classes des valeurs obtenues (tableau 10).

Tableau 10 : Sur-pratique et sous-pratique du football par classes d'âge :
le découpage en classes des valeurs

	Jeune	Adolescent	Adulte	Toutes catégories d'âge
Taux calculé pour l'ensemble de la ville	84,8 pour 1000	49,7 pour 1000	8 pour 1000	24,4 pour 1 000
 Sur-pratique forte	>110,2	>64,6	>10,4	>31,7
 Sur-pratique faible	[93,3 - 110,2[[54,7 - 64,6[[8,8 - 10,4[[26,8 - 31,7[
 Pratique conforme au modèle	[76,3 - 93,3[[44,7 - 54,7[[7,2 - 8,8[[21,9 - 26,8[
 Sous-pratique faible	[59,4 - 76,3[[34,8 - 44,7[[5,6 - 7,2[[17,1 - 21,9[
 Sous-pratique forte	<59,4	<34,8	<5,6	<17,1

**Encart 9 : La sur-pratique et la sous-pratique du football par classe d'âge :
la délimitation des classes de valeurs**

Un quartier connaît une :

- *sur-pratique du football forte* (jeune, adolescent, adulte) lorsque son taux est supérieur de 30 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville. Exemple : le taux de pratique du football jeune est de 119,1 pour 1 000 dans le quartier de la rue de Vesoul, alors qu'il est de 84,8 pour la ville entière.

Comparaison du taux du quartier par rapport à celui de la ville :

$[(119,1 - 84,8) / 84,8] * 100 = 40,4$. Le taux de pratique jeune dans le quartier de la rue de Vesoul est supérieur de 40,4 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville : il se caractérise par une sur-pratique forte.

- *sur-pratique du football faible* lorsque son taux est supérieur de 10 à 30 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville. Exemple : le taux de pratique du football adolescent est de 57,3 pour 1 000 dans le quartier des Montboucons, alors qu'il est de 49,7 pour la ville entière.

Comparaison du taux du quartier par rapport à celui de la ville :

$[(57,3 - 49,7) / 49,7] * 100 = 15,3$. Le taux de pratique adolescent dans le quartier des Montboucons est supérieur de 15,3 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville : il se caractérise par une sur-pratique faible.

- *pratique conforme au modèle* lorsque son taux est supérieur ou inférieur de moins de 10 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville. Exemple : le taux de pratique du football adulte est de 7,7 pour 1 000 dans le quartier des Torcols, alors qu'il est de 8 pour la ville entière.

Comparaison du taux du quartier par rapport à celui de la ville :

$[(7,7 - 8) / 8] * 100 = -3,75$. Le taux de pratique adulte dans le quartier des Torcols est inférieur de 3,75 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville : le quartier se caractérise par une pratique conforme au modèle.

- *sous-pratique du football faible* lorsque son taux est inférieur de 10 à 30 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville. Exemple : le taux de pratique du football jeune est de 65,7 pour 1 000 dans le quartier de Vaîte, alors qu'il est de 84,8 pour la ville entière.

Comparaison du taux du quartier par rapport à celui de la ville :

$[(65,7 - 84,8) / 84,8] * 100 = -22,5$. Le taux de pratique jeune dans le quartier de Vaîte est inférieur de 22,5 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville : il se caractérise par une sous-pratique faible.

- *sous-pratique du football forte* lorsque son taux est inférieur de 30 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville. Exemple : le taux de pratique du football jeune est de 56,8 pour 1 000 dans le quartier de la Bouloie, alors qu'il est de 84,8 pour 1 000.

Comparaison du taux du quartier par rapport à celui de la ville :

$[(56,8 - 84,8) / 84,8] * 100 = -33$. Le taux de pratique jeune dans le quartier de la Bouloie est inférieur de 33 % au taux calculé pour l'ensemble de la ville : il se caractérise par une sous-pratique forte.

La carte 31 exprime les forces et les faiblesses de la discipline dans l'espace urbain. Elle identifie les zones de sur-pratique et de sous-pratique du football par classes d'âge, et dégage quelques tendances générales :

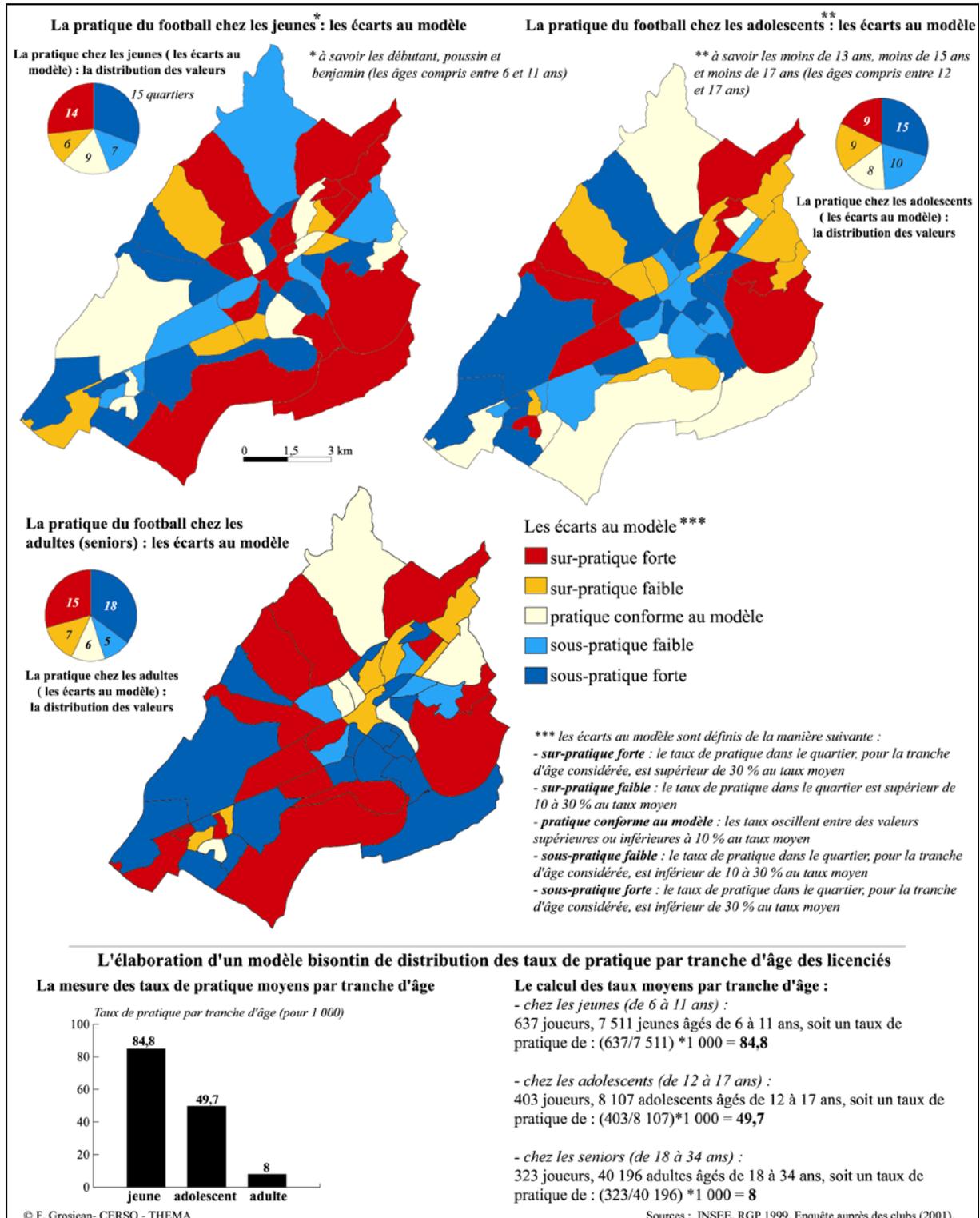
La distribution spatiale des taux de pratique de la classe d'âge jeune (6-11 ans) :

- les taux de pratique sont très dispersés : 15 quartiers connaissent une sous-pratique forte et 14 une sur-pratique forte ;
- le sud-est de la ville (quartiers de Velotte, Bregille et Citadelle) se caractérise par une sur-pratique, tout comme le nord-est (Saragosse, Palente, etc.) ;
- le sud-ouest et la majeure partie des quartiers du centre-ville connaissent une sous-pratique constante.

La distribution spatiale des taux de pratique de la classe d'âge adolescent (12-17 ans) :

- les taux de pratique sont moins dispersés que ceux de la classe jeune : les disparités spatiales sont ainsi moins prononcées ;
- l'est de Besançon (Saragosse, Bregille, Palente, etc.) se démarque par une sur-pratique du football pour cette classe d'âge ;
- au contraire, le centre-ville et le sud-ouest de la ville s'individualisent par leur faible taux.

Carte 31 : Les taux observés et les taux théoriques par classe d'âge :
la représentation cartographique des écarts

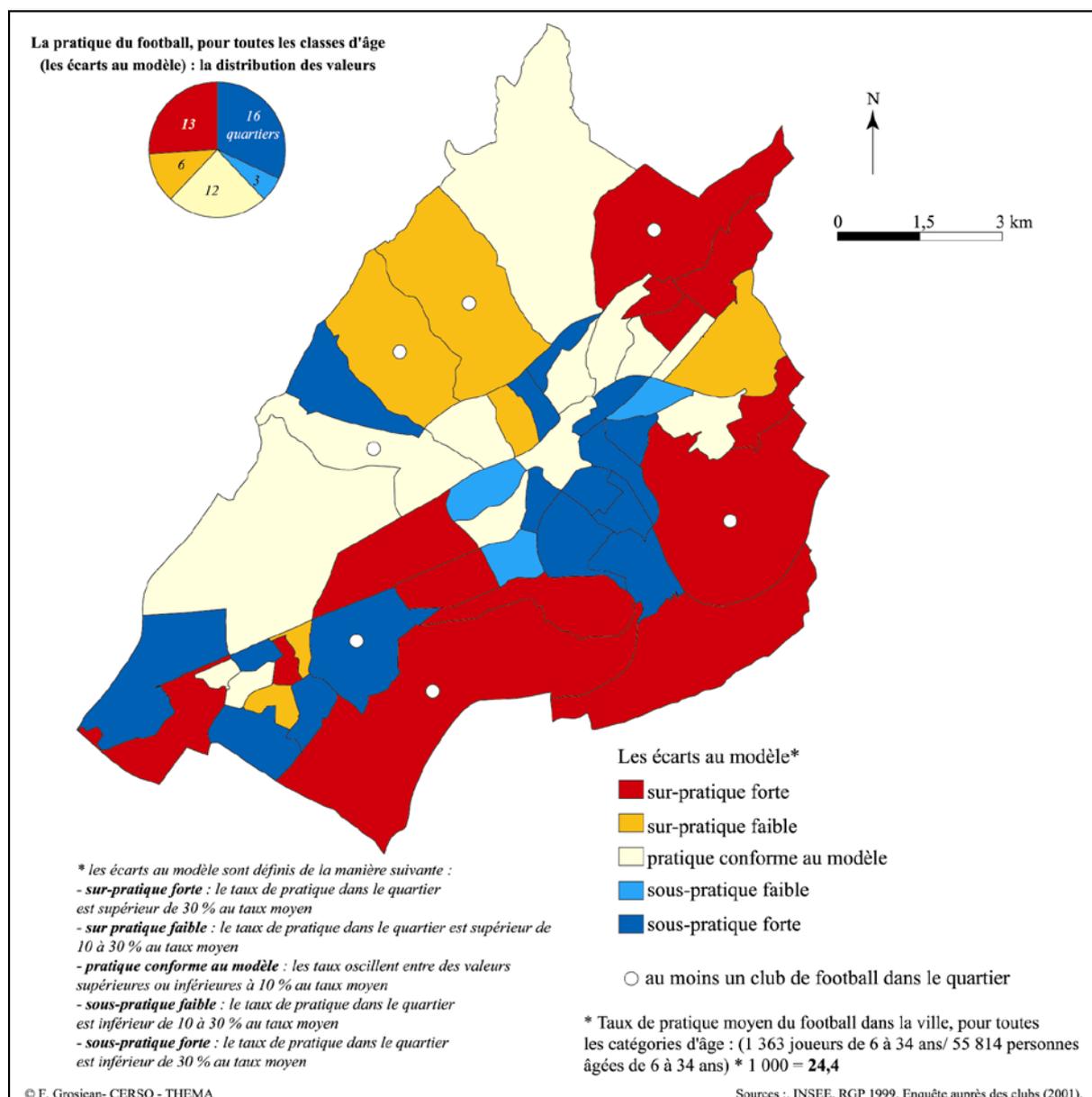


La distribution spatiale des taux de pratique de la classe d'âge adulte (18-34 ans) :

- les taux de pratique pour cette classe d'âge sont les plus dispersés : on note des oppositions géographiques très marquées ;

- une fois encore, les quartiers du centre-ville et du sud-ouest se remarquent par la faiblesse de leur taux. Ici, la sous-pratique est le plus souvent forte.
- hormis ces deux espaces, la pratique adulte est forte. A titre d'exemple, le taux de pratique est de 27 pour 1 000 dans le quartier Risler, 15 pour 1 000 dans le quartier de Bregille.

Carte 32 : La sur-pratique et la sous-pratique du football à Besançon :
le centre-ville peu concerné par la discipline

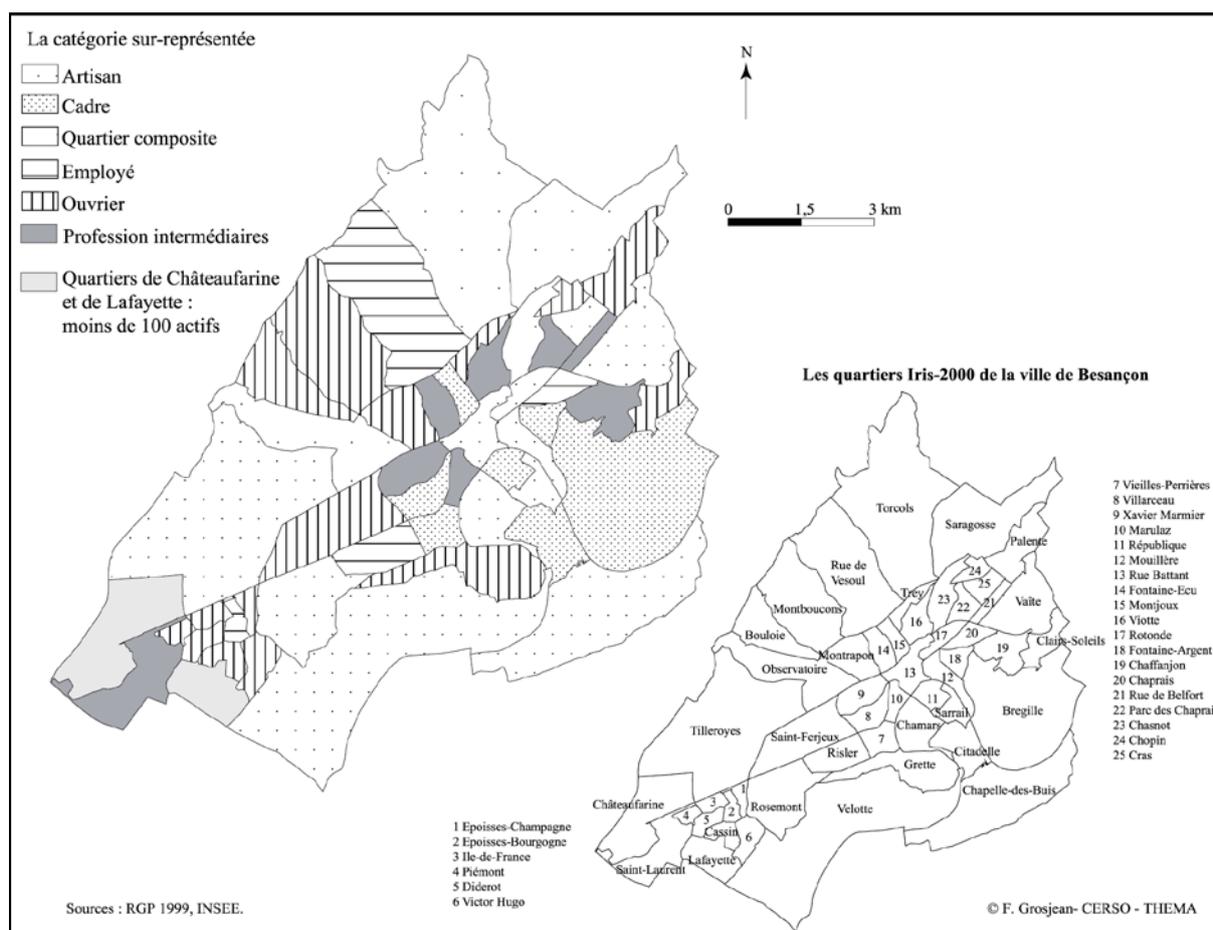


La répartition de la pratique selon l'âge des licenciés se caractérise par la variété des situations. D'ores et déjà, il s'agit d'interpréter cette inégale présence du football dans

l'espace urbain. La répartition des équipes, leur portée (recrutement dans le quartier ou dans toute la ville) et leur stratégie de recrutement (recrutement essentiellement de jeunes) peuvent expliquer les taux de pratique observés.

La carte 32 résume l'analyse portant sur la présence de la discipline dans l'espace bisontin. En prenant en considération l'ensemble des licenciés, elle met en avant les espaces plus ou moins intéressés par le football. La pratique intense au sud-est de la ville s'oppose ainsi au faible intérêt suscité par la discipline dans les quartiers du centre-ville. La localisation des équipes n'explique pas toujours les différences : la sous-pratique du football dans le quartier de Saint-Ferjeux malgré la présence de plusieurs équipes en est un exemple significatif. D'autres pistes sont donc à explorer. Nous pouvons alors observer la tendance sociale des quartiers en vue de saisir les écarts au modèle démographique (carte 33).

Carte 33 : L'originalité socio-professionnelle des quartiers Iris de Besançon



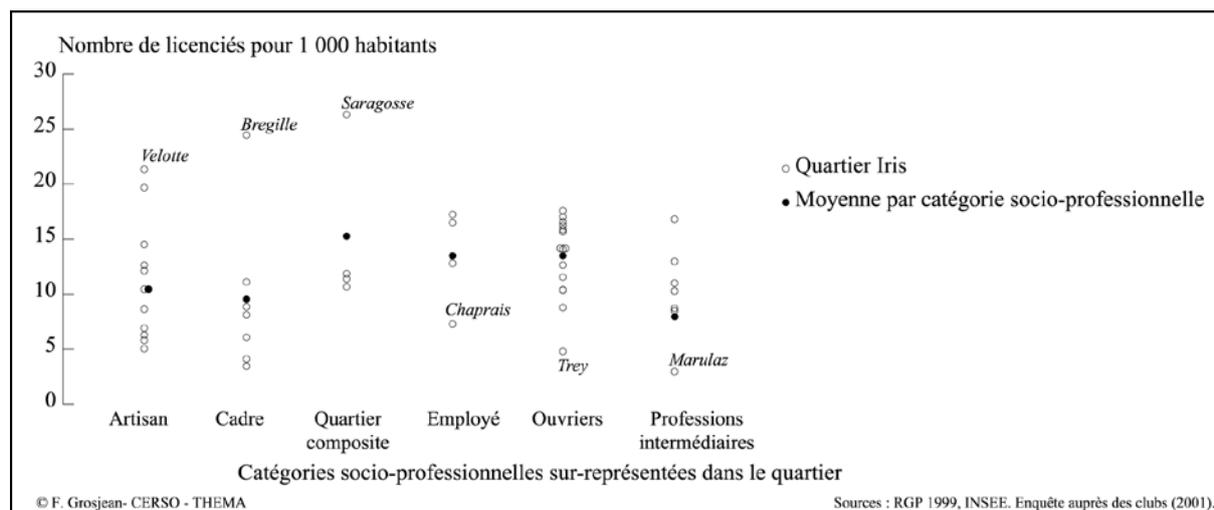
I. 2. 3. Les classes sociales aisées peu concernées par le recrutement du football

Nous identifions la catégorie socio-professionnelle la plus sur-représentée dans le quartier. Lorsque le profil du quartier se rapproche de celui de la ville, nous le considérons comme « quartier composite ».

Les quartiers du centre-ville sont à tendance « bourgeoise » : les cadres et les artisans-commerçants sont particulièrement bien représentés. Au contraire, ceux du sud-ouest (Piémont, Ile-de-France, Cassin, etc.) présentent un caractère populaire : les ouvriers sont ici sur-représentés. Besançon offre donc, outre des différences démographiques exprimées plus haut, des disparités sociales évidentes. Nous pouvons donc appréhender le rôle de la tendance sociale du quartier dans le recrutement des licenciés de football.

L'étude, à petite échelle (espace français), des taux de pratique des sports suggère que leur recrutement s'effectue dans des milieux socio-économiques différents, selon l'image qu'ils véhiculent. « Cette hypothèse est non seulement confirmée mais confortée, lorsque l'analyse se place à l'intérieur même du cadre urbain »¹¹⁷. Nous observons ainsi l'intensité de pratique du football en fonction de la tendance sociale des quartiers de Besançon (figure 46). La démarche a pour objectif d'illustrer la discrimination sociale qui s'opère dans le recrutement des clubs.

Figure 46 : L'intensité de la pratique du football et le profil social des quartiers de Besançon : une présence affirmée dans les classes populaires



¹¹⁷ MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1990), « L'analyse spatiale : contribution à l'étude du phénomène sportif », in MICHON B. (dir.), *Corps, Espaces et pratiques sportives*, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Laboratoire APS et Sciences Sociales UFR STAPS.

Les quartiers populaires (employés, ouvriers) obtiennent les taux de pratique les plus élevés de notre échantillon. On compte ici environ 15 licenciés pour 1 000 habitants. Les classes moyennes (professions intermédiaires) et les classes aisées sont moins concernées par le recrutement des équipes de football (autour de 10 licenciés pour 1 000 habitants). L'analyse de la présence de la discipline en fonction du profil social du quartier explique la faible participation du centre-ville bourgeois. La structure de l'espace social bisontin joue un rôle évident dans les stratégies de recrutement du football, même s'il n'est pas l'unique élément d'explication (composition par âge des quartiers, proximité des équipes).

Suite à l'analyse des différences d'intérêt porté envers la discipline, notre ambition est de mettre en évidence les diverses finalités du football : football spectacle, football de quartier, football loisir, etc. Il s'agit alors d'examiner des aires de recrutement socio-spatiaux diversifiés.

II. Des offres diversifiées traduisant des demandes

Les effectifs des clubs et la structure par âge de leurs licenciés laissent présager des stratégies et des orientations sportives spécifiques. En abordant désormais leur recrutement dans l'espace urbain, il devient envisageable d'apprécier leurs fonctions différentes, et d'identifier les finalités multiples de la discipline : l'encadrement des jeunes, la convivialité d'adultes ou la recherche d'une élite. Les espaces d'influence des clubs autoriseront donc la mise en lumière de la diversité des services offerts. Des clubs recrutent partout alors que d'autres puisent avant tout leurs adhérents dans leur espace immédiat. Ici, les portées des équipes traduisent moins leur enracinement que leur finalité.

Outre la mise en évidence des finalités de la discipline, l'analyse pose le problème de la mesure des aires d'attraction des équipes dans un espace urbain. Considérant l'inégale répartition des footballeurs sur le territoire bisontin, la distance au club est-elle ici un indicateur pertinent pour apprécier leur influence ? Un club peut par exemple engager des licenciés éloignés car le faible potentiel de joueurs à proximité interdit un recrutement de voisinage. L'étude tentera de répondre à cette question.

II. 1. Effectifs, composition par âge et recrutement des clubs : la base d'une typologie des associations

Le tableau 11 illustre la diversité des profils des clubs urbains et exprime des ambitions multiples. La classification des associations repose sur les indicateurs suivants :

- *le nombre de licenciés par club* ; les différences d'effectifs par section sont très importantes pour les clubs de la ville, avec pour extrêmes 21 licenciés pour La Bousbotte, 389 pour le PSB. Cette variété reflète les politiques sportives des clubs. Par exemple, le PSB ou le BRC recrutent de nombreux jeunes joueurs dans le but de constituer des équipes seniors compétitives, ce qui n'est pas le cas de La Bousbotte ou de l'AS Portugais.

- *l'âge médian des licenciés* ; il synthétise la composition par âge des associations sportives.

Tableau 11 : La structure interne et la portée des clubs bisontins :
recrutement de proximité et logique d'excellence

	Club	Nombre de licenciés	Age médian des licenciés	Recrutement intra-urbain : distance du joueur médian	Part des joueurs résidant hors de Besançon (%)
Football de quartier	ASC Montrapon	150	18	1,1 km	5
	AS Les Orchamps	88	10	1,1 km	1
La convivialité d'adultes	A. Portugais	37	28	4,8 km	21
	Don Quichotte	28	21	2,4 km	11
	La Bousbotte	21	29	2,4 km	5
Football au quotidien, ouvert à tous	ASPTT	197	13	2 km	9
	SP Clémenceau	186	13	2,3 km	6
	ASC Velotte	172	13	2,2 km	6
	US Prés de Vaux	158	13	2,7 km	3
Logique d'excellence	BRC	372	13	4,1 km	33
	PSB	389	12	3,3 km	12

- *la distance du joueur médian* ; la distance du joueur médian résume l'aire d'attraction des équipes. La distance physique à vol d'oiseau est la distance retenue, bien que celle-ci ne tienne pas compte de la réalité des déplacements. La distance sur un itinéraire est évidemment

plus pertinente mais nous ne disposons pas de cette information pour le réseau routier bisontin.

- *la part des joueurs résidant hors de Besançon* ; un recrutement important au-delà de la commune d'implantation traduira la recherche d'une élite (BRC). Mais il s'agit d'être vigilant quant à l'interprétation de cet indicateur. L'exemple du club de l'AS Portugais est révélateur. Ce dernier recrute une part élevée de ses joueurs au-delà de la ville (21 % des licenciés n'habitent pas Besançon). Et pourtant, ce club à référence ethnique ne répond pas à une logique de spectacle : les adhésions procèdent ici par affinité (appartenance à la communauté portugaise). Les effets de la distance physique (les efforts de déplacement) s'amenuisent du fait de la prégnance de la distance sociale.

Sur la base des critères définis, quatre types de clubs se dégagent : les clubs de quartier, les clubs de convivialité d'adultes, les clubs que l'on qualifiera d'encadrement au quotidien et ouverts à tous et les clubs à la recherche d'une élite sportive. Nous proposons une analyse détaillée des logiques de recrutement de chaque type de club. Nous rappelons que tous les clubs sont localisés à leur lieu de pratique, hormis l'AS Portugais et La Bousbotte qui sont référencés à leur siège social. Les aires d'attraction sont dessinées de deux manières : la première représente l'adresse précise des licenciés (au numéro et nom de rue) et la deuxième la part des licenciés inscrits au club résidant dans le quartier. Le premier mode de représentation ne considère pas véritablement l'inégale densité de footballeurs dans la ville au contraire de la deuxième qui l'envisage. Cette dernière mesure en quelque sorte la capacité du club à capter une partie du réservoir de joueurs localisés dans un quartier donné.

Par ailleurs, l'analyse des aires de recrutement des clubs bisontins est prétexte à quelques précisions de vocabulaire, utiles pour la suite de notre discours. Les définitions sont tirées de : *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*¹¹⁸.

- ***Zone ou aire de chalandise*** : espace d'attraction des commerces et services d'une ville.

- ***Aire d'attraction*** : aire plus ou moins bien délimitée, à l'intérieur de laquelle l'attraction se fait effectivement sentir de façon régulière et notable, dans l'absolu ; ou plus fortement que

¹¹⁸ BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (1993), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus-La Documentation Française, coll. Dynamiques du territoire.

celle des autres centres d'attraction, de façon relative. L'étude du contenu, des formes et des dynamiques de ces aires d'attraction est une part très active de la géographie.

- **Portée** : distance à laquelle « porte » le rayon de service d'une ville, une attraction sensible.

- **Aire d'influence** : l'auteur renvoie aux définitions d'aires d'action, d'approvisionnement, d'attraction, de chalandise, de services, de clientèle, de gravitation et de portée.

Les définitions renvoient toutes à la notion d'attraction d'une ville, d'un commerce ou d'un service. Les frontières entre les termes sont mal définies, ce qui témoigne d'une signification et d'un sens proches. Nous les utiliserons dans notre analyse indifféremment. Notons toutefois que l'ouvrage ne s'exprime pas sur la délimitation de ces zones ou aires. Notre travail se devra de proposer une définition des aires d'attraction des clubs de football.

II. 2. Les clubs de quartier : un football de proximités géographique et sociale

L'analyse de l'influence spatiale de l'ASC Montrapon et de l'AS Les Orchamps exprime l'existence de barrières psychologiques entre quartiers homogènes, de distances sociales marquées. Les deux clubs se localisent dans des quartiers d'habitat social¹¹⁹. L'exemple du quartier de Montrapon est révélateur. Economiquement et socialement, ce dernier souffre de son enclavement. « *On constate une mobilité résidentielle inférieure à la moyenne bisontine dans les HLM du quartier. De plus, la vacance a disparu* »¹²⁰. Le football met en évidence cet enclavement, et il y participe activement. Les footballeurs du quartier jouent au football avant tout dans leur quartier d'habitation : « *le football joue un rôle dans l'identité d'un groupe dont elle est devenue partie intégrante* »¹²¹. Le football n'est autre qu'un élément supplémentaire d'identification de la population au quartier. Cette situation influe donc dans l'origine géographique et sociale de leurs adhérents (figure 47 et carte 34). L'ASC Montrapon et l'AS Les Orchamps sont surtout présents dans les quartiers populaires (55 % des licenciés sont recrutés dans des quartiers ouvriers) alors que les quartiers bourgeois échappent au

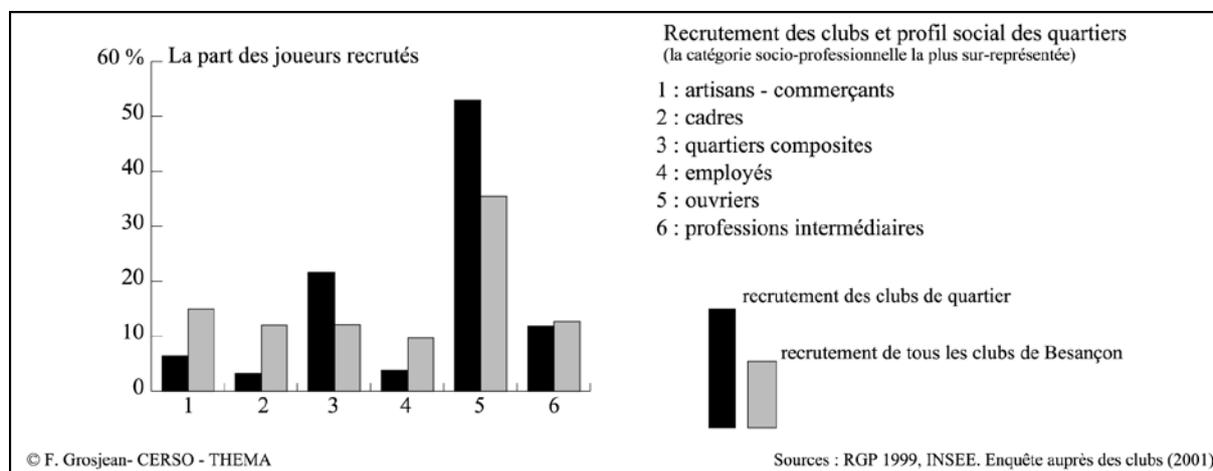
¹¹⁹ Direction Régionale de l'Équipement, Préfecture de la région Franche-Comté, Université de Franche-Comté (1992), *Atlas des quartiers d'habitat social (Doubs – agglomération de Besançon)*.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ MIGNON P. (1998), *La passion du football*, Paris, Odile Jacob.

recrutement de ces clubs (3 % de leurs joueurs proviennent de quartiers où les cadres sont sur-représentés).

Figure 47 : Les clubs de quartier : les clubs socialement les plus fermés



Conscients de l'attachement des jeunes à la pratique du football, les habitants des quartiers ont souvent pris l'initiative de fonder leurs propres clubs. Ainsi, le club des Orchamps a été créé en 1970, et celui de Montrapon en 1980. Un regard porté sur leur aire de recrutement révèle leur influence locale et un rayonnement concentré sur leur quartier d'implantation (carte 34). Dans les deux cas, le football s'assimile à un service de proximité.

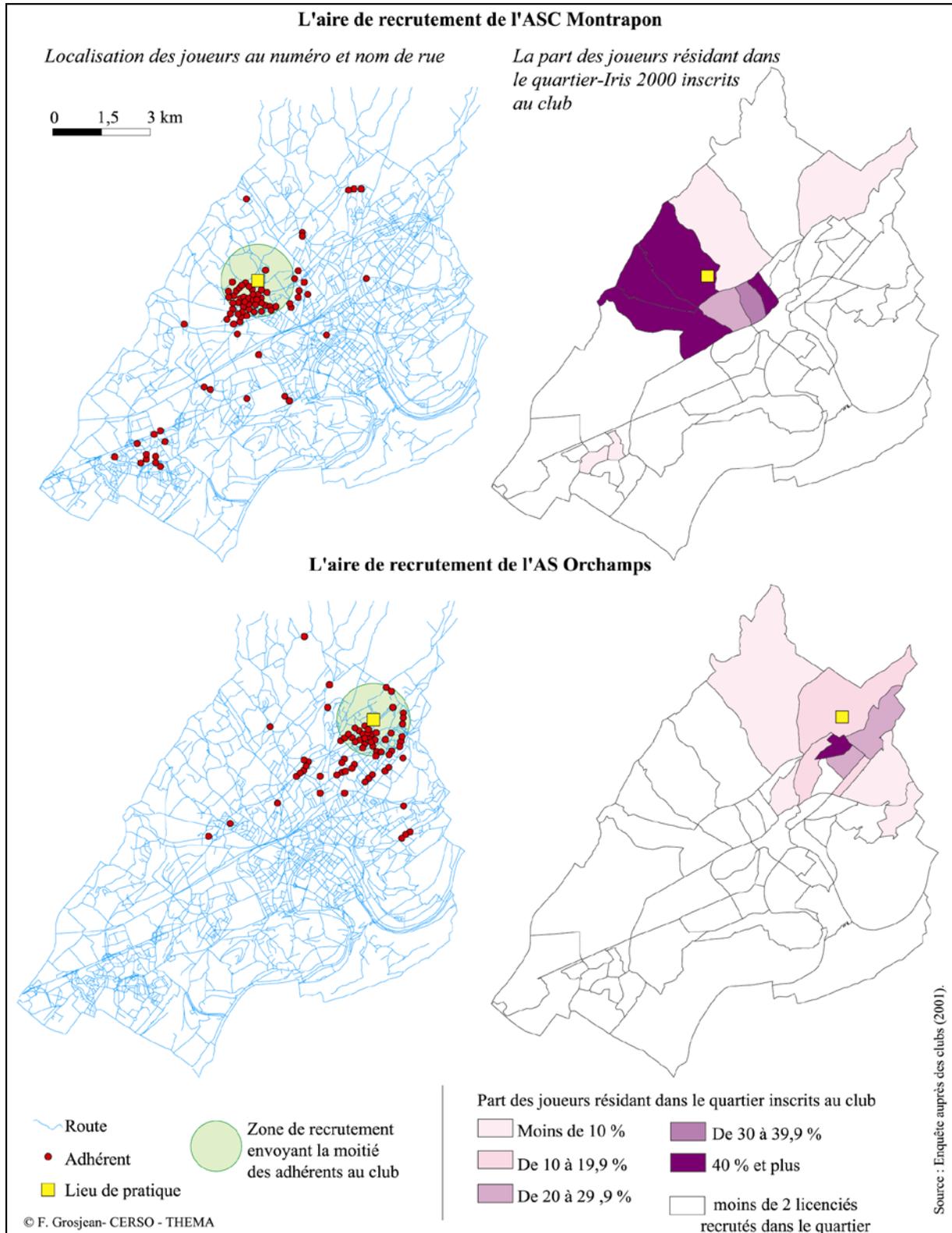
Les deux associations sollicitent en priorité leur quartier d'implantation. Près de la moitié de leurs adhérents résident à moins d'un kilomètre de leur lieu de pratique : la distance du joueur médian est pour l'ASC Montrapon et l'AS Les Orchamps de 1,1 km. Quant à leur recrutement extérieur, il est exceptionnellement bas : le premier recrute 5 % de ses licenciés dans les communes voisines, et l'AS Les Orchamps en attire seulement 1 % !

La part des joueurs habitant les quartiers de la ville et inscrits à l'ASC Montrapon et l'AS Les Orchamps délimite plus précisément leur aire d'attraction respective. Le premier fait figure de pôle attractif dans quatre quartiers : il attire 71 % des licenciés vivant dans le quartier de la Bouloie, 46 % pour celui de l'Observatoire, 45 % pour Montjoux et 41 % pour les Montboucons¹²². Le deuxième est surtout attractif dans le quartier Chopin : 56 % des licenciés résidant dans le quartier sont inscrits au club. L'ASC Montrapon organise, structure un espace

¹²² Précisons que le club de l'ASC Montrapon n'est pas installé dans le quartier de Montrapon mais dans le quartier voisin des Montboucons (le siège social et les installations sportives y sont localisés).

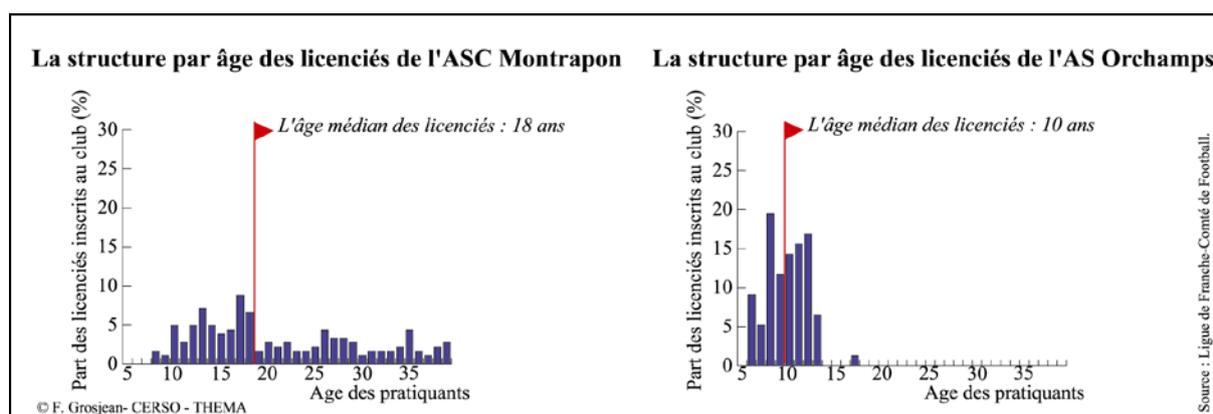
plus vaste que celui de l'AS Les Orchamps qui confirme son influence dans son espace immédiat.

Carte 34 : Les aires de chalandise des clubs de quartier, l'espace immédiat privilégié



Enfin, les compositions par âge des clubs montre deux logiques de recrutement divergentes : l'AS Les Orchamps recrute uniquement des jeunes joueurs (l'âge médian est de 10 ans, soit le plus bas de tous les clubs de la ville) alors que l'ASC Montrapon engage des joueurs de tous âges (âge médian de 18 ans). L'AS Les Orchamps s'inscrit donc pleinement dans une politique de prise en charge des jeunes du quartier, et exprime la fonction éducative et d'encadrement de la discipline.

Figure 48 : Les compositions par âge des clubs de quartier : deux profils différents



II. 3. La convivialité d'adultes : un recrutement diffus dans la ville

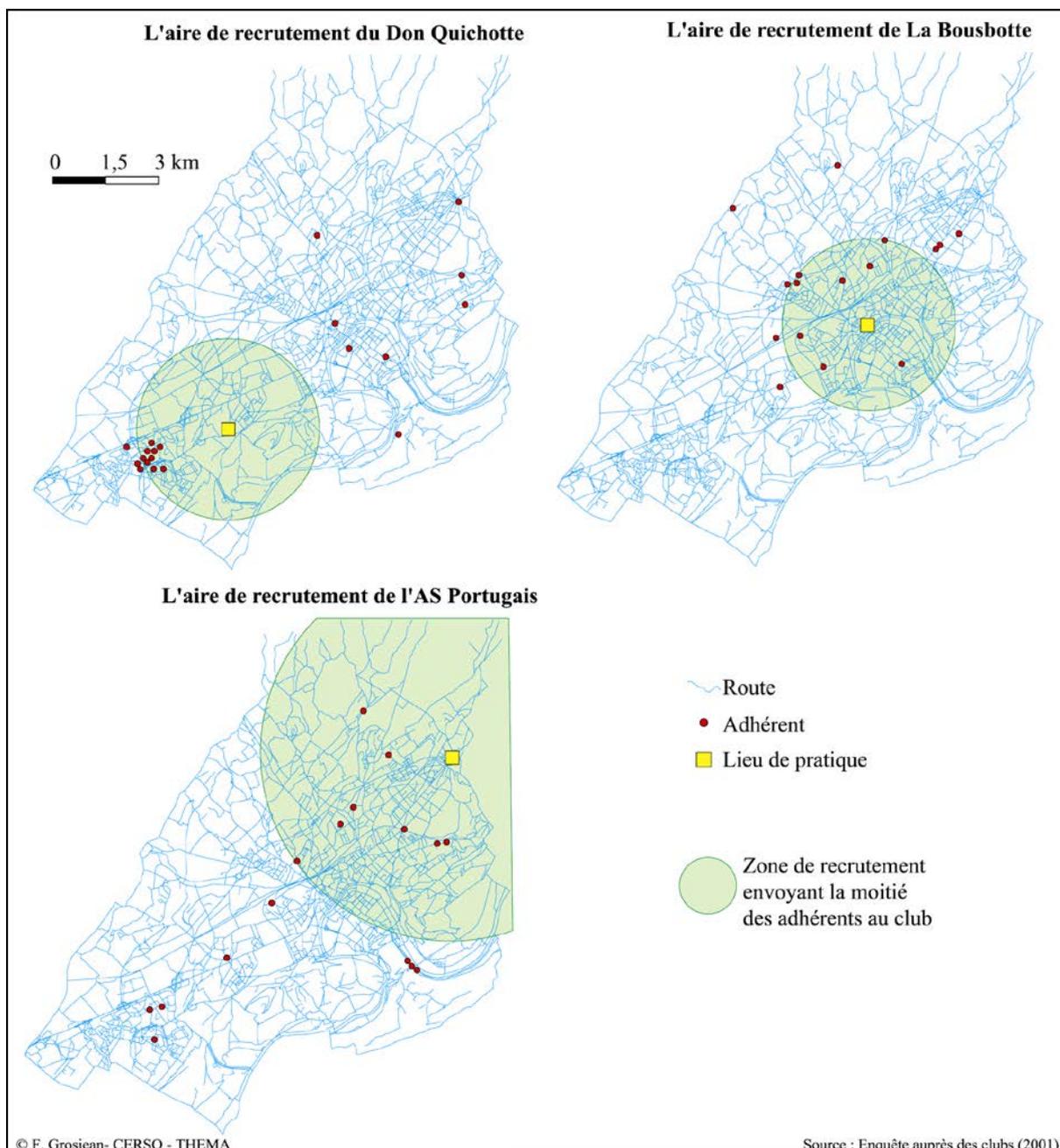
Les associations sportives de La Bousbotte, de l'AS Portugais et du Don Quichotte comptent chacune moins de 40 adhérents. Leurs aires de recrutement sont représentées uniquement à partir des adresses des licenciés (numéro et nom de rue).

Les chiffres de la distance du joueur médian pour ces trois clubs attestent de l'éclatement des zones de chalandise. Regroupant seulement 37 licenciés, le club de l'AS Portugais attire la moitié de ses joueurs au-delà de 4,8 km ! L'importance de leur recrutement extérieur témoigne également d'un rayonnement diffus : si le club du Don Quichotte engage 11 % de ses joueurs au-delà de la capitale régionale, l'AS Portugais en attire plus de 20 % !

Un regard porté sur la structure par âge de ces associations explicite leur finalité, à savoir la convivialité d'adultes (figure 49). L'âge médian est toujours supérieur à 20 ans, le recrutement de seniors étant dans tous les cas privilégié. Seul le Don Quichotte dispose d'une équipe de jeunes (benjamin).

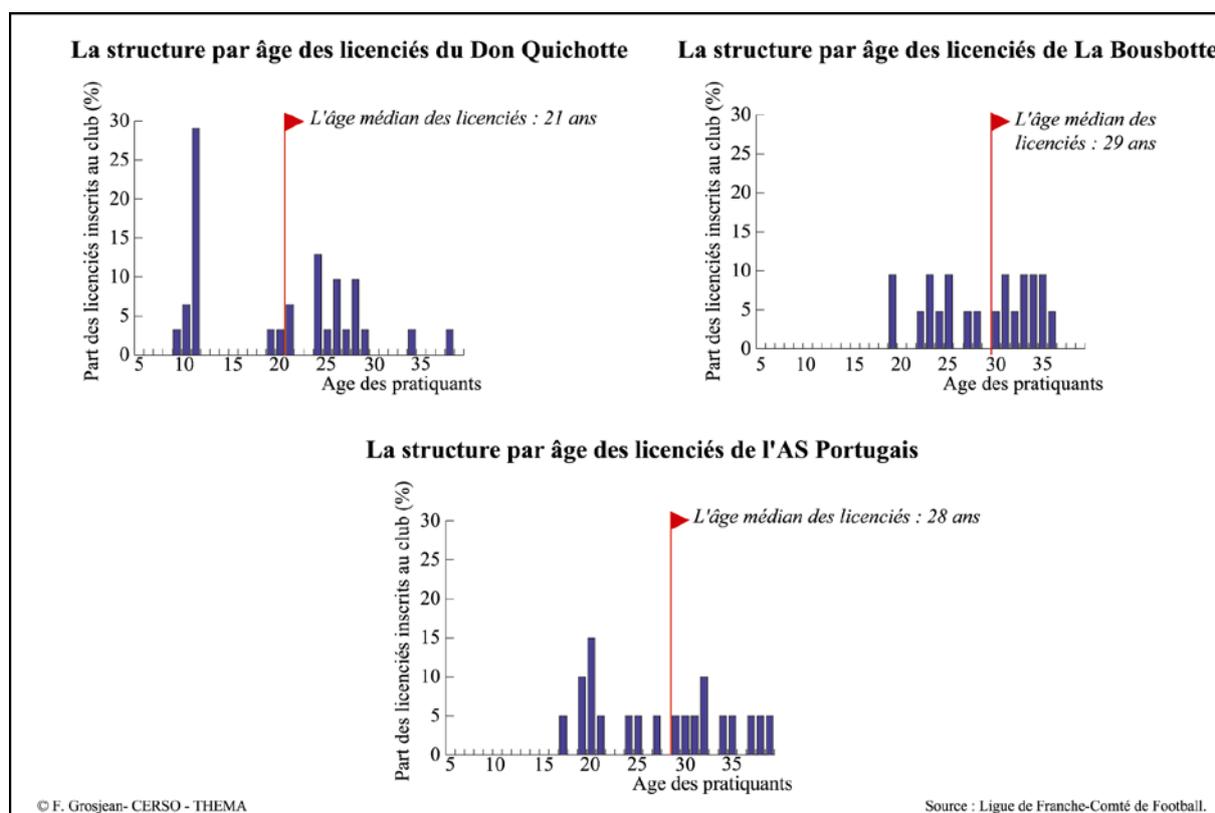
Disposant de très faibles effectifs, leurs aires de chalandise sont très éclatées dans l'espace urbain (carte 35). En effet, à l'opposé des clubs de quartier, l'environnement immédiat n'est pas une priorité de recrutement. La distance (physique à vol d'oiseau) au club n'apparaît pas ici comme un facteur déterminant dans le choix de la structure d'accueil. Tous, sauf La Bousbotte, sont des clubs ethniques. L'appartenance à une communauté étrangère guide le recrutement des équipes. La mesure de la distance physique a donc peu de sens.

Carte 35 : Les aires de chalandise des clubs de convivialité d'adultes :
un recrutement diffus dans l'espace urbain



Le football est pratiqué à La Bousbotte, au Don Quichotte et à l'AS Portugais dans un esprit plus ludique que de compétition. La pluralité des activités proposées (sportives ou culturelles) dans le club premier nommé révèle la primauté accordée aux relations sociales, et la moindre importance allouée aux résultats sportifs. Notons que la tendance exprimée dans ces associations sportives connaît en outre un développement réel en-dehors des structures officielles du football (pratiques de loisir non-institutionnelles).

Figure 49 : Les compositions par âge des clubs du Don Quichotte, La Bousbotte et l'AS Portugais : un recrutement (quasi) exclusif de joueurs seniors



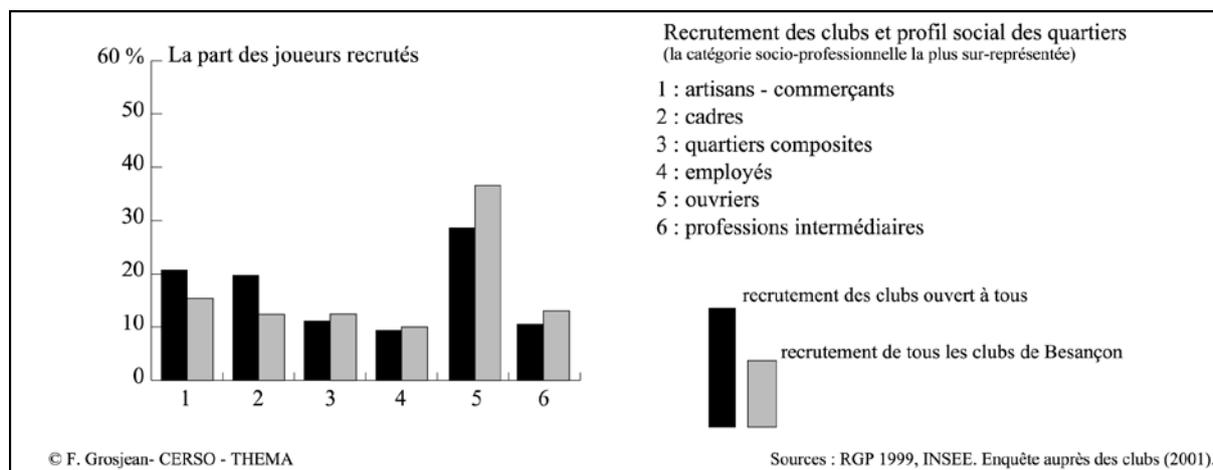
II. 4. Les clubs d'encadrement au quotidien et ouverts à tous : un recrutement dans toute la ville

Regroupant chacun environ 150 licenciés, l'ASC Velotte, l'ASPTT, le SP Clémenceau et l'US des Prés de Vaux se caractérisent par un recrutement étendu dans l'espace urbain, sans toutefois disposer du rayonnement du BRC ou du PSB. En moyenne, ces structures d'accueil recrutent la moitié de leurs licenciés à moins de 2,5 km de leur lieu de pratique.

Ces clubs, de taille moyenne, se distinguent des clubs de quartier, au recrutement plus localisé dans l'espace, et des clubs de convivialité d'adultes, au recrutement plus diffus. Mais surtout, la différence avec ces associations sportives, c'est qu'ils recrutent dans des secteurs socialement divers. Ces clubs sont ouverts à tous.

Leur faible audience dans les communes voisines de Besançon les différencie des clubs élitistes : ils recrutent tous moins de 10 % de leurs joueurs au-delà de la capitale régionale.

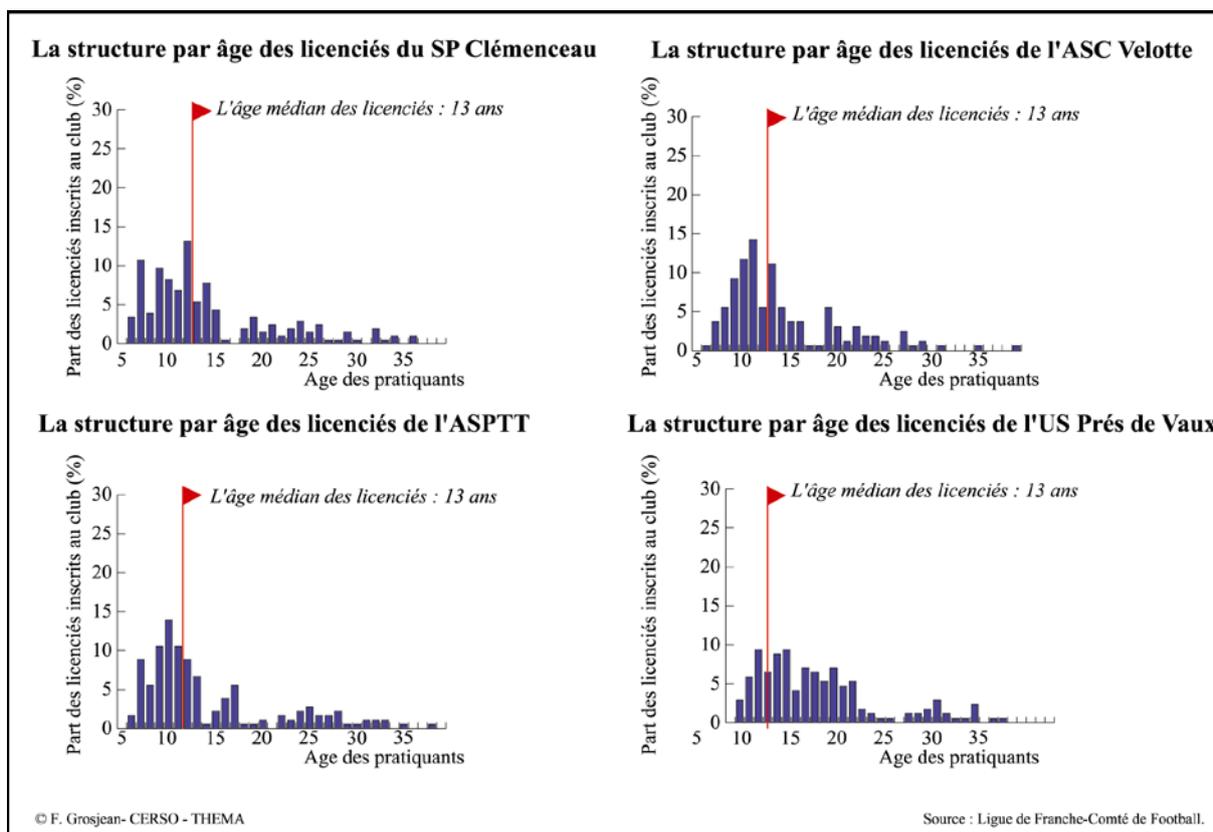
Figure 50 : Les clubs ouverts à tous : un recrutement dans toutes les classes sociales



L'analyse des pyramides des âges des clubs traduit leur finalité. La composition par âge témoigne ici d'une structure plutôt équilibrée : les catégories jeunes sont logiquement les plus représentées, mais les catégories adultes (senior, vétéran) ont tout de même un poids appréciable. Le calcul des âges médians révèle en effet l'ouverture des associations sur l'ensemble des licenciés. La structure par âge rejoint celle des clubs d'excellence : l'âge moyen des licenciés est dans ces quatre associations de 13 ans.

Sans rechercher l'excellence, l'ASPTT ou l'US des Prés de Vaux offrent à la population de la ville la possibilité de pratiquer le football dans des structures où chaque pratiquant a sa place, quelque soit ses capacités physiques, son appartenance sociale ou son âge. Ces clubs semblent assurer des fonctions diverses, la prise en charge des jeunes et la convivialité d'adultes. Quelques-uns d'entre eux parviennent également à atteindre un bon niveau de pratique, comme l'ASC Velotte ou le SP Clémenceau pour ses équipes de jeunes.

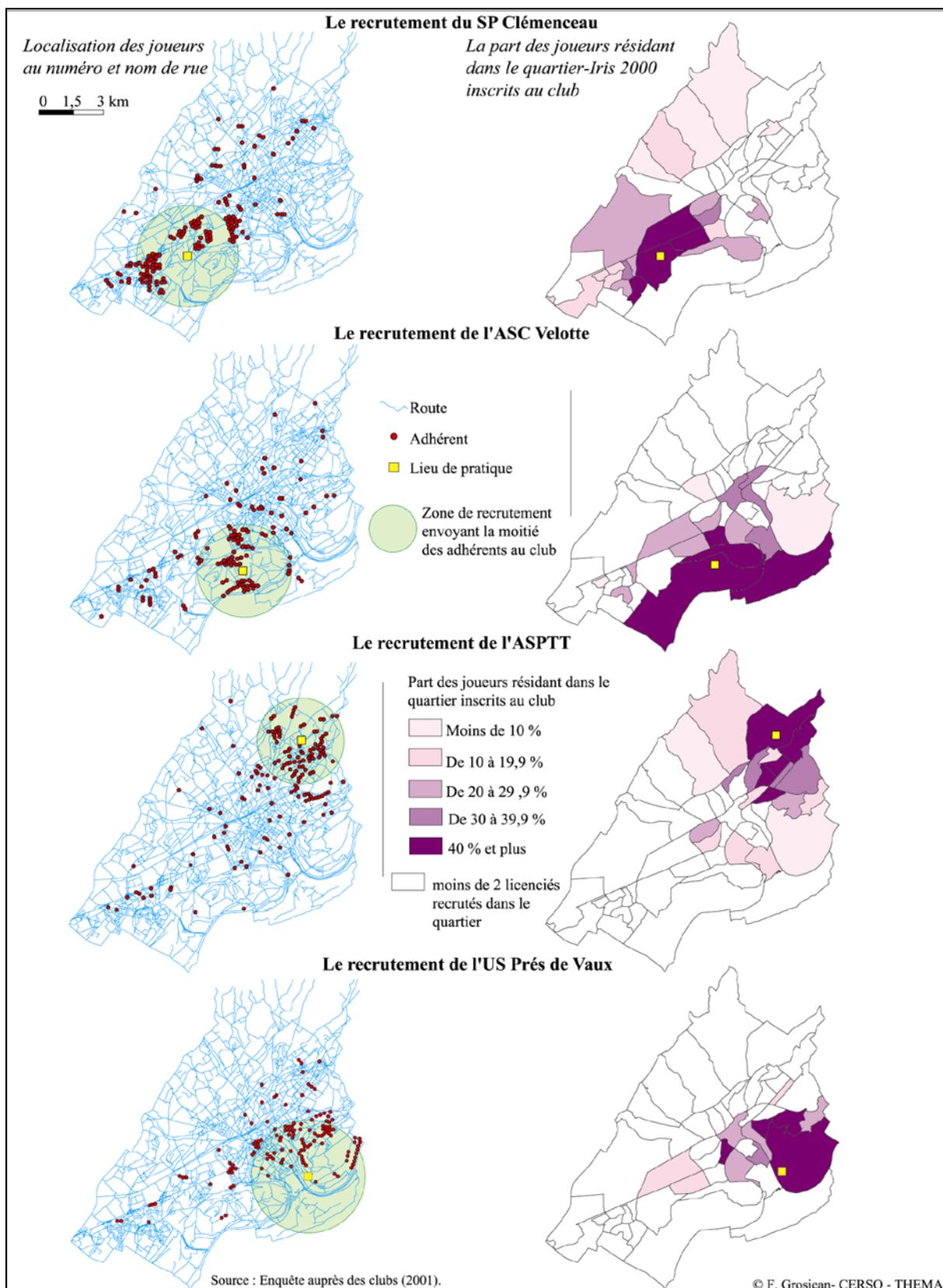
Figure 51 : Les compositions par âge des clubs d'encadrement au quotidien et ouverts à tous : des structures équilibrées



Ici, les différentes finalités de la discipline cohabitent davantage que dans les autres types de clubs, dans lesquels un objectif tend à exclure les autres. A côté de clubs accordant la primauté à un objectif unique, l'US des Prés de Vaux ou l'ASC Velotte répondent donc à des fonctions multiples et partagées : la convivialité, l'encadrement de jeunes, la recherche d'une élite (jeune et locale).

Carte 36 : Les logiques de recrutement du SP Clémenceau, l'ASC Velotte, l'ASPTT et l'US

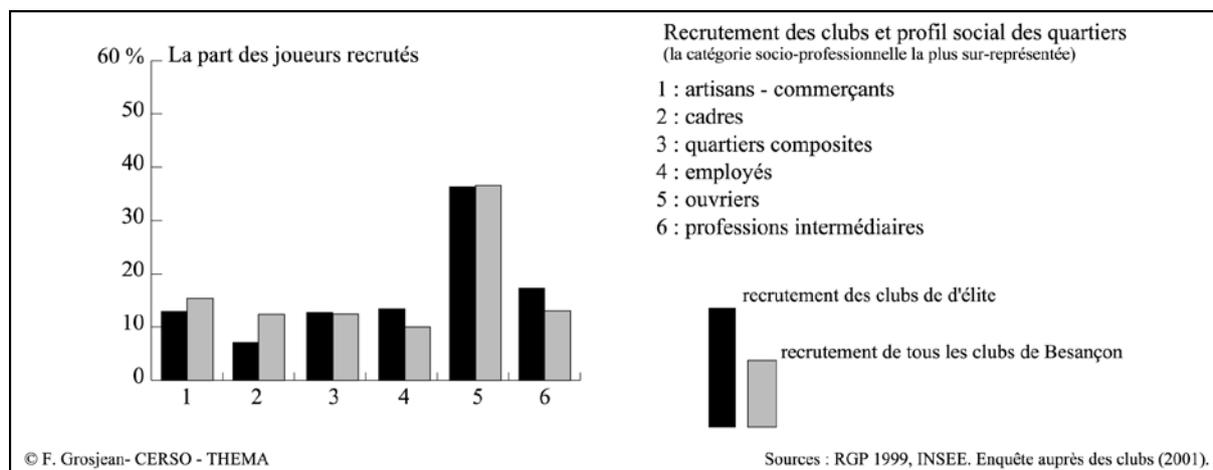
Prés de Vaux : un recrutement ouvert



II. 5. Le football d'excellence : un recrutement élitiste

En terme d'effectifs, le BRC et le PSB sont de loin les structures d'accueil les plus importantes de la ville. Cette large audience résulte d'une assise forte à proximité de leur lieu d'implantation et d'une présence sur l'ensemble de l'espace urbain. Le BRC et le PSB prospectent dans tous les quartiers, quelque soient leur tendance sociale (figure 52). Toutes les classes socioprofessionnelles y sont représentées.

Figure 52 : Un recrutement d'élite : une présence dans toutes les classes sociales

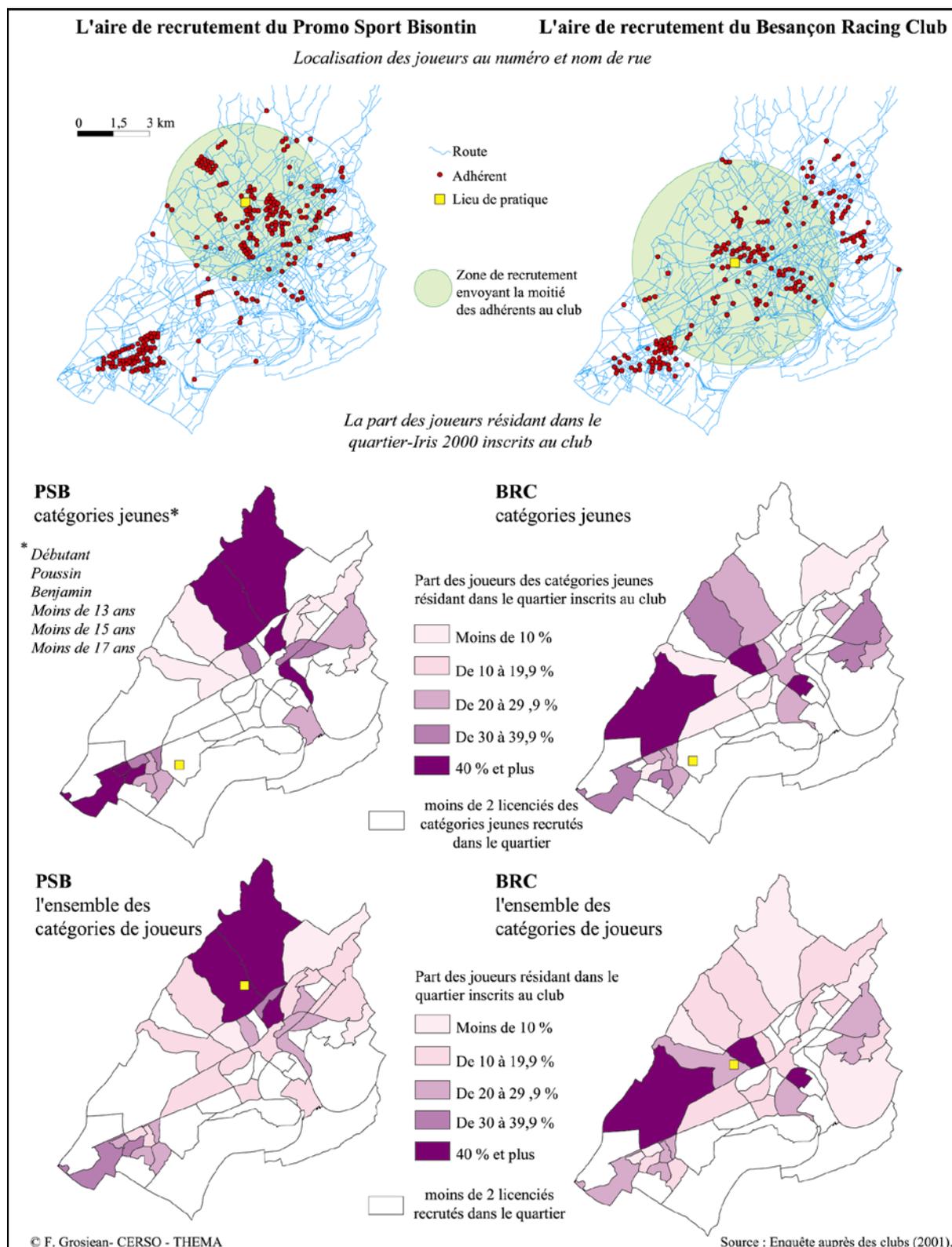


L'analyse des aires de recrutement du BRC et du PSB pose un problème méthodologique. Dans les deux clubs, les équipes jeunes¹²³ n'utilisent pas les installations sportives des formations seniors. Nous devons alors considérer l'origine géographique des licenciés selon leur catégorie d'âge. L'aire de recrutement des jeunes joueurs sera dissociée de celle des joueurs adultes (carte 37).

Pour le BRC et le PSB, l'origine géographique des jeunes licenciés est la réplique de celle des adultes. Malgré des lieux de pratique distincts, les jeunes et les seniors des deux clubs proviennent des mêmes quartiers de la ville. Il existe sans doute des liens familiaux entre les jeunes joueurs et les pratiquants adultes (père et fils). Les clubs affirment leur présence sans préjuger du lieu de pratique de leurs équipes. Le constat est très intéressant car il révèle ici l'existence d'espaces affinitaires : certains quartiers se tournent de préférence vers ces clubs d'élite.

¹²³ A savoir les poussins, benjamins, moins de 13 ans, moins de 15 ans et moins de 17 ans.

Carte 37 : Les aires de chalandise du PSB et du BRC : la recherche d'une élite

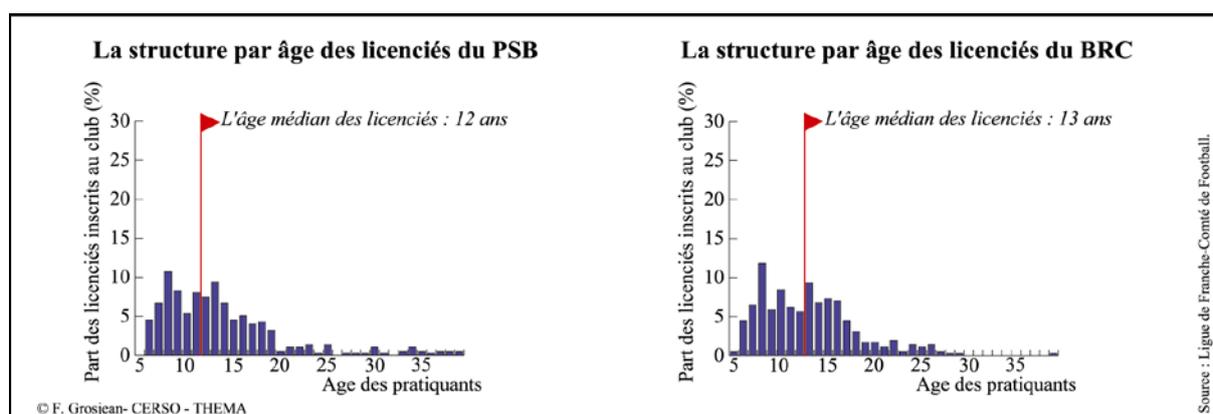


La mesure de la distance du joueur médian illustre le caractère élitiste de ces deux clubs : le premier engage plus de la moitié de ses licenciés au-delà de 4 km, le second en recrute autant

au-delà de 3 km. Le niveau de compétition élevé oblige à une politique de détection dans toute la ville ; l'équipe fanion du BRC évolue en Ligue 2 et ses équipes de jeunes (moins de 15 ans et moins de 17 ans)¹²⁴ pratiquent le football au niveau national. Quant au PSB, il est compétitif surtout grâce à ses équipes de jeunes (moins de 15 ans), et moins par ses équipes senior dont la plus compétitive opère au niveau régional.

En outre, le BRC et le PSB puisent en masse dans le potentiel extérieur à la capitale régionale ; le tiers des adhérents du premier cité ne réside pas à Besançon. Leur large audience dans les communes voisines leur confère le statut de clubs d'agglomération. L'émergence d'un football d'élite à Besançon semble dépendre de l'apport de joueurs de la périphérie. Le bassin de population de la ville apparaît insuffisant devant les besoins de deux clubs d'excellence.

Figure 53 : La composition par âge des clubs d'excellence :
un recrutement important de jeunes joueurs



La politique de sélection des meilleurs jeunes joueurs choisie par le BRC et le PSB est nécessaire pour maintenir les équipes à un haut-niveau de pratique. Toutefois, nous pouvons nous questionner sur ces orientations privilégiant la sélection et la formation des plus jeunes. Cette recherche de résultats sportifs n'aboutit-elle pas à un abandon important du football pour les joueurs les moins doués ? Le suivi du cursus sportif des adhérents éluciderait ce questionnement et démontrerait peut-être que le football ne s'avère pas toujours comme un sport ouvert à tous.

¹²⁴ En 2000, le BRC a été déclaré meilleur club amateur de jeunes de France.

Des clubs de quartier au club élitiste : un regard synthétique sur les profils observés

Les aires de chalandise des clubs bisontins révèlent la diversité des situations et des ambitions. En guise de synthèse de l'analyse, nous proposons une visualisation de cette variété, à l'aide de trois types de représentation (figure 54) :

- le premier décrit la part des licenciés selon l'éloignement (distance physique à vol d'oiseau) entre le lieu de résidence et le lieu de pratique. Le graphique considère uniquement l'origine géographique des licenciés habitant la capitale régionale ;
- le deuxième envisage le recrutement global des associations sportives : recrutement dans la ville et au-delà. Les licenciés sont regroupés en trois classes : les joueurs n'habitant pas Besançon, les joueurs résidant dans le quartier d'implantation du club ou ses quartiers contigus, les joueurs résidant dans un autre quartier de la ville ;
- le troisième expose la répartition des pratiquants selon leur âge.

Nous avons retenu un club pour chaque type de structure : clubs de quartier, de convivialité d'adulte, d'encadrement au quotidien, d'excellence. Les profils sont ici clairement explicités :

✓ ***Les caractéristiques des clubs de quartier :***

- recrutement concentré dans le quartier d'implantation du club,
- très faible apport de joueurs résidant hors de Besançon,
- une présence forte dans les quartiers populaires (composés essentiellement d'ouvriers),
- un club de jeunes, l'AS Les Orchamps, un club plus âgé, l'ASC Montrapon.

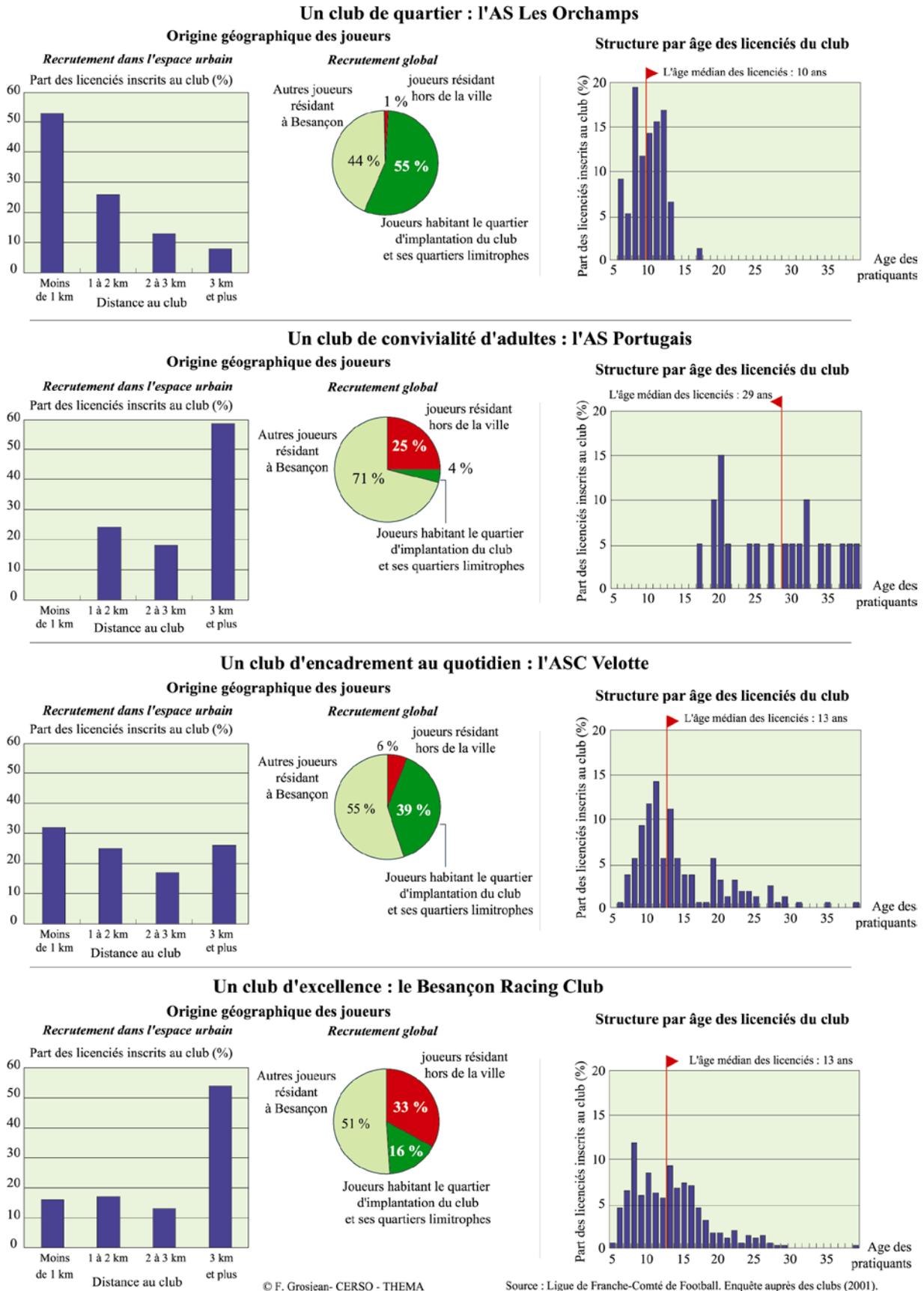
✓ ***Les caractéristiques des clubs de convivialité d'adultes :***

- les plus petits clubs (moins de 40 licenciés),
- un recrutement diffus dans la ville (des clubs de communauté étrangère),
- part importante des licenciés de plus de 30 ans.

✓ ***Les caractéristiques des clubs d'encadrement au quotidien et ouverts à tous :***

- des clubs de taille moyenne (entre 150 et 200 licenciés),
- recrutement dans toute la ville, dans toutes les catégories socioprofessionnelles,
- faible recrutement hors de Besançon,
- part importante des jeunes licenciés.

Figure 54 : Les clubs bisontins : la diversité des profils, les finalités multiples du football



✓ **Les caractéristiques des clubs d'excellence :**

- les plus gros clubs de la ville (plus de 300 licenciés),
- recrutement dans toute la ville, dans toutes les catégories professionnelles,
- recrutement important hors de Besançon,
- part importante des jeunes licenciés.

III. Le rôle du football dans l'organisation de l'espace urbain

Dans cette partie, nous ne posons plus la question « où les clubs recrutent-ils leurs licenciés ? », mais plutôt « où les licenciés d'un quartier vont-ils jouer au football ? ». Nous définirons dans un premier temps une typologie des quartiers selon le lieu de pratique de leurs licenciés résidents : les joueurs sont surtout présents dans un club (le quartier est mono-polarisé), dans deux clubs (quartier bi-polarisé), etc. Ensuite, nous regarderons vers quelle finalité de la discipline chaque quartier se tourne.

III. 1. Des espaces mono-polarisés, bi-polarisés et multi-polarisés

Nous identifions pour chaque quartier le club le plus fréquenté. La démarche s'inscrit pleinement dans la lignée des travaux déjà effectués sur la fréquentation des services et commerces, sur les flux domicile – travail¹²⁵. Elle reprend, en partie, des applications construites par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Méthodologie

Notre méthodologie s'inspire du zonage en aires urbaines de 1999 mis en place par l'INSEE¹²⁶. La nomenclature de référence a pour but de donner une définition précise des villes et de leur zone d'influence. Elle donne la signification d'une commune polarisée (commune périurbaine), multi-polarisée, etc. Notre travail se basera en partie sur cette nomenclature pour définir un quartier polarisé par un club de football, un quartier bi-polarisé par deux clubs et enfin un quartier multi-polarisé.

¹²⁵ SAINT-JULIEN T. (dir.) (1999), *Atlas de France, Services et commerces*, Paris, La Documentation Française, coll. Reclus.

¹²⁶ Le découpage a déjà été décrit dans le chapitre suivant : « Un football des champs, un football des villes ».

A partir de la nomenclature de l'INSEE, nous considérerons :

- qu'un quartier est mono-polarisé lorsqu'un club attire à lui tout seul 40 % des licenciés résidents ;
- qu'un quartier est bi-polarisé lorsque deux clubs attirent à eux deux au moins 60 % des licenciés résidents, sans que l'un des deux clubs en recrute plus de 40 % à lui tout seul ;
- qu'un quartier est multi-polarisé lorsque aucun club n'attire à lui tout seul plus de 40 % de ses licenciés résidents et les deux clubs qui recrutent le plus dans le quartier en attirent à eux deux moins de 60 %.

Le zonage de l'espace urbain à partir de l'aire d'influence des clubs : les résultats

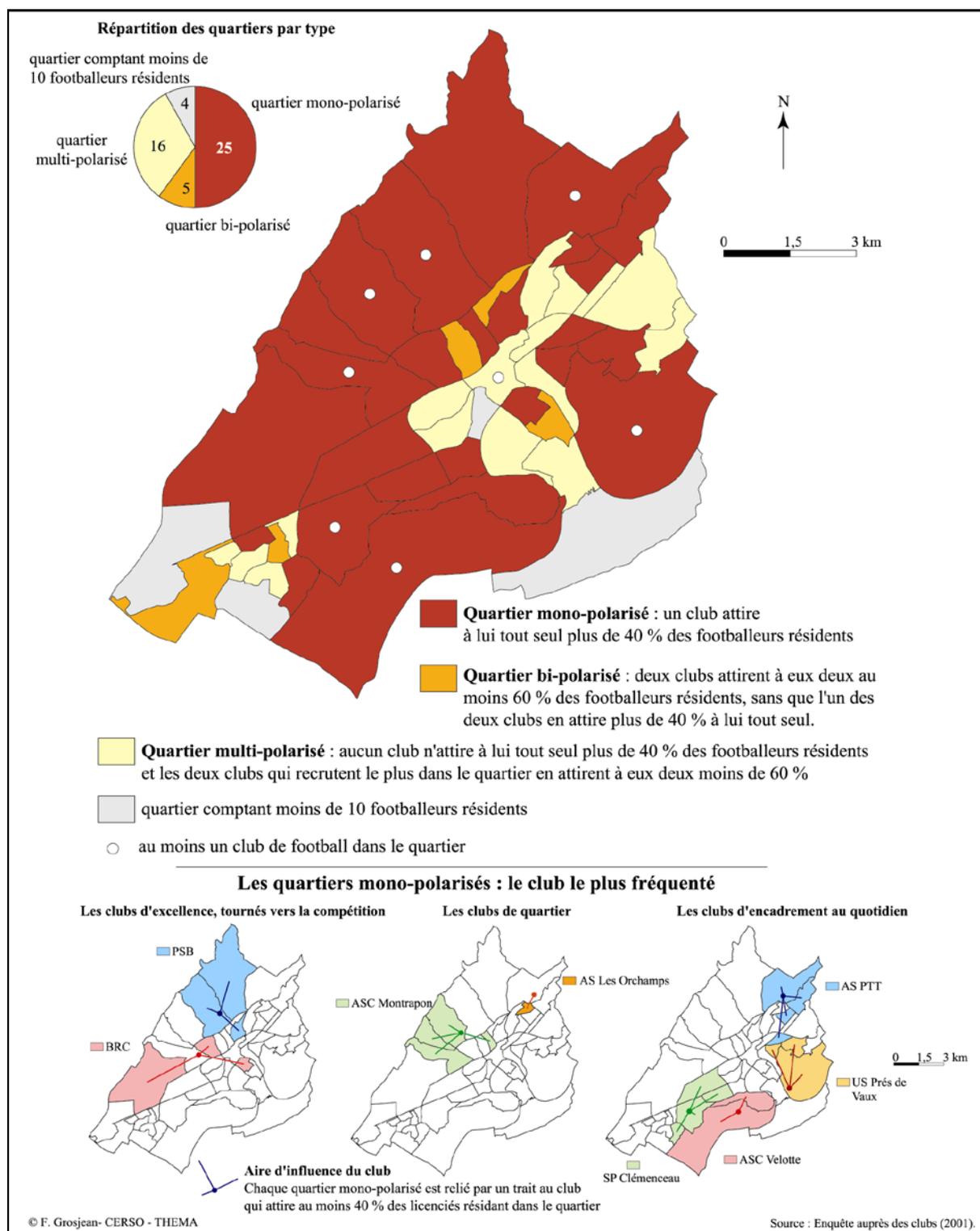
La moitié des quartiers de Besançon sont polarisés par un seul club, seulement cinq sont bi-polarisés et 16 sont multi-polarisés. Les situations de mono-polarisation sont de loin les plus représentées.

La carte 38 permet d'identifier la répartition géographique des quartiers mono-polarisés, bi-polarisés et multi-polarisés. Des oppositions intra-urbaines se dévoilent : le centre-ville et le sud-ouest se distinguent du reste de l'espace urbain.

Les quartiers du centre et du sud-ouest de la ville sont très souvent multi-polarisés, voir bi-polarisés. L'absence de clubs dans ces quartiers explique cette situation ; dans ces quartiers non pourvus de structures d'accueil, la concurrence est vive pour les clubs. Ailleurs, la présence ou la proximité des équipes s'accompagne d'une situation de mono-polarisation. Le quartier de la rue Battant est l'unique quartier à associer la présence d'une équipe et une situation de multi-polarisation. La Bousbotte, implantée dans le quartier, est une association trop petite pour structurer son environnement immédiat. Elle laisse le potentiel de joueurs du quartier à la disposition de clubs éloignés mais plus attractifs.

Hormis les petites associations sportives (La Bousbotte, Don Quichotte et l'AS Portugais), les clubs de la ville polarisent leur quartier d'implantation et les quartiers voisins. La proximité d'un club de football conditionne fortement sa fréquentation. Les résultats de notre enquête rejoignent ceux d'autres travaux portant sur le choix du lieu de consommation des citoyens : bar, tabac, cinéma, magasin d'alimentation, etc. Présentons les résultats des enquêtes de l'INSEE en vue de souligner cette consommation de proximité.

Carte 38 : Les aires d'influence des clubs : la polarisation de l'espace urbain



Tous les trois ans, l'enquête « Vie de quartier » est engagée par l'INSEE afin d'étudier le comportement des ménages sous différents aspects. Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des ménages en France métropolitaine (10 000 ménages interrogés). Les ménages doivent répondre à des questions sur la proximité de certains équipements et indiquer le lieu de

fréquentation de certains services et commerces. L'enquête d'avril 2001 montre que les ménages s'approvisionnent d'abord dans leur quartier. Ils choisissent en priorité leur quartier comme lieu d'activité et de consommation. Ils se rendent dans le café ou le restaurant du quartier, également dans le club du football du quartier, ou le club le plus proche de manière générale.

III. 2. Les différences d'accessibilité aux modalités de pratique

La proximité conditionnant la fréquentation des clubs de football, nous envisageons désormais l'accessibilité à la discipline : devant l'offre proposée, chaque espace urbain peut-il accéder aux mêmes conditions à l'émergence d'un football au quotidien, élément de convivialité de proximité ? En d'autres termes, la ville est-elle correctement desservie par les multiples modalités de pratique observées ?

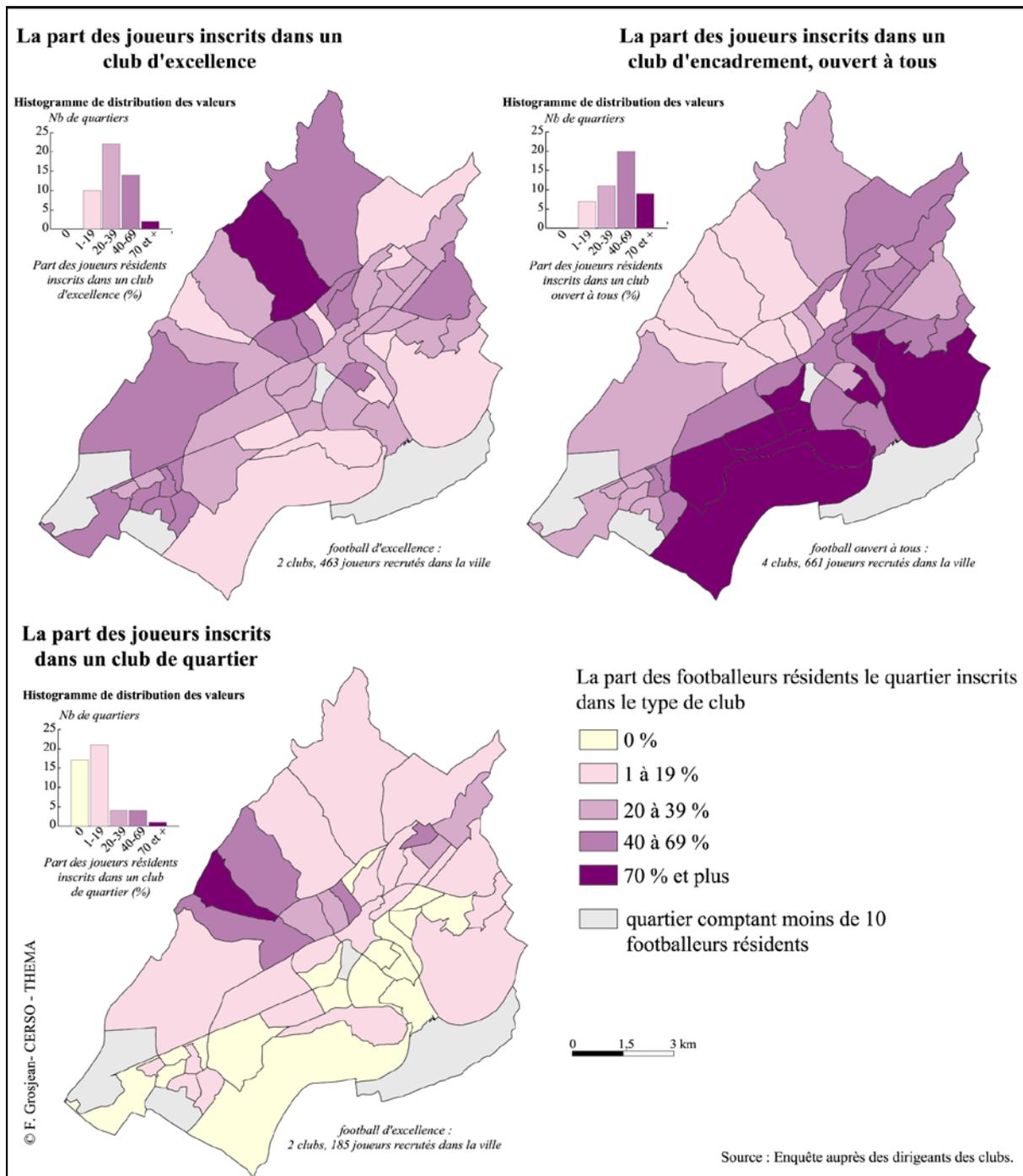
En vue de mesurer ces différences d'accès, nous avons calculé pour chaque quartier la part des licenciés inscrits dans un club d'excellence, un club d'encadrement au quotidien et un club de quartier. Le football de convivialité d'adultes n'a pas été considéré du fait de sa très faible diffusion.

La diffusion de chaque modalité de pratique révèle des préférences, des oppositions géographiques remarquables (carte 39) :

- le football d'excellence est surtout présent à l'ouest de la ville,
- le football d'encadrement au quotidien affirme surtout sa présence au sud-est ;
- mis à part les quartiers d'implantation de l'ASC Montrapon et de l'AS Les Orchamps, et les quartiers contigus, le football de quartier est toujours peu diffusé.

Besançon n'est pas correctement desservie par les finalités de la discipline. L'implantation des structures sportives est responsable de ces différentiels de diffusion. Des espaces sont privilégiés (le sud-est), d'autres sont moins favorisés. L'est de la ville est éloigné des structures d'encadrement au quotidien : les potentiels de développement de la pratique sont ici remarquables. Le centre-ville est trop loin des infrastructures sportives pour faire émerger une pratique. Le sud-est de la ville est plutôt bien encadré.

Carte 39 : La présence des finalités du football dans l'espace urbain :
les différences d'accessibilité



* *
*

Dans une grande ville, la consommation du service football ne s'envisage pas de la même manière que dans une petite commune rurale. Le chapitre a ainsi tenté de segmenter le marché du football dans la plus grande ville franc-comtoise, Besançon. Le poids démographique de la capitale régionale conduit à une multiplication des équipes ; ces dernières répondent à des demandes variées : football spectacle, de loisir, d'encadrement des jeunes de quartier, etc. L'analyse de l'influence spatiale des clubs, de leur taille (nombre de licenciés) et de leur structure interne (composition par âge des adhérents, niveau de compétition des équipes) révèlent alors leur finalité. Récapitulons les points essentiels des recherches en vue d'explicitier la spécificité du service football en milieu urbain.

A l'intérieur de l'espace urbain, l'intensité de pratique du football est très inégale. Les différences relèvent principalement de trois facteurs : la structure par âge des quartiers, la présence ou non d'un club dans le quartier et la tendance sociale de ce dernier (les classes populaires sont davantage concernées par le recrutement du football que les classes aisées). En mettant en place un modèle de répartition géographique des licenciés, l'étude cible en quelque sorte les possibilités de promotion de la discipline dans la ville (le potentiel d'expansion dans le centre-ville notamment).

Le deuxième volet du chapitre décrit l'influence socio-spatiale des équipes bisontines. Les formes spatiales observées se révèlent alors fort différentes. Les clubs de quartier adoptent un recrutement de proximités spatiale et sociale : ils engagent avant tout des footballeurs de leur quartier d'implantation et issus de classes populaires (ouvriers). Les clubs de convivialité d'adultes (bien représentés par les clubs ethniques), qui sont les plus petites associations, recrutent dans tout l'espace urbain : la distance sociale joue ici un rôle majeur (appartenance à une communauté étrangère). Les clubs d'encadrement au quotidien et ouverts à tous se caractérisent par des zones de chalandise plutôt vastes. Leur aire de recrutement déborde assez largement leur quartier d'implantation. Ils engagent des joueurs quelque soit leur âge et leur catégorie socio-professionnelle. Enfin, les clubs d'excellence (le football spectacle) ont les zones de chalandise les plus étendues : ils prospectent dans toute la ville, dans toutes les classes sociales. La recherche de résultats sportifs confère à ces équipes un vaste rayonnement spatial.

La fin du chapitre révèle le rôle du football dans l'organisation de l'espace urbain. Elle décrit le découpage de la ville élaboré à partir des zones d'influence des équipes. Des espaces sont alors mono-polarisés, bi-polarisés ou multi-polarisés. L'accessibilité aux différentes modalités de pratique s'avère très inégale : le sud-ouest de la ville s'oriente vers le football d'encadrement au quotidien, au contraire de l'est de la ville qui se tourne vers le football d'excellence. Le centre-ville est quant à lui mal desservi.

Le marché du football urbain est particulier : la variété de l'offre répond à des demandes diverses. Il se différencie du football rural, là où les caractéristiques communales n'autorisent pas la coexistence de plusieurs équipes. A présent, nous proposons une lecture d'un autre marché du football, tout aussi spécifique : le football féminin. La faible audience du football féminin en France explique l'extrême rareté des recherches qui lui sont consacrées. Dans le chapitre qui suit, il est envisagé comme un formidable potentiel de développement du football, un nouveau marché à explorer.

Chapitre IV

Le football féminin en Franche-Comté : un nouveau marché ?

En France, le football est de loin le sport le plus pratiqué (dans le cadre fédéral) et le plus médiatisé : près de 2 millions de licenciés, 16 000 clubs, de nombreuses retransmissions télévisées et une place prépondérante dans la presse sportive. Le football est incontestablement le sport roi. Néanmoins, cette hégémonie se limite au football pratiqué par les hommes : la FFF compte seulement 40 000 licenciées féminines, soit 2 % des adhésions.

Avec près de 40 000 licenciés masculins et moins de 1 000 licenciées féminines, la Franche-Comté ne déroge pas à la règle nationale. On recense seulement 21 équipes féminines dont deux clubs exclusivement féminins¹²⁷. Afin d'éviter toute confusion dans la suite de notre discours, il convient de définir dès à présent quelques notions inhérentes au football pratiqué par les filles. Un club féminin est une structure composée uniquement d'équipes de filles ; un club mixte est constitué à la fois d'équipes masculines et féminines. Dans un souci de clarté, nous regrouperons les clubs féminins et les équipes féminines intégrées à des clubs mixtes sous l'appellation de sections féminines.

Le football se caractérise donc par un faible taux de féminisation en France et en Franche-Comté. Mais, après avoir pris la mesure du « *vaste marché inexploité qu'elles représentent* »¹²⁸, les différentes institutions en charge de la discipline envisagent sérieusement la promotion de la pratique féminine. Un discours du Président de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), Joseph Blatter, au cours duquel il prononça les mots suivants « *The future of soccer is feminine* » en est un exemple probant. En France, Aimé Jacquet¹²⁹ tient le même discours.

L'objectif de ce chapitre est d'émettre des propositions en vue d'accompagner le développement de la discipline dans la région, et plus généralement dans le pays. Dans un

¹²⁷ Les chiffres proposés dans ce chapitre sont essentiellement issus de la saison 2001/2002. Dans le cas contraire, la saison sportive de référence sera précisée.

¹²⁸ *Le Monde*, 29 septembre 2001, Paul Miquel.

¹²⁹ Aimé Jacquet occupe la fonction de Directeur Technique National (DTN) à la Fédération Française de Football. Le football féminin fait partie intégrante de ses priorités.

premier temps, nous traiterons les informations fournies par la Ligue de Franche-Comté de Football et nous les confronterons aux données du recensement de la population. Nous mettrons ainsi en évidence les logiques spatiales de la discipline : localisation des licenciées, implantation des structures d'accueil, aires de chalandise des sections, etc. En mettant en lumière les logiques d'apparition des sections féminines, nous tenterons de mesurer et de dégager les potentiels de création de nouvelles équipes en Franche-Comté.

Ensuite, l'exploitation des résultats de l'enquête¹³⁰ menée auprès des licenciées et des dirigeants des équipes féminines indiquera les attentes des pratiquantes (la demande). Quels sont les freins majeurs à l'essor de la discipline ? Les structures en place sont-elles adaptées à une pratique féminine ? Notre approche a pour but d'apporter des éclairages visant à favoriser la fidélisation des adhérentes et le recrutement de nouvelles joueuses.

Mais dans un premier temps, nous nous proposons d'exposer brièvement la géographie du football féminin à l'échelle française. Localiser les structures d'accueil et les pratiquantes à ce niveau fixe ainsi le contexte de notre étude. Ce glissements d'échelle précisera d'éventuelles spécificités franc-comtoises qu'il conviendra alors de mentionner et d'expliquer.

I. Le football féminin en France : un sport en développement mais toujours confidentiel

Notre présentation du football féminin à cette échelle se propose de mettre en évidence la confidentialité de la discipline et ses particularités. Au-delà d'un simple état des lieux, il est ici question d'introduire des explications à la géographie de la discipline et de soumettre ses perspectives d'évolution à ce niveau d'analyse. Mais d'abord, il semble opportun d'exposer succinctement les règlements spécifiques à la pratique des filles.

Les statuts réglementaires particuliers au football féminin en France

Cette introduction des statuts propres à la pratique des filles facilitera la lecture de notre chapitre et pose dès à présent les particularités du football féminin.

¹³⁰ L'enquête a été conduite au cours de la saison 2001/2002. Elle s'adressait aux clubs qui disposaient d'au moins une équipe féminine, ce qui représente 21 structures d'accueil et plus de 500 pratiquantes de la région (soit 55 % de l'ensemble des pratiquantes). Le contenu de l'enquête est exposé en annexe.

On dénombre 6 catégories spécifiques au football féminin¹³¹ :

- débutantes, nées en 1995, 1996 et 1997 (dès l'âge de 6 ans)
- poussines, nées en 1993 et 1994
- benjamines, nées en 1991 et 1992
- 13 ans féminines (13 ans F), nées en 1989 et 1990
- 16 ans féminines (16 ans F), nées en 1986, 1987 et 1988
- seniors féminines, nées avant 1986.

La mixité est autorisée entre :

- débutantes et débutants,
- poussines et poussins,
- benjamines et benjamins,
- 13 ans F et 13 ans M¹³²,
- 16 ans F première année et 13 ans M.

La mixité est donc autorisée en France jusqu'à l'âge de 14 ans (âge révolu). Au-delà de cet âge, les filles doivent pratiquer le football dans des équipes exclusivement féminines.

Le ballon utilisé par les filles est différent de celui des garçons, selon les catégories : les seniors ont l'obligation d'utiliser le ballon n°5, le même que chez les garçons ; les débutantes ont un ballon adapté et les autres catégories utilisent le ballon n°4, plus léger. Enfin, la surface des terrains et la durée des rencontres féminines sont pour chaque catégorie identiques aux normes appliquées au football masculin.

Enfin, le football féminin se caractérise par des compétitions particulières. Au cours de la saison 2001/2002, la Nationale 1A (N1A) équivaut à la première division masculine ; elle est composée d'une poule de 12 équipes. Puis la Nationale 1B (N1B) est divisée en 3 poules de 10 équipes. A un niveau inférieur, le championnat interrégional compte 42 équipes qui sont également engagées en Division Honneur (compétition régionale). Cette hiérarchie de compétition sera remodelée la saison suivante¹³³. La restructuration des championnats trouve

¹³¹ Les catégories d'âge présentées sont les catégories en vigueur pour la saison 2002/2003.

¹³² 13 ans M signifie 13 ans Masculin.

¹³³ Pour la saison 2002/2003, la N1A est devenue la Première Division ; elle conserve sa poule unique de 12 équipes. La N1B a été rebaptisée Deuxième Division et ne compte plus que 2 poules de 10 équipes. Enfin, le championnat interrégional laisse place à la Troisième Division qui regroupe 4 groupes de 10 formations.

ses origines dans la volonté de la Fédération Française de Football de clarifier la lecture des compétitions nationales.

Enfin, les ligues et les districts mettent en place leurs propres championnats ; en Franche-Comté, par exemple, les équipes féminines s'affrontent en Division Honneur Féminine, Promotion Honneur Féminine et Promotion Féminine.

Au-delà de ces quelques précisions réglementaires, il importe désormais de mesurer la place du football féminin en France ; une comparaison du taux de féminisation du football avec d'autres activités sportives puis une analyse de la distribution géographique de son intensité de pratique par département exprimeront la singularité de la discipline.

I. 1. Le football : un sport avant tout pratiqué par les hommes

La répartition par sexe des effectifs des sports olympiques en France affiche clairement la très faible participation des filles dans le football (tableau 12). En 1997, le football est le sport olympique dont le taux de féminisation est le plus bas ; de 1963 à 1997, la part des femmes dans la discipline a peu évolué, se maintenant toujours en-dessous de 2 %.

I. 1. 1. La part des femmes parmi les licenciées des fédérations sportives¹³⁴ : une participation accrue mais différenciée selon les disciplines

En 1963, on recensait 220 630 licenciées affiliées à une fédération olympique¹³⁵. En 1992, on en dénombre près de 1,7 million. Les adhésions féminines se sont multipliées par 7,8. Toutefois, ces chiffres sont à nuancer car durant cette période, les effectifs masculins progressent eux aussi : environ 1 million de licences masculines enregistrées dans les fédérations olympiques en 1963, près de 5 millions en 1992.

Les femmes ont participé activement au mouvement d'expansion des sports en France. Mais en valeur relative, elles sont à peine plus représentées : en 1963, 18 % des licenciés aux fédérations olympiques sont des femmes et en 1992, 26 %. Les femmes demeurent nettement sous-représentées.

¹³⁴ Nous limiterons notre analyse aux fédérations sportives olympiques (soit 28 fédérations).

¹³⁵ *Les licences sportives*, Statistiques établies par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

I. 1. 2. La féminisation des pratiques sportives : cinq familles de fédérations

L'inégale distribution des femmes au sein des diverses activités physiques nous amène à identifier cinq familles de fédérations :

- les fédérations largement féminisées et investies depuis longtemps par les femmes : gymnastique, équitation, etc.
- celles, moyennement féminisées mais dont les effectifs féminins ont enregistré un taux d'accroissement important : sports de glace, natation, sports collectifs en salle (basket-ball, handball et volley-ball), etc.
- celles, moyennement féminisées et dont les effectifs féminins stagnent : ski, golf, tennis, etc.
- celles qui sont peu investies par les femmes mais dont les effectifs féminins ont réellement progressé : aviron, judo, escrime, etc.
- enfin, les fédérations très peu féminisées que l'on peut qualifier de tradition masculine : football, cyclisme, rugby, etc.

La lecture du tableau 12 nous renseigne sur l'accroissement du taux de féminisation du basket-ball, du handball et du volley-ball. A l'opposé du football, ces activités ont su s'ouvrir aux filles. Au cours des années 1970, la proportion de femmes dans les sports collectifs de salle s'accroît de manière significative : +15,7 % de femmes entre 1971 et 1980 pour le basket-ball, +16,8 % pour le handball et +15,3 % pour le volley-ball. Les causes de ces essors sont multiples.

D'abord, « *il faut particulièrement compter avec les effets non-négligeables de la mixité de l'enseignement (dès 1959)* »¹³⁶. Ces activités sont aussi et surtout (avec la gymnastique et l'athlétisme) les matières fondamentales de l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Au contraire, le football reste quasi-exclusivement pratiqué par les garçons. La place du football féminin dans le pays est sans doute « *liée à celle des femmes dans notre société. En France, nous sommes en retard, avec une mentalité traditionaliste, latine et macho* »¹³⁷. Dans le pays, le football reste ancré dans les mentalités comme un sport masculin, nonobstant la hausse récente et continue des effectifs depuis quelques années.

Mais si le football est globalement peu présent dans l'hexagone, l'analyse de son intensité de pratique par département témoigne d'une implantation inégale et originale.

¹³⁶ DAVISSE A., LOUVEAU C. (1998), *Sports, Ecole, Société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et temps du sport".

¹³⁷ Elisabeth Loisel, sélectionneur de l'Equipe de France féminine. *L'Equipe magazine*, n°917, 20 novembre 1999.

Tableau 12 : La part des femmes dans les sports olympiques de 1963 à 1997¹³⁸

Sports	1963	1971	1980	1990	1994	1997
Haltérophilie	0	0	0	nc ¹³⁹	28	nc
Gymnastique	41,3	51,2	64,1	nc	76	79,3
Sports équestres	65,3	50,9	56,7	65	66	69,6
Natation	35,5	42,9	43,1	48	48	52,3
Volley-ball	13,5	24,9	40,2	49,4	47	49,7
Sports de glace	18,5	50,5	51,4	46	48	49,5
Ski	42,5	40	43,6	40,5	42	40,8
Badminton			40,8	36	39	40,5
Aviron	6,8	9,7	17,8	32,3	37	38,8
Basket-ball	21	32,6	48,3	46	38	37
Athlétisme	14	26,5	32,6	31	34	36,4
Escrime	22	30,1	24,4	25	35	36
Tennis	33	33,3	38,7	33	33	33,9
Pentathlon moderne			27,7	30	30	30,7
Handball	10	15,7	32,5	34	32	32,7
Voile	16,8	24	22,3	8,7	18	23,2
Canoë-kayak	16,5	18,4	25,4	23,2	29	23
Judo	5,5	9,4	18,8	20	21	23
Tir à l'arc	7,1	9,8	19,7	21,4	23	22,3
Lutte	0	0	4,3	17,6	22	22
Base-ball (soft-ball)			12,3		15	19
Hockey sur gazon	25,7	19,1	21,9	20,5	16	17,6
Tennis de table	6,7	8,9	12,1	12,7	13	14,1
Tir	4,3	8,6	7,1	9,2	10	9,9
Cyclisme	0,1	0,5	1,8	5	8	9,3
Boxe anglaise	0	0	0	4	3	6,7
Football	0	0,3	1,2	1,8	2	1,5

Source : d'après DAVISSE A., LOUVEAU C. (1998), *Sports, Ecole, Société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et temps du sport", p. 316.

I. 2. La pratique du football féminin : peu de rapport avec son homologue masculin

Le football féminin rassemble moins de 2 % de l'ensemble des licenciés à la Fédération Française de Football. Mais à l'intérieur de l'espace français, d'importantes disparités d'implantation s'observent (carte 40) : le Massif-Central et le Centre-Ouest du pays

¹³⁸ Les pourcentages dans chaque catégorie ont été établis à partir des statistiques publiées régulièrement par le Bureau Etudes et Statistiques du Ministère Jeunesse et Sport. Les cases blanches correspondent à une absence de données dans les documents de synthèse sur les licences (fédération non existante à la date considérée, licences féminines non signalées ou non différenciation des licences en fonction du sexe).

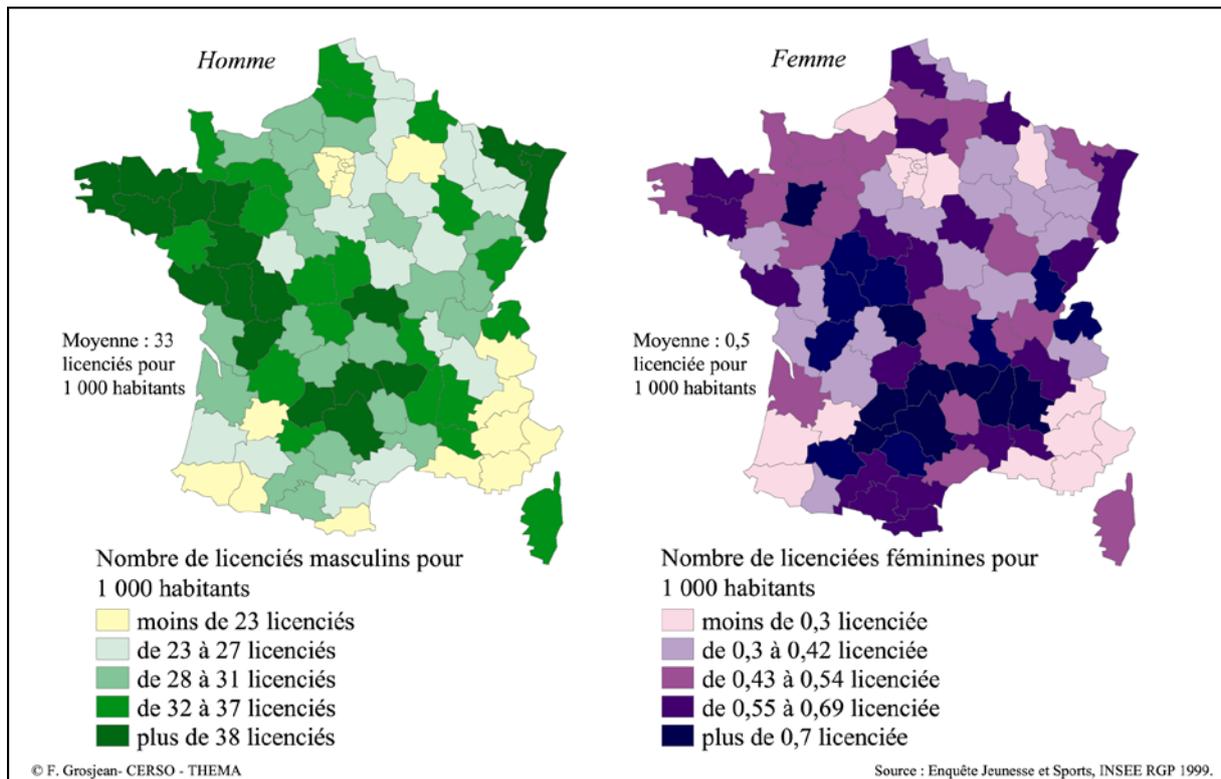
¹³⁹ « nc » signifie non-communicué.

enregistrent les taux de pratique les plus élevés, au contraire de l'Ile de France ou du Sud-Est de la France moins concernés par la pratique féminine.

A titre d'exemple, on peut opposer le Cantal (1,36 licenciée pour 1 000 habitants) et la Creuse (1,14) aux Hauts-de-Seine (0,12) ou à Paris (0,03). Au regard des chiffres précités, le football féminin semble davantage présent dans les départements ruraux.

Des comportements régionaux s'affirment donc avec vigueur. En outre, la présence du football féminin semble répondre à une diffusion particulière : la distribution spatiale des taux féminins et celle des taux masculins diffèrent sensiblement. La présence de la discipline ne dépend pas des logiques d'implantation du football masculin. Il apparaît dès lors difficile de promouvoir le football féminin selon le modèle de diffusion du football masculin.

Cartes 40 : La pratique du football masculin et féminin en France : deux logiques distinctes

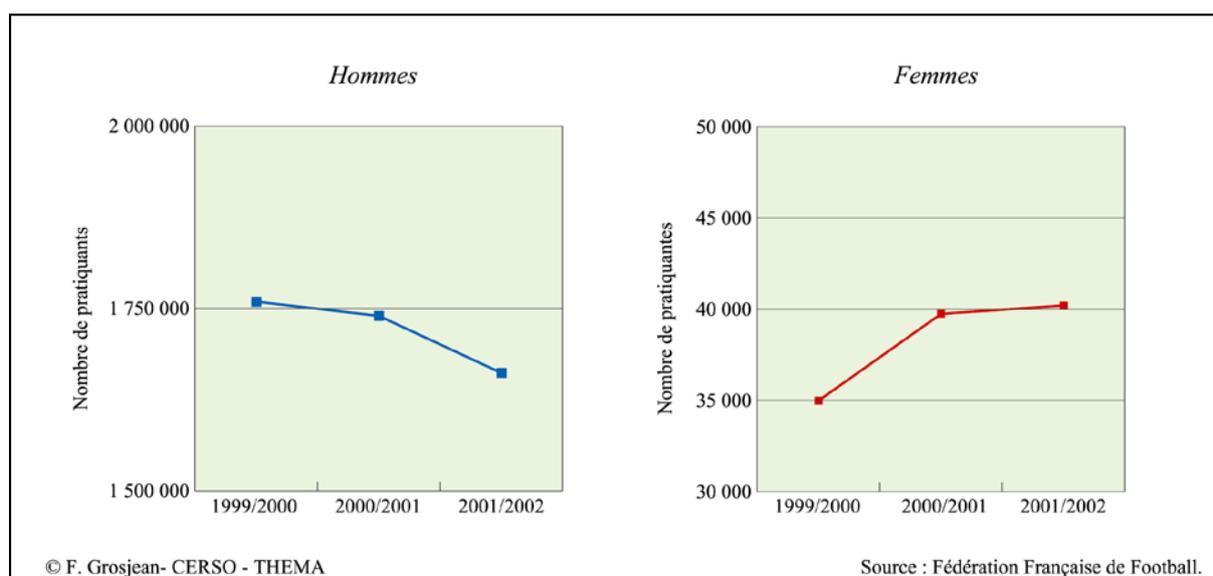


Au vue de la carte exprimant l'intensité de la pratique féminine par département (carte 40), il est d'ores et déjà envisageable d'apprécier la présence de la discipline en Franche-Comté ; la représentation cartographique atteste d'une inégale diffusion du football féminin dans les départements francs-comtois. En effet, le Jura (0,86 licenciée pour 1 000 habitants) et le Doubs (0,70) sont bien placés à l'opposé du Territoire de Belfort (0,50) et surtout de la Haute-

Saône (0,33). Ces disparités spatiales à l'intérieur de notre espace régional, déjà perceptibles au niveau national, seront analysées ultérieurement dans le détail. Les facteurs induisant ces différences d'intérêt seront dès lors à découvrir.

Toutefois, l'évolution positive des effectifs depuis quelques d'années révèle ses potentialités de développement. En effet, tandis que le football masculin est parvenu à un seuil de saturation, le football féminin fait preuve d'originalité et d'un certain dynamisme (figure 55). Entre la saison 1999/2000 et la saison 2000/2001, la hausse des effectifs féminins atteint 13,5 % ! Mais n'oublions pas de nuancer nos calculs d'évolution car la faible participation féminine est favorable à un pourcentage de progression (ou de régression) élevé.

Figure 55 : Les évolutions des effectifs masculins et féminins en France :
deux courbes aux allures inverses¹⁴⁰



Ce regard porté sur le football féminin dans le pays explicite son originalité ; la pratique des filles s'impose désormais comme le principal potentiel de développement du football en France. Le contexte de notre étude étant posé, nous pouvons dès à présent nous recentrer sur la Franche-Comté et analyser la géographie du football féminin à une échelle plus grande. La mise en lumière de ses logiques d'émergence ainsi que les blocages à son essor ouvriront notre discours vers ses perspectives d'évolution.

¹⁴⁰ Les courbes expriment l'évolution des effectifs sur seulement trois années ; il est évident qu'un regard en-deçà de la saison 1999/2000 enrichirait notre discours mais les données à notre disposition nous l'interdisent.

II. Le football féminin en Franche-Comté : une logique singulière

Nous l'avons déjà précisé, la région dispose de 21 sections féminines qui se répartissent de la manière suivante : 8 dans le Doubs, 10 dans le Jura, 2 en Haute-Saône et 1 dans le Territoire de Belfort. La Franche-Comté compte 969 licenciées¹⁴¹ et le taux de pratique s'élève à 0,75 licenciée pour 1 000 habitants. Le taux de pratique du football masculin, à savoir 33 licenciés pour 1 000 habitants, démontre très clairement les différences de poids entre les deux sexes.

Au-delà d'un simple état des lieux du football féminin en Franche-Comté, notre analyse se doit de dégager ses logiques d'implantation. Il s'agira d'exposer les espaces de forte et de faible diffusion de la pratique féminine. Il sera intéressant d'analyser les déficits en structures d'accueil ; démontrer la singularité du football féminin est ici notre objectif. Les institutions en charge du football (Fédération Française de Football, ligues et districts) doivent prendre en considération cette originalité dans leur politique de promotion de la discipline.

II. 1. La localisation des pratiquantes

II. 1. 1. Le football féminin et le football masculin, deux logiques spatiales différentes

La géographie de la pratique féminine à l'échelle française est peu en rapport avec celle de son homologue masculin. L'objectif est désormais de confronter la présence de la pratique des filles à celle des garçons à l'échelle de la Franche-Comté.

De prime abord, la dispersion des taux de pratique par canton atteste d'une distribution géographique hétérogène : près de 10 % des cantons francs-comtois ne recensent aucune pratiquante (13 cantons sur 116) alors que la discipline connaît sa plus forte diffusion (5 licenciées pour 1 000 habitants) dans les cantons de Montbenoît (nord-est de Pontarlier) et de Sellières (nord de Lons-le-Saunier).

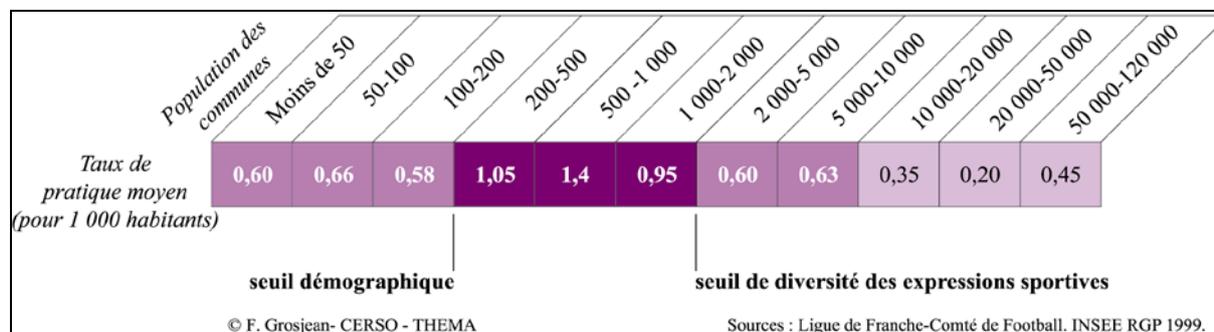
Une lecture des taux par tranche de taille de commune révèle la très faible audience de la discipline dans les communes les plus peuplées¹⁴². La diffusion du football féminin est maximale dans les bourgs ruraux. La distribution des taux féminins selon le volume de

¹⁴¹ Le nombre de licenciées résidentes en Franche-Comté et non le nombre de licenciées inscrites dans un club franc-comtois.

¹⁴² Nous avons calculé le taux de pratique moyen de la discipline et non la moyenne des taux par tranche de taille de commune. Le taux moyen est donc : (somme des pratiquantes de la taille des communes) / (somme de la population de taille des communes) * 1 000.

population des communes rejoint celle des taux masculins. De la même manière que le football masculin, le taux de pratique du football féminin atteint ses plus faibles valeurs à la fois dans les plus petites communes et les plus peuplées.

Figure 56 : Le taux de pratique du football féminin et la population des communes



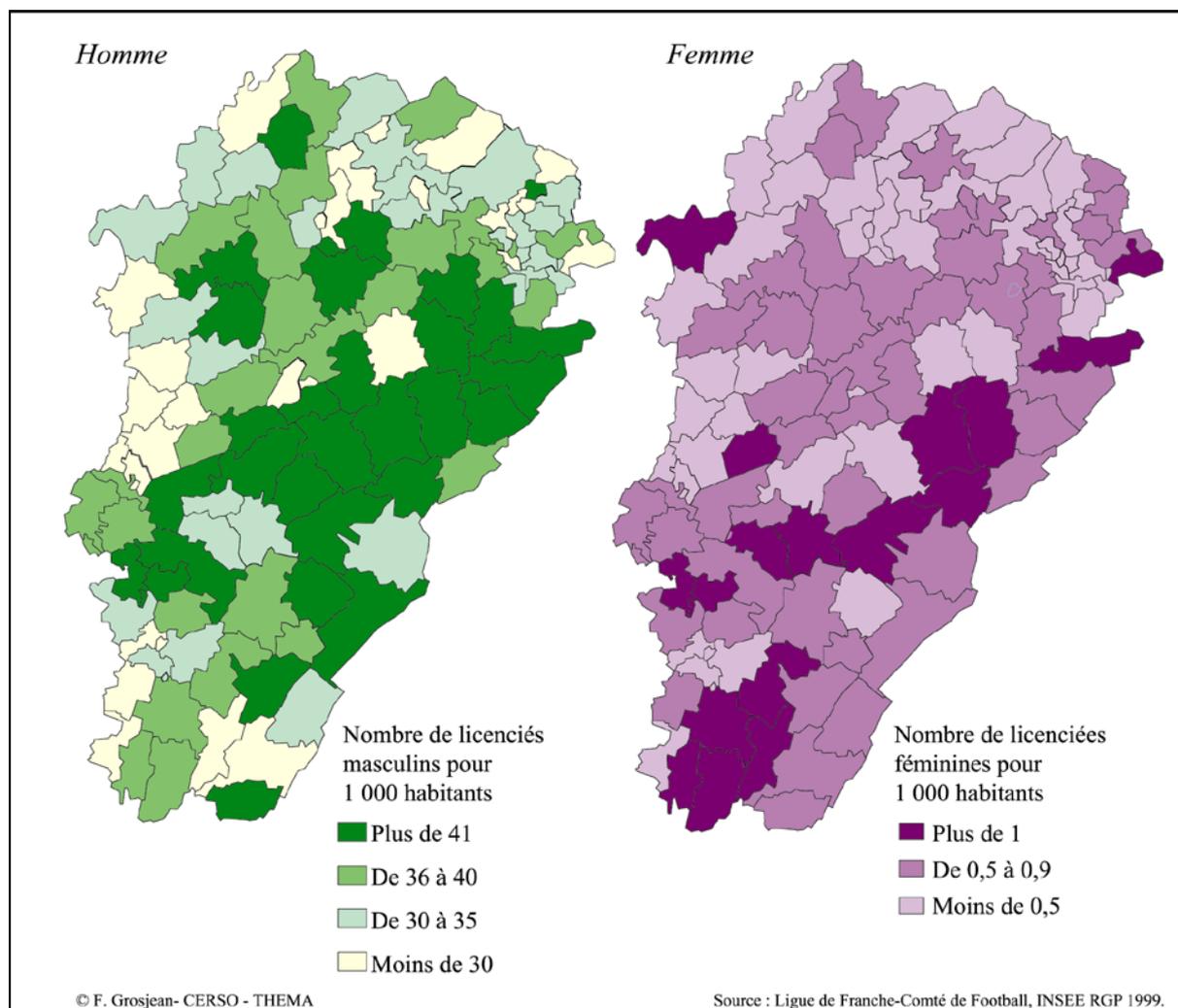
Néanmoins, la cartographie des taux féminins se démarque de celle des taux masculins. Les écarts aux moyennes établies pour chaque classe de taille de commune, pour le football féminin et masculin, expliquent cette asymétrie.

En effet, à la lecture de la carte 41, le football féminin se développe en Franche-Comté selon sa logique propre. La partition spatiale des taux féminins ne reproduit pas celle des taux masculins. L'exemple du département du Jura est probant.

Le Jura constitue l'espace où le football féminin connaît sa plus forte audience ; or, la pratique du football masculin est la plus intense dans le département du Doubs. Dans la région, le modèle de diffusion du football ne s'adapte pas à la pratique féminine car leur logique d'implantation s'individualise.

Dès lors, il n'apparaît pas judicieux de calquer le développement du football féminin sur le modèle de diffusion du football masculin.

Carte 41 : L'intensité de pratique du football masculin et féminin en Franche-Comté, deux géographies différentes (saison 2001/2002)¹⁴³



II. 1. 2. Des contrastes qui tendent à se renforcer dans l'intensité de pratique

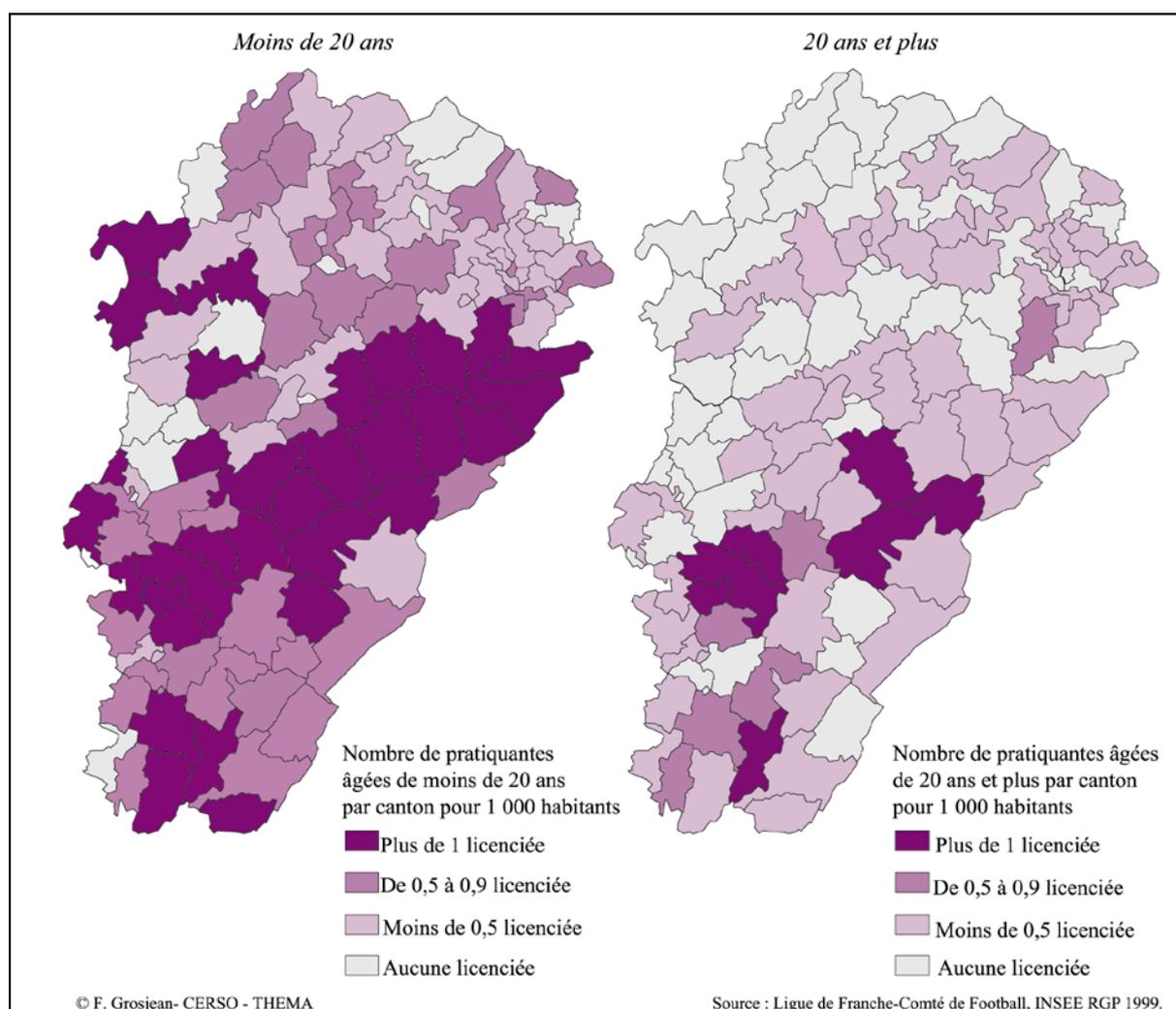
Après avoir exposé la particularité de la pratique féminine, analysons désormais la présence de la discipline sous un angle prospectif. En d'autres termes, l'inégale diffusion de la discipline à l'intérieur de notre espace d'étude va-t-elle perdurer et s'inscrire dans la durée ?

Dans cette optique, nous avons distingué la pratique adulte (licenciées de plus de vingt ans) de la pratique jeune (moins de vingt ans). Une pratique jeune intense est sensée conforter l'audience de la discipline au contraire d'une faible participation des moins de 20 ans qui condamne son développement.

¹⁴³ Les taux de pratique ont été calculés à l'échelle du canton. Une représentation à l'échelon communal n'aurait pas été pertinente du fait de la faible audience du football féminin.

Au regard de la carte 42, un renforcement des disparités de pratique est prévisible. Les taux de pénétration les plus élevés de la pratique jeune sont avant tout relevés dans les espaces de forte implantation de la discipline. Les perspectives d'évolution du football féminin proposées sont l'accroissement de l'audience du football féminin dans le Jura et le Haut Doubs et une stagnation, voire une diminution, en Haute-Saône.

Carte 42 : L'intensité de la pratique féminine adulte et jeune :
le renforcement des disparités spatiales



La géographie actuelle de la pratique féminine en Franche-Comté découle d'un rythme de propagation de la discipline variable à l'intérieur de notre espace de référence. Une étude de l'évolution des effectifs dans la région depuis une dizaine d'années peut expliquer les différentiels d'intérêt.

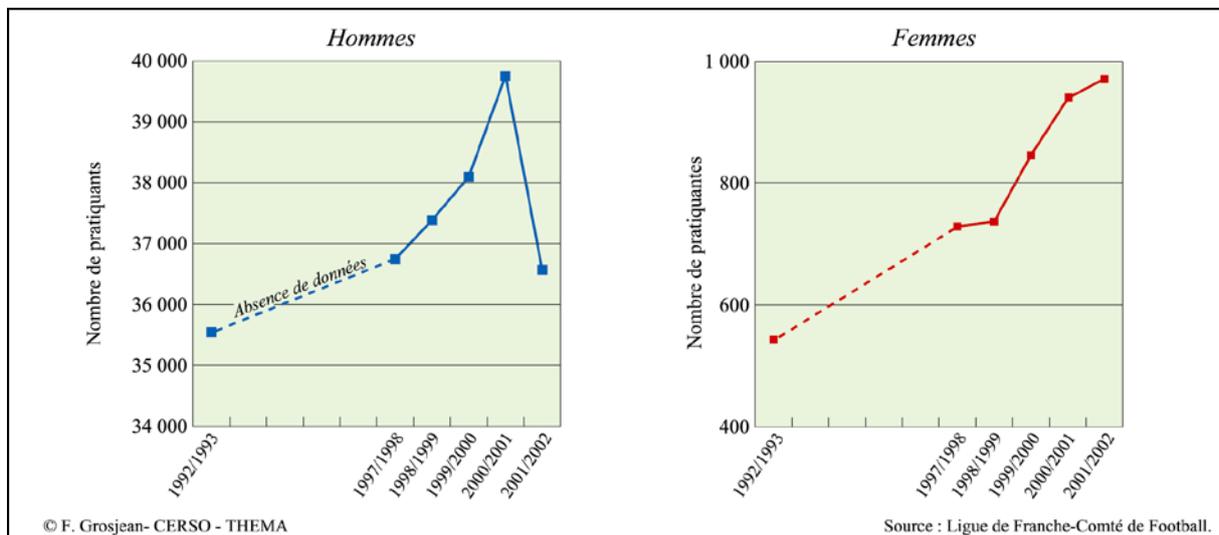
II. 1. 3. Une évolution positive des effectifs féminins en Franche-Comté, mais des différences spatiales importantes

Notre analyse diachronique est alimentée par les données fournies par la Ligue de Franche-Comté de Football. Dès lors, notre regard portera sur la période 1992-2001. L'approche débute par une analyse générale (évolution des effectifs de la région), puis elle identifie les particularités locales (échelle du canton).

La hausse continue des effectifs féminins en Franche-Comté

De 1992 à 2001, les effectifs féminins francs-comtois ont quasiment doublé, passant de 541 à 969 licenciées. La croissance du nombre de pratiquantes est manifeste à partir de la saison 1999/2000 ; cette progression est peut-être liée à l'Effet Coupe du Monde¹⁴⁴. Mais il semble que l'essor du football féminin dans la région résulte davantage de la politique de promotion de la Ligue de Franche-Comté de Football. L'instance en charge de la discipline organise notamment des journées d'apprentissage de la pratique du football auprès des filles. Cette démarche incitative permet d'attirer les filles sur les terrains de football sans forcément les engager dans un club.

Figure 57 : Evolution des effectifs masculins et féminins en Franche-Comté (1992-2001) : deux trajectoires différentes



¹⁴⁴ L'Effet Coupe du Monde est couramment évoqué pour expliquer la hausse du nombre des licenciés affiliés à la FFF, suite à la victoire de l'équipe de France masculine à la Coupe du Monde 1998.

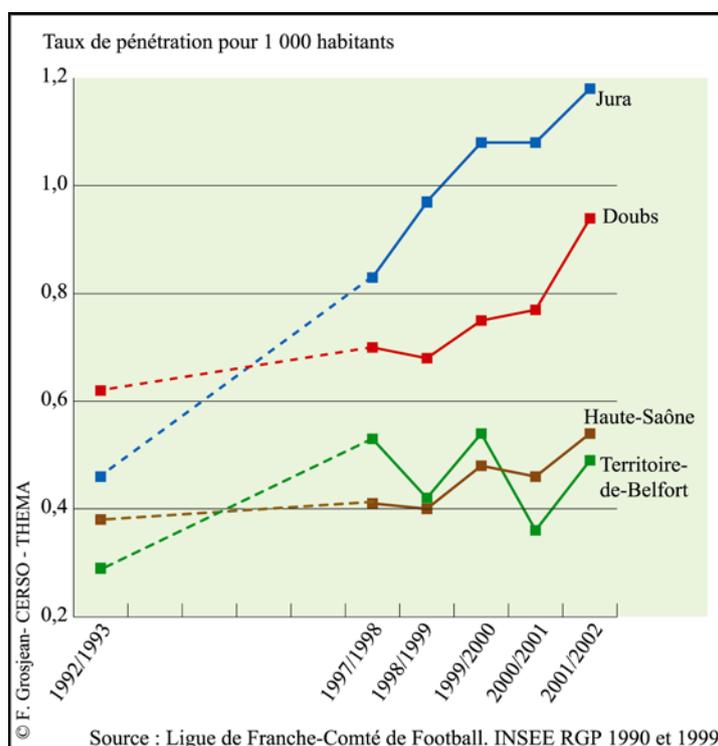
Toutefois, cette évolution positive des effectifs à l'échelle régionale masque en réalité des variations sensibles à l'intérieur de l'espace franc-comtois. Un regard sur les trajectoires départementales remet en cause la courbe régionale.

Le bond en avant du Jura

L'évolution de la présence du football féminin par département souligne des contrastes intrarégionaux notoires.

A l'évidence, le Jura a connu la plus forte croissance (figure 58) ; une évolution de moindre ampleur s'est produite dans le département du Doubs. En Haute-Saône, la progression est lente tandis que l'évolution de la discipline dans le Territoire de Belfort est très irrégulière. L'allure accidentée de la courbe d'évolution du taux de pratique dans le département belfortain est à mettre en relation avec son faible nombre de licenciées. Quelques nouvelles inscriptions ou arrêts de la pratique suffisent à perturber sensiblement la forme de la courbe.

Figure 58 : La propagation du football féminin dans les départements francs-comtois : des trajectoires particulières (1992 à 2001)



En moins d'une dizaine d'années, le Jura a effectué un véritable bond en avant puisque ses effectifs ont triplé entre les deux dates ; les taux de variation sont de +154,3 % pour le Jura,

+57,7 % pour le Doubs, +76,3 % pour le Territoire-de-Belfort et de +42,5 % pour la Haute-Saône !

Le football féminin accroît son audience dans les quatre départements francs-comtois, mais cette progression se réalise à des vitesses différentes.

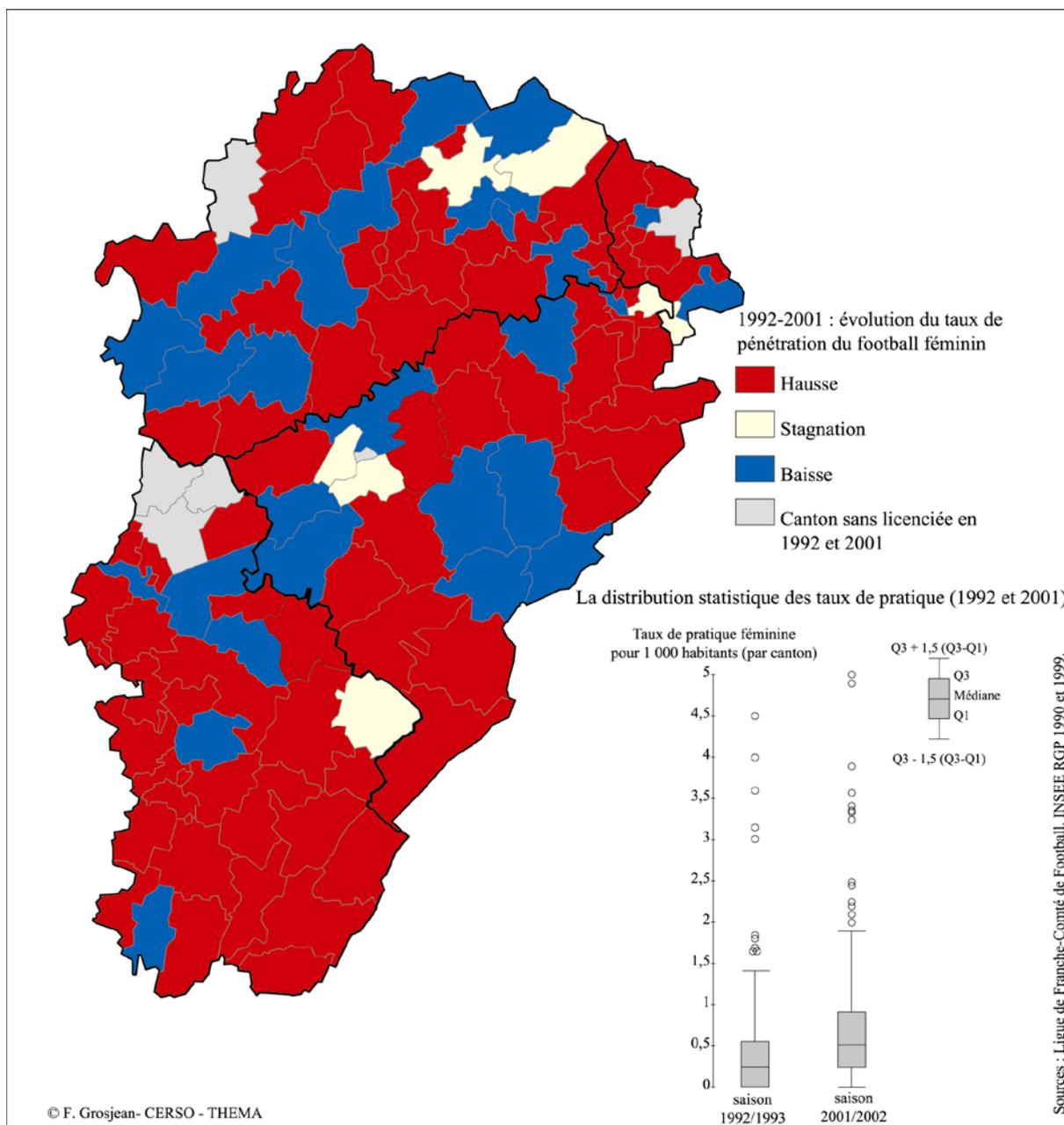
La lecture de disparités spatiales marquées

A la lecture des indicateurs relatifs aux départements, les discontinuités spatiales se dessinent. Poursuivons et terminons notre analyse chronologique par une représentation de l'évolution de la pratique à l'échelle cantonale. La carte 43 exprime les particularités locales ; une ligne joignant le sud du Jura au nord-est du Doubs se dévoile. Au nord de ce tracé, la pratique progresse peu ou régresse au contraire du sud où les évolutions sont régulièrement positives.

Dans son ensemble, l'audience du football féminin en Franche-Comté s'accroît ; mais cette évolution positive provient essentiellement des bons résultats des départements du Jura et du Doubs. Parallèlement à un accroissement de la pratique féminine, la dernière décennie est marquée par un renforcement des disparités spatiales en Franche-Comté. Les histogrammes de distribution des taux de pratique, représentation graphique accompagnant la carte 43, illustre cet accroissement de l'étendue des valeurs. A la lecture de ces derniers, assiste-t-on à l'amorce d'un système de diffusion auréolaire ?

Ces différentiels d'intérêt sont désormais à explorer. L'inégale densité de structures d'accueil adaptées aux filles explique-t-elle cette géographie de plus en plus nuancée ? Dans ce sens, la faible occurrence de sections féminines en Haute-Saône bloque-t-elle l'émergence de la discipline dans le département ? La mise en regard de la distribution géographique des structures d'accueil et de leur logique d'apparition tentera d'apporter des éléments de réponse à l'inégale intensité de pratique de la discipline.

Carte 43 : L'évolution de l'intensité de la pratique féminine en Franche-Comté : les différences s'accroissent¹⁴⁵ (1992-2001)



¹⁴⁵ Les diagrammes de répartition qui accompagnent notre carte sont appelés aussi "boîte et moustache" (box and whiskers) ; ils sont parmi les plus utilisés dans l'analyse exploratoire des données. Pour plus de précisions sur leur construction et leur utilisation, voir : (Hoaling et alii, 1983), (Waniez, 1991), (Ravenel, 1997).

II. 2. Les conditions nécessaires à l'apparition des structures d'accueil

II. 2. 1. L'accès aux structures adaptées : une Franche-Comté divisée en deux

La région compte un peu moins de 1 000 licenciées. Ce nombre est le résultat d'une croissance régulière de l'audience du football féminin depuis près de 10 ans.

Nous l'avons précisé précédemment, les pratiquantes évoluent soit au sein de sections féminines soit au sein d'équipes mixtes (mixité autorisée jusqu'à 14 ans). La pratique mixte regroupe près de 45 % des licenciées de la région ; les sections féminines concentrent donc environ 55 % des pratiquantes. Ces dernières sont inscrites dans 21 clubs disposant d'au moins une équipe féminine ; seulement deux clubs sont exclusivement féminins : l'UFF Besançon et l'AS Féminine Valentigney.

Au regard de la carte 44, l'accès à la pratique féminine (aux équipes féminines) en Franche-Comté est très inégale. Le département de la Haute-Saône se démarque à nouveau par la très faible densité de structures d'accueil. Le Territoire de Belfort et le nord du Doubs (le Pays de Montbéliard) possèdent également peu de structures adaptées. A l'inverse, le Jura et le Haut-Doubs concentrent de nombreuses sections féminines.

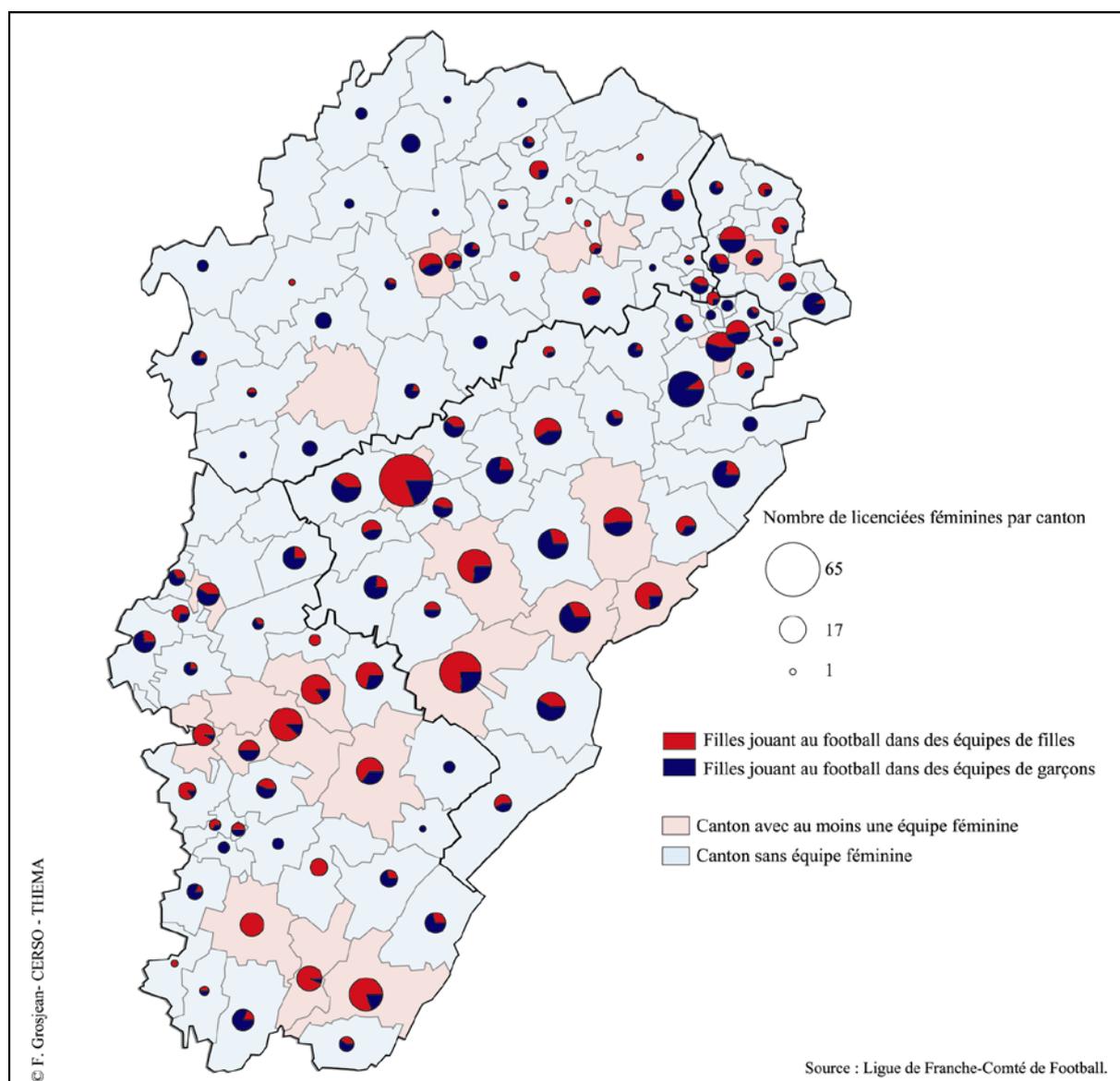
Une ligne se dessine et partage en deux la région : au sud, la densité de structures d'accueil favorise la pratique féminine tandis qu'au nord, les déficits d'encadrement la limitent. Nous avons mis en évidence cette opposition dans l'analyse de l'intensité de la pratique des filles. A l'évidence, le développement de la discipline ne peut être effective sans la présence de structures d'accueil adaptées (équipes accueillant des filles qui ne peuvent plus jouer en mixité).

Par ailleurs, la carte 44 nous renseigne sur les potentiels d'apparition de nouvelles structures. En considérant le volume de pratiquantes non-inscrites dans des sections féminines, des créations sont envisageables autour de Maîche, dans le Pays de Montbéliard et dans le secteur de Baume-les-Dames. De plus, un foyer de recrutement apparaît autour de Besançon dont pourrait profiter l'UFF Besançon, l'unique section féminine de la capitale franc-comtoise.

La région souffre incontestablement d'un déficit de clubs adaptés à la pratique des filles. La faible occurrence de structures d'accueil dans la région interdit l'essor de sa pratique. Dans le but de fidéliser les filles à la pratique du football, des équipes féminines doivent se créer plus

tôt afin que celles-ci puissent jouer au football entre elles (la mixité est autorisée en France jusqu'à 14 ans) et « non avec les garçons au potentiel physique supérieur »¹⁴⁶. Le déficit d'encadrement des filles en Franche-Comté semble se vérifier sur l'ensemble du territoire national, « En Vendée, par exemple, la moitié des clubs ont une fille en mixité.[...] Le problème, c'est qu'en face de ces joueuses isolées il n'y a que sept clubs ou sections féminines sur deux cent clubs. C'est aberrant »¹⁴⁷, et constitue un frein majeur à une expression plus large de la discipline.

Carte 44 : L'encadrement des licenciées : l'inégale accessibilité à la pratique féminine



¹⁴⁶ DAVISSE A., LOUVEAU C. (1998), *Sports, Ecole, Société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et temps du sport".

¹⁴⁷ Elisabeth Loisel. *L'Equipe Magazine*, n° 917, 20 novembre 1999.

Ainsi, devant ce manque de structures adaptées, la FFF a défini le Plan national de développement du football féminin. Ce plan se décompose en trois axes majeurs : la pratique de masse constitue le premier, la constitution d'une élite forte le deuxième et enfin la qualité et l'effectif de l'encadrement le troisième. Le plan quadriennal (2000-2004) institué par la fédération ambitionne la création de nouvelles sections féminines.

La Franche-Comté applique les directives nationales avec un certain dynamisme. En effet, deux sections scolaires ont été mises en place à Besançon¹⁴⁸. Ces créations soulignent la volonté des instances régionales d'accompagner l'essor de la discipline. En outre, l'encadrement des joueuses de la région sera bientôt renforcé par la création d'un poste de Cadre d'Animation Technique Régional Féminin (CATRF). Sur ce point, la FFF a déjà créé 15 des 25 postes de CATRF. Ces cadres régionaux ont pour objectif de proposer et de conduire un plan d'actions (football en milieu scolaire, sélections, etc.) en collaboration avec les commissions techniques féminines régionales.

II. 2. 2. La faible occurrence de structures d'accueil adaptées : de longues distances à parcourir pour les pratiquantes... et les équipes en place

Les licenciées doivent s'adapter à la faible densité d'équipes féminines : la rareté des structures induit logiquement de longs déplacements pour les pratiquantes et une offre réduite pour les filles désirant débiter la pratique.

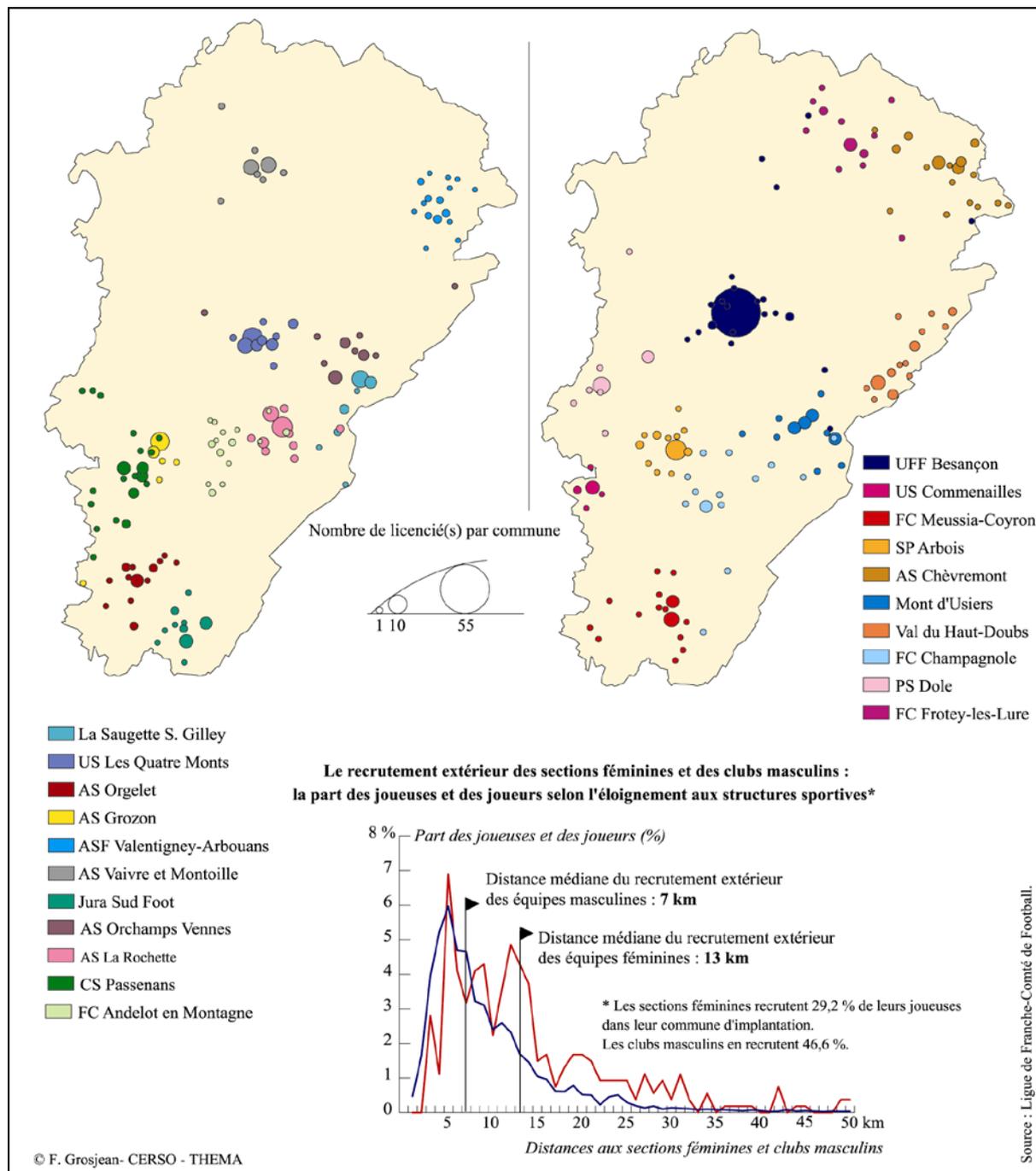
Les zones de chalandise des sections féminines : un recrutement diffus dans l'espace

Une cartographie des aires de recrutement des sections féminines met en lumière l'étendue spatiale de leur attraction et précise les distances parcourues (carte 45). Hormis l'UFF Besançon et l'US Commenailles dont l'assise locale est prononcée, les clubs opèrent un recrutement dispersé et éloigné de leur commune siège.

La carte est accompagnée d'une représentation graphique exprimant la répartition des joueuses selon l'éloignement à leur lieu de pratique. La figure synthétise et résume les aires de chalandise des sections. La distance retenue ici est la distance réseau la plus courte en kilomètres. Elle est définie à partir des centroïdes des communes. La portée des clubs masculins est également représentée afin de percevoir et mesurer la singularité des sections féminines.

¹⁴⁸ Les sections sont rattachées au Lycée Pergaud et au collège Camus.

Carte 45 : Les zones de chalandise des sections féminines (2001/2002) :
l'étendue des aires de recrutement



L'allure de la courbe décrivant la répartition des joueuses selon l'éloignement à leur club de rattachement est accidentée du fait du faible nombre d'inscrites. Malgré cette succession de pics ou de creux, elle se démarque sensiblement de la courbe exprimant la distribution des effectifs masculins.

Les deux distributions offrent en effet des formes différentes. 29 % des licenciées filles jouent au football dans leur commune de résidence, contre près de la moitié pour les licenciés masculins. La part du recrutement extérieur (au-delà de la commune siège du club) est nettement plus importante chez les équipes féminines que chez les équipes de garçons (71 % contre 53 %). Les équipes féminines recrutent également plus loin.

Les clubs masculins recrutent 7 % de leurs joueurs au-delà de 15 km ; les sections féminines en attirent près de 20 %. La distance médiane du recrutement extérieur des sections féminines est de 13 km contre 7 km pour les équipes masculines. La faible fréquence des équipes de filles est responsable de l'étendue de leur zone de chalandise. Au contraire, la forte densité de clubs masculins dans la région circonscrit l'influence spatiale des équipes et explique leur recrutement concentré dans leur espace immédiat (à moins de 10 km).

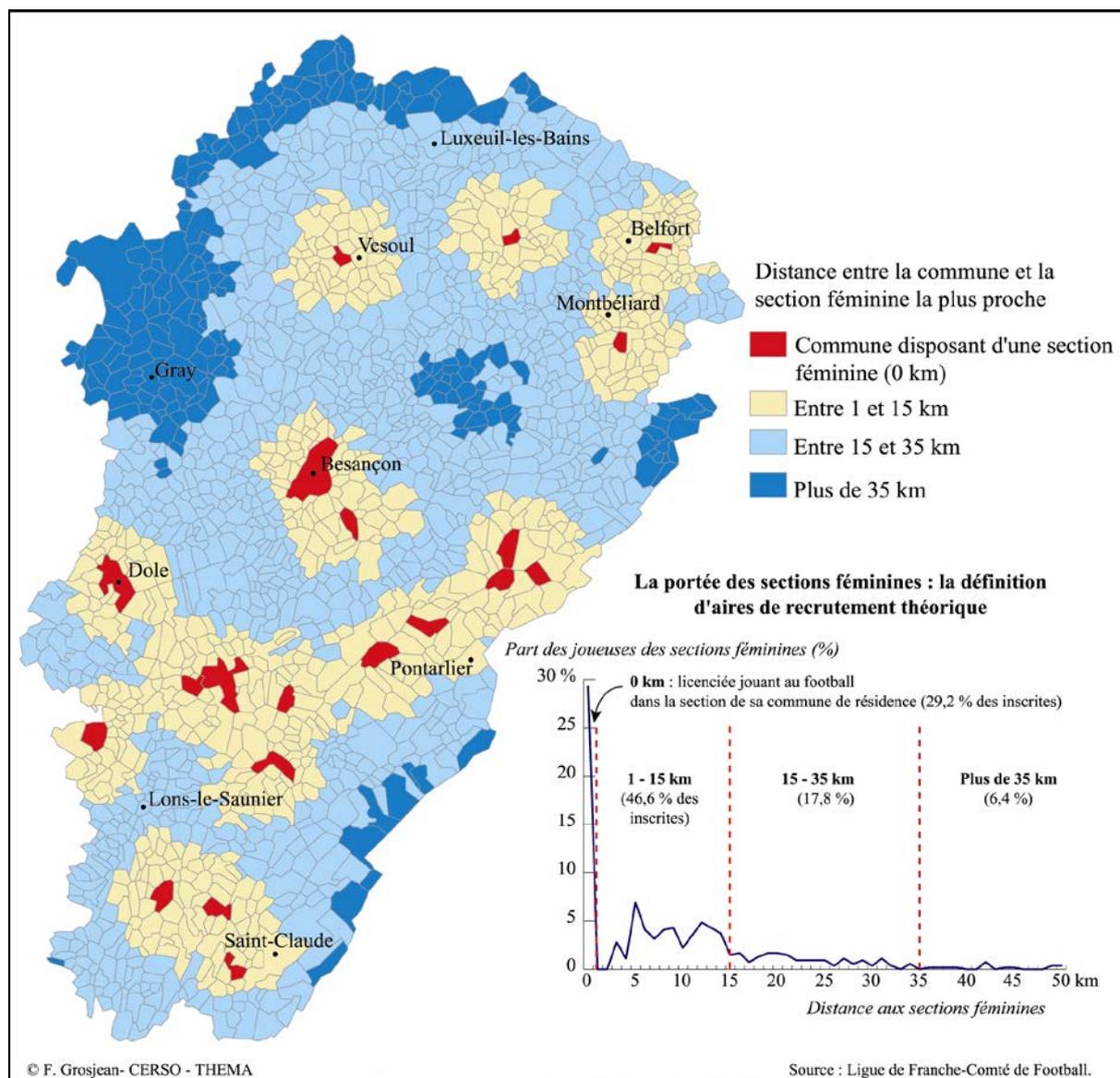
Pour terminer l'analyse des logiques de recrutement des sections féminines, nous pouvons définir des aires de recrutement théorique des sections féminines. La démarche vise à dévoiler les zones concernées par la discipline, à proximité des structures sportives, et les zones délaissées, trop loin des équipes pour faire émerger une pratique féminine. Elle doit démontrer l'inégale accessibilité à la discipline.

La méthode s'appuie sur le calcul des distances parcourues par les joueuses franc-comtoises entre leur commune de résidence et leur club de rattachement. Nous obtenons ainsi un modèle de portée des équipes féminines régionales :

- les sections féminines recrutent en moyenne 29,2 % de leurs joueuses dans leur commune d'implantation (distance 0 km) ;
- entre 1 et 15 km, elles en recrutent 46,6 % ;
- entre 15 et 35 km, elles attirent 17,8 % de leurs joueuses ;
- au-delà de 35 km, elles en attirent 6,4 %.

Il est dès lors possible d'appliquer le modèle régional pour toutes les équipes de filles (carte 46). Plus on s'éloigne de celles-ci, plus l'intensité des attractions s'amenuise. La démarche ignore les particularités des sections, la forme de leur zone de chalandise et du potentiel de joueuses à leur disposition. Elle résume l'information dans un but de dégager des tendances générales et non locales.

Carte 46 : Les aires de recrutement théorique des sections féminines :
les espaces concernés, les zones enclavées



L'observation de la carte des aires de recrutement théorique appelle plusieurs remarques et rejoint plusieurs constats exprimés précédemment dans ce chapitre. Les marges de la région apparaissent défavorisées ; les valeurs sont ici à pondérer car notre modèle franc-comtois ignore l'influence des équipes des régions voisines. Dans certain cas, les communes peuvent se localiser dans une zone de recrutement d'une équipe extra-régionale.

La carte reproduit les tendances exprimées par la carte du taux de pratique de la discipline en Franche-Comté (carte 41). Elle met en avant la position privilégiée du Jura, la position en retrait de la Haute-Saône. La localisation des équipes féminines et leur portée expliquent

l'inégale intensité de pratique du football dans la région. Pour accroître le nombre de footballeuses, les équipes de filles doivent être plus nombreuses.

La faible densité des équipes féminines : un frein à la pérennité des sections

Au-delà des contraintes affectant les joueuses, le faible nombre d'équipes féminines nuit également à la pérennité des sections car elles doivent assumer, d'un point de vue financier et matériel, de longs trajets lorsque l'équipe évolue à l'extérieur. Lors de la saison 2001/2002, l'AS Orchamps-Vennes a parcouru plus de 1 250 kilomètres pour disputer ses rencontres de championnat (niveau régional). Quant à l'AS Chèvremont et l'AS Passenans, ils ont effectué près de 2 000 kilomètres ! Dans ce sens, nous avons interrogé les dirigeants des équipes de filles ; pour la moitié d'entre eux, ces déplacements représentent un problème financier important voire très important. Ainsi, les distances apparaissent comme un obstacle majeur pour la moitié des sections.

La faible densité de structures d'accueil constitue également un handicap indéniable pour les clubs de l'élite, comme le rappelle Aline Riera « *L'an dernier, à Saint-Brieuc, sur 500 000 francs de budget, 400 000 étaient alloués aux déplacements* »¹⁴⁹. La rareté des équipes apparaît alors comme un blocage majeur au développement de la pratique féminine : elle limite l'accès à la discipline et elle remet en cause la pérennité des structures existantes.

III. Une démarche pour accroître l'audience de la discipline

La géographie du football féminin exprime son originalité et ses insuffisances en structures d'accueil adaptées. Dès à présent, il importe d'analyser les attentes des licenciées et des dirigeants des sections féminines en vue de saisir cette singularité et de soutenir le développement de la discipline. Comment les joueuses et les dirigeants perçoivent-ils les déficits d'encadrement ? Quelles sont, selon eux, les conditions favorables à la pratique féminine ? Quels types d'actions permettraient l'essor de la discipline ? Voici quelques questions auxquelles nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse.

¹⁴⁹ L'Equipe magazine, n°917, 20 novembre 1999. Aline Riera est éducatrice spécialisée, joueuse au FCF Juvisy (en N1A au cours de la saison 2001-2002).

III. 1. Mesure et essai d'explication du fort taux d'abandon

III.1.1. Une clientèle jeune à fidéliser

La distribution des licenciées par catégorie d'âge met en évidence l'importance des seniors : plus du tiers des pratiquantes font partie de cette classe d'âge (tableau 13). Le poids prépondérant des seniors est toutefois à nuancer du fait de l'étendue de la catégorie. En effet, les pratiquantes de plus de 16 ans possèdent une licence senior.

Tableau 13 : La répartition des licenciées par catégorie d'âge

Catégories	Effectifs	Part dans l'ensemble des licenciées (%)
Débutante (6-7 ans)	89	9,2
Poussine (8-9 ans)	136	14,1
Benjamine (10-11 ans)	148	15,3
13 ans F (12-13 ans)	80	8,3
16 ans F (14-16 ans)	161	16,6
Senior (plus de 16 ans)	353	36,5
Total	967	100

Source : Ligue de Franche-Comté de Football.

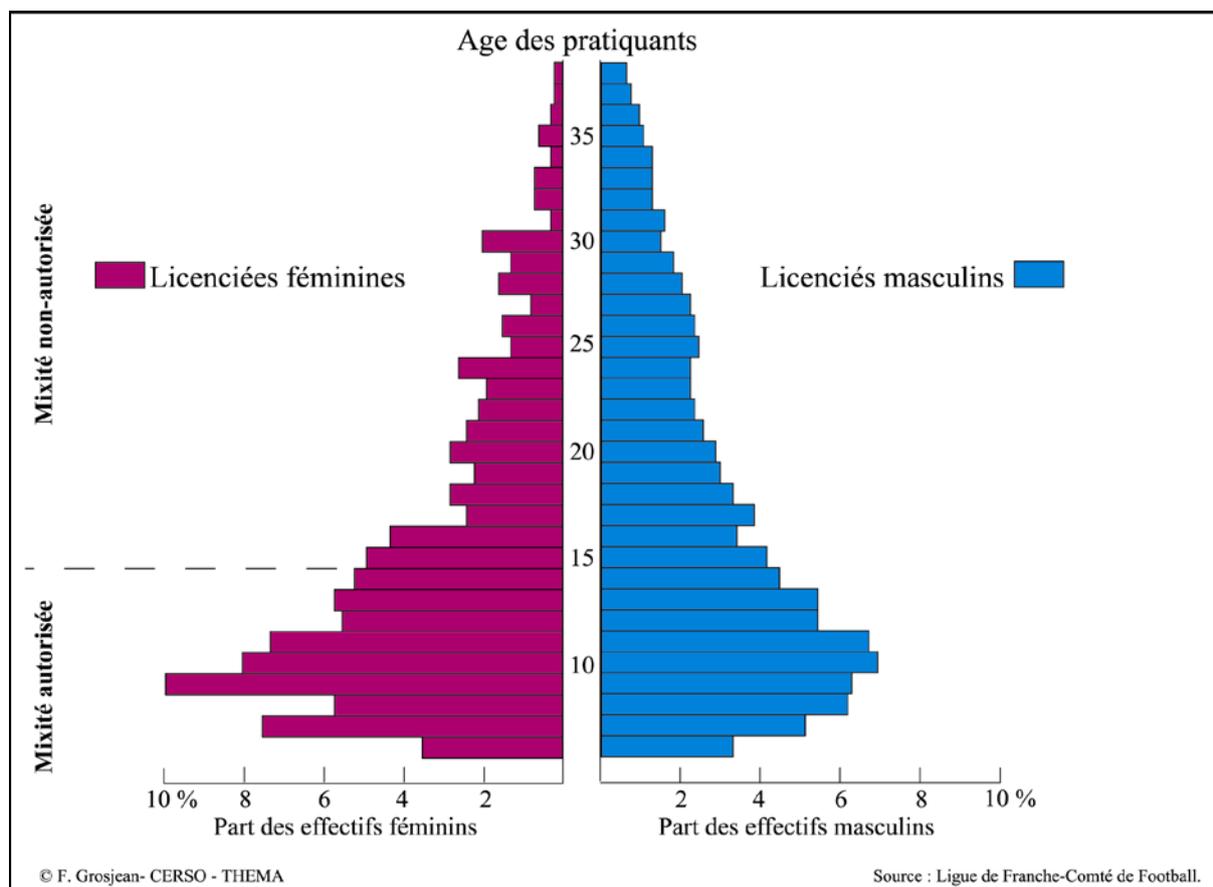
Les effectifs féminins augmentent des débutantes aux benjamines puis chutent pour les moins de 13 ans. Cette diminution n'est pas particulière au football féminin car elle se fait ressentir également chez les licenciés masculins. Après cette catégorie sensible, la hausse des effectifs reprend. Le creux des moins de 13 ans laisse entrevoir les limites de la mixité car c'est à cet âge que les différences entre garçons et filles apparaissent physiquement¹⁵⁰. Le fort taux d'abandon relevé à cet âge résulte sans aucun doute des insuffisances en structures adaptées et d'un manque évident d'informations relatives aux sections existantes.

La pyramide des âges des licenciées apporte une analyse plus détaillée et nuance les propos tenus au cours de l'analyse de la répartition des joueuses par catégories de pratique (figure 59). On remarque à nouveau le creux de la classe d'âge des moins de 13 ans. La structure par âge des filles adopte une allure qui se rapproche de celle des garçons, avec toutefois des écarts non négligeables. Les jeunes licenciées représentent une part très importante de l'ensemble des pratiquantes : l'âge médian des joueuses est de 13 ans alors que celui des joueurs est de 16 ans. A partir de l'âge de 9 ans et jusqu'à 17 ans, le nombre de

¹⁵⁰ DAVISSE A., LOUVEAU C. (1998), *Sports, Ecole, Société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et temps du sport".

footballeuses décroît rapidement. Au-delà de 17 ans, le nombre de pratiquantes se stabilise jusqu'à 24 ans. Ensuite, la pratique diminue régulièrement et elle devient aléatoire après 30 ans (en ce sens, l'évolution des effectifs féminins reproduit celle des garçons).

Figure 59 : La composition par âge des licenciées féminines et des licenciés masculins : le poids important des plus jeunes pratiquantes



Le passage de la catégorie des benjamines aux moins de 13 ans est donc particulièrement sensible et s'accompagne de nombreux abandons. Mis à part quelques exceptions (les joueuses des deux clubs exclusivement féminins, l'UFF Besançon et l'AS Valentigney, ainsi que les pratiquantes surclassées¹⁵¹), les licenciées de débutantes à 13 ans jouent en mixité. En revanche, la majorité des 16 ans F sont surclassées en seniors. En effet, hormis les pratiquantes inscrites à l'UFF Besançon, l'AS Valentigney et l'AS Chèvremont¹⁵², les 16 ans

¹⁵¹ On entend par joueuses surclassées les pratiquantes d'une catégorie d'âge qui évoluent dans une classe d'âge supérieure, sous-réserve d'une autorisation médicale.

¹⁵² Au cours de la saison 2001/2002, l'UFF Besançon évolue en championnat national (N1B) ; l'AS Valentigney et l'AS Chèvremont évoluent en interrégional. Pour évoluer à ces deux niveaux de compétition, il est obligatoire de disposer d'une équipe de 16 ans F.

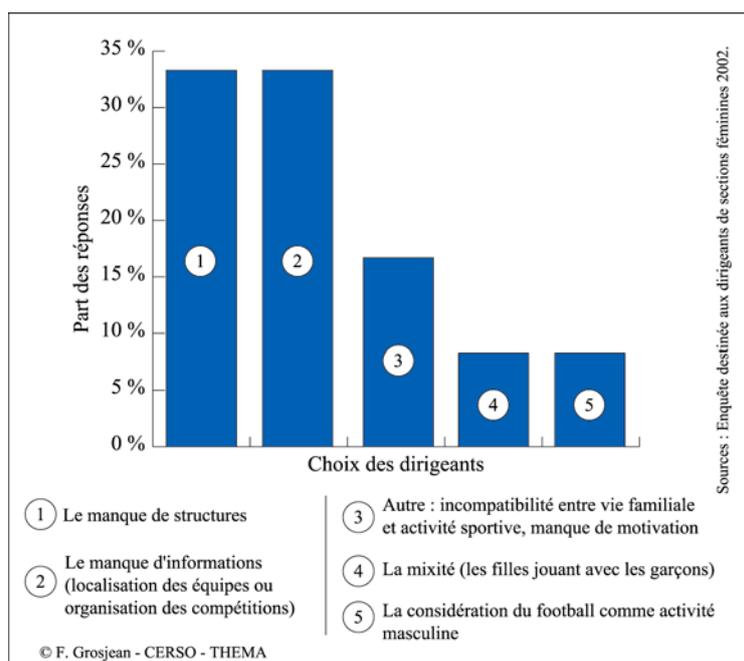
évoluent dans des équipes seniors. Ces sur-classements sont nécessaires aux équipes seniors car ils étoffent des effectifs généralement réduits.

A la lecture de la composition par âge des pratiquantes, nous sommes en mesure de nous interroger sur les effets de la mixité. La mixité serait-elle un frein au développement du football féminin ? Ainsi, nous avons questionné les dirigeants des sections et les pratiquantes à ce sujet.

Les dirigeants ayant déjà encadré une équipe mixte ont été consultés. Sur les 25 dirigeants enquêtés, seulement 4 ont encadré une équipe composée à la fois de filles et de garçons. Ces derniers sont unanimes : les filles étaient totalement intégrées à l'équipe. Selon eux, l'acceptation des pratiquantes apparaît totale, mais le faible nombre des personnes interrogées nécessite l'examen de l'opinion des joueuses.

Sur les 260 pratiquantes enquêtées, 45 % ont pratiqué le football au moins une saison avec des garçons ; plus de 90 % d'entre elles gardent un bon souvenir de cette expérience. Concernant les filles n'ayant jamais joué avec des garçons, cette pratique ne les aurait pas dérangé à 83,7 %. Au regard de ces résultats, la mixité est appréciée par la très grande majorité des pratiquantes et n'apparaît pas comme un frein à une expression plus large de la discipline.

Figure 60 : L'origine du fort taux d'abandon des licenciées féminines : le manque de structures et d'informations pénalisent la discipline

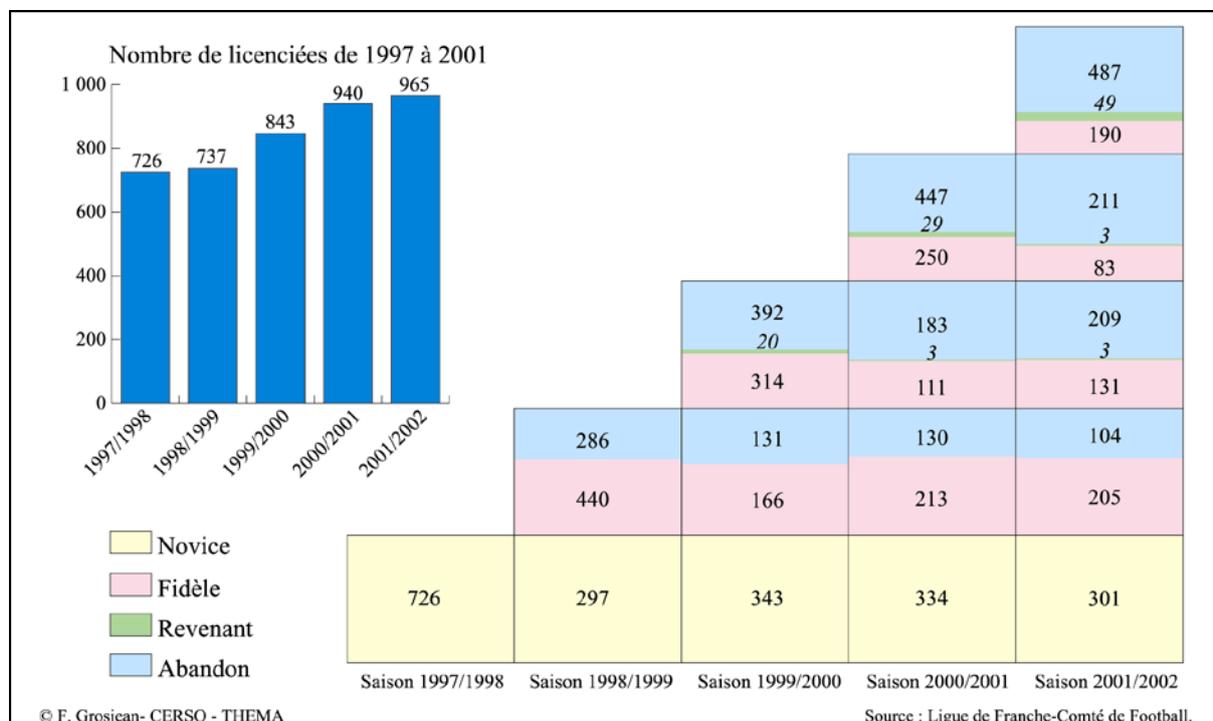


La figure 60 confirme nos interprétations et exprime les barrières à l'essor de la discipline : pour près de 70 % des dirigeants des sections féminines, le déficit en structures d'accueil et le manque d'informations (localisation des équipes, organisation des compétitions) expliquent l'abandon de la pratique féminine. L'incompatibilité entre la vie familiale et l'activité sportive (16 % des réponses) est également source de désengagements.

III. 1. 2. L'analyse des flux et des mouvements des pratiquantes (1998-2001)

Ici, nous ne nous posons plus la question « Pourquoi cela se passe-t-il ? » ; désormais, notre analyse se décompose en « Comment cela se passe-t-il ? », « Combien de pratiquantes abandonnent la pratique ? », « Quand quittent-elles l'activité », « Qui sont-elles ? (variables démographiques) » et « Où l'abandon est-il le plus important ? ». L'arrêt est désormais envisagé comme phénomène collectif vécu par une partie de la population. Répondre à ces diverses questions est à notre sens un moyen d'analyser la dynamique interne des pratiques licenciées. Pour cela, nous devons recourir à nouveau au diagramme de Lexis (ou table de mortalité). Il mesure des phénomènes difficiles à appréhender par d'autres méthodes¹⁵³.

Figure 61 : La mesure des flux internes d'une population de sportives (1997-2001)¹⁵⁴



¹⁵³ CHEVALIER V. (1992), *Démographie sportive : analyse des flux et des mouvements*, La Lettre de l'économie du sport, n°158, 11 mars 1992.

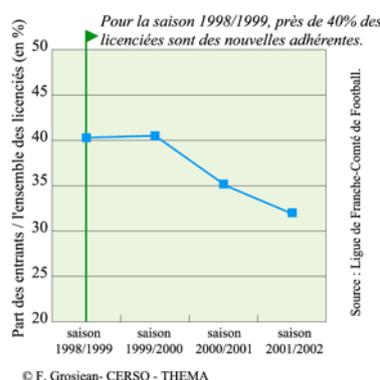
¹⁵⁴ Par défaut, l'ensemble des licenciées de la saison 1997/1998 sont considérées en tant que novices car nous ne disposons pas de données antérieures permettant de dater leur première licence.

Le taux de noviciat ou la mesure de l'attraction du football féminin

On dispose d'un indicateur, celui du taux de noviciat, c'est-à-dire la part des entrants (première année d'adhésion) parmi les effectifs.

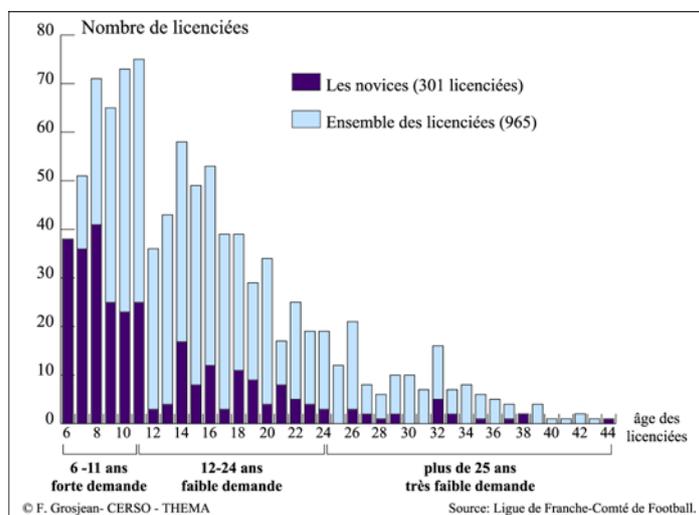
Pour la saison 2001/2002, le taux global de noviciat est de 32 %, alors qu'il atteignait les 40 % pour la saison 1998/1999. Entre ces deux dates, la baisse de l'attraction de la discipline se fait ressentir et remet en cause l'émergence d'une pratique (figure 62). Les pourcentages révèlent une population de footballeuses en permanence réalimentée par des vagues d'entrées successives, mais de moins en moins conséquentes.

Figure 62 : L'évolution de la part des nouvelles adhérentes :
le renouvellement de la population des licenciées



Une analyse plus fine démontre que le taux de noviciat est étroitement dépendant de l'âge des pratiquantes (figure 63).

Figure 63 : Le taux de noviciat et la structure par âge des licenciées :
les nouvelles adhérentes sont surtout des jeunes (saison 2001/2002)



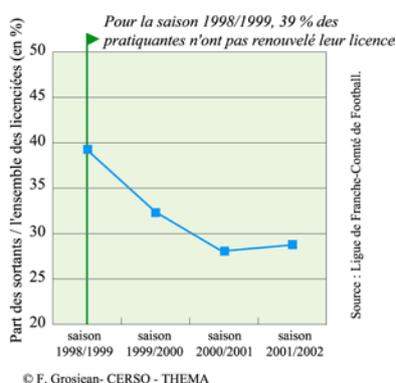
Malgré quelques pics liés à la faible représentation de certaines classes d'âge, le taux d'entrée dans la discipline décroît au fur et à mesure de l'âge. Les licenciées de moins de 10 ans représentent près de la moitié des nouvelles adhésions. Puis, à partir de l'âge de 12 ans, le nombre des nouvelles adhésions chute brutalement.

Les sortants : l'évaluation de l'insatisfaction des pratiquantes

Entre les saisons 2000/2001 et 2001/2002, près de 28 % des joueuses n'ont pas renouvelé leur licence. Le taux d'abandon par âge ne dévoile pas de grandes variations : le phénomène des départs affecte de la même manière toutes les tranches d'âge. Au contraire des entrées dans l'activité, les arrêts ne dépendent en aucun cas de la structure par âge des adhérentes.

L'augmentation du nombre de pratiquantes en Franche-Comté résulte ainsi de la baisse de l'abandon, et non pas d'un recrutement accru de nouvelles adhérentes. En effet, à la lecture de la figure 64, la discipline fidélise davantage sa clientèle. Mais pour se développer, elle doit désormais attirer beaucoup plus de filles.

Figure 64 : La baisse du taux d'abandon ou la hausse de la fidélisation de la clientèle

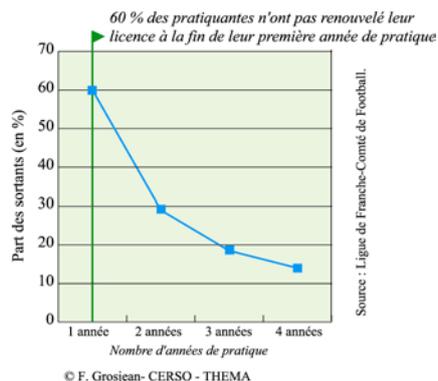


La fidélité et l'ancienneté dans la discipline : un abandon précoce

Le taux d'abandon peut être calculé selon le nombre d'années de pratique. En précisant ainsi notre calcul, l'arrêt apparaît très important à la première année d'activité sportive : 60 % des licenciées arrêtent le football dès leur première année de pratique. Ensuite, le taux d'abandon baisse rapidement. L'abandon précoce conditionne ici l'ensemble de la pratique et pénalise lourdement son développement.

Les réactions à l'initiation du football et l'adaptation aux structures d'accueil constituent des éléments explicatifs de l'abandon. L'importance du taux précoce nous démontre qu'une partie non négligeable des adhérents ne fait qu'essayer la pratique

Figure 65 : Le taux d'arrêt par année de pratique : un abandon surtout précoce



Au regard de ces résultats, nous pouvons dès à présent émettre une hypothèse. Il semble qu'il existe une double barrière de sélection dans la discipline : un important blocage à l'entrée dans l'activité et un autre après deux années d'exercice.

Le cas des revenantes

Elles sont minoritaires dans la population. Pour la saison 2001/2002, elles représentent seulement 5 % des effectifs. Elles se caractérisent par un retour en général rapide après leur premier abandon.

* *
*

Dans notre analyse démographique, les flux s'inscrivent comme un facteur capital de la constitution des populations de footballeuses. Une approche plus globale abordant l'ensemble des pratiques sportives exprimerait les échanges établis entre les activités, les directions privilégiées, les plus sérieux concurrents de tel ou tel sport, etc.

En effet, la hausse depuis plusieurs années des populations sportives incite à penser que les individus passent d'une pratique à une autre, provoquant une série de courants entre les activités, que ce soit dans les échanges entre les pratiques institutionnalisées ou avec les pratiques informelles¹⁵⁵.

La réalisation de ce tableau de bord de la démographie des pratiquantes doit s'accompagner d'une lecture moins quantitative. Nous proposons ainsi une analyse davantage comportementale qui a pour objectif de connaître les motivations incitant à la prise de licence, leur opinion et leur réaction à l'encontre des contraintes inhérentes à leur activité sportive, etc.

¹⁵⁵ CHEVALIER V. (1992), *Démographie sportive : analyse des flux et des mouvements*, La Lettre de l'économie du sport, n°159, 18 mars 1992.

III. 2. L'enquête clientèle¹⁵⁶ : proposition de perspectives d'évolution de la discipline

Le tableau de bord a révélé certaines tendances lourdes : forte demande des plus jeunes licenciées, fidélisation croissante de l'activité mais diminution de son attractivité, abandon précoce important, ... Notre approche était essentiellement comptable, sans interprétation des résultats. Désormais, nous envisageons une démarche visant à apporter des éléments de réponse aux flux observés et à dégager les perspectives d'évolution de la discipline.

III. 2. 1. La faible densité des structures d'accueil : des pratiquantes globalement peu incommodées

Tout d'abord, nous allons prendre en considération l'éloignement des structures d'accueil et mesurer son niveau d'acceptabilité par les pratiquantes. La distance médiane séparant le lieu de résidence des enquêtées de leur lieu de pratique est de 10 kilomètres. Les joueuses considèrent cette distance comme une contrainte acceptable à 94,2 %, comme difficilement acceptable à 5,4 % et comme très difficilement acceptable à 0,4 %. A la lecture de ces résultats, l'éloignement des structures ne semble pas incommoder les pratiquantes.

Dans un deuxième temps, nous avons focalisé notre analyse sur les licenciées inscrites dans un club situé à 20 km et plus de leur domicile (soit 62 adhérentes). A nouveau, la distance apparaît comme une contrainte peu marquée : plus de 80 % des enquêtées qualifient cette distance d'acceptable. A l'évidence, les longs trajets ne perturbent et ne démotivent pas les pratiquantes.

Toutefois, considérant désormais les coûts engendrés par ces déplacements, on remarque l'investissement financier des joueuses. 40,1 % d'entre elles déclarent participer financièrement aux déplacements de leur équipe ; 39 joueuses ont mentionné le montant de cette contribution : le montant médian est de 15 euros par déplacement. Si l'on somme l'ensemble des rencontres jouées à l'extérieur et leurs frais inhérents, la participation financière des joueuses s'avère très importante.

¹⁵⁶ L'enquête (contenu, taux de retour) est présentée en annexe.

III. 2. 2. Des comportements machistes encore présents

Les responsables du football français et en particulier franc-comtois évoquent l'aspect culturel comme frein majeur à une expression plus large de la discipline. En effet, en France, le football est encore considéré comme un sport réservé aux hommes.

Dès lors, dans le but de mesurer cette éventuelle barrière culturelle, nous avons questionné les pratiquantes à ce sujet. Plus de 70 % des filles pensent être considérées de la même manière que les autres femmes tandis que 26,9 % pensent être considérées différemment et seulement 1,6 % très différemment.

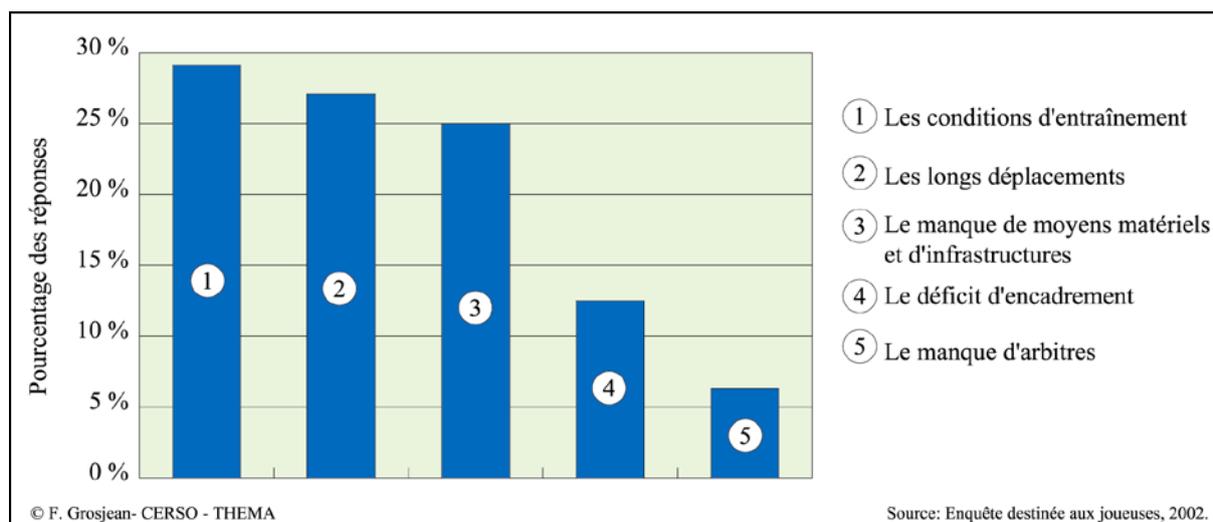
Les réponses des joueuses démontrent la tradition masculine du football. Cette dernière est davantage exprimée à travers les réponses à la question suivante : « *Subissez-vous des comportements ou des réflexions machistes (de la part de footballeurs, dirigeants ou spectateurs) ?* ». 34 % des joueuses interrogées ne subissent jamais ces comportements, 57 % en subissent parfois et 9 % souvent. La lecture des résultats expose clairement la nécessité de modifier l'image des filles pratiquant le football. La discipline demeure encore aujourd'hui le lieu d'expression des différences entre les deux sexes ; sa pratique, les conditions dans lesquelles elle se réalise comme les interprétations qu'elle véhicule, sont sexuellement marquées.

III. 2. 3. L'organisation des compétitions, les conditions de pratique : des filles satisfaites et optimistes

Plus de 80 % des joueuses jugent les conditions actuelles de pratique satisfaisantes (règlement, format de compétition, ...). Près de 20 % des filles ont donc des critiques à formuler. Nous avons interrogé les filles au sujet des motifs d'insatisfaction.

Le tiers des insatisfactions concerne les conditions d'entraînement : faible assistance des adhérentes, nombre de séances hebdomadaires insuffisant. Puis, les longs déplacements et le manque de moyen matériels et d'infrastructures regroupent chacun environ 25 % des réponses. Enfin, les insuffisances en encadrement (nombre de dirigeants) et le déficit d'arbitres officiels terminent cette liste avec respectivement 12,5 % et 6,3 % des insatisfactions.

Figure 66 : Les conditions de pratique : les insatisfactions évoquées par les pratiquantes



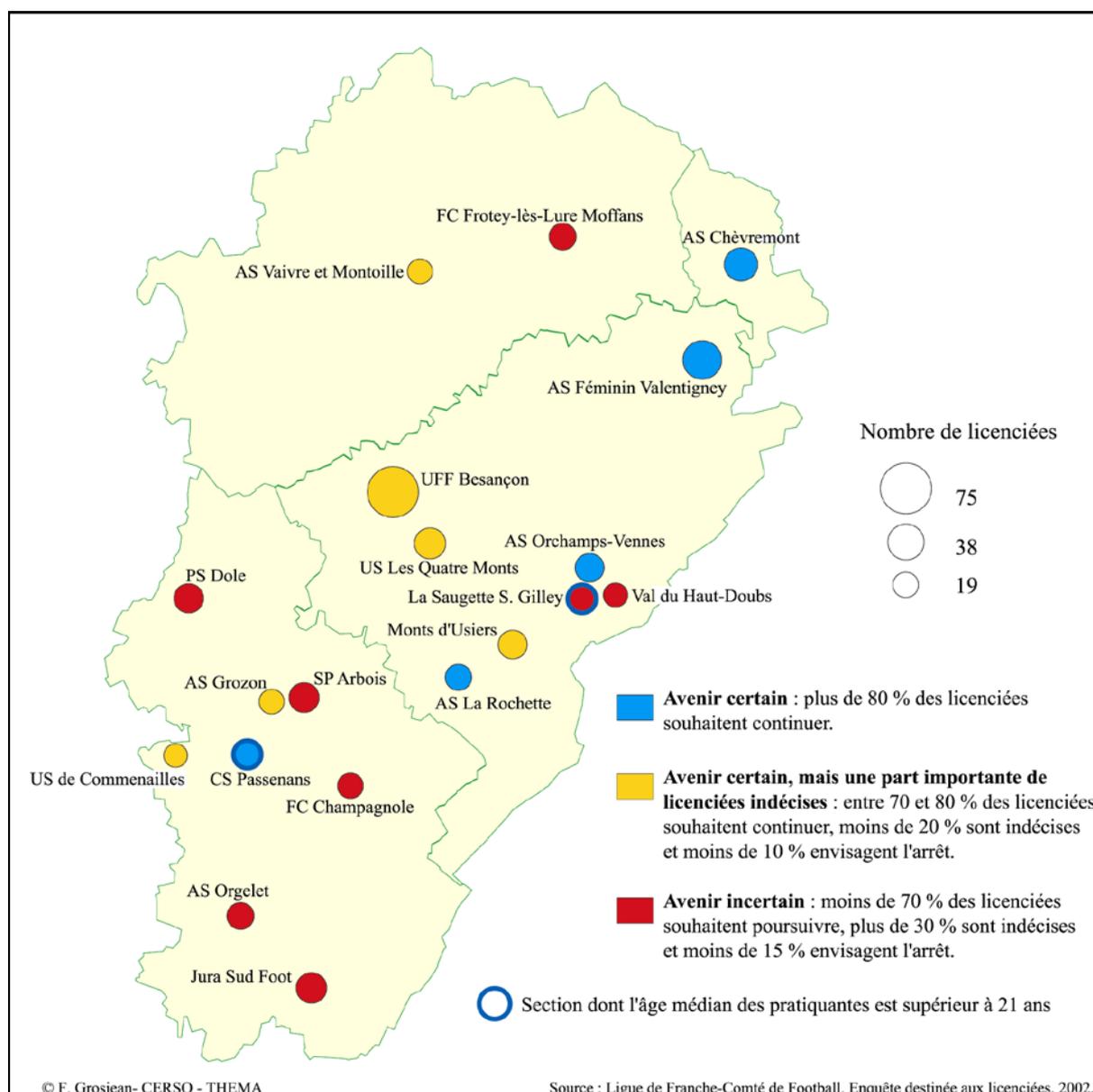
III. 2. 4. L'avenir sportif des licenciées, un indice de pérennité des structures en place

Nous pouvons appréhender la fidélité des pratiquantes à l'aide de la question suivante : « *Pensez-vous continuer plusieurs années malgré les contraintes évoquées précédemment ?* ». La grande majorité (72 %) des joueuses désirent poursuivre leur activité encore au moins une saison. Seulement 4 % des filles projettent un arrêt imminent et environ un quart sont incertaines quant à leur avenir sportif. Ces chiffres témoignent d'un indice de satisfaction honorable. Il serait toutefois intéressant de comparer ces résultats avec ceux des licenciés de football masculin, des licenciées féminines d'autres activités sportives (les sports collectifs en salle notamment).

Nous disposons donc d'un indice de satisfaction des licenciées. En agrégeant les réponses par structures d'accueil, nous pouvons envisager les résultats en vue d'apprécier la pérennité des sections féminines (carte 47). Pour beaucoup d'équipes, l'avenir est incertain.

Une analyse géographique des réponses met en lumière la situation précaire du Jura : sur les 8 clubs interrogés, 5 se caractérisent par un avenir hypothétique. Ailleurs, les situations sont moins tranchées, notamment dans le département du Doubs où les perspectives d'évolution des équipes sont diverses.

Carte 47 : L'avenir sportif des sections féminines : la forte occurrence de sections menacées¹⁵⁷



* *
*

Une analyse de la pratique féminine en Franche-Comté présente des perspectives intéressantes pour les décideurs en charge de sa promotion. Elle met en évidence les particularités de la discipline et son modèle de diffusion singulier. A l'opposé du football masculin, l'implantation des sections féminines est indépendante de la hiérarchie urbaine. Dès lors, il

¹⁵⁷ Les clubs du FC Andelot-en-Montagne et du FC Meussia-Coyron n'ont pas répondu à notre enquête.

n'apparaît pas opportun de promouvoir la pratique des filles à partir du modèle de diffusion du football masculin.

Notre contribution expose les inadéquations entre l'offre (les structures d'accueil) et la demande (les pratiquantes), les barrières à l'émergence de la discipline : un nombre insuffisant de structures d'accueil adaptées (fort abandon des plus jeunes adhérentes), une considération des pratiquantes teintée de machiste, le manque de moyens matériels et d'infrastructures (terrains et équipements), une médiatisation quasi-absente, une élite et des championnats non-représentatifs. Bref, la route menant vers la reconnaissance du football féminin est semée d'embûches.

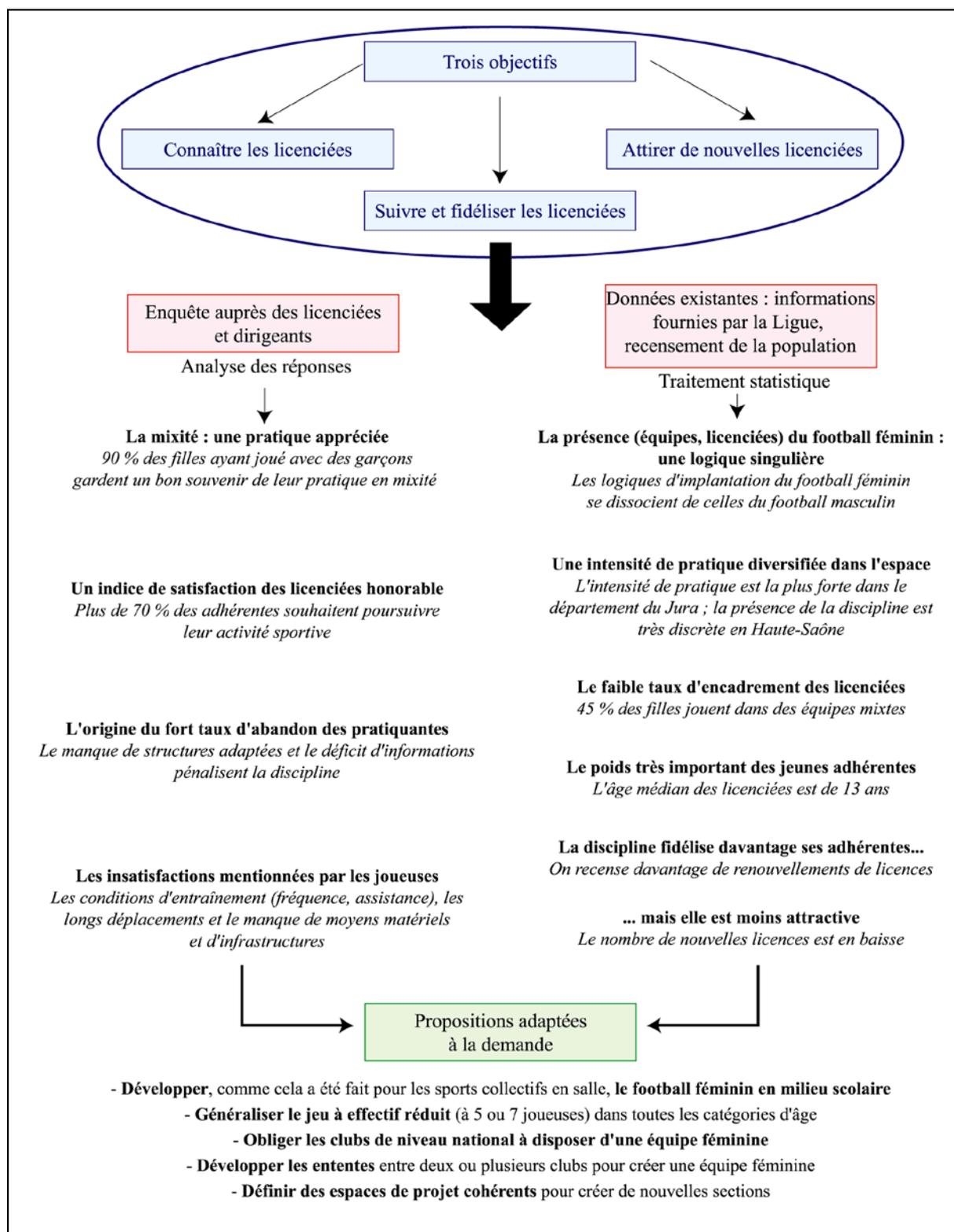
En guise de conclusion, nous proposons un schéma (figure 67) décrivant les grandes lignes de notre travail. Il rappelle les objectifs de départ et résume les résultats de notre enquête et traitement statistique. Il présente quelques orientations, pistes de réflexion quant à un projet de développement de la discipline. Nos suggestions concernent exclusivement les dispositions réglementaires des équipes affiliées à la Fédération Française de Football et les enseignements de l'éducation physique en milieu scolaire. Hormis quelques dispositions spécifiques (la durée des matchs, les catégories d'âge, la taille des ballons), les équipes féminines observent intégralement les Règlements Généraux de la FFF. Notre discours n'occulte pas la nécessité de renforcer la médiatisation de la discipline ou d'infléchir la tradition masculine du football.

Un regard porté sur chacune des propositions définies démontre leur pertinence respective :

- *Développer le football féminin en milieu scolaire* ; le basket-ball, le handball et le volley-ball sont des matières fondamentales de l'enseignement de l'éducation physique à l'école (collège, lycée). La familiarisation de ces activités en milieu scolaire n'est pas étrangère à la proportion importante de filles dans ces trois fédérations sportives. Le football est au contraire exceptionnellement pratiqué par les filles à l'école. Encourager une pratique féminine du football à l'école familiariserait sans aucun doute la discipline auprès des jeunes filles.

- *Généraliser le jeu à effectif réduit (5 ou 7 joueuses)* ; la mise en place d'un championnat à effectif réduit pour toutes les catégories d'âge (y compris les seniors) faciliterait la constitution des équipes et le maintien de structures fragilisées par le non-renouvellement de leurs adhérentes.

Figure 67 : Des objectifs de départ aux propositions adaptées à la demande



- Obliger les clubs de niveau national à disposer d'une équipe de filles ; de manière générale, les obligations des clubs sont d'autant plus importantes qu'ils sont situés haut dans la hiérarchie sportive : les exigences concernent notamment le nombre d'arbitres par club, les

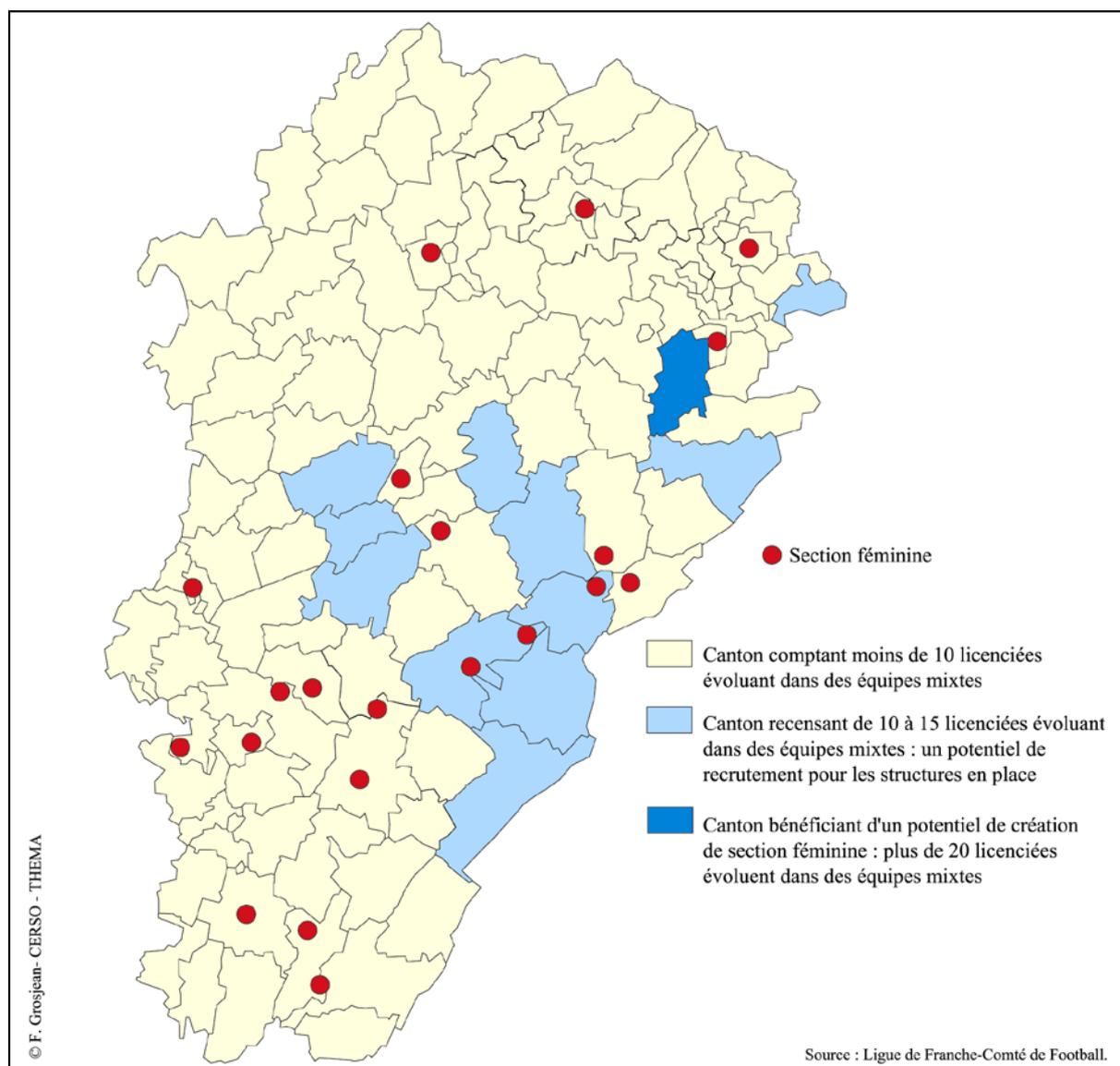
normes relatives aux terrains et équipements, le nombre d'équipes de jeunes, les diplômes des dirigeants, ... En cas d'infractions aux statuts, des tableaux de pénalités sont définis et les rétrogradations sportives sont envisageables. Les clubs les plus compétitifs sont sans aucun doute les plus aptes à accueillir une équipe de filles (importance de l'encadrement, du nombre d'installations sportives à disposition). Le football féminin doit s'appuyer sur des structures solides pour se développer et faire émerger une élite forte. Il doit se émerger en milieu urbain car ce dernier est aujourd'hui le potentiel le moins exploité.

- *Développer et favoriser les ententes entre deux ou plusieurs clubs pour créer une équipe féminine, pour toutes les catégories d'âge* ; les clubs disposant de licenciées mais en nombre insuffisant pour constituer une équipe féminine peuvent s'unir pour autoriser la création. Les ententes peuvent être annuelles et renouvelables. Elles permettent aux clubs de faire jouer ensemble leurs joueuses tout en gardant l'identité du club d'appartenance. Les ententes entre structures voisines visent notamment à fidéliser les filles ne pouvant plus jouer en mixité.

- *Définir des espaces de projet, d'animation, de coordination des actions des différents acteurs locaux* ; souvent, les jeunes filles pratiquant football en mixité ne trouvent pas de structures adaptées lorsqu'elles ne sont plus autorisées à jouer avec des garçons. Le taux d'abandon est alors important. La constitution de territoires de concertation permettrait de mesurer les potentiels de création de sections féminines dans un espace donné et de fidéliser ainsi les licenciées. Pour cela, les clubs devront se coordonner et communiquer en vue de dresser un état des lieux des filles pouvant intégrer une éventuelle nouvelle section. La carte 48 est un exemple de diagnostic visant à créer de nouvelles structures et à renforcer le recrutement des sections en place.

Les limites de ces nouveaux territoires reposeraient sur les densités de clubs et de licenciés. Procéder à un découpage territorial en secteurs cohérents s'inscrit dans une plus grande concertation des actions et dans un véritable projet de développement de la discipline.

Carte 48 : Les potentiels de création de nouvelles structures d'accueil et les perspectives de recrutement pour les sections en place



Conclusion de la partie 2

L'analyse du marché du football en Franche-Comté illustre la pluralité de la demande des pratiquants. Les clubs doivent s'adapter à des attentes diverses, des motivations individuelles variées, des aspirations sportives plus ou moins influencées par l'environnement social des footballeurs. Présentons les points essentiels des travaux en vue d'explicitier cette diversité.

Le premier chapitre localise la demande et examine le renouvellement (le turn-over) de la population de footballeurs francs-comtois. La pratique du football est continue sur le territoire franc-comtois : une comparaison avec la pratique du tennis démontre la bonne couverture spatiale du football. La pratique du tennis est circonscrite aux villes et leurs communes proches (péri-urbain) tandis que celle du football concerne les espaces urbains, ruraux et péri-urbains. Toutefois, un examen plus détaillé des taux de pratique dévoile des disparités spatiales notoires : le rural s'oppose à l'urbain. En campagne, la pratique est deux fois plus intense qu'en ville. La concurrence d'autres formes de loisirs en milieu urbain limite les possibilités de recrutement du football alors qu'en milieu rural, le football est souvent la seule activité collective proposée.

Dans un deuxième temps, le chapitre souligne le turn-over des pratiquants. D'une saison sportive à l'autre, les effectifs sont profondément renouvelés. Le diagramme de Lexis, outil démographique utilisé pour suivre dans le temps des populations, apporte des éclairages pertinents sur les entrées et les sorties dans la pratique. La spatialisation des taux issus de ce diagramme (taux d'engagement et de fidélité par commune) insiste sur les lieux marqués par un fort taux d'abandon de la pratique (inadaptation de l'offre à la demande ?). Dans des actions de fidélisation des jeunes au football, ce type d'approche est convaincante.

Le second chapitre explore les aires de recrutement des footballeurs francs-comtois. L'observation des zones de chalandise des clubs francs-comtois souligne le rôle déterminant de la distance. Les trois quart des pratiquants sont domiciliés à moins de 15 km (ou 20 minutes) de leur club d'affiliation. Le football est un service sportif de proximité (physique). Mais la perception, l'acceptation de la distance varie en fonction des aspirations sportives. Les petits clubs (niveau départemental) recrutent leurs adhérents dans un rayon de 10 km ; les équipes les plus compétitives (niveau national) sont les plus attractives : leurs

aires d'influence sont les plus étendues. L'analyse souligne également que les distances parcourues évoluent avec l'âge des joueurs : les plus jeunes (moins de 18 ans) réduisent leur déplacement pour pratiquer le football. Dépendants de leurs parents pour les longs trajets, ils choisissent le club de leur commune de résidence ou une commune voisine.

Une étude diachronique des aires de recrutement des équipes met en évidence la persistance des zones d'influence. Les footballeurs sont fidèles à leur club. Les promotions et les relégations sportives ne déforment pas les formes spatiales observées. Les zones de chalandise sont insensibles aux mouvements dans la hiérarchie sportive.

Le troisième chapitre propose une segmentation du marché du football en milieu urbain. Les recherches s'appuient sur l'exemple bisontin. La pratique du football à Besançon ne s'envisage pas de la même manière que dans une commune rurale. Le poids démographique de la capitale régionale entraîne une multiplication des équipes. Ces dernières répondent à des demandes plurielles. L'examen de la taille des clubs (nombre de licenciés), de la composition par âge de leurs pratiquants, de leur influence socio-spatiale dans la ville révèle cet éclatement de la demande : le football de quartier, le football d'encadrement au quotidien, le football de convivialité d'adultes et le football spectacle. Les clubs de quartier recrutent d'abord dans leur quartier d'implantation et dans les classes populaires. Les clubs d'excellence prospectent dans toute la ville et dans toutes les catégories socio-professionnelles.

L'accessibilité aux modalités de pratique s'avère inégale. L'ouest de la ville s'oriente vers le football d'encadrement au quotidien, l'est de la ville vers le football spectacle. Le centre-ville, loin des structures sportives et bien représenté par les classes aisées, est peu concerné par le recrutement du football. A partir des zones d'influence des équipes, on observe un découpage de l'espace urbain : des quartiers sont mono-polarisés, bi-polarisés ou multi-polarisés.

Le dernier chapitre présente le football féminin comme un nouveau marché du football. En France, le football s'adresse en priorité aux hommes. Aujourd'hui, s'il existe quelques niches de développement de la pratique (dans le péri-urbain et les principales villes), le football féminin représente un formidable potentiel d'expansion de la discipline. En Franche-Comté, on compte 40 000 joueurs masculins pour moins de 1 000 licenciées féminines !

En vue de soumettre des propositions susceptibles d'accompagner l'émergence d'une pratique féminine, la démarche s'oriente dans deux directions. La première insiste sur la géographie originale du football féminin : ses zones de force et de faiblesse se démarquent de celles du football masculin. La deuxième, par le biais d'une enquête auprès des pratiquantes et de leurs

dirigeants, tente de déceler les blocages à une plus large expression féminine (rareté des équipes féminines notamment). Elle souligne également la fragilité de plusieurs équipes féminines, des clubs menacés par le non-renouvellement de leurs effectifs. Conjointement à une politique de conquête auprès des jeunes filles, le développement du football féminin nécessite des efforts de fidélisation des jeunes pratiquantes (possibilité de jouer au football après la fin de la mixité).

CONCLUSION GÉNÉRALE

Tout au long de cette thèse, le football a été envisagé comme un service public. Ainsi, nos travaux se rapprochent des recherches menées dans le cadre de l'optimisation de la localisation des services publics (collèges, bureaux de poste), mais également des analyses conduites en vue de dessiner les aires de chalandise des centres commerciaux (problématique de l'accessibilité). Le football est alors renseigné au même titre que d'autres éléments qui participent au fonctionnement de notre société.

Pour suivre dans le temps et dans l'espace l'offre et la demande du service football, l'application de MGéO'FOOT s'est révélée pertinente. Ce travail universitaire concerne donc les responsables du Mouvement sportif (FFF, ligues, districts) : la connaissance sur un territoire donné de l'offre de service et de l'appréhension de sa pratique est un enjeu essentiel de la gestion et de la planification territoriale.

Le football est un élément de structuration de l'espace

Mis à part quelques cantons ruraux, l'offre de service couvre le territoire régional par un maillage régulier : l'ensemble de la population franc-comtoise est desservie.

Mais l'intérêt porté envers la discipline varie selon les lieux. En campagne, le football représente une source d'animation essentielle, au même titre qu'un café ou qu'un petit commerce. Il fait office de service de base. En effet, en zone rurale, le football est bien souvent la seule activité sportive présente dans la commune : les taux de pratique sont ici remarquables (environ 45 pratiquants pour 1 000 habitants). En ville, la situation est sensiblement différente : le football entre en concurrence avec de nombreuses activités, sportives ou non. En conséquence, les taux de pratique sont dans les communes urbaines deux fois moins élevés qu'en milieu urbain (moins de 25 licenciés pour 1 000 habitants). Mais en milieu urbain, le football ne répond pas seulement à un service de base (animation des quartiers). Le marché du service football en ville ne s'envisage pas de la même manière que dans une commune rurale. En effet, il répond à des demandes multiples. De ce fait, les clubs se spécialisent : encadrement des jeunes du quartier, football loisir, football au quotidien et ouvert à tous. Le football peut également représenter une marque de visibilité territoriale pour les grandes villes (service rare). Le football spectacle, pour plusieurs raisons (qualité des équipements sportifs, réservoir de jeunes joueurs) affirme sa présence en haut de la hiérarchie urbaine. Ainsi, on distingue un football des champs, un service d'animation collective dans les petites communes rurales, d'un football des villes, un service à la fois source de vitalité dans les quartiers et vecteur d'image de prestige de la collectivité.

Le football est un véritable élément de structuration de l'espace : concentration des clubs en milieu urbain et péri-urbain, disparition ou fusion des structures en zone rurale, opposition entre la montagne où le football est fortement enraciné dans la vie collective et la plaine où l'implantation est plus faible, etc. Mais le football ne produit pas de nouvelles structures spatiales : il renforce et traduit les configurations existantes. La discipline dépend étroitement de la distribution de la population sur un territoire, des données démographiques (structure par âge notamment), ou du contexte social. Ainsi, le dépeuplement et le vieillissement des campagnes interdisent la création de clubs de football. Dans le même ordre d'idée, la concurrence d'autres formes de loisirs en ville limite les possibilités de recrutement du football et remet en cause sa position de monopole, indiscutable dans les espaces ruraux.

Le football s'adapte au territoire, il s'ajuste aux redistributions spatiales de la population. Ainsi, l'exode rural entraîne aujourd'hui la disparition de nombreux clubs et remet en cause le maintien d'une offre de service public en campagne. De ce fait, le service football répond-il à sa mission d'équité territoriale ?

Le football, un service public qui ne répond plus à sa mission d'équité territoriale

Déclaré service public au début des années 2000, le sport, et en particulier le football, doit être accessible à tous, sans discriminations sociales ou géographiques. Mais comme d'autres services publics, le football quitte aujourd'hui nos campagnes : tous les citoyens ne sont pas égaux dans le droit d'accès au service football.

Au-delà d'une étude de la géographie du football dans son contexte régional, les recherches posent la problématique du maintien du service public en milieu rural. Les bureaux de poste, les écoles ferment dans les petites communes, les clubs de football également. Ainsi, la Fédération Française de Football, soucieuse de réaffirmer sa volonté de préserver le service football en milieu rural, a longtemps favorisé les rapprochements de structures sportives en vue de soutenir l'offre en campagne. Mais les fusions de clubs n'apportent pas les résultats escomptés par la fédération. De surcroît, les exigences croissantes de la FFF auprès des clubs (qualité des installations sportives, nombre d'équipes de jeunes, ressources humaines exigées) vont à contre-courant d'une conservation d'une offre de service en campagne. Alors que la majorité des équipes rurales n'aspirent qu'à une pratique de loisir, la FFF édicte des règlements drastiques qui remettent sérieusement en question leur pérennité.

L'intercommunalité (les Pays) représente une échelle de gestion de l'offre du service football à expérimenter. En effet, par la mise en commun de ressources humaines et de moyens

financiers limités, elle peut aider les associations sportives à satisfaire les exigences de la FFF. En conséquence, l'intercommunalité constitue une voie envisageable en vue de garantir une équité territoriale dans l'accès au service football, et de préserver une des dernières sources d'animation collective dans les petites communes. Les populations, si elles sont trop éloignées des structures sportives, ne jouent pas au football, et préfèrent occuper leur temps libre par d'autres activités. Les travaux ont démontré le rôle majeur de la distance dans le recrutement des équipes.

L'accessibilité aux clubs : le rôle de la distance physique... et sociale

La distance physique joue un rôle essentiel dans le recrutement des équipes : les pratiquants s'inscrivent le plus souvent dans le club le plus proche de leur lieu de résidence. En effet, la grande majorité d'entre eux (76 %) sont affiliés à une structure sportive localisée à moins de 15 km de leur habitation. Les travaux soulignent ainsi les efforts de déplacement qu'un individu est prêt à consentir pour jouer au football dans un cadre institutionnel. Toutefois, les distances parcourues varient selon plusieurs facteurs, dont l'âge des pratiquants et leurs aspirations sportives (pratique de compétition ou de loisir). Les jeunes joueurs, dépendants de leur entourage pour les longs trajets et insérés dans des réseaux de relations sociales confinés à leur commune de résidence (les copains de l'école), réduisent leur déplacement pour pratiquer leur activité sportive. Plus libres et inscrits dans un champ de relations sociales plus vaste (relations de travail), les adultes couvrent quant à eux des distances plus grandes.

Par ailleurs, l'analyse des aires de chalandise des clubs francs-comtois souligne des différences d'attractivité manifestes. Les meilleures équipes (niveau national) sont les plus attractives : elles recrutent de plus loin leurs pratiquants. Les équipes de niveau régional et départemental ont quant à elles une influence surtout locale : les pratiquants résident à moins de 10 km de leur lieu de pratique. Les footballeurs affiliés aux meilleurs clubs (pratique de compétition) consentent des efforts de déplacement plus importants que ceux inscrits dans des clubs de niveau régional ou départemental (pratique de loisir).

Mais la distance sociale intervient également dans le choix du club. Un licencié choisit son club en fonction de ses connaissances, des amitiés qu'il entretient avec les joueurs et les autres membres de la structure d'accueil. Certains clubs recrutent leurs adhérents dans toutes les catégories sociales (clubs d'élite) tandis que d'autres recrutent dans les classes populaires (clubs urbains de quartier). Les recherches démontrent ainsi des influences socio-spatiales fort différentes.

L'analyse des zones d'influence des équipes souligne les différences d'accessibilité au service football : elle présente les zones délaissées par le recrutement des équipes (rural profond) et les espaces de vive concurrence, les lieux sources de convoitise (milieu urbain). Si l'approche dévoile les lieux menacés par une disparition de l'offre de service, elle identifie également les dernières niches de déploiement de la discipline (géomarketing sportif). En ce point, elle oriente les actions de promotion du football et apporte une aide à la décision auprès des instances responsables de la discipline.

Les potentiels de développement du marché

Inséré dans le champ des activités du temps libre de plus en plus concurrentiel, le football demeure toujours la première pratique sportive officielle des Français. Mais il éprouve de réelles difficultés à se maintenir en milieu rural tandis que ses perspectives de développement sont aujourd'hui limitées. La FFF, en tant que délégataire de service public, doit, outre favoriser l'accès de tous et de toutes au football, assurer le développement de sa pratique. En conséquence, les recherches ont tenté d'identifier les dernières niches de déploiement de la discipline :

- en milieu urbain, nous l'avons dit, l'intensité de pratique du football est deux fois moins élevée qu'en zone rurale. La concurrence d'autres activités de loisirs en ville limite les capacités de recrutement du football tandis que dans les bourgs ruraux, le football est souvent la seule activité de loisir collectif proposée. Au regard de leur poids démographique, plusieurs villes franc-comtoises peuvent accueillir de nouvelles équipes (Besançon, Vesoul, Dole, Luxeuil-les-Bains, Lure) ;

- la pratique féminine représente un formidable potentiel de développement de la discipline : la Franche-Comté compte 40 000 pratiquants dont seulement 1 000 sont des filles. Mais la rareté des structures d'encadrement et la tradition masculine du football pénalisent lourdement l'émergence d'une pratique féminine. En charge de la promotion du football, la FFF doit proposer des mesures d'accompagnement du football féminin (développer l'activité en milieu scolaire, au même titre que le handball ou le basket-ball, généraliser le jeu à effectif réduit pour faciliter la création de structures d'accueil). Mais surtout, elle doit infléchir la tradition masculine du football.

MGéo'FOOT, un outil performant pour suivre dans le temps et dans l'espace le service football

Dans le cadre de nos recherches, un outil d'observation du football a été élaboré. Son utilisation s'est révélée très intéressante dans le cadre de notre travail car cet outil de gestion de base de données prend en considération l'ensemble des composants du service football. De plus, MGéo'FOOT associe dans un même outil les dimensions spatiale et temporelle du football. Il permet ainsi de suivre les ajustements permanents de l'offre et de la demande.

A l'aide d'indicateurs prédéfinis (taux de pratique par commune, seuil d'apparition des équipes) consultables sous différentes formes (carte, tableau, graphique), MGéo'FOOT permet d'orienter les actions des instances en charge de la discipline. Face au défi que représente aujourd'hui la gestion de multiples informations relatives à un fait sportif donné, dans un cadre évolutif et au travers de multiples échelles, MGéo'FOOT constitue un outil performant :

- il permet de dresser des diagnostics à toutes les échelles, mais également dans le cadre des structures sportives (structure par âge des clubs, évolution des effectifs, etc.) ;
- il est capable d'évaluer des propositions d'aménagement (démarche prospective) en mettant en avant des perspectives d'évolution ;
- il observe dans le temps le service football, puisque tous les indicateurs prédéfinis doivent pouvoir faire l'objet de calculs d'évolution ;
- il gère à la fois des informations relatives aux clubs de football, aux licenciés, aux terrains de football, à la violence et aux compétitions.

Toutefois, l'outil reste perfectible, non pas sur le plan technique, mais sur celui des indicateurs qui, compte tenu des multiples relations créées entre les données, sont potentiellement beaucoup plus nombreuses que celles que nous proposons. Par ailleurs, la méthodologie mise en place peut s'appliquer à d'autres disciplines (tennis, basket-ball) dans la mesure où elles présentent des caractéristiques plus ou moins proches (licenciés, compétition, lieu de pratique). De plus, l'outil peut être utilisé dans un autre contexte régional (application à d'autres ligues), voire étendu au cadre national.

La mise en perspective de l'approche géographique du service football

Les recherches ont analysé le service football sous l'angle de l'offre et de la demande exprimée par les pratiquants. En ce point, l'étude du service football n'est pas exhaustive,

plusieurs de ses composants n'ont pas été examinés. Les travaux ont reposé sur une approche quantitative (calculs de seuils) : la dimension comportementale de la pratique n'a pas été envisagée. Poursuivre les travaux sur l'ensemble du service football et intégrer sa dimension sociologique constituent ainsi deux perspectives de recherches. Enfin, les travaux ont démontré la pertinence d'un outil dans l'observation d'un service sportif. Ne serait-il pas souhaitable de développer des outils de ce type qui permettent de renseigner l'ensemble du fait sportif ?

Intégrer la problématique des spectateurs

La problématique des spectateurs n'a pas fait l'objet d'investigations. Au niveau régional, il n'existe pas d'informations relatives aux spectateurs : l'appréhender nécessite une enquête de terrain. Il serait particulièrement intéressant d'identifier le public concerné : origine géographique, âge, catégories socioprofessionnelles, etc. Les recherches devraient à la fois s'intéresser au public du football de haut-niveau¹⁵⁸, les spectateurs consommateurs d'un spectacle sportif, mais surtout au public du football d'animation locale. Dans ce dernier cas, la discipline entretient le lien social : on va au stade non seulement pour regarder le match mais aussi pour se retrouver entre amis, le stade faisant office de lieu de rencontres au même titre qu'un café.

Envisager la dimension sociologique de la pratique du football

Nos travaux s'appuient sur des traitements statistiques : calcul du taux de pratique par commune, seuil d'apparition des équipes, portée des clubs, taux d'abandon de la pratique, etc. En complément à cette démarche quantitative, la prise en considération de la dimension sociologique de la pratique du football permettrait d'éclairer toute une série d'interrogations qui demeurent, au terme de ce travail, en suspens. Pourquoi la pratique du football est-elle plus intense dans le Haut Doubs ? Le sentiment d'appartenance communautaire y serait-il plus marqué qu'ailleurs ? L'étude des aires de chalandise des clubs de football francs-comtois a démontré des influences socio-spatiales différentes. En conséquence, il serait intéressant de poursuivre les recherches par un travail d'enquêtes auprès d'un échantillon de clubs en vue de saisir les mécanismes de sélectivité sociale.

¹⁵⁸ Parmi les recherches portant sur la thématique des spectateurs, nous renvoyons le lecteur à un ouvrage majeur en la matière : BROMBERGER C. (1995), *Le match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Edition de la Maison des sciences de l'homme, coll. ethnologie de la France, Paris.

Vers la construction d'observatoires du fait sportif

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à la montée en puissance des exigences du sport. En effet, naguère confinée à des minorités, la pratique sportive est aujourd'hui une nécessité collective qui relève de l'intérêt général : le sport est un service public. Les collectivités se doivent de proposer des infrastructures en adéquation avec les attentes de la population. Mais le sport demeure aujourd'hui mal renseigné. Longtemps considéré comme un phénomène marginal, il doit être mieux décrit afin de permettre aux collectivités et aux instances qui l'encadrent de répondre au mieux aux besoins exprimés. Devenu une composante à part entière de la vie des français, il est dans le même temps l'un des secteurs d'activités les moins bien renseignés : les équipements sportifs sont à l'heure actuelle mal recensés et la pratique est méconnue.

La collectivité doit-elle privilégier une expression d'élite ou favoriser une massification des pratiques sportives ? Quelle est la population desservie par les équipements sportifs ? L'éventail des questions est très large. L'élaboration d'outils d'observation du fait sportif permettrait aux collectivités de décider sur une connaissance plus objective des faits. Le sport serait dans ce cas envisagé comme une activité structurant nos sociétés, et serait renseigné au même titre que d'autres éléments qui participent au fonctionnement de nos territoires.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie présentée comporte les ouvrages et articles qui nous ont aidé dans la réalisation de notre travail. Elle se compose en sept parties : géographie, méthodologie et statistiques (1^{ère} partie), sports généralités (2^{ème}), géographie du sport (3^{ème}), histoire du sport (4^{ème}), sociologie du sport (5^{ème}), économie du sport (6^{ème}), marketing et géomarketing (7^{ème}).

Géographie, méthodologie et statistiques

BAILLY A., FERRIER J.P. (1986), « Savoir lire le territoire : plaidoyer pour une géographie régionale attentive à la vie quotidienne », *L'espace géographique*, n°4, pp. 259-264.

BAILLY A., DEBARBIEUX B., (1995), « Géographie et représentations spatiales » in BAILLY A. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3^{ième} édition, pp. 157-164.

BEGUIN H. (1995), « La localisation des activités banales » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 515-539.

BEGUIN M., PUMAIN D. (1994), *La représentation des données géographiques : statistiques et cartographie*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".

BERTIN J. (1967), *Sémiologie graphique*, Paris, Gauthiers-Villars.

BOICHARD J. (dir.) (1991), *L'encyclopédie de la Franche-Comté*, Besançon, Editions La Manufacture.

BRUNET R. (dir.) (1973), *La France : Auvergne, Franche-Comté, Lyonnais*, Paris, Larousse, coll. "Découvrir la France".

BRUNET R. (1987), *La carte mode d'emploi*, Paris/Montpellier, Fayard/Reclus.

BRUNET R. (1990), *Le territoire dans ses turbulences*, Montpellier, Reclus.

BRUNET R., FERRAS R et THÈRY H. (1992), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.

CAMAGNI R. (1996), *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Economica, Paris.

CAUVIN C., REYMOND H. et SERRADJ A. (1987), *Discrétisation et représentation cartographique*, Montpellier, Reclus, coll. "Modes d'emploi".

CHADULE Groupe (1987), *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Paris, Masson.

CHAPUIS R. (1982), *Les ruraux du département du Doubs : élément de géographie sociologique*, Besançon, Cêtre.

CHARRE J. (1995), *Statistique et territoire*, Montpellier, Reclus, coll. "Modes d'emploi".

DURAND D. (2002), *La systémique*, Paris, PUF, Collection Que sais-je ?

DURAND-DASTÈS F. (1995), « Les modèles en géographie » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 293-306.

FERRAS R. (1995), « Niveaux géographiques, échelles spatiales » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, pp. 403-421.

FERRAS R. (1993), *Les modèles graphiques en géographie*, Paris/Montpellier, Économica, Collection « Géo-poche ».

FRÉMONT A. (1976), *La région espace vécu*, Paris, Presses Universitaires de France.

GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E. (2003), *Les acteurs, ces oubliés des territoires*, Paris, Anthropos, collection géographie.

HAGERSTRAND T. (1953), *Innovation diffusion as a spatial process*, Postscript and translation by Allan Pred, Chicago/London, University of Chicago Press, 1967.

HAGETT P. (1973), *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin.

HOALING D., MOSTELLER F., TUKEY J. (dir.) (1983), *Understanding Robust and exploratory analysis*, New York, John Wiley & Sons.

LE BERRE M. (1987), *De l'induction à la modélisation systémique en géographie*, Paris, Thèse d'Etat, Université de Franche-Comté.

LE BERRE M. (1995), « Territoires » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, pp. 617-638.

MANZAGOL C. (1995), « La localisation des activités spécifiques » » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 489-514.

MOMONNIER M. (1993), *Comment faire mentir les cartes : du mauvais usage de la géographie*, Paris, Flammarion.

PINI G. (1995), « L'interaction spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 539-558.

PONSARD C. (1998), *Analyse économique spatiale*, PUF.

POTIER F. (2002), « De l'évolution de la mobilité pendulaire à celle des loisirs, in *La France des temps libres et des vacances*, Editions de l'Aube, pp. 23-24.

PUMAIN D. (1995), « Le système des villes » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 645-663.

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (2001), *Les interactions spatiales, flux et changements dans l'espace géographique*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".

RAFFESTIN C. (1995) , « La diffusion » in BAILLY A. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 3^{ème} édition, pp. 205-209.

SAINT-JULIEN T. (1985), *La diffusion spatiale des innovations*, Montpellier, Reclus, Coll. Reclus/Mode d'emploi.

SAINT-JULIEN T. (1995), « Diffusion spatiale » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 577-598.

SANDERS L. (1990), *L'analyse des données appliquée à la géographie*, Montpellier, Reclus, coll. "Alidade".

SANDERS L. (1995), « Géographie et statistique » in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, pp. 273-293.

ULLMAN E. (1954), « Geography as spatial interaction », Interregional linkages, *The proceeding of the western commitee on regional economic analysis*, Berkeley, p. 63-71.

VIARD J. (2002), « Temps libres, loisirs, vacances et art de vivre : le triangle des Bermudes des sociétés modernes », in *La France des temps libres et des vacances*, Editions de l'Aube, pp. 5-22.

WANIEZ P. (1991), *Analyse exploratoire des données*, Montpellier, Reclus, coll. "Reclus Modes d'emploi", n°17.

Sports généralités

ARNAUD L., AUGUSTIN J.P. (2000), « L'État et le sport : construction et transformation d'un service public », in ARNAUD P. (dir.), *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, Notes et études complémentaires, coll. La Documentation Française.

BONIFACE P. (1998), « Géopolitique du football », in RAMONET I., DE BRIE C. (dir.), *Football et passions politiques*, Le Monde diplomatique, bimestriel mai-juin 1998, pp. 10-12.

BONIFACE P. (2002), *La terre est ronde comme un ballon, géopolitique du football*, Paris, Seuil.

BUREAU J. (dir.) (1992), *L'amour foot : une passion planétaire*, Paris, Autrement, coll. "Mutations".

DAVISSE A., LOUVEAU C. (1998), *Sports, Ecole, Société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et temps du sport".

DE MAESENEIRE P. (1994), *Le foot en question : ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut comprendre*, Bruxelles, Editions Savoir pour Etre, coll. "Sociétés".

DESSEAU J., DI RUZZA F., GERBIER B. (1981), « Pratiques sportives de masse et qualité de l'élite : huit propositions pour commencer une recherche » in **POCIELLO C.** (dir.), *Sports et Société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, coll. "Sport et enseignement", pp. 135-136.

ERNAULT G. (1998), « Une réussite universelle », in **RAMONET I., DE BRIE C.** (dir.), *Football et passions politiques*, Le Monde diplomatique, bimestriel mai-juin 1998, pp.13-15.

GENEVOIS B. (2002), « Le football, la gloire fragile d'un jeu », in **ARDANT P., DUHAMEL O., GUILLAUME M.** (dir.), *Le football, Pouvoirs*, Seuil, pp. 5-14.

HOURCADE N. (2002), « La place des supporters dans le monde du football » in **ARDANT P., DUHAMEL O., GUILLAUME M.** (dir.), *Le football, Pouvoirs*, Seuil, pp. 75-88.

INSEE (1989), *Les pratiques de loisirs 1987-1988*, Paris, Insee, coll. "INSEE Résultats, Consommations et modes de vie".

IRLINGER P., LOUVEAU C., METOUDI M. (1987), *Les pratiques sportives des français*, Paris, INSEP.

LE NOË O. (2002), « Le football, enjeu local » », in **ARDANT P., DUHAMEL O., GUILLAUME M.** (dir.), *Le football, Pouvoirs*, Seuil, pp. 27-38.

PAILLOU N. (1986), *Les trois enjeux du sport français*, Paris, Dalloz, coll. "Droit et économie du sport".

RAMONET I. (1998), « Un fait social total », in **RAMONET I., DE BRIE C.** (dir.), *Football et passions politiques*, Le Monde diplomatique, bimestriel mai-juin 1998, pp. 6-7.

SURAUULT P. (1989), « Essai de démographie sportive » in **ANDREFF W.** (dir.), *Economie politique du sport*, Paris, Dalloz.

THIRIEZ F. (2002), « Les clubs français à l'épreuve du "foot-business" » in **ARDANT P., DUHAMEL O., GUILLAUME M.** (dir.), *Le football, Pouvoirs*, Seuil, pp. 65-74.

THOMAS R., CHESNAU J.L., DURET G. (1991), *Le football*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?".

Géographie du sport

AUGUSTIN J.P. (1981), « Cadres de vie urbaine et activités physiques et sportives dans l'agglomération de Bordeaux », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 52, fascicule 3, pp. 291-312.

AUGUSTIN J.P., BERGÈS M. (1981), « Sport et société locale : le rugby à Bordeaux » in **AUGUSTIN J.P.** (1987), *Espaces urbains et pratiques sociales*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 41-55.

AUGUSTIN J.P., GARRIGOU A. (1985), *Le rugby démêlé : essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, le Mascaret.

AUGUSTIN J.P. (1989), « Les espaces des sports collectifs : l'exemple du département des Landes », *Mappemonde*, n°2, Espaces du sport, pp. 29-31.

AUGUSTIN J.P. (1990), « La percée du football en terre de rugby : l'exemple du Sud-Ouest français et de l'agglomération bordelaise », *Vingtième Siècle*, n°26, pp. 97-109.

AUGUSTIN J.P. (1995), *Sport, Géographie et Aménagement*, Paris, Nathan.

BALE J. (1980), « The adoption of football in Europe : a Historical-Geographic Perspective », *Canadian Journal of History of Sport and Physical Education*, vol.11, n°2, pp. 56-66.

BALE J. (1981), *Sports and Place : a geography of sport in England, Scotland and Wales*, London, C. Hurst and Company, University of Nebraska Press, Lincoln. **BALE J.** (1989), *Sports geography*, London, Spon.

BALE J. (1989), *Sports Geography*, London, Spon.

BARDEY E. (2001), *Les fusions dans le football franc-comtois : bilan et analyse*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Franche-Comté.

BAUD J.L., MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), « Collectivité locale et pratique sportive : l'opération bisonsport à Besançon » in Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Franche-Comté (dir.), *Les géographes et le tiers-temps : approches des loisirs urbains*, Paris, Les Belles Lettres, coll. "Cahiers de géographie", n°30, pp. 133-145.

BOURY P. (1996), *Le Tour de France : un espace sportif à géographie variable*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Saint-Étienne.

CALLÈDE J.P. (1996), « Implantation, diffusion et rayonnement du rugby dans la France du Sud » in SAGNES J. (dir.), *Le sport dans la France contemporaine*, Perpignan, Ville de Béziers/Presses Universitaires de Perpignan, pp. 67-104.

DESTRO L. (2001), *L'historique du football en Franche-Comté*, mémoire de géographie, Université de Franche-Comté.

FERRAS R., POCIELLO C. (1990), « Une synthèse pour demain » in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 353-362.

GRIFFOND-BOITIER A. (1993), *Equipements sportifs et structuration de l'espace en Franche-Comté*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Franche-Comté, Besançon.

HAUMONT A. et alii (1988), « Démographie et géographie humaine des espaces sportifs » in MICHON B., FABER C. (dir.), *Sciences Sociales et Sports : états et perspectives, actes des journées d'études de Strasbourg des 13 et 14 novembre 1987*, Strasbourg, Université des Sciences-Humaines, pp. 23-50.

JACQUINOT N. (2002), *Le football féminin en Franche-Comté*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Franche-Comté.

LOUDER D. (1990), « Etude géographique du sport en Amérique du Nord : survol et critique » in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 179-187.

MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1985), « Esquisse de la diffusion d'une pratique sportive : le volley-ball en Franche-Comté », *Cahiers de Géographie de Besançon : aspect du sport en Franche-Comté*, n°3, pp. 23-32.

MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1985), « Analyse cartographique d'une pratique sportive : le football en France et en Franche-Comté » in *Des jeux et des sports, Actes du colloque de Metz 26-28 septembre 1985*, Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Europe Occidentale, Université de Metz, pp. 137-161.

MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1987), *Sports en France*, Montpellier/Paris, Reclus/Fayard.

MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), « L'espace des grandes manifestations sportives internationales », *Mappemonde*, n°2, pp. 7-13.

MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989), « Le football : essais d'explication d'un espace sportif » in Laboratoire de Géographie Humaine de l'Université de Franche-Comté (dir.), *Les géographes et le tiers-temps : approches des loisirs urbains*, Paris, Les Belles Lettres, coll. "Cahiers de géographie", n°30, pp. 209-225.

MATHIEU D. (1990), « Les productivités différentielles des espaces du football professionnel en France » in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 51-60.

MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1990), « *L'analyse spatiale : contribution à l'étude du phénomène sportif* », in MICHON B. (dir.), *Corps, Espaces et pratiques sportives*, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Laboratoire APS et Sciences Sociales UFR STAPS, pp.66-83.

PRAICHEUX J. (1993), *Contribution à l'analyse des espaces du sport*, Document de synthèse pour le Diplôme d'Habilitation à diriger les Recherches, Université de Franche-Comté, IRADES.

RAVENEL L. (1995), « L'origine géographique des footballeurs professionnels », *Mappemonde*, 1, pp. 44-47.

RAVENEL L. (1996), « La diffusion du football de haut-niveau en France », *Mappemonde*, pp. 14-18.

RAVENEL L. (1997), *Le football de haut-niveau en France : espaces et territoires*, Thèse de doctorat de géographie, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse.

RAVENEL L. (1998), *La géographie du football en France*, PUF.

RENEAUD M., ROLLAN F. (1995), *Tennis, pratiques et société*, Talence, La Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

ROONEY J. (1974), *A Geography of American Sport : from Cabin Creek to Anaheim*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.

SCHULER M. (2000), « La dynamique géographique du sport d'élite suisse : le cas du football » in JACCOUD C., TISSOT L. et PEDRAZZINI Y. (dir.), *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations*, Actes du colloque « Sports suisses, sports en Suisse », Neuchâtel, Centre International du Sport, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Editions Antipodes, pp. 125-150.

VOLLE J.P. (1987), « Sports en cartes : pratiques sportives en Languedoc-Roussillon (saison 85-86) », *Mappemonde*, n°1, pp. 18-22.

VOLLE J.P. (1990), « Sports collectifs en Languedoc-Roussillon : football, rugby, basket, hand, volley » in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 115-139.

Histoire du sport

ARNAUD P. (1986), « Pratiques et pratiquants : les transformations de la sociabilité sportive. L'exemple de Lyon et du département du Rhône entre 1850 et 1914 » in ARNAUD P., CAMY J. (dir.), *La naissance du mouvement sportif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 173-198.

ARNAUD P. (1998), « L'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques ou la construction de l'espace sportif dans la France métropolitaine (1887-1897) », in *Le sport et ses espaces (XIX^e-XX^e siècles)*, Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, ARNAUD P., TERRET T (dir.), Edition du CTHS, pp. 287-312.

AUGE M. (1982), Football. « De l'histoire sociale à l'anthropologie religieuse », in *Débat*, février 1982, pp. 64.

BAUDOIN G. (1984), *Histoire du FC Sochaux Montbéliard ou 55 ans de football en bouton d'or et bleu*, Editions Horvath.

DE RYSWICK J. (1979), *Histoire du football*, Genève, Famot.

DELAUNAY P. et alii (1992), *100 ans de football en France*, Paris, Atlas.

FIEUTELOT N. (1996), *L'étude du sport à Besançon, Montbéliard et Belfort de 1870 à 1940*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Franche-Comté.

FRIDENSON P. (1989), « Les ouvriers de l'automobile et le sport », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°79, pp. 50-62.

HELPER P. (1984), *Le football à Montbéliard : du début du siècle à la création du FC Sochaux-Montbéliard*, Montbéliard.

HUBSCHER R., DURY J., JEU B. (1992), *L'histoire en mouvement : le sport dans la société française (XIX-XX^{ième} siècle)*, Paris, Armand Colin.

HURTEBIZE C. (1990), « Géopolitique de la genèse, de la diffusion et des interactions culturelles dans la culture corporelle et le sport » in *Géopolitique du Sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 87-113.

LAFRANCHI P. (1986), « Apparition et affirmation du football en Languedoc : 1900-1935 » in ARNAUD P., CAMY J. (dir.), *La naissance du mouvement sportif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 259-273.

LE COADIC L. (1992), « Implantation et diffusion du football en Bretagne (1890-1925) : de l'histoire à l'anthropologie », *Sport-Histoire*, n°1, pp. 27-50.

MARKOVITS A.S. (1990), « Pourquoi n'y a-t-il pas de football aux Etats-Unis ? L'autre exceptionnalisme américain », *Vingtième Siècle*, n°26, pp. 19-36.

MARSEILLE J. (1990), « Une histoire économique du football en France est-elle possible ? », *Vingtième Siècle*, n°26, pp. 67-72.

MONNIER P. (1983), *Le football dans le Gard : 1901-1970*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Montpellier III.

POYER A. (1998), « Le sport vélocipède à la conquête de l'espace sarthois avant 1914. Diffusion des sociétés et théâtres d'activités » in *Le sport et ses espaces (XIX^e-XX^e siècles)*, Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, ARNAUD P., TERRET T (dir.), Edition du CTHS, pp. 187-200.

ROLLAN F. (1998), « Le tennis à la conquête de la France », in *Le sport et ses espaces (XIX^e-XX^e siècles)*, Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, ARNAUD P., TERRET T (dir.), Edition du CTHS, pp. 313-335.

SILVAIN J.M. (1998), « Naissance et diffusion du tennis de table dans le département du Nord : itinéraires d'une contagion (1932-1939) » in *Le sport et ses espaces (XIX^e-XX^e siècles)*, Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, ARNAUD P., TERRET T (dir.), Edition du CTHS, pp. 157-169.

THOMAS R. (1991), *Histoire du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?".

VILLIRILLO M. (1988), *FC Saint-Claude (1900-1988), les années bleues*, Marque-Maillard, Lons-le-Saunier.

VIVIER C. (1989), *La naissance du sport en Franche-Comté 1870-1914*, Centre de recherche en activités physiques et sportives, UFR STAPS Besançon, Université de Franche-Comté.

VIVIER C. (1998), « Naissance d'un grand stade municipal à Besançon (1904-1941) » in *Le sport et ses espaces (XIX^e-XX^e siècles)*, Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, ARNAUD P., TERRET T (dir.), Edition du CTHS, pp. 27-46.

WAHL A. (1989), *Les archives du football, Sport et société en France (1880-1980)*, Galliard/Julliard.

WAHL A. (1990), *La balle au pied : histoire du football*, Paris, Découverte Gallimard, Sports et Jeux.

ZAMBAZ J. (2000), « Naissance et affirmation du football en Valais (1880-1945) » in JACCOUD C., TISSOT L. et PEDRAZZINI Y. (dir.), *Sports en Suisse. Traditions, transitions et transformations*, Actes du colloque « Sports suisses, sports en Suisse », Neuchâtel, Centre International du Sport, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Editions Antipodes, pp. 85-97.

Sociologie du sport

BROMBERGER C. (1989), « Le stade de football : une carte de la ville en réduction », *Mappemonde*, n°2, pp. 37-40.

CAILLAT M. (1989), *L'idéologie du sport en France*, Paris, Editions de la Passion.

CAILLAT M. (1989), *Sport et civilisation : histoire et critique d'un phénomène social de masse*, Paris, L'Harmattan, coll. "Espaces et Temps du Sport".

CALLÈDE J.P. (1983), « Cadre de vie, pratiques sportives et stratification sociale » in *Sport et Société contemporaine : VII^{ième} symposium de l'ICSS*, Paris, Société Française de Sociologie du Sport, pp. 289-297.

CHAPUIS R., THOMAS R. (1988), *L'équipe sportive*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles".

CHEVALIER V. (1989), *Pratiques, consommations et espaces sportifs. L'abandon de l'équitation, contribution à l'élaboration d'un tableau de bord des pratiquants licenciés*, DEA Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Université de Paris-Sud Orsay.

DELAPLACE J.M. (1996), « Sport et identités régionales », in SAGNES J. (dir.), *Le sport dans la France contemporaine*, Perpignan, Ville de Béziers/Presses Universitaires de Perpignan, pp. 55-65.

DURING B. (1983), *Des jeux aux sports*, Paris, Vigot.

IRLINGER P. (1990), « Fondements ethno-anthropologiques de la territorialité sportive : le sport comme nouveau signifiant du mythe » in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 129-139.

POCIELLO C. (dir.) (1981), *Sports et société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot.

POCIELLO C. (1981), « La force, l'énergie, la grâce : le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives » in POCIELLO C. (dir.), *Sports et société : approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, pp. 171-237.

POCIELLO C. (1995), *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France.

SUAUD C. (1989), « Espace des sports, espace social et effets d'âge : la diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°79, pp. 2-20.

THOMAS R., HAUMONT A., LEVET J.L. (1987), *Sociologie du sport*, Paris, Presses Universitaires de France.

THOMAS R. (1996), *Sociologie du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?".

WAHL A. (1985), « Sociologie de l'implantation du football : la France de l'Est » in *Des jeux et des sports, Actes du colloque de Metz 26-28 septembre 1985*, Metz, Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Europe Occidentale, Université de Metz, pp. 119-134.

Économie du sport

ANDREFF W. (1981), « Prix du spectacle sportif et comportement du spectateur » in Centre de Droit et d'économie du Sport (1981), *Le spectacle sportif : actes du colloque de Limoges*

du 12 au 14 mars 1980, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Publications de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Limoges", pp. 60-63.

ANDREFF W., NYS J.F. (1986), *Economie du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?".

ANDREFF W. (dir.) (1989), *Economie politique du sport*, Paris, Dalloz.

BAYEUX P., DUPUIS J. (1995), « De l'élaboration à l'évaluation des politiques publiques sportives » in LORET A. (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 425-438.

BAYEUX P. (1999), *Le sport et les collectivités territoriales*, Deuxième édition, PUF, coll. Que-sais-je ?

BOURG J.F., GOUGUET J.J. (1998), *Analyse économique du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles".

CHAZEAUD P. (1989), *Le sport dans la commune, le département, la région*, Paris, Berger-Levrault, coll. "Administration locale".

CHIFFLET P. (1995), « Associations de sportifs ou entreprises du sport » in LORET A. (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 30-54.

DESBORDES M. (2000), *Gestion du sport*, Paris, Vigot, coll. "Repères en éducation physique et en sport".

GARRABOS C. (1997) , « Les organisations de services sportifs » in PIGEASSOU C., GARRABOS C. (dir.), *Management des organisations des services sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles", pp. 63-101.

IRLINGER P. (1995), « La demande de sport en France : essai de détermination d'un profil de marché » in LORET A. (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 185-201.

LORET A. (1995), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS.

MIGNON P. (2002), « L'argent du football » in **ARDANT P., DUHAMEL O., GUILLAUME M.** (dir.), *Le football*, Pouvoirs, Seuil, pp. 89-104.

PUJOL M., FREYDIERE P., BAYEUX P. (2000), *La sécurité des équipements sportifs*, La Lettre du cadre territorial, Dossier d'experts, Voiron (Isère).

QUANTIN J. (1995), « Optimiser l'attribution des aides publiques aux clubs sportifs » in **LORET A.** (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 388-396.

TRIBOU G. (1995), « Ethique sportive et culture d'entreprise » in **LORET A.** (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 55-70.

Marketing et géomarketing

ALLAIN B. (1999), « La création d'un outil d'aide au diagnostic : le marathon de Caen » in **LACROIX G., WASER A.N.**, *Le management du sport, 15 études de cas corrigées*, Editions d'Organisation, pp. 45-70.

BESSY O. (1995), « Les stratégies marketing des centres de mise en forme » in **LORET A.** (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 234-247.

DESBORDES M., OHL F., TRIBOU G. (1999), *Marketing du sport*, Economica, coll. "Gestion".

FENNETEAU H. (1998), *Cycle de vie des produits*, Economica, Gestion Poche.

HENRIQUES PEREIRA C. (2002), *Marketing et Management de l'équitation, suivi de l'élevage et de la commercialisation du cheval de selle à la fin du XX^{ème} siècle*, Paris, l'Harmattan.

JEU B. (1992), « Sport, philosophie, histoire », in *Revue française de marketing*, n°138, p.19-26.

LEBOS E. (1992), « Quel marketing pour les fédérations sportives ? », in *Revue française de marketing*, n°138, pp. 49-59.

MARZLOFF B., BELLANGER F. (1996), *Les nouveaux territoires du marketing. Enquête sur le géomarketing et le marketing relationnel*, Editions Liaisons.

MICHON B., OHL F. (1995), « Marketing et sociologie : analyse de la consommation des produits sportifs », in LORET A. (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 208-233.

OHL F. (1994), « La consommation de biens et services sportifs », in *Revue française de marketing*, 1994, n°150, p.17-33.

PIGEASSOU C. (1997), « Le concept de services sportifs » in PIGEASSOU C., GARRABOS C. (dir.), *Management des organisations des services sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles", pp. 48-62.

PIGEASSOU C., FERGUSON R. (1997), « Du concept de stratégie au management stratégique des organisations de services publics » in PIGEASSOU C., GARRABOS C. (dir.), *Management des organisations des services sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles", pp. 128-152.

POLGE M. (1997), « Le marketing dans les organisations de services sportifs », in PIGEASSOU C., GARRABOS C. (dir.), *Management des organisations des services sportifs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Pratiques corporelles", pp. 284-310.

RAGOT N. (1992), « Sport : logique sportive-logique d'entreprise », in *Revue française de marketing*, n°138, pp. 99-106.

ANNEXE

L'enquête relative au développement du football féminin en Franche-Comté

L'enquête a été effectuée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en 2002 (« Le développement du football féminin en Franche-Comté »¹⁵⁹). L'enquête se décompose en deux questionnaires : le premier est destiné aux joueuses de la région et le second aux dirigeants des équipes féminines. 260 pratiquantes (taux de retour 49 %) et 21 dirigeants (sur 22) y ont répondu.

Le questionnaire « Pratiquante »

I. Identification de la pratiquante

1. Dans quel club êtes-vous licenciée ?

2. Dans quelle commune résidez-vous ?

3. Quel âge avez-vous ?

4. A quel âge avez-vous pris votre première licence ?

5. Dans quel type d'équipe évoluez-vous ?

- Dans une équipe féminine
- Dans une équipe mixte

6. Quelle est votre situation ?

- Salariée
- Etudiante
- Lycéenne
- Collégienne
- Autre : _____

7. Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire
- Mariée
- Concubinage

¹⁵⁹ JACQUINOT N. (2002), *Le football féminin en Franche-Comté*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Franche-Comté.

Avez-vous des enfants ?

- Oui
- Non

II. Votre arrivée dans le football

8. Hormis votre goût du football, qu'est-ce qui vous a le plus incité à pratiquer ce sport ? (*une seule réponse possible*)
- Un membre de votre famille
 - Ami(e)s
 - Les médias (effet Coupe du Monde, les matches retransmis à la télévision, ...)
 - Autre : _____
9. Comment considérez-vous le football ? (*une seule réponse possible*)
- Comme un loisir
 - Comme un sport à part entière
 - Comme un moyen de se retrouver entre filles
 - Autre : _____
10. Quel critère a prévalu pour le choix de votre club ? (*classer par ordre d'importance de 1 à 3*)
- La proximité
 - Le niveau de compétition
 - Le fait qu'il soit exclusivement féminin
 - Des connaissances, des amitiés au sein de ce club
 - Autre : _____
11. Seriez-vous prête à changer de club pour évoluer à un meilleur niveau de compétition, malgré une plus grande distance à parcourir ?
- Oui
 - Non

III. Les obstacles rencontrés pour votre pratique du football

1. Le manque de structures

12. Quelle distance sépare votre domicile de votre club (en km) ?

13. Cette distance constitue t-elle une contrainte ?

- Très difficilement acceptable
- Difficilement acceptable
- Acceptable

14. En moyenne, combien de temps consacrez-vous au football par semaine (en prenant en compte les entraînements, les matches, les après-matches, les déplacements) ?

- Moins de quatre heures
- Entre six et dix heures

- Entre quatre et six heures Plus de dix heures
15. Vous ou votre famille, participez-vous financièrement aux déplacements de votre équipe pour évoluer à l'extérieur (directement ou indirectement) ?
- Oui
 Non
- Si oui, quel en est le montant moyen par déplacement ?
-

16. Pour votre vie de famille ou votre vie personnelle, ces absences répétées sont-elles un inconvénient ?
- Très important
 Important
 Moyennement important
 Peu important
17. Pour votre vie professionnelle ou scolaire, ces absences répétées sont-elles un inconvénient ?
- Très important
 Important
 Moyennement important
 Peu important

2. La mixité

18. Avez-vous déjà joué dans une équipe mixte ?
- Oui
 Non
- Si oui, en gardez-vous un bon souvenir ?
- Oui
 Non
- Si non, cette pratique vous aurait-elle dérangé ?
- Oui
 Non
19. Avez-vous dû arrêter le football du fait de ne pas avoir trouvé de club féminin assez proche lorsque vous avez atteint l'âge limite de pratique avec des garçons ?
- Oui
 Non
- Si oui, à quel âge ? Et pendant combien d'années ?
-

3. La reconnaissance du football féminin

20. Pour pratiquer le football, vous êtes-vous heurtée à l'opposition de votre famille et/ou de votre entourage ?
- Oui
 Non
- Si oui, parce que : *(une seule réponse possible)*
- Le football reste, selon eux, un sport réservé aux garçons

- Par peur que vous vous blessiez
- Le football implique des absences longues et répétées
- Autre : _____

21. Pensez-vous que l'on vous considère ?

- Très différente des autres femmes
- Différente des autres femmes
- De la même manière que les autres femmes

22. Comment évolue, selon vous, l'image du football féminin (par l'intermédiaire des médias notamment) ?

- Elle évolue de façon très positive
- Elle évolue de façon positive
- Elle n'évolue pas
- Elle évolue de façon négative
- Elle évolue de façon très négative

23. Subissez-vous des comportements ou des réflexions machistes (de la part de footballeurs, de dirigeants ou de spectateurs) ?

- Souvent
- Parfois
- Jamais

IV. Vos attentes

24. Les conditions actuelles d'entraînement et de compétition vous satisfont-elles ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

25. Pensez-vous continuer plusieurs années malgré les contraintes évoquées précédemment ?

- Sans aucun doute
- Sûrement
- Peut-être
- Sûrement pas

Le questionnaire « Dirigeant »

I. Identification

1. Quel est votre sexe ?

- Féminin
- Masculin

2. De quel club fait partie l'équipe que vous encadrez ?

3. Quelle(s) catégorie(s) d'âge encadrez-vous (précisez le sexe) ?

4. Etiez-vous dirigeant(e) dans ce club avant la création d'équipe féminine ?

- Oui
- Non

II. Votre expérience

5. De combien de personnes est composé l'encadrement de l'équipe féminine ?

De combien de filles est-il composé ?

6. Cet encadrement est-il ?

- Largement suffisant
- Suffisant
- Tout juste suffisant
- Insuffisant

7. Selon vous, la constitution de l'équipe dirigeante a-t-elle été :

- Très difficile
- Difficile
- Facile
- Très facile

8. Depuis combien d'année(s) encadrez-vous des filles ?

9. Avez-vous déjà encadré une équipe masculine ?

- Oui
- Non

Si oui, quelle(s) catégorie(s) d'âge ?

10. Avez-vous déjà encadré une équipe mixte ?

- Oui
- Non

Si oui, les filles étaient-elles intégrées au sein de l'équipe ?

- Totalement

- Partiellement
- Pas du tout

11. En ce qui concerne le respect des règles et le fair-play, les filles sont-elles ?

- Beaucoup plus respectueuses que les garçons
- Plus respectueuses que les garçons
- Aussi respectueuses que les garçons
- Moins respectueuses que les garçons
- Beaucoup moins respectueuses que les garçons

III. La création de l'équipe féminine

(Les questions 13 et 14 ne concernent que les équipes féminines intégrées dans un club masculin)

12. Quelles conditions faut-il réunir pour la mise en place d'une équipe féminine ?

(classer par ordre d'importance de 1 à 4)

- Un nombre suffisant de joueuses
- Un nombre suffisant de dirigeants
- Des infrastructures suffisantes
- La volonté du club, de ses dirigeants
- Autre : _____

13. La création de l'équipe féminine s'est-elle faite à partir de la demande ?

- Des filles du club essentiellement
- Des filles de l'extérieur essentiellement
- Du club essentiellement

14. Vous êtes-vous heurté(e) à des oppositions au sein même du club ?

- Oui
- Non

Si oui, étaient-elles ?

- Très fortes
- Fortes
- Faibles
- Très faibles

15. Plusieurs tentatives de création ont-elles été nécessaires ?

- Oui
- Non

Si oui, combien ? _____

IV. Contraintes rencontrées

(Les questions 16 et 17 ne concernent que les équipes féminines intégrées dans un club masculin)

16. Pensez-vous que l'équipe féminine soit lésée par rapport aux équipes masculines de votre club ?
- Oui
 - Non
- Si oui, à quel(s) niveau(x) ?
- Au niveau financier
 - Au niveau de l'utilisation des équipements
 - Au niveau de l'encadrement
 - Au niveau de la médiatisation, de la reconnaissance
 - Autre : _____
17. Des nouvelles structures ont-elles été mises en place pour les besoins de votre équipe ?
- Oui
 - Non
- Si oui, lesquelles ?
- Terrain stabilisé
 - Terrain en herbe
 - Vestiaires
 - Autres : _____
18. Disposez-vous de structures et d'équipements ?
- Largement suffisants
 - Suffisants
 - Tout juste suffisants
 - Insuffisants
 - Largement insuffisants
19. Les déplacements posent-ils un problème financier au club ?
- Très important
 - Important
 - Peu important
 - Sans importance
20. Selon vous, qu'est-ce qui est à l'origine du fort taux d'abandon chez les licenciées féminines ?
- Le manque de structures qui induit de longs déplacements
 - Le manque de considération pour ce sport
 - Le fait que le football soit considéré comme un sport "masculin" par de nombreuses personnes
 - La mixité, les filles jouant au football avec des garçons
 - Le manque d'information (en ce qui concerne la localisation des équipes féminines ou l'organisation des compétitions)
 - Autre : _____
21. Qu'est-ce qui permettrait d'accentuer le développement du football féminin en Franche-Comté ? (classer par ordre d'importance de 1 à 3)
- Des équipes et des structures plus nombreuses
 - Un changement des mentalités (machisme)

- Une politique plus vigoureuse des institutions du football
- Une médiatisation plus importante du football féminin
- Une victoire de l'équipe de France féminine dans une grande compétition
- Autre : _____

TABLE DES CARTES

Carte 1 : La diffusion du football : la date de création des fédérations nationales.....	p 29
Carte 2 : La percée des pratiques conscriptives et le retard du football (1870-1914).....	p 34
Carte 3 : La diffusion du football dans la première moitié du XX ^e siècle : le Pays de Montbéliard concerné, le Jura à l'écart.....	p 45
Carte 4 : Le second conflit mondial trouble le processus de diffusion du football : disparitions de clubs au nord de la Franche-Comté, créations au sud.....	p 47
Carte 5 : Les créations de clubs se multiplient sur tout le territoire franc-comtois.....	p 49
Carte 6 : Les créations de clubs sont rares, les disparitions se généralisent : le football recule en campagne.....	p 51
Carte 7 : La probabilité d'apparition d'un club de football dans les communes n'en possédant pas : peu de perspectives de créations.....	p 54
Carte 8 : Les clubs à l'avenir incertain : les clubs susceptibles de fusionner.....	p 56
Carte 9 : Une forte fréquence des fusions dans le Haut Doubs.....	p 58
Carte 10 a : Les fusions (1998 et 1999) : les aires de chalandise des clubs avant et après rapprochement ..	p 61
Carte 10 b : Les fusions (1998 et 1999) : les aires de chalandise des clubs avant et après rapprochement ..	p 62
Carte 11 : L'âge médian des licenciés des clubs.....	p 69
Carte 12 : La composition par âge des licenciés des clubs francs-comtois : la typologie des structures d'accueil.....	p 76
Carte 13 : La localisation des types de club : les tendances générales.....	p 78
Carte 14 : Les clubs de football dans la hiérarchie urbaine franc-comtois (saison 2000-2001).....	p 84
Carte 15 : L'homologation et l'agrément des terrains de football en Franche-Comté.....	p 90
Carte 16 : Le niveau d'homologation des terrains de football et le niveau de compétition des clubs utilisateurs : de fréquentes inadéquations en milieu rural.....	p 92
Carte 17 : Le recrutement des arbitres : de nombreux clubs en infraction.....	p 94
Carte 18 : Les taux de pratique du football et du tennis dans le département du Jura : une pratique diffusée sur tout le territoire, une pratique circonscrite aux villes et aux bourgs.....	p 107
Carte 19 : L'inégale intensité de pratique du football en Franche-Comté (année 2001).....	p 109
Carte 20 : La pratique du football en Franche-Comté : les zones de force et de faiblesse de la discipline...	p 112
Carte 21 : La sur-pratique et la sous-pratique du football par classes d'âge : le Haut-Doubs, une sur-pratique constante.....	p 122
Carte 22 : Les taux de noviciat par commune (2001) : le bon comportement des villes.....	p 129
Carte 23 : Les taux de fidélité par commune (1997 à 2000) : le Haut-Doubs, une pratique « fidèle ».....	p 131
Carte 24 : Les aires de recrutement théorique des clubs francs-comtois : l'inégale accessibilité à la discipline.....	p 148
Carte 25 : Les promotions sportives et les aires de chalandise des clubs (1998-2001) : la permanence des zones d'influence.....	p 167

Carte 26 a : Les relégations sportives et les aires de chalandise des clubs (1998-2001) : une baisse des effectifs mais une stabilité des zones de chalandise.....	p 170
Carte 26 b : Les relégations sportives et les aires de chalandise des clubs (1998-2001) : une baisse des effectifs mais une stabilité des zones de chalandise.....	p 171
Carte 27 : La répartition de la population à Besançon et la part des moins de 20 ans par quartier Iris-2000 : des différences démographiques évidentes	p 176
Carte 28 : La localisation des clubs dans l'espace bisontin : les structures les plus importantes sont les plus anciennes	p 181
Carte 29 : La composition par âge des structures sportives : des stratégies de recrutement et des objectifs multiples	p 182
Carte 30 : Les différentiels d'intensité de la pratique du football dans l'espace bisontin : la faible présence de la discipline dans les quartiers du centre-ville.....	p 184
Carte 31 : Les taux observés et les taux théoriques par classe d'âge : la représentation cartographique des écarts	p 191
Carte 32 : La sur-pratique et la sous-pratique du football à Besançon : le centre-ville peu concerné par la discipline	p192
Carte 33 : L'originalité socio-professionnelle des quartiers Iris de Besançon.....	p 193
Carte 34 : Les aires de chalandise des clubs de quartier, l'espace immédiat privilégié.....	p 200
Carte 35 : Les aires de chalandise des clubs de convivialité d'adultes : un recrutement diffus dans l'espace urbain	p 202
Carte 36 : Les logiques de recrutement du SP Clémenceau, l'ASC Velotte, l'ASPTT et l'US Prés de Vaux : un recrutement ouvert	p 206
Carte 37 : Les aires de chalandise du PSB et du BRC : la recherche d'une élite.....	p 208
Carte 38 : Les aires d'influence des clubs : la polarisation de l'espace urbain.....	p 214
Carte 39 : La présence des finalités du football dans l'espace urbain : les différences d'accessibilité.....	p 213
Carte 40 : La pratique du football masculin et féminin en France : deux logiques distinctes.....	p 225
Carte 41 : L'intensité de pratique du football masculin et féminin en Franche-Comté, deux géographies différentes (saison 2001/2002).....	p 229
Carte 42 : L'intensité de la pratique féminine adulte et jeune : le renforcement des disparités spatiales	p 230
Carte 43 : L'évolution de l'intensité de la pratique féminine en Franche-Comté : les différences s'accroissent (1992-2001).....	p 234
Carte 44 : L'encadrement des licenciées : l'inégale accessibilité à la pratique féminine	p 236
Carte 45 : Les zones de chalandise des sections féminines (2001/2002) : l'étendue des aires de recrutement	p 238
Carte 46 : Les aires de recrutement théorique des sections féminines : les espaces concernés, les zones enclavées.....	p 240
Carte 47 : L'avenir sportif des sections féminines : la forte occurrence de sections menacées.....	p 252
Carte 48 : Les potentiels de création de nouvelles structures d'accueil et les perspectives de recrutement pour les sections en place	p 256

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La distribution des types de club selon le ZAU	p 74
Tableau 2 : Les types de clubs sur-représentés et sous-représentés par zone	p 74
Tableau 3 : Les hiérarchies urbaines dans le football (2001-2002)	p 80
Tableau 4 : Le taux de pratique en fonction de la présence ou de l'absence d'un club	p 113
Tableau 5 : L'intensité de pratique du football et l'éloignement des clubs de football en Haute-Saône	p 114
Tableau 6 : Taux de pratique du football et Zonage en Aires Urbaines : les pôles urbains en retrait	p 116
Tableau 7 : L'évolution de la part des nouveaux adhérents : une baisse sensible des entrées dans l'activité sportive.....	p 125
Tableau 8 : Le taux d'abandon (1998 à 2000) : les sorties diminuent	p 126
Tableau 9 : La répartition des joueurs et des licenciés selon le ZAU (année 2001)	p 162
Tableau 10 : Sur-pratique et sous-pratique du football par classes d'âge : le découpage en classes des valeurs	p 189
Tableau 11 : La structure interne et la portée des clubs bisontins : recrutement de proximité et logique d'excellence	p 196
Tableau 12 : La part des femmes dans les sports olympiques de 1963 à 1997	p 224
Tableau 13 : La répartition des licenciées par catégorie d'âge	p 242

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Une vision systémique du service football	p 14
Figure 2 : La structuration de la base de données spatio-temporelles	p 18
Figure 3 : Une analyse du service football sous l'angle de l'offre	p 24
Figure 4 : Trois modèles d'implantation du football en France	p 31
Figure 5 : Les quatre étapes du cycle de vie classique d'un produit	p 38
Figure 6 : Les phases de diffusion du football en Franche-Comté.....	p 40
Figure 7 : Présence de clubs de football et taille des communes en 1923 : une pratique circonscrite aux villes.....	p 43
Figure 8 : Identification des clubs disparus en Franche-Comté entre 1998 et 2001, puis analyse de leur structure interne (nombre de licenciés, composition par âge des pratiquants).....	p 55
Figure 9 : L'identification des clubs issus d'une fusion.....	p 60
Figure 10 : Le FC Plateau et le FC Amagney Marchaux : une réussite, un échec	p 64
Figure 11 : La structure par âge des clubs du type 1	p 70
Figure 12 : La structure par âge des clubs du type 2.....	p 71
Figure 13 : La structure par âge des clubs du type 3	p 71
Figure 14 : La structure par âge des clubs du type 4.....	p 72
Figure 15 : La structure par âge des clubs du type 5.....	p 72
Figure 16 : Hiérarchie urbaine et hiérarchie sportive des clubs francs-comtois :une relation évidente (1996-2000).....	p 82
Figure 17 : La pérennité des grandes villes à un haut-niveau relatif.....	p 85
Figure 18 : Le potentiel de jeunes joueurs (moins de dix-huit ans) et le Zonage en Aires Urbaines (ZAU) : les clubs localisés dans les pôles urbains privilégiés.....	p 88
Figure 19 : Une approche du service football sous l'angle de la demande	p 102
Figure 20 : Le taux de pratique est fortement lié à la taille de la population communale.....	p111
Figure 21 : La composition par âge des licenciés francs-comtois : le poids très important des jeunes adhérents (moins de 15 ans).....	p 118
Figure 22 : Les taux de pratique et la composition par âge des communes : une population jeune favorise une intensité de pratique élevée	p 119
Figure 23 : Le taux de pratique par classes d'âge et le volume de population des communes.....	p 120
Figure 24 : Le diagramme de Lexis appliqué à la population de footballeurs francs-comtois (1997 à 2000).....	p 124
Figure 25 : La composition par âge des novices (en 2001) : la très forte demande des jeunes.....	p 126
Figure 26 : Le taux de fidélité selon l'âge des licenciés	p 127
Figure 27 : Un modèle de modélisation	p 137
Figure 28 : Les formules du modèle gravitaire (1885-1949)	p 142

Figure 29 : La répartition des joueurs en fonction de l'éloignement à leur club d'appartenance : la distance, un effet très dissuasif.....	p 145
Figure 30 : Les jeunes licenciés (moins de 18 ans) réduisent fortement leur déplacement pour jouer au football.....	p 146
Figure 31 : Le football, une activité sportive de proximité (physique).....	p 149
Figure 32 : La portée des clubs de football en fonction de leur taille : peu de différences observées.....	p 151
Figure 33 : Les clubs de plus de 300 licenciés : les écarts au comportement moyen.....	p 152
Figure 34 : La portée des clubs de football en fonction de la population de leur commune siège : les clubs des grandes villes recrutent peu au-delà de leur commune d'implantation.....	p 153
Figure 35 : Les clubs corporatifs et les clubs exclusivement féminins : des logiques de recrutement particulières.....	p 155
Figure 36 : Le niveau de compétition des clubs et leur aire de chalandise : les clubs de niveau national, des zones de recrutement élargies.....	p 156
Figure 37 : Les clubs issus d'une fusion : les communes siège moins concernées par le recrutement des équipes.....	p 158
Figure 38 : Une concurrence sévère et un potentiel important de joueurs à proximité des clubs (moins de 10 km) circonscrivent leurs aires de recrutement.....	p 161
Figure 39 : Les clubs localisés dans un pôle urbain et dans un pôle rural recrutent surtout dans leur commune siège.....	p 163
Figure 40 : Les aires de chalandise des clubs localisés dans un pôle urbain et évoluant au niveau régional ou départemental : les écarts au profil moyen.....	p 165
Figure 41 : L'enquête auprès des clubs de la ville : la structuration d'une base de données.....	p 174
Figure 42 : La localisation des clubs dans la ville, la composition par âge des quartiers : deux explications à la variété des taux observés.....	p 185
Figure 43 : Les taux de pratique du football par classe d'âge : l'explication des calculs.....	p 187
Figure 44 : Le calcul des taux de pratique par classe d'âge par quartier Iris-2000.....	p 185
Figure 45 : Les écarts entre les taux observés (réels) par quartier et les taux définis pour l'ensemble de la ville (théoriques) : sur-pratique et sous-pratique de la discipline par classe d'âge.....	p 185
Figure 46 : L'intensité de la pratique du football et le profil social des quartiers de Besançon : une présence affirmée dans les classes populaires.....	p 194
Figure 47 : Les clubs de quartier : les clubs socialement les plus fermés.....	p 199
Figure 48 : Les compositions par âge des clubs de quartier : deux profils différents.....	p 201
Figure 49 : Les compositions par âge des clubs du Don Quichotte, La Bousbotte et l'AS Portugais : un recrutement (quasi) exclusif de joueurs seniors.....	p 203
Figure 50 : Les clubs ouverts à tous : un recrutement dans toutes les classes sociales.....	p 204
Figure 51 : Les compositions par âge des clubs d'encadrement au quotidien et ouverts à tous : des structures équilibrées.....	p 205
Figure 52 : Un recrutement d'élite : une présence dans toutes les classes sociales.....	p 207
Figure 53 : La composition par âge des clubs d'excellence : un recrutement important de jeunes joueurs..	p 209
Figure 54 : Les clubs bisontins : la diversité des profils, les finalités multiples du football.....	p 211

Figure 55 : Les évolutions des effectifs masculins et féminins en France :deux courbes aux allures inverses	p 226
Figure 56 : Le taux de pratique du football féminin et la population des communes	p 228
Figure 57 : Evolution des effectifs masculins et féminins en Franche-Comté (1992-2001) : deux trajectoires différentes.....	p 231
Figure 58 : La propagation du football féminin dans les départements francs-comtois : des trajectoires particulières (1992 à 2001).....	p 232
Figure 59 : La composition par âge des licenciées féminines et des licenciés masculins : le poids important des plus jeunes pratiquantes	p 243
Figure 60 : L'origine du fort taux d'abandon des licenciées féminines : le manque de structures et d'informations pénalisent la discipline.....	p 244
Figure 61 : La mesure des flux internes d'une population de sportives (1997-2001)	p 245
Figure 62 : L'évolution de la part des nouvelles adhérentes : le renouvellement de la population des licenciées.....	p 246
Figure 63 : Le taux de noviciat et la structure par âge des licenciées : les nouvelles adhérentes sont surtout des jeunes (saison 2001/2002)	p 246
Figure 64 : La baisse du taux d'abandon ou la hausse de la fidélisation de la clientèle.....	p 247
Figure 65 : Le taux d'arrêt par année de pratique : un abandon surtout précoce	p 248
Figure 66 : Les conditions de pratique : les insatisfactions évoquées par les pratiquantes	p 251
Figure 67 : Des objectifs de départ aux propositions adaptées à la demande	

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE p 11

PARTIE I

LA DIFFUSION SPATIALE DES CLUBS DE FOOTBALL EN FRANCHE-COMTÉ : LES LOGIQUES D'IMPLANTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE p 23

CHAPITRE I : LA DIFFUSION HISTORIQUE DU FOOTBALL EN FRANCHE-COMTÉ : L'ILLUSTRATION DU CYCLE DE VIE D'UN SERVICE SPORTIF ... p 27

I. LE CONTEXTE D'ÉTUDE p 28

I. 1. La diffusion du football à l'échelle mondiale : l'Angleterre, le foyer originel..... p 28

I. 2. La diffusion du football en France : Paris, le Nord et la façade méditerranéenne, de véritables têtes de pont p 30

I. 3. Les sports en Franche-Comté au tournant du XX^e siècle : l'avance des activités conscriptives, la familiarisation de la pratique du football p 33

I. 3. 1. Le développement des pratiques conscriptives sous l'effet de la proximité de la frontière allemande p 34

I. 3. 1. Le cyclisme, la familiarité d'une pratique sportive p 35

I. 3. 3. Le football, l'apprentissage d'une activité peu ouverte p 35

II. BASE ET MÉTHODOLOGIE : LES TEMPORALITÉS DU CYCLE DE VIE..... p 36

II. 1. Peut-on parler d'un cycle de vie d'un service sportif ? p 36

II. 2. La diffusion du football : segmentation temporelle de son évolution p39

III. LE CYCLE DE VIE DU FOOTBALL (1920-2001) : DE SON INTRODUCTION SUR LE TERRITOIRE FRANC-COMTOIS À SON DÉCLIN..... p 41

III. 1. L'implantation du football : d'un modèle hiérarchique à un modèle de contagion p 42

III. 1. 1. Les premières implantations en milieu urbain (modèle hiérarchique) p 42

III. 1. 2. Après les premiers championnats régionaux, le football se diffuse en campagne (modèle de contagion) p 44

III. 2. Un élément extérieur (la Seconde Guerre mondiale) perturbe le processus de diffusion p 46

III. 3. La croissance (1965-1985) : la conquête du rural..... p 48

III. 4. La saturation (1985-2001) : la disparition de nombreux clubs ruraux p 50

IV. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT	p 52
IV. 1. Quelques possibilités d'apparition de clubs dans le péri-urbain.....	p 53
IV. 2. De nombreux clubs menacés de disparition en milieu rural.....	p 55
V. LES FUSIONS DE CLUBS DE FOOTBALL : UNE ALTERNATIVE EFFICACE AU MAINTIEN DE L'OFFRE EN MILIEU RURAL ?	p 57
V. 1. La fréquence des rapprochements dans le Haut Doubs	p 57
V. 1. 1. La région bisontine et le Haut Doubs : deux foyers de concentration.....	p 58
V. 1. 2. La Haute-Saône, un foyer de concentration secondaire.....	p 59
V. 1. 3. Ailleurs, les fusions sont peu répandues.....	p 59
V. 2. Une baisse sensible des adhésions après fusion.....	p 59
CONCLUSION.....	p 65

CHAPITRE II : UN FOOTBALL DES CHAMPS, UN FOOTBALL DES VILLES. p 67

I. DES PROFILS DE CLUBS CONDITIONNÉS PAR LA STRUCTURE PAR ÂGE DES ADHÉRENTS p 68	
I. 1. Les clubs importants (en effectifs) privilégient le recrutement de jeunes	p68
I. 2. L'âge des pratiquants : la base d'une typologie des clubs.....	p 69
Type 1 : les clubs réservés aux jeunes.....	p 70
Type 2 : les clubs orientés vers la formation de jeunes joueurs.....	p 70
Type 3 : les clubs ouverts à toutes les catégories d'âge.....	p 71
Type 4 : les clubs d'adultes avec une ou deux équipes de jeunes.....	p 72
Type 5 : les clubs uniquement composés d'équipes d'adultes.....	p 72
I. 3. Le profil des clubs de football : une traduction des caractéristiques communales.....	p 73
I. 4. La mise en évidence des spécificités locales.....	p 75
II. LES EXIGENCES DU FOOTBALL SPECTACLE FAVORISENT DES LOCALISATIONS URBAINES.....	p 79
II. 1. Le football de haut-niveau en France, une présence à tous les niveaux de la hiérarchie urbaine	p 80
II. 2. Hiérarchie urbaine et hiérarchie sportive des clubs francs-comtois.....	p 81
II. 2. 1. Les principales villes franc-comtoises accueillent les meilleures équipes.....	p 82
II. 2. 2. Mais quelques petites communes accueillent des équipes compétitives	p 83
II. 2. 3. Hiérarchie urbaine et hiérarchie sportive des clubs de football francs-comtois : la mesure de la pérennité de la relation	p 85
II. 3. Le lien entre la hiérarchie sportive et la hiérarchie urbaine	p 86
III. 3. 1. L'engagement des équipes de jeunes : le haut-niveau suppose un réservoir de jeunes conséquent.....	p 86
III. 3. 2. Les installations sportives : des dispositions réglementaires qui favorisent les grandes villes.....	p 89
III. 3. 3. Les « ressources humaines des clubs » (dirigeants, éducateurs et arbitres) : les difficultés de satisfaire aux exigences de la Fédération Française de Football.....	p 93
CONCLUSION	p 95

CONCLUSION PARTIE	p 97
-------------------------	------

PARTIE II

LA CONSOMMATION DU SERVICE FOOTBALL : L'ANALYSE DES DEMANDES DES PRATIQUANTS

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE p 101

CHAPITRE I : LE MARCHÉ DU FOOTBALL EN FRANCHE-COMTÉ : ANALYSE QUANTITATIVE ET COMPORTEMENTALE DES PRATIQUANTS..... p 105

I. DES DIFFÉRENCES REMARQUABLES DANS L'INTENSITÉ DE PRATIQUE DU FOOTBALL.... p 106

 I. 1. Une couverture spatiale de la pratique continue..... p 106

 I. 2. Mais une présence plus intense en milieu rural..... p 108

II. LA RECHERCHE DE VARIABLES EXPLICATIVES p 110

 II. 1. Une intensité de pratique liée au volume de population des communes p 110

 II. 2. La présence d'un club renforce la pratique p 113

 II. 3. La distance au club atténue le taux de pratique..... p 114

 II. 4. Les taux de pratique et la situation géographique des communes p 114

III. L'INTENSITÉ DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL : L'ÉLABORATION D'UN MODÈLE

DE RÉPARTITION DES LICENCIÉS p 117

 III. 1. Le poids prépondérant des jeunes licenciés..... p 117

 III. 2. Une population jeune favorise une pratique du football intense..... p 118

 III. 3. L'élaboration d'un modèle de répartition des licenciés..... p 119

IV. LE TURN-OVER DES PRATIQUANTS (DONNÉES TEMPORELLES) : UN FOOTBALL

URBAIN OPPOSÉ À UN FOOTBALL RURAL..... p 123

 IV. 1. Le diagramme de Lexis : outil de lecture des mouvements internes à la population de
 footballeurs p 123

 IV. 1. 1. La mesure de l'attraction du football p 125

 IV. 1. 2. L'évaluation de l'insatisfaction des pratiquants p 126

 IV. 1. 3. La fidélité et l'âge des pratiquants p 126

 IV. 1. 4. Le cas des revenants..... p 128

 IV. 2. Les taux de noviciat et de fidélité par commune p 128

 IV. 2. 1. Les taux de noviciat par commune : les villes bien placées..... p 129

 IV. 2. 2. Les taux de fidélité par commune : les villes en retard..... p 130

CONCLUSION..... p 132

CHAPITRE II : LES CRITÈRES DÉTERMINANT LA PRATIQUE

DU FOOTBALLEUR p 135

I. L'INTERACTION SPATIALE ET LE MODÈLE GRAVITAIRE : LE CADRE THÉORIQUE DE

L'ANALYSE p 138

I. 1. L'interaction spatiale : une modélisation des relations entre unités géographiques	p 138
I. 1. 1. La complémentarité	p 138
I. 1. 2. Les occasions interposées	p 139
I. 1. 3. La distance : des distances plutôt qu'une distance	p 139
<i>Une distance absolue : la distance physique</i>	p 139
<i>Des distances relatives : la distance fonctionnelle, la distance perçue</i>	p 140
I. 2. Le modèle gravitaire, un modèle d'interaction spatiale	p 140
I. 2. 1. Les modèles gravitaires issus de l'analogie avec la gravitation universelle	p 141
I. 2. 2. Les premières formulations.....	p 141
I. 2. 3. Les critiques formulées à l'encontre du modèle gravitaire.....	p 142
II. LE RECRUTEMENT DES PRATIQUANTS : LE RÔLE DE LA DISTANCE ET DE LA MASSE	
(TAILLE DU CLUB, TAILLE DE LA COMMUNE.....	p 143
II. 1. La répartition des joueurs en fonction de la distance au club d'appartenance	p 143
La définition d'aires de recrutement théorique des équipes franc-comtoises : les espaces concernés, les zones délaissées.....	p 147
II. 2. Le rôle de la masse dans le recrutement des joueurs de football	p 149
II. 2. 1. La taille du club influe peu sur la portée du recrutement	p 150
II. 2. 2. Les clubs des principales villes recrutent d'abord dans leur commune d'implantation.....	p 153
III. LA VALIDATION DE NOUVEAUX CRITÈRES POUR EXPLIQUER LES ZONES DE CHALANDISE	
DES CLUBS DE FOOTBALL	p 154
III. 1. Les clubs les plus compétitifs attirent leurs joueurs de plus loin.....	p 155
III. 2. Les clubs issus d'une fusion recrutent moins dans leur commune	
d'implantation	p 157
III. 3. En milieu de forte densité, la concurrence intervient	p 159
III. 3. 1. Une concurrence sévère oblige un recrutement de proximité (à moins de 5 km).....	p 160
III. 3. 2. Un potentiel important de joueurs à disposition (à moins de 10 km) : la concentration du recrutement à moins de	
5 km des équipes.....	p 161
III. 3. 3. Effet de concurrence, potentiel de joueurs et découpage de l'espace franc-comtois selon le Zonage en Aires	
Urbaines (ZAU).....	p 162
III. 4. Le rôle des affinités dans le choix du club d'appartenance	p 164
IV. LA STABILITÉ DANS LE TEMPS DES ZONES DE CHALANDISE.....	p 166
IV. 1. Les succès sportifs ne concourent pas à une expansion des zones d'influence	p 166
IV. 2. Les mauvaises prestations sportives n'entraînent pas une rétractation des aires de recrutement ...	p 168
CONCLUSION.....	p 172

CHAPITRE III : VERS UNE SEGMENTATION DU MARCHÉ : L'EXEMPLE

DU FOOTBALL EN MILIEU URBAIN p 175

I. LE MARCHÉ DU FOOTBALL À BESANCON : UNE SEGMENTATION SOCIO-SPATIALE ?.....	p 179
I. 1. Des structures d'accueil diversifiées	p 179
I. 1. 1. Une très large fourchette de taille de clubs	p 180
I. 1. 2. Et des compositions par âge bien tranchées	p 181
I. 2. La pratique du football dans l'espace urbain.....	p 183
I. 2. 1. Une faible intensité de pratique dans le centre-ville.....	p 183
I. 2. 2. La composition par âge des quartiers Iris-2000 : l'élaboration d'un modèle de distribution des taux de pratique.....	p 186
I. 2. 3. Les classes sociales aisées peu concernées par le recrutement du football.....	p 193

II. DES OFFRES DIVERSIFIÉES TRADUISANT DES DEMANDES.....	p 195
II. 1. Effectifs, composition par âge et recrutement des clubs : la base d'une typologie des associations	p 196
II. 2. Les clubs de quartier : un football de proximités géographique et sociale	p 198
II. 3. La convivialité d'adultes : un recrutement diffus dans la ville	p 201
II. 4. Les clubs d'encadrement au quotidien et ouverts à tous : un recrutement dans toute la ville.....	p 203
II. 5. Le football d'excellence : un recrutement élitiste	p 207
Des clubs de quartier au club élitiste : un regard synthétique sur les profils observés.....	p 210
III. LE RÔLE DU FOOTBALL DANS L'ORGANISATION DE L'ESPACE DE LA VILLE	p 212
III. 1. Des espaces mono-polarisés, bi-polarisés et multi-polarisés	p 212
Méthodologie.....	p 212
Le zonage de l'espace urbain à partir de l'aire d'influence des clubs : les résultats	p 212
III. 2. Les différences d'accessibilité aux modalités de pratique	p 215
CONCLUSION.....	p 217

CHAPITRE IV. LE FOOTBALL FÉMININ EN FRANCHE-COMTÉ : UN NOUVEAU MARCHÉ ?.....p 219

I. LE FOOTBALL FÉMININ EN FRANCE : UN SPORT EN DÉVELOPPEMENT MAIS TOUJOURS CONFIDENTIEL.....	p 220
I. 1. Un football : un sport avant tout pratiqué par les hommes.....	p 222
I. 1. 1. La part des femmes parmi les licenciées des fédérations sportives : une participation accrue mais différenciée selon les disciplines.....	p 222
I. 1. 2. La féminisation des pratiques sportives : cinq familles de fédérations.....	p 223
I. 2. La pratique du football féminin : peu de rapport avec son homologue masculin.....	p 224
II. LE FOOTBALL FÉMININ EN FRANCHE-COMTÉ : UNE LOGIQUE SINGULIÈRE	p 227
II. 1. La localisation des pratiquantes	p 227
II. 1. 1. Le football féminin et le football masculin, deux logiques spatiales différentes	p 227
II. 1. 2. Des contrastes qui tendent à se renforcer dans l'intensité de pratique	p 229
II. 1. 3. Une évolution positive des effectifs féminins en Franche-Comté, mais des différences spatiales importantes.....	p 231
<i>La hausse continue des effectifs féminins en Franche-Comté</i>	<i>p 231</i>
<i>Le bond en avant du Jura.....</i>	<i>p 232</i>
<i>La lecture de disparités spatiales marquées.....</i>	<i>p 233</i>
II. 2. Les conditions nécessaires à l'apparition des structures d'accueil.....	p 235
II. 2. 1. L'accès aux structures adaptées : une Franche-Comté divisée en deux	p 235
II. 2. 2. La faible occurrence de structures d'accueil adaptées : de longues distances à parcourir pour les pratiquantes... et les équipes en place	p 237
<i>Les zones de chalandise des sections féminines : un recrutement diffus dans l'espace.....</i>	<i>p 237</i>
<i>La faible densité des équipes féminines : un frein à la pérennité des sections</i>	<i>p 241</i>
III. UNE DÉMARCHE POUR ACCROÎTRE L'AUDIENGE DE LA DISCIPLINE.....	p 241
III. 1. Mesure et essai d'explication du fort taux d'abandon	p 242
III. 1. 1. Une clientèle jeune à fidéliser	p 245
III. 1. 2. L'analyse des flux et des mouvements des pratiquantes (1998-2001)	p 245
<i>Le taux de noviciat ou la mesure de l'attraction du football féminin</i>	<i>p 246</i>
<i>Les sortants : l'évaluation de l'insatisfaction des pratiquantes</i>	<i>p 247</i>
<i>La fidélité et l'ancienneté dans la discipline : un abandon précoce.....</i>	<i>p 247</i>

<i>Le cas des revenants</i>	p 248
III. 2. L'enquête clientèle : proposition de perspectives d'évolution de la discipline.....	p 249
III. 2. 1. La faible densité des structures d'accueil : des pratiquantes globalement peu incommodées	p 249
III. 2. 2. Des comportements machistes encore présents	p 250
III. 2. 3. L'organisation des compétitions, les conditions de pratique : des filles satisfaites et optimistes	p 250
III. 2. 4. L'avenir sportif des licenciées, un indice de pérennité des structures en place.....	p 251
CONCLUSION	p 252
CONCLUSION PARTIE	p 257
CONCLUSION GÉNÉRALE	p 263
BIBLIOGRAPHIE.....	P 271
ANNEXE	p 289
TABLE DES CARTES	p 297
TABLE DES TABLEAUX.....	p 299
TABLE DES FIGURES.....	p 301
TABLE DES MATIÈRES	p 305